TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 807

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 OCTOBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 190 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

# Washington met en garde Pyongyang contre toute « exploitation » du meurtre du président sud-coréen

## Un coup d'État déguisé ?

Le drame qui vient de se dérouler à *Séoul a donné lieu*, de la part des autorités coréennes, à des déclarations si contradictoires ou extravagantes qu'elles semblent surtout destinées à déguiser un coup d'Etat des plus « classiques » en un rocambolesque « accident ». Le président Park a-t-il vraiment été victime d'une « erreur de *tir* » de l'homme qui était son principal confident et qui, en présence du chef de l'Etat, réglait ses comptes à coups de revolver avec un policier de haut rang ? Ce scénario semble d'autant plus étrange que, durant la *nuit précédant la mort du chef* de l'Etat, des blindés avaient « fait des manœuvres » tout à fait inhabituelles dans le centre de la capitale.

Une chose est en tout cas certaine. Dans le régime sud-coréen, mené d'une poigne de fer depuis dix-huit ans par un militaire qui ne tolérait ni opposition ni même murmures, les litiges politiques « au sommet » ne pouvaient pas se régler sans effusion de sang. Le général Park, dès son arrivée au pouvoir, avait éliminé, outre ses adversaires, tous les rivaux potentiels, et seul son vieil ami Kim Jong-pil, complice du coup d'Etat de 1961, semblait jusqu'à sa mort, il y a trois ans, avoir conservé sa confiance.

Vivant dans la hantise d'un *attentat, surtout depuis* l'assassinat de sa femme en 1974 dans des conditions jamais élucidées, le *chef de l'Etat sud-coréen* avait fait des services de renseignements — la fameuse C.I.A. formée et baptisée à l'américaine — l'assise de son pouvoir. Lui donnant des moyens gigantesques, l'amenant à *se lancer*, même à l'étranger, dans des opérations contre les opposants qui allèrent jusqu'à l'enlèvement et au meurtre, il favorisait du même coup l'émergence d'un Etat dans l'Etat. En 1973, il lui avait fallu limoger le chef des services secrets. Un autre ancien titulaire du poste, passé par la suite à l'opposition, a disparu à Paris au début du mois. Aujourd'hui, c'est le chef de l'Agence qui est présenté comme le meurtrier « involontaire » du président.

Si cette version du drame n'est pas mensongère, le général Park aura *été* en fin de compte victime des méthodes qu'il avait prônées et des hommes qu'il avait mis en place. Le péril ne résidait pas pour lui, comme il feignait de le croire en invoquant sans cesse la menace réelle du Nord, dans une opposition « civile » qui, *en dépit de sa modération*, a été très durement traitée et dans les manifestations d'étudiants qui, il y a une semaine, avaient traduit un mécontentement général. L'opinion publique, partageant d'ailleurs très largement l'inquiétude des autorités devant une Corée du Nord militairement suréquipée, n'acceptait plus d'être muselée au nom de l'union sacrée par un régime d'une totale intolérance.

Dans une situation intérieure aussi tendue, le « drame de palais » de Séoul peut évidemment avoir des conséquences très importantes. La netteté de la mise en garde américaine à *Pyongyang*, la mise en état d'alerte des troupes que Washington avait renoncé à retirer de la péninsule, visent à dissuader la Corée du Nord de tenter son va-tout à un moment où la guerre fait rage en Asie du Sud-Est. Une lutte pour le pouvoir va sans doute se dérouler entre généraux sud-coréens, le président intérimaire n'étant apparemment pas en mesure d'exercer une influence décisive. Le futur maître du pays, s'il refuse obstinément *le dialogue* avec l'opposition modérée, se heurtera aux mêmes difficultés que son prédécesseur.

## *Les autorités de Séoul tentent d'accréditer la version d'une mort « accidentelle »*

L'armée sud-coréenne a été placée en état d'alerte, la loi martiale proclamée, les écoles *ont été fermées. Les soldats américains stationnés* dans le pays ont été mis en alerte par le Pentagone, tandis que le département d'Etat lançait vendredi soir une ferme mise en garde au régime nord-coréen de M. Kim Il-sung : « Les *Etats-Unis*, a-t-il *déclaré, réagiront vigoureusement* à toute tentative extérieure pour exploiter la situation. » Le président Carter a repris cet avertissement dans le message de condoléances qu'il a envoyé à M. Choi Kyu-ha. Il s'est aussi déclaré « profondément choqué » par la mort de celui qu'il a qualifié d'« ami solide de l'Amérique, d'allié sûr et de dirigeant capable ».

Pyongyang, Moscou et Pékin n'avaient pas encore réagi, ce samedi en fin de matinée, à la disparition du président Park, se contentant de publier la nouvelle sans commentaires. Alors que Washington avait annoncé, le vendredi *26 octobre*, un « *coup d'Etat* » à Séoul, les autorités sud-coréennes se sont appliquées à présenter la mort du président Park Chung-hee comme « accidentelle », niant qu'il y ait eu tentative de coup d'Etat. Selon la version officielle, *elle serait survenue au cours d'une* « altercation ».

Un deuil officiel de neuf jours a été proclamé. Le général Park sera inhumé le 3 novembre au « cimetière des héros », au terme d'obsèques nationales.

Le premier ministre, M. Choi Kyu-ha, a été nommé chef de l'Etat par intérim et a aussitôt lancé un appel à l'union *nationale. Il a été* assuré par les chefs militaires de leur plein soutien.

## Dix-huit ans d'autocratie

par PHILIPPE PONS

*« Production, exportations, anticommunisme. »* Ce mot d'ordre, inscrit sur les murs de Séoul, résume le message que le président Park avait voulu laisser à la postérité. Sous sa férule, la Corée du Sud a *connu un essor économique* spectaculaire, mais étroitement tributaire de l'étranger, et fondé sur une dure exploitation de la main-d'œuvre.

Cet ardent défenseur du « monde *libre* » et apôtre du développement capitaliste restera dans la mémoire de la majorité des Sud-Coréens *l'homme qui, figé dans un anti*communisme sans nuances, a maintenu son pays dans un carcan policier et militaire. Brandissant l'anathème contre toute idée « *progressiste* », *vilipendant* le neutralisme, assimilé au communisme, il a fait arrêter, torturer, juger sommairement ceux — il y eut parmi eux des prêtres et certains prélats — qui se battaient *pour restaurer* les libertés fondamentales bafouées. Certains de ces opposants furent *exécutés*.

Petit, la nuque raide, un visage taillé à coup de serpe, Park Chung-hee avait conservé de ses origines paysannes des manières frustes *que dix-huit années passées au* pouvoir ne devaient pas atténuer. Sa détermination et son ambition étaient peu communes. Il avait tendance à se croire investi d'une mission *historique*. Maître dans l'art de l'intrigue, il sut évincer peu à peu tous ceux qui gênaient son ascension et se maintenir longue*ment au pouvoir avant de tomber* sous les balles.

Lorsqu'il participe au coup d'Etat *militaire de mai 1961 qui met fin* à la seule et brève expérience de régime représentatif que la Corée *ait connue, l'opinion connaît mal ce* jeune général qui, bientôt, écartera le premier ministre nommé par la junte et confisquera à son profit le pouvoir.

Park Chung-hee est né en 1917 dans une humble famille de paysans de la province de Kyonsang, au *sud-est de la péninsule*.

*(Lire la suite page 2.)*

# Une réussite américaine dans les manipulations génétiques

## La fabrication de l'hormone de croissance humaine permettra de traiter tous les cas de nanismes

L'une des plus brillantes équipes américaines spécialisées dans les *manipulations génétiques*, celle de *l'université de Californie et du* Genentech à San-Francisco, a réussi à faire créer de l'hormone humaine de croissance par des colibacilles. La production ainsi obtenue est *relativement importante, alors que l'hormone de croissance n'était* disponible, jusqu'à présent, qu'en quantités infimes, insuffisantes pour les besoins mondiaux de traitement des nanismes. On estime qu'un malade seulement sur cinq atteints de nanisme peut, à l'heure actuelle, bénéficier de ce traitement qui lui assure avec une remar*quable efficacité une croissance harmonieuse.*

La seule source à ce jour de l'hormone de croissance, qui est spécifique à l'espèce, était le prélèvement sur des hypophyses *humaines de personnes décédées, d'où l'extrême rareté de cette* substance.

Le succès de l'équipe américaine ouvre, semble-t-il, la voie à la fabrication par des bactéries d'autres hormones du même type.

On connaît depuis 1974 la structure chimique de l'hormone de croissance (HGH, human *growth hormone*) que secrète l'hypophyse et dont les progrès *récents des dosages radio-immu*nologiques permettent la mesure, en particulier, pour les *cas de* nanisme, dans le sang des enfants atteints.

*L'hormone de croissance* a des multiples, soit directement, soit par *l'intermédiaire* d'un *système* hormonal complexe. Elle stimule le métabolisme, la morphogenèse, l'élaboration des tissus essentiels à l'épanouissement corporel, et surtout des cartilages de croissance situés aux jonctions osseuses et qui commandent l'augmentation de la taille. C'est de la naissance à la puberté que l'action de ce système hormonal est *la plus forte*, et son bon fonctionnement est essentiel pour une croissance harmonieuse de l'enfant.

Les retards de croissance les plus *sévères* (ou nanismes hypophysaires vrais) sont dus à une insuffisance de sécrétion de l'hor*mone de croissance, insuffisance* à laquelle on peut remédier par l'injection de cette hormone qui est spécifique selon l'espèce. Elle ne peut donc être obtenue chez l'animal, et sa seule source était, jusqu'à présent, le prélèvement sur des hypophyses humaines de personnes décédées.

La pénurie est telle que des groupes se sont créés à l'échelle *nationale* (France Hypophyse, par exemple), pour la collecte et la répartition *systématique* de la précieuse hormone pour les enfants atteints de cette affection et chez lesquels le traitement hormonal est remarquablement efficace.

On estime que, dans le monde, un malade seulement sur cinq atteint de nanisme hypophysaire peut, en raison de ces difficultés, bénéficier de ce traitement. C'est *dire si, dans un tel contexte*, le succès de l'équipe des docteurs Goeddel et Seeburg et de huit de leurs collaborateurs revêt une importance considérable.

La même équipe et un groupe concurrent (docteurs Baxter et Goddman, de l'université de Californie), avaient déjà réussi, en décembre 1978, à faire fabriquer par un colibacille de l'hormone de croissance de rat. A l'époque, l'équipe californienne avait estimé que la fabrication de l'hormone de croissance humaine « *prendrait plusieurs années* ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

*(Lire la suite page 13.)*

### AU JOUR LE JOUR

## Politique américaine

*La politique américaine acquiert avec le temps une précision si forte qu'elle peut désormais, un an à l'avance, annoncer ses erreurs et leurs conséquences.*

*Ainsi venons-nous d'avoir connaissance, dans la même journée, d'une décision prise par le Pentagone d'apporter une aide militaire au Maroc dans sa guerre saharienne et d'un rapport de la C.I.A. prévoyant la chute du régime marocain d'ici un an.*

*Rien n'est logique comme une certaine incohérence : les cliniciens appellent même cela la paranoïa. On ne voit en effet pas pourquoi le roi du Maroc survivrait davantage que son cousin le chah d'Iran à une aide militaire américaine, Diem, Thieu, Lon Nol, Park, y ont-ils survécu ? Seuls quelques Etats de l'Europe de l'Ouest semblent avoir une mauvaise santé de fer appropriée à ce genre de traitement.*

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

# M. Giscard d'Estaing à Berlin

M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra en voyage officiel à Berlin-Ouest lundi 29 octobre. Ce déplacement est le premier qu'effectue un chef d'Etat français dans l'ancienne capitale allemande depuis *Napoléon Ier. Le président* Kennedy et la reine d'Angleterre, chefs d'Etat des deux autres puissances d'occupation du secteur occidental de *la ville*, s'y étaient respectivement rendus en 1963 et 1965.

Nous publions, page 4, le programme détaillé *de la visite de M. Giscard* d'Estaing, qui doit prononcer un discours à 10 heures, lundi.

## *Un voyage où rien n'a été laissé au hasard*

par MAURICE DELARUE

Aucun voyage du président de la République n'a probablement *été préparé avec plus de soin que* celui que M. Giscard d'Estaing fera lundi 29 octobre à Berlin. Aucun détail n'est laissé au hasard.

Pourquoi le programme officiel ne mentionne-t-il jamais Berlin-Ouest ? Parce qu'en droit, pour la France, le Grand-Berlin est une entité indissociable. Pourquoi le président ne sera-t-il pas accueilli par une personnalité de l'Allemagne fédérale ? Parce que Berlin n'est pas, juridiquement, une ville de l'Allemagne fédérale. *Pourquoi*, contrairement aux usages, sa voiture arborera-t-elle le seul fanion *français* à *l'exclu*sion de celui de ses hôtes ? Parce qu'à Berlin la France, puissance occupante et souveraine, *est chez* elle. Pourquoi, cependant, passera-t-il toute la journée en compagnie du chancelier fédéral ? Parce que la France considère que l'Allemagne fédérale et Berlin-Ouest sont partie d'une même nation allemande, la plus proche *voisine* de la France, son premier partenaire en Europe, et désormais son amie, et que le chancelier en est, politiquement, le légitime porte-parole. Pourquoi, contrairement aux autres visiteurs, ne jettera-t-il pas un coup d'œil du haut d'un mirador par-dessus le « mur » ? Parce qu'il juge inutile d'irriter le Kremlin. *Pourquoi s'arrêtera-t-il* cependant près d'un point d'évasion ? Parce qu'il veut rendre hommage à ceux qui luttent pour la liberté, etc...

Une seule question, qui d'ailleurs contient toutes les autres, appelle une réponse moins simple : pourquoi le président fran*çais a-t-il tant attendu, et vient-il* à Berlin seize ans après le président des Etats-Unis, *quatorze* ans après la reine d'Angleterre ?

*(Lire la suite page 4.)*

Lire pages 5 à 8 :

**Berlin - Ouest troisième Allemagne**

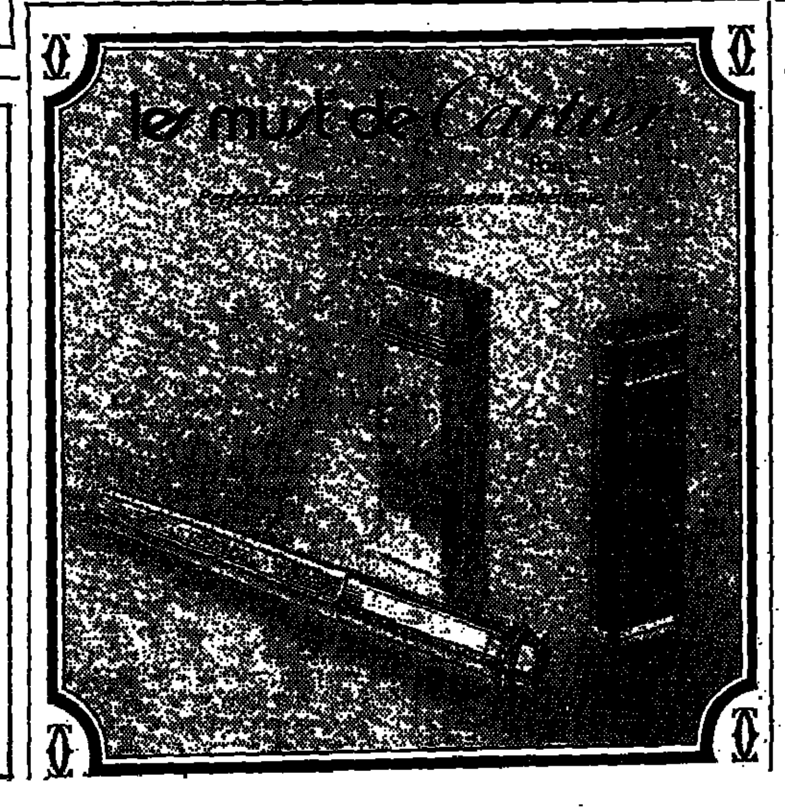
## M. BARRE A QUITTÉ LE VAL-DE-GRACE

*Après neuf jours d'hospitalisation*, M. Raymond Barre, *premier ministre*, a quitté le 27 octobre le Val-de-Grâce. Il a regagné immédiatement l'hôtel Matignon où il a repris ses activités.

(Voir page 22.)








### « WINIFRED WAGNER » dans la tétralogie de Syberberg

## *L'inconscient de l'Allemagne*

En 1975, le réalisateur allemand Hans-Jurgen Syberberg tourna, pendant cinq jours, une série d'entretiens avec Winifred Wagner (soixante-dix-huit ans), dans sa maison de Bayreuth. Cela devint un film de cinq heures, dont une version d'une heure cinquante-cinq minutes, montée par Syberberg, *vient de sortir aux cinémas* Action République, et Olympic-Entrepôt. En même temps, l'Action République reprend « Ludwig, requiem pour un roi vierge » (1972), qui *révéla Syberberg en France* et « Karl May » (1974) ; le studio Cujas reprend le monumental « *Hitler, un film d'Allemagne* ».

A l'inverse de ces œuvres connues, brassant — dans un style baroque, une imagerie de toiles peintes et des scènes théâtrales jouées par des acteurs — fantasmes, légendes, philosophie et métaphysique, « Winifred Wagner » *se réfère à la tradition purement* documentaire (cinéma ou *télévision). Mais il ne faut pas s'y* tromper : Syberberg s'est servi d'un personnage vivant pour l'intégrer *à son propre univers, à sa conception* des mythes historiques et culturels, qui ont, selon lui, depuis Louis II de Bavière *et sa « folie »*, préparé et engendré le nazisme. Grande amie de Hitler, Winifred Wagner fit l'objet d'un procès en dénazification après la seconde guerre mondiale.

JACQUES SICLIER.

*(Lire la suite page 14.)*

Le Monde

# étranger

## LE MEURTRE DU PRÉSIDENT

Les Etats-Unis, qui avaient annoncé les premiers les événements de Séoul, ont immédiatement réagi en mettant en état d'alerte leurs trente-huit mille hommes stationnés en Corée du Sud et en adressant une ferme mise en garde à la Corée du Nord.

Le Pentagone a fait connaître cette décision dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 octobre. Au même moment, le département d'Etat a déclaré que « les Etats-Unis considèrent cet événement comme une affaire intérieure de la République de Corée et appellent toutes les parties à la modération. Les Etats-Unis font également savoir clairement qu'ils réagiront vigoureusement, en vertu de leurs accords de défense avec la République de Corée, contre toute tentative extérieure pour « exploiter la situation » en Corée du Sud.

Cette mise en garde a été répétée par le président Carter lui-même, dans un message adressé au président sud-coréen « par intérim », M. Choi Kyu-ha. Il a assuré ce dernier que les Etats-Unis « continueraient à respecter scrupuleusement leurs engagements à l'égard de la République de Corée ». M. Carter assure avoir été « profondément choqué et chagriné par l'annonce de la mort du président Park. Celui-ci était un ami solide de l'Amérique, un allié sûr et un dirigeant capable. Son rôle dans le remarquable développement économique de la Corée ne sera pas oublié. (...) « Nos pensées sont avec vous et avec le peuple coréen pendant cette période difficile ». ajoute le président américain.

La radio nord-coréenne a annoncé sans commentaires la disparition du chef du régime sud-coréen, de même que l'agence Tass et l'agence Chine nouvelle. Cette discrétion, qui est sans doute la conséquence de la ferme mise en garde de Washington, semble refléter une certaine

## Dix-huit ans d'autocratie

*(Suite de la première page.)*

Après des études à l'école normale de Taegu, il enseigne pendant trois ans dans le primaire, puis entre à l'Académie militaire japonaise du Mandchoukuo, Etat fantoche de la Chine du Nord, créé de toute pièce par les Japonais qui avaient, en 1910, annexé la Corée. Diplomé en 1942, il sert pendant la guerre dans l'armée nippone de Mandchourie. Au lendemain de la libération, en août 1945, il devient capitaine de l'armée coréenne. Selon certaines sources, il aurait été mêlé, en 1948, à une rébellion d'officiers procommunistes et serait passé en cour martiale. Réintégré pour sa conduite au feu au moment de la débâcle de l'armée sud-coréenne, en juin 1950, il devient chef du premier bureau de contre-espionnage. Après plusieurs mutations et deux séjours dans des académies militaires américaines, il est nommé général et commandant de la deuxième armée, en 1960, à la veille de la chute du régime de Syngman Rhee.

La vie politique de la Première République sud-coréenne, après l'armistice de 1953, a entièrement été maîtrisée par la dictature impitoyable de Syngman Rhee. Ce dernier a fait amender à plusieurs reprises la Constitution — les députés votant les amendements sous la surveillance de la police militaire présente dans l'hémicycle — afin de retirer tout rôle à l'Assemblée nationale. L'armée est la force sur laquelle repose le pouvoir. Corrompus, les officiers de l'état-major détournent les fonds et placent leurs hommes.

### La frustration de l'armée

La révolution d'avril 1960 qui abat la dictature de Syngman Rhee est, à l'origine, une émeute d'étudiants qui finissent par entraîner derrière eux une grande partie de la population. Mais la corruption et l'incapacité du pouvoir n'auraient sans doute pas suffi à provoquer la chute du régime. Les rivalités au sein de l'armée jouent aussi un rôle. Le corps des jeunes officiers, dont Park Chung-hee fait partie, se sent frustré ; il souffre de la détérioration de sa situation sociale et matérielle alors que les officiers généraux profitent à outrance du régime. C'est ainsi que, en avril, lorsqu'ont lieu les manifestations d'étudiants, l'armée ne bouge pas. En revanche, une semaine après la chute de Syngman Rhee, une campagne de « purification » de l'armée est lancée le 8 mai, à l'initiative de plusieurs jeunes colonels (qu'on retrouvera un an plus tard à la tête du putsch). Parmi eux figure M. Kim Jong-pil, qui deviendra premier ministre du général Park, dont il est l'ami.

Ces jeunes officiers supportent mal de voir s'instaurer dans le chaos un régime relativement démocratique qui, de surcroît, ne tient pas compte de leurs ambitions. L'opinion, brusquement réveillée, perd ses réflexes d'hostilité à l'égard du Nord. Le gouvernement Chong Hyun, pourtant peu suspect de progressisme, n'est pas en mesure de réprimer cette agitation. Les milieux traditionalistes s'inquiètent. Les difficultés économiques, le chômage et les excès de la vie politique (à l'Assemblée, des députés en viennent à s'envoyer des... seaux d'excréments à la figure !) fournissent à ces jeunes officiers ambitieux un prétexte à intervenir. Le 16 mai 1961, ils s'emparent des principaux bâtiments administratifs et proclament la loi martiale. Tous les pouvoirs sont confiés à un Conseil suprême pour la reconstruction du pays. Le général Chang Do-young devient président de ce Conseil, mais les véritables artisans du putsch sont Park Chung-hee et M. Kim Jong-pil. Dès juillet, le général Park remplace Chang Do-young.

### Trois cent mille agents secrets

Park Chung-hee est le plus âgé des putschistes. Le plus haut gradé également. Originaire du sud-est de la péninsule, il n'a pas eu à s'aligner sur l'un ou l'autre des deux généraux à quatre étoiles du régime Rhee qui recrutaient leur clientèle parmi les officiers qui venaient des mêmes régions qu'eux : la Mandchourie ou la Corée du Nord.

D'entrée de jeu, le nouveau Conseil commence à pourchasser tous ceux qui se sont laissés aller dans le passé « *à une conception dévoyée de la liberté* ». Une cour révolutionnaire et un « bureau des poursuites » arrêtent et condamnent à tour de bras. Nourri des préceptes de l'académie militaire japonaise de Mandchourie, Park a une conception prussienne de l'Etat et croit plus à l'efficacité d'un bon encadrement administratif, de type militaire, qu'à la représentation populaire.

L'armée se charge à la fois de mettre en tutelle la vie politique, de promouvoir sa conception de la « *démocratie* », d'incarner le nationalisme, d'assurer le développement économique et d' « *éduquer* » la population. Une des premières actions de Park est de remplacer tous les civils par des militaires à la tête des principaux corps de l'Etat. Selon un recensement de 1969, huit ans après le putsch, les ministres sont en majorité d'anciens officiers d'état-major : trente-deux des cinquante-neuf ambassadeurs en poste sont des militaires.

Le nouveau gouvernement prend rapidement le contrôle de la presse et dès juin 1961 crée la C.I.A. coréenne, service de contre-espionnage chargé de coordonner la lutte contre les activités subversives à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cette organisation tentaculaire, qui emploie quelque quinze mille personnes et trois cent mille « *correspondants* » (1 % de la population...), est mise en place par le colonel Kim Jong-pil. En même temps, le futur premier ministre crée le parti républicain, deuxième pilier du régime.

Ayant solidement encadré la population, décapité les mouvements étudiants, emprisonné les démocrates de tous bords, Park Chung-hee s'emploie à mieux contrôler la seule véritable force du pays : l'armée. Afin d'éviter la création de factions, il institue le C.I.C. (Counter Intelligence Corps). Placé sous son contrôle, cet organisme est chargé de surveiller les officiers supérieurs. Si une certaine fermentation a été notée dans l'armée, Park Chung-hee a toujours réussi à jouer avec habileté des ambitions des uns et des autres pour se maintenir au pouvoir. Deux ans après le coup d'Etat, il a évincé la majorité des officiers membres de la junte de 1961. La mise à l'écart en 1973 de Lee Hu-rak, alors chef de la C.I.A., compromis dans l'affaire de l'enlèvement à Tokyo du chef de l'opposition, M. Kim Dae-jung, fait partie de la même stratégie. Second personnage du régime, ne voulait-il pas accéder à la première place ? Deux ans plus tôt, le général Yun Pil-young, commandant de la garnison de Séoul, avait été arrêté sous une vague inculpation de concussion qui couvrait d'autres motifs.

La « montée » du général Park n'aurait pas été possible sans la bienveillance de Washington. La seconde République abattue par les putchistes représentait en effet un danger aux yeux des Etats-Unis : les mouvements d'étudiants réclamaient la « neutralisation » de la Corée. Le général Park a rapidement su séduire le « grand allié » en promettant la restauration dans les deux ans d'un régime civil et le développement économique du pays.

### Un développement « à la japonaise »

Le retour à un régime civil n'a pas pour autant signifié l'instauration d'un système démocratique. L'encadrement militaire a donné une grande efficacité aux rouages du pouvoir et a permis de ne faire aucune concession à la gauche. Dans ces conditions, la « démocratie » de ces quinze dernières années n'a été qu'une longue mascarade, une série de proclamations de la loi martiale et de l'état d'urgence dès que le pouvoir sentait monter une opposition quelconque. Une Constitution, élaborée sur les conseils d'universitaires américains, est entrée en vigueur en décembre 1963. En octobre, Park avait été élu, avec une faible avance, président de la République.

Sur le plan économique, le régime a opté en faveur d'un développement « à la japonaise ». De ses origines paysannes, le général Park garde une prédilection pour l'agriculture. Mais les aspects sociaux du développement n'intéressent pas ce technocrate militaire. Il mise sur le fait que, bien encadré, la population ne bougera pas et il compte essentiellement sur une main-d'œuvre à bon marché et un appel massif au capital étranger pour lancer l'économie. Cela suppose des choix : l'essor d'une industrie légère tournée vers l'exportation, le retard du secteur agricole, un fort exode rural et une urbanisation sauvage. Si, après une décennie, le commerce extérieur de la Corée du Sud a connu un essor étonnant, le pays n'est pas pour autant industrialisé : une carence très grave existant au niveau des industries lourdes et de biens d'équipement. D'autre part, la Corée du Sud dépend de plus en plus de l'étranger, notamment du Japon et des Etats-Unis, premier bailleurs de fonds et premiers partenaires commerciaux.

Alors que les Coréens ont gardé de l'occupation nippone une grande rancune à l'égard des Japonais, Park Chung-hee n'a pas conservé de l'armée impériale un trop mauvais souvenir. Il sait aussi que, sans l'aide de Tokyo, il ne peut mettre en place son régime. En 1965, il signe un accord normalisant les relations avec le Japon. Dès lors, les Japonais vont multiplier les aides et les investissements. Le gouvernement Sato, autour duquel gravite le *lobby* taiwanais de son frère, M. Kishi, sera l'un des principaux soutiens financiers du régime Park. La mainmise du Japon sur l'économie coréenne est le fait majeur de la fin des années 60.

En même temps qu'il mène sur le plan intérieur un combat impitoyable contre tout élément « progressiste » (le « progressisme » commençant à la lisière du discours officiel), Park Chung-hee ne cesse de rappeler que le Nord est sur le point d'attaquer le Sud. Séoul est, en effet, un membre actif de la Ligue mondiale contre le communisme, aux côtés de Taipeh et de Saigon. Le président Park apportera d'ailleurs en 1964 son aide au régime Thieu, et enverra au Vietnam du Sud un important corps expéditionnaire qui mènera une « pacification » d'une rare férocité. A la fin de 1970, près de 50 000 Coréens du Sud combattaient au Vietnam.

### Les « réformes revitalisantes »

Le voyage de M. Nixon à Pékin en 1971 va contraindre Séoul à modifier temporairement sa politique. Tenant compte des équivoques de la stratégie de Washington et craignant un isolement progressif sur le plan diplomatique et militaire, Park Chung-kee entame, au cours de l'été 1971 un dialogue avec le Nord. Le 4 juillet 1972, Séoul et Pyongyang signalent un communiqué commun. Il s'agit d'un revirement complet de toute l'argumentation des discours précédents, car la guerre a été le prétexte des contraintes imposées à la population et du strict contrôle militaire et policier qui pèse sur le pays.

En réalité, Park Chung-hee vient pour la première fois de sentir son pouvoir vaciller. En 1969, il a fait approuver par référendum un amendement à la Constitution qui lui a permis de briguer un troisième mandat. L'opposition a mené contre lui un long combat pour la défense de la démocratie. Son chef, Kim Dae-jung, surnommé le « Kennedy coréen », a perdu de peu l'élection présidentielle de 1971. Sa campagne avait pour thème le retour à la démocratie, mais aussi la réunification avec le Nord. Au cours de l'été 1971, les manifestations étudiantes étaient, malgré la répression, de plus en plus violentes. Le mouvement a certes été décapité, mais Park Chung-hee sent qu'il peut renaître à tout moment et que se dessine dans l'opinion une lente mutation.

Profitant du dialogue engagé avec le Nord, il décide brusquement, le 17 octobre 1972, de proclamer une nouvelle fois la loi martiale. Son argument est simple : pour faire avancer les négociations, il faut que le Sud soit fort et, par conséquent, préparer une réforme de structure. Ce qu'il appelle les « *réformes revitalisantes* » autorise une nouvelle révision de la Constitution. Celle-ci, votée le 21 novembre 1972, restreint encore les prérogatives de l'Assemblée et assure, en revanche, un pouvoir quasi absolu et sans limite de temps au président. Ce renforcement de l'arbitraire provoque une vague de protestations, dont l'Eglise sud-coréenne prendra la tête. La répression s'abat sans distinction sur les prêtres et les laïcs.

L'évolution de la situation internationale au cours des années suivantes n'incite pas le chef de l'Etat assouplir sa politique. Au contraire, la récession mondiale frappe durement l'économie sud-coréenne et le chômage provoque du mécontentement. Paradoxalement, la débâcle américaine en Indochine, en avril 1975, consolide la position du président Park. Ayant tiré parti, sur le plan intérieur, du dialogue avec le Nord, il laisse les pourparlers s'enliser dès 1973. Brandissant à nouveau le spectre d'une ataque du Nord — la chute de Saigon préfigurant le sort réservé à la Corée du Sud — Park Chung-hee entend légitimer du même coup sa candidature. Il oblige Washington à réaffirmer qu'il n'est pas question d'abandonner la Corée du Sud. Alors que sur le plan diplomatique, la position de Séoul s'est détériorée et qu'aux Nations unies une majorité se dégage en faveur des thèses de Pyongyang demandant un retrait des forces, symboliques, de l'O.N.U. stationnées en Corée du Sud, cette nouvelle assurance de Washington vient à point nommé.

En même temps, Séoul se rapproche du Japon. Depuis l'enlèvement, à Tokyo, par la C.I.A. coréenne, de M. Kim Dae-jung, les relations entre les deux pays sont tendues. La rupture paraît même proche à la suite de l'assassinat, le 15 août 1974, de la femme du président Park par un Coréen résidant au Japon. Pour galvaniser le sentiment national, le gouvernement lance une grande campagne anti-japonaise. Mais, alors que les Américains se retirent d'Indochine, les deux pays ont tout intérêt à faire taire leur querelle. Au cours de l'été 1975, Tokyo, qui a décidé de s'intégrer davantage à la stratégie américaine en Asie et ne veut pas voir l'instabilité s'installer en Corée du Sud, s'engage à nouveau à apporter un soutien financier au régime Park.

Les quatre dernières années du régime du général Park sont émaillées d'incidents et de scandales qui vont le pousser à durcir, si cela était encore possible, son régime. Toute critique étant interdite, et asimilée à un soutien objectif au régime du Nord, des anticommunistes de longue date connaissent à leur tour la paille humide des cachots. Malheureusement, c'est le moment même où, à l'initiative du principal protecteur de la Corée du Sud, les Etats-Unis — qui viennent d'élire M. Carter — est lancée une campagne mondiale pour le respect des droits de l'homme.

### Incidents et scandales

Plus grave encore, Washington, qui entend réduire progressivement ses forces stationnées au sud du 38e parallèle, découvre que les services spéciaux du président Park ont été actifs même aux Etats-Unis, espionnant et menaçant, mais surtout distribuant des pots de vin jusque dans les murs du Congrès. C'est « l'affaire Tong Sun-park », dans laquelle sont impliqués aussi des responsables de la C.I.A. sud-coréenne et le fameux « révérend » Moon. Devant le manque de coopération de la « Maison Bleue » de Séoul, la Maison Blanche se fâche. Trop de personnalités américaines ont été compromises et le scandale est étouffé.

Mais le général Park n'est pas au bout de ses peines. Au moment où il fait libérer l'ancien chef de l'opposition, M. Kim Dae-jung, celle-ci remporte — arithmétiquement du moins — les élections législatives de décembre 1978 en obtenant plus de voix que le parti républicain démocrate au pouvoir. Bien entendu, la Constitution permet au chef de l'Etat de se tirer d'affaire par la nomination de députés à sa dévotion.

Encore une fois, le général Park va employer la manière forte qui lui a si longtemps réussi, pour tenter d'amener à résipiscence l'opposition : un tribunal annule l'élection à la tête du nouveau parti démocrate de son président, M. Kim Young Sam, et de ses adjoints, espérant qu'une scission affaiblira le parti. Cette fois il n'en est rien, et le N.P.D. — qui est loin d'être un parti de gauche comme le prétend le pouvoir — resserre les rangs et tous les députés de l'opposition démissionnent du Parlement. Les étudiants descendent dans la rue au début d'octobre dans plusieurs villes du pays, poussant le gouvernement à instaurer la loi martiale, tandis que le président Carter demande à nouveau à Séoul d'assouplir son attitude envers l'opposition. Ces différends ont-ils un rapport avec l'étrange règlement de comptes qui vient de se dérouler à Séoul ?

L'histoire de la Corée du Sud depuis la capitulation japonaise est celle d'une lutte incessante contre le communisme et le « progressisme ». Le président Park a sans doute dans cette histoire une place à part : c'était l'homme qui avait su le mieux comprendre ce que voulaient les Américains — une Corée stable et économiquement en progrès — et tirer parti de la situation de son pays, héritier de la guerre froide, pour se maintenir au pouvoir.

PHILIPPE PONS.

## La guerre de Corée temps fort de la guerre froide

**Comme celle de l'Allemagne, la division de la Corée (qui avait été annexée par le Japon au début du siècle) est une conséquence de la seconde guerre mondiale : dès l'automne 1945, il devint évident que le 38e parallèle, choisi comme ligne de démarcation entre les troupes d'occupation américaines et soviétiques, allait se transformer en frontière durable. Un an plus tard, d'ailleurs, la commission mixte américano-soviétique chargée de favoriser la constitution d'un gouvernement coréen provisoire, cessait de se réunir. Très vite, Washington et Moscou allaient installer dans chacune des deux zones des gouvernements à leur convenance.**

**La guerre de Corée proprement dite a commencé le 25 juin 1950, lorsque les troupes nord-coréennes franchissent en force le 38e parallèle, menaçant le régime pro-américain de Syngman Rhee, devenu, en août 1948, premier président de la République. Devant les succès impressionnants des troupes nord-coréennes de Kim Ir-sen, Truman donne l'ordre à MacArthur alors « proconsul » américain au Japon, de venir au secours du régime sud-coréen. Le Conseil de sécurité de l'ONU, boycotté par l'U.R.S.S., adopte une résolution le 27 juin, invitant les pays membres « à apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants ». C'est en vertu de ce texte que les troupes américaines, qui avaient évacué la Corée du Sud en 1949, vont y revenir. Leur succès est d'abord fulgurant : débarquées en septembre, elles ont repoussé les Coréens du Nord quinze jours plus tard.**

**Se pose alors le problème pour les Etats-Unis de faire franchir ou non le 38e parallèle à leurs troupes victorieuses. Une réinterprétation contestable de la charte de l'ONU leur permet d'obtenir le feu vert pour le franchissement de l'Assemblée générale (mais non du Conseil de sécurité, car cette fois-ci les Soviétiques avaient repris leur place). Le 2 octobre, donc, les troupes sud-coréennes entrent au Nord ; quelques jours plus tard, ce sont les troupes chinoises qui entrent en Corée du Nord pour renforcer l'armée de Kim Ir-sen ; il s'agit officiellement de « volontaires » ; en fait, ce sont des unités régulières que Pékin engage dans le conflit.**

**Truman refuse à MacArthur l'autorisation d'intervenir en Mandchourie. Les troupes chinoises mènent une contre-offensive rapide, finalement enrayée. Mais alors qu'on parle de plus en plus de l'utilisation éventuelle des armes atomiques, le différend s'accentue entre Truman et MacArthur — partisan d'une intervention contre la Chine ; ce dernier est finalement limogé le 11 mars. Le front se stabilise sur le 38e parallèle, mais les hostilités vont durer encore plus de deux ans, marquées par les interminables palabres de Panmunjom, lieu de rencontre des commandants en chef ennemis. C'est la mort de Staline, en 1953, qui permettra enfin la signature d'un accord d'armistice, le 27 juillet. La période de négociation est marquée par un grave affrontement entre les Américains et leur protégé Syngman Rhee, qui avait fait libérer deux cent cinquante mille prisonniers nord-coréens qui refusaient d'être rapatriés au Nord. Le conflit, devenu l'un des symboles de la guerre froide, avait coûté cinquante-quatre mille morts aux Etats-Unis et près de deux millions de morts aux deux Corées et à la Chine, dont quatre cinquièmes étaient des civils.**

# DE LA CORÉE DU SUD

perplexité sur les causes du drame et sur les intentions des successeurs du président Park.

A Tokyo, le premier ministre japonais, M. Ohira, a envoyé un télégramme de condoléances à M. Choi, dans lequel il se dit « plongé dans la désolation ». « J'espère, ajoute-t-il, que la situation en Corée du Sud redeviendra normale aussi rapidement que possible, en dépit de cette tragédie. »

En raison de la censure militaire et de la loi martiale imposées à Séoul depuis la mort du général Park, on ignore quelles sont les réactions des milieux d'opposition sud-coréens, et en particulier du nouveau parti démocrate de M. Kim Young-sam, dont les démêlés avec le président défunt avaient été à l'origine de récents incidents. Par contre, l'Eglise de l'unification du révérend Sun Myung Moon, proche du général Park, a fait part de sa « profonde inquiétude ». — (A.F.P., UPI, Reuter, A.P.)

## Des versions officielles remplies d'invraisemblances et de contradictions

C'est à 19 h. 50, heure locale, (11 h. 50 heure française) le 26 octobre, que le général Park Chung-hee, président de la Corée du Sud, a été tué pa rune bale tirée — selon la version officielle — par celui qui fut l'un de ses plus fidèles collaborateurs et proches amis, le chef de la C.I.A. sud-coréenne, M. Kim Jae-kyu. Séoul a fourni, sur le déroulement du drame, plusieurs exposés successifs et contradictoires. Les premières informations étaient venues de Washington où le département d'Etat avait annoncé un coup d'Etat au cours duquel le général Park avait été renversé et remplacé par son premier ministre, M. Choi Kyu-ha.

A Séoul, le porte-parole du gouvernement a tout d'abord déclaré, samedi matin, que le président Park avait été victime d'un « accident » et remplacé par M. Choi, nommé président de la République par intérim au cours d'une réunion extraordinaire tenue en plein nuit, du cabinet. Très vite, cette version était abandonnée et l'on faisait état d'une fusillade entre le chef de la C.I.A. et le chef des gardes du corps du président M. Cha Ji-chul.

Selon le ministre de la culture et de l'information, M. Kim Seong-jin, le général Park et un certain nombre d'autres invités assistaient à un dîner donné vendredi soir dane des locaux de la C.I.A. dans le discrict de Kungjung-Dong, proche du palais présidentiel, quand une altercation a éclaté entre MM. Kim Jae-kyu et Cha Ji-chul. M. Kim aurait alors ouvert le feu, « blessant mortellement le président, M. Cha et quatre autres personnalités », dont les noms n'ont pas encore été rendus publics. Interrogé par des journalistes sur le caractère « accidentel » de cette prétendue « querelle », le ministre s'est borné à déclarer : « Je ne peux absolument rien dire de plus. »

Toutefois, d'autres sources gouvernementales sud-coréennes ont laissé entendre que le drame se serait déroulé à la Maison Bleue, résidence du chef de l'Etat, où « des coups de feu ont été entendus vers 19 h. 30 ». Enfin, une autre version soutient que le président a été tué « d'une balle perdue », dans un restaurant de la capitale. Il aura fallu environ douze heures pour que les autorités fournissent de confuses « précisions » sur la mort du chef de l'Etat.

Le responsable de la tuerie, M. Kim Jae-kyu, s'est immédiatement « constitué prisonnier », ou a été « arrêté », selon les différentes versions. M. Kim, qui dirigeait les services spéciaux sud-coréens depuis 1976, était un confident du président défunt : tous deux étaient originaires de la ville de Taegu et avaient été, ensemble, élèves à l'académie militaire, en 1946.

### « L'armée répondra à une provocation du Nord »

La fidélité bien connue du chef des services spéciaux au président peut expliquer que, pour présenter les événements à l'opinion, il ait fallu faire état d'un « accident » et d'une « altercation » dans laquelle le meurtrier aurait étrangement réussi à abattre cinq personnes, tuant « par erreur » le chef de l'Etat. Officiellement, en effet, il aurait seulement voulu atteindre le commandant de la garde présidentielle qui lui reprochait certaines activités de la C.I.A.

La dépouille mortelle du président a été transportée dans la salle de réception de la Maison Bleue, dans l'attente des funérailles nationales. Les forces armées sud-coréennes ont été mises en état d'alerte.

Le ministre de la défense, M. Ro Jae-hyung, a publié un communiqué déclarant que l'armée « remplirait une grande mission, celle de protéger la nation, e nétant prête à répondre immédiatement à une provocation de la Corée du Nord ». Ce texte a été contresigné par les commandants des trois armes.

Les chefs militaires ont aussi exprimé leur total soutien au chef de l'Etat intérimaire et appelé la population à « la plus large coopération de façon que les forces de l'ordre chargées de l'application de la loi martiale puissent assurer, dans un climat de confiance, le maintien de l'ordre dans le pays ». Par ailleurs, la censure militaire a été instaurée sur la presse par l'administrateur en chef de la loi martiale, le général Chung Sung-hwa, et les rassemblements et manifestations ont été interdits.

Samedi matin, M. Choi a appelé ses compatriotes, au cours d'une allocution improvisée, à faire preuve « de patriotisme, de sagesse et d'unité » afin de surmonter la situation créée par la disparition brutale du chef de l'Etat. Il a exprimé sa « profonde tristesse » devant la mort de celui qu'il a qualifié de « dirigeant de la renaissance nationale ». Il a aussi assuré que Séoul tiendrait tous ses engagements internationaux et conserverait ses relations d'amitié avec les pays étrangers.

● *Cent quarante-trois mineurs sud-coréens* sont bloqués au fond d'une mine de charbon par un incendie qui s'est déclaré ce samedi matin 27 octobre. L'incident s'est produit à Moongyong, à environ 150 kilomètres au sud-est de Séoul. Les sauveteurs tentent d'éteindre l'incendie. On ignore s'il y a des victimes parmi les mineurs. — (A.F.P., Reuter.)

### M. Choi Kyu Ha, président par intérim : un exécutant fidèle

*Le nouveau chef de l'Etat par intérim de la Corée du Sud, M. Choi Kyu-ha, était un partisan inconditionnel du président défunt. Agé de soixante ans, ce diplomate de carrière n'avait jamais exprimé d'opinions politiques personnelles, et son audience dans le pays, depuis sa nomination à la tête du gouvernement le 19 décembre 1975, à la suite de la démission pour raisons de santé de M. IKm Jong-pil, a toujours été faible.*

*Ancien professeur à l'école normale de Séoul, M. Choi est entré dans la carrière diplomatique en 1951, en devenant directeur du bureau du commerce international au ministère des affaires étrangères ; nommé à l'ambassade sud-coréenne au Japon, en 1959, il n'y reste que quelques mois avant de revenir à Séoul comme vice-ministre des affaires étrangères. Il occupera ce poste un an avant de prendre la tête de l'ambassade sud-coréenne en Malaisie. De 1967 à 1971 il devient chef de la diplomatie de son pays, avant que le général Park n'en fasse son conseiller personnel pour les affaires étrangères.*

*Selon un ancien diplomate sud-coréen réfugié aux Etats-Unis, M. Jai Hyon-lee, M. Choi « obéissait aveuglément » au général Park lorsqu'il était premier ministre : « Il était un partisan inconditionnel du général et aurait été le dernier à organiser un coup d'Etat. » Chargé d'assurer l'intérim par la Constitution, le nouveau chef de l'Etat devra, sans doute, céder la réalité du pouvoir au chef d'état-major des forces armées, le général Chung Sung-Hua, responsable de la loi martiale.*

## Cambodge

### Phnom-Penh refuse l'acheminement de secours par voie terrestre proposé par des sénateurs américains

Le gouvernement de Phnom-Penh a rejeté, vendredi 26 octobre, la proposition faite lors de leur visite par trois sénateurs américains qui avaient suggéré l'envoi au Cambodge, à partir de la Thaïlande, de convois de camions transportant 1 000 tonnes de médicaments et de nourriture par jour.

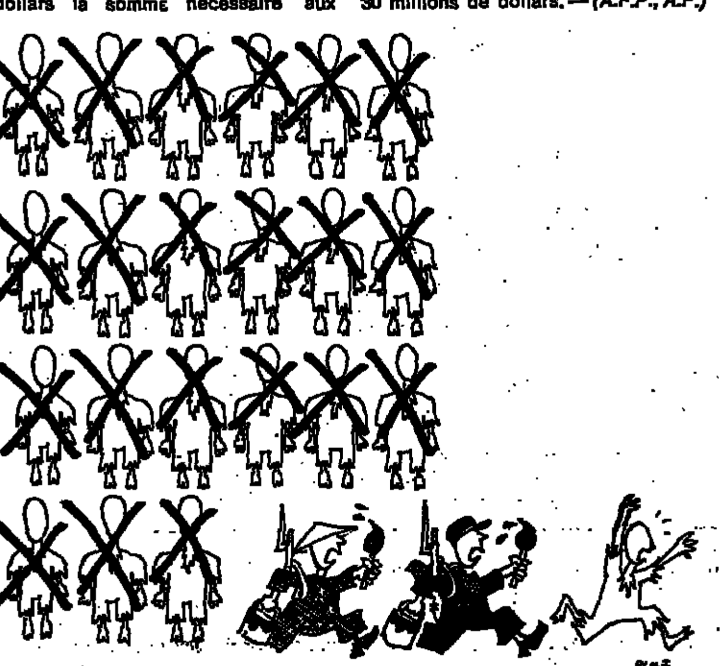
L'agence officielle d'information cambodgienne S.P.K. cite un communiqué des autorités de Phnom-Penh pour lesquelles ce plan « constitue un prétexte à ingérences impérialistes dans les affaires du peuple cambodgien ».

A New-York, M. Kurt Waldheim a annoncé officiellement, le même jour, la convocation de la conférence « pour la mise en place d'un programme d'assistance humanitaire d'urgence au peuple du Kampuchéa » suggéré par la France (le Monde du 27 octobre). Le Cambodge serait représenté par des délégués des « organisations de Croix-Rouge du gouvernement de Phnom-Penh et Khmer rouge ». Le secrétaire général de l'ONU a estimé à 111 millions de dollars la somme nécessaire aux besoins des Cambodgiens au cours des six prochains mois. Actuellement, il dispose de 28 millions de dollars.

Déjà plusieurs pays, dont la Malaisie et la Thaïlande, se sont félicités de la convocation de cette conférence.

Le Parlement européen a approuvé vendredi une résolution du groupe DEP (Démocrates européens de progrès, gaullistes) demandant « avec insistance » que les ministres des affaires étrangères des Neuf agissent auprès des Etats membres de l'ONU, qui se réunissent lundi 29 et mardi 30 octobre, « pour que ceux-ci saisissent le Conseil de sécurité afin que soit envoyée une force internationale susceptible d'arrêter le génocide du peuple khmer ».

Le Parlement européen a, d'autre part, chargé la Commission de Bruxelles de mettre à la disposition de la Croix-Rouge à Genève 590 millions de francs français. Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a approuvé une aide de 30 millions de dollars. — (A.F.P., A.P.)



(Dessin de PLANTU.)

## Pakistan

### SUPPLICE EN HI-FI...

*Islamabad (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Dix Pakistanais surpris par la police dans une maison close ont été fouettés jeudi 25 octobre à Rawalpindi devant une foule d'environ dix mille personnes. Onze coaccusés subiront sous peu le même traitement (dix à quinze coups de fouet).*

*Le accusés ont été arrêtés au cours d'un raid éclair dans un hôtel de la ville, puis condamnés sur-le-champ par un tribunal militaire au fouet et à un an d'emprisonnement rigoureux. Les « respectueuses » n'ont pas été inquiétées, affirmant qu'elles venaient juste d'arriver dans l'hôtel et qu'on tentait d'abuser d'elles quand la police était « miraculeusement » arrivée.*

*La flagellation s'est déroulée sur une haute estrade, dans un terrain vague de la ville.*

*Des micros judicieusement placés répercutaient, pour la satisfaction et l'édification de l'assistance, le sifflement des baguettes et les cris de douleur des suppliciés. La foule scandait « Allah ! Allah ! » à chaque coup, tandis que des mollahs chantaient des hymnes à la gloire de Dieu. Sept suppliciés se sont évanouis et ont été emportés sur des civières.*

*Cette flagellation s'est déroulée dans le cadre du vaste mouvement répressif lancé par le gouvernement contre les trafiquants d'alcool, de drogue, les mendiants, les prostituées, les voleurs et autres malfaiteurs depuis l'annonce du renforcement de la loi martiale et de l'islamisation, il y a une semaine.*

## Chine

● DES MUSULMANS CHINOIS A LA MECQUE. — *Le gouvernement chinois a accepté d'envoyer, pour la première fois depuis 1964, une délégation de seize musulmans chinois (il y a vingt millions de fidèles en Chine) en pèlerinage à La Mecque. En annonçant leur départ le 20 octobre, Chine Nouvelle a indiqué que l'Association islamique de Chine avait organisé dix pèlerinages entre 1955 et 1964, mais que cette activité avait été suspendue pendant la révolution culturelle. — (A.F.P.)*

# PROCHE-ORIENT

## Israël

### APRÈS LA DÉMISSION DE M. DAYAN

## M. Sharon menace de quitter à son tour le gouvernement

De notre correspondant

*Jérusalem.* — M. Dayan a précisé ses critiques à l'encontre du gouvernement qu'il vient de quitter. Dans une interview à la radio israélienne, le vendredi 26 octobre, l'ancien ministre des affaires étrangère a déclaré que le cabinet de M. Begin avait modifié sa position en décidant soudain, en mai dernier, de revendiquer la souveraineté israélienne sur les territoires palestiniens occupés au terme de la période intérimaire de cinq ans prévue par les accords de Camp David. M. Dayan a estimé que pendant ce temps le gouvernement n'enfreindra pas ces accords et n'annexera pas les territoires, « mais son objectif final, a-t-il ajouté, est la souveraineté sur la Judée-Samarie (Cisjordanie) et Gaza, et cela dicte son attitude dans les négociations ».

M. Dayan a, par ailleurs, indiqué que s'il avait dirigé les négociations, il l'aurait fait sur la base de deux refus : non à un Etat palestinien, non à la transformation des territoires évacués en bases de l'O.L.P.

Quelques heures plus tôt, le ministre de l'agriculture, M. Sharon, promoteur de la politique d'implantation dans les territoires, avait lui-même confirmé des rumeurs qui couraient depuis plusieurs jours. Pour des raisons tout à fait opposées à celles de M. Dayan, il s'est déclaré prêt à démissionner. Il a assuré en effet qu'il renoncerait à son poste si le gouvernement devait admettre le démantèlement de certaines implantations en Cisjordanie. Le ministre de l'agriculture faisait évidemment allusion à l'arrêt de la Cour suprême ordonnant l'évacuation de la colonie d'Elon-Moreh établie près de Naplouse sur des terres privées (le Monde du 24 octobre). M. Sharon a précisé qu'il respecterait cette décision de justice, mais, se faisant plus que jamais l'avocat du Goush-Emounim et de tous les partisans de la colonisation systématique des territoires occupés, il a contesté l'avis des juges en affirmant qu'il s'estimait plus compétent que ces derniers en matière de « sécurité » (référence au motif qui a été invoqué par le gouvernement pour cette implantation et qui a été dénoncé par la Cour). En dépit de la décision prise par le gouvernement le 14 octobre dernier, M. Sharon a maintenu qu'il était favorable à des expropriations et qu'il faudrait trouver un moyen d'éviter à l'avenir les recours de propriétaires arabes à la Cour suprême.

Les propos de M. Sharon ont soulevé un tollé général jusque dans les rangs de la coalition. Le Mouvement des jeunes du parti libéral (l'un des formations du Likoud) a exigé la démission du ministre.

Pendant ce temps, M. Begin essaie de se livrer à ce qu'on qualifie de « replâtrage » de son cabinet, en cherchant un impossible équilibre entre les différentes tendances de la coalition. Il s'agit non seulement de trouver un successeur à M. Dayan, mais aussi de procéder à un remaniement partiel qui permette le « déplacement » de M. Simka Ehrlich dont une partie de la majorité ne veut plus comme ministre des finances. Pour ce poste on avance le plus souvent le nom de M. Ygau Hurewitz. Il convient de noter que ce choix aurait pour effet de renforcer le camp des « faucons » : M. Hurewitz a déjà fait partie du cabinet, mais l'a quitté parce qu'il désapprouvait les accords de Camp David. Pour le portefeuille des affaires étrangères, la candidature de M. Igaël Yadin a été présentée. Cette proposition est pour le moins surprenante car le vice-premier ministre, depuis le début des négociations, a toujours été plus favorable à une politique de concessions et de souplesse que ne l'était M. Dayan. Il n'a cessé d'être mis en minorité, et ses partisans ont à plusieurs reprises menacé de quitter la coalition.

M. Josef Burg, ministre de l'intérieur, mais aussi ministre des affaires étrangères « de fait » depuis qu'il a supplanté M. Dayan dans les négociations, a fait état, vendredi soir, des « progrès » enregistrés au cours de ses conversations à Londres avec le premier ministre égyptien, M. Mostapha Khalil, et l'ambassadeur itinérant américain au Proche-Orient, M. Robert Strauss (1). Cette annonce a été accueillie à Jérusalem avec une certaine réserve. Elle contraste en effet avec les propos de MM. Khalil et Strauss les jours précédents. Ceux-ci avaient multiplié les déclarations très pessimistes pour indiquer que les positions israéliennes et égyptiennes restaient toujours fondamentalement divergentes, et que l'échéance de mai 1980, fixée pour la fin des négociations, ne serait vraisemblablement pas respectée.

Il est vrai que le président Sadate, démentant à la fois M. Khalil et le chef de la diplomatie égyptienne, M. Boutros-Ghali, s'est dernièrement déclaré convaincu que les pourparlers pourraient aboutir « bien avant » la date prévue.

Dans les milieux gouvernementaux israéliens, qui subissent le chaud et le froid avec de plus en plus d'inquiétude, on finit par supposer qu'il s'agit là d'un jeu uniquement destiné à jeter davantage le trouble chez les dirigeants de Jérusalem. Interrogé sur les motifs de cet optimisme, M. Sadate s'est contenté de cette réponse énigmatique : « Il y a tant de secrets... » Avec une amère ironie, certains Israéliens se demandent si le président égyptien n'est pas en train de prédire la chute du gouvernement de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

(1) Selon l'A.F.P., les négociateurs sur l'autonomie palestinienne se sont mis d'accord, vendredi à Londres, pour que les élections dans les territoires occupés par Israël soient supervisées par des civils, et ont renouvelé leur offre aux Palestiniens de participer aux négociations par l'intermédiaire de l'Egypte ou de la Jordanie.

## Iran

### Plusieurs millions de personnes manifestent leur solidarité à l'iman Khomeiny

Plusieurs millions de personnes — dont plusieurs centaines de milliers à Téhéran — ont manifesté le vendredi 26 octobre leur solidarité avec l'imam Khomeiny. Les foules ont scandé un nouveau slogan : « *Attention, citoyens ! L'imam est seul !* », allusion à une récente déclaration de M. Ahmed Khomeiny, selon laquelle son père ne pouvait compter sur personne.

La « *marche de la solidarité* », organisée par le parti républicain islamique (P.R.I.), avait deux objectifs : condamner le « conservatisme » du gouvernement Bazargan, invité à opérer des réformes radicales ; dénoncer ceux, tant parmi les religieux que les laïcs, qui critiquent depuis plusieurs semaines l'orientation « théocratique » du projet de Constitution actuellement en voie d'élaboration. L'ayatollah Chariat Madari, le numéro deux de la hiérarchie chiite, figure parmi ces « dissidents ».

### Le conflit kurde

Tandis que des combats sporadiques se poursuivent au Kurdistan, le commandant des « gardiens de la révolution » a révélé le vendredi 26 octobre que 150 miliciens islamiques avaient été tués depuis le début du conflit armé en août dernier. Dans une déclaration du Parti démocratique kurde d'Iran (P.D.K.I.), parvenue à Paris, l'armée iranienne est accusée d'avoir « *abattu de sang froid* », à l'aide d'hélicoptères, « *la plupart des habitants du village de Nestan, près de Sardacht* », le 16 octobre dernier. Le P.D.K.I. signale également que le « *spectre de la famine* » a fait son apparition dans les villes de Mahabad, Saqez, Bokan, Baneh et Sardacht, soumises depuis plus d'une semaine à un rigoureux blocus.

L'U.R.S.S., pour sa part, paraît intensifier son soutien à la cause kurde, prenant ainsi le risque d'envenimer ses rapports avec l'Iran, indiquent les observateurs à Moscou. La Pravda a publié le 26 octobre une lettre d'un médecin kurde de citoyenneté soviétique qui dénonce dans des termes vigoureux la cruauté de la répression en Iran.

L'organe du P.C. soviétique reproduit en outre une déclaration du parti Toudeh (communiste iranien) soutenant « *les revendications justes et légitimes* » des Kurdes et appelant à une « solution pacifique ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

## Liban

### A Beyrouth-Ouest

### CINQ PERSONNES SONT TUÉES A LA SUITE DE L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE

Beyrouth (A.F.P.). — Cinq personnes au moins ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, le samedi 27 octobre en fin de matinée, à Beyrouth-Ouest, par l'explosion d'une voiture piégée dans une rue très passante. La voiture était stationnée, selon les premières indications, devant un bureau de l'organisation libanaise Les partisans de la révolution (palestinienne).

● *Le chef de la diplomatie de l'O.L.P.*, M. Farouk Kaddoumi, effectue depuis le vendredi 26 octobre une visite à Rome, où il devait être reçu samedi par le ministre italien des affaires étrangères, M. Malfatti. M. K[illegible]doumi s'était longuement entretenu vendredi matin à Bru[illegible] avec M. Claude Cheysson, [illegible] missaire européen chargé [illegible]. D'autre part, M. Yasser A[illegible] a annoncé vendredi qu'il avait l'intention de demander aux chefs d'Etat arabes, lors du [illegible] prévu pour le 20 novembre [illegible] Tunis, d'utiliser le pétrole comme moyen de pression sur les [illegible] sances occidentales. — (A.F.P., A.P.)

# EUROPE

## Roumanie

### M. Ceausescu change les responsables de la justice et du commerce extérieur

De notre envoyé spécial

Bucarest. — La nouvelle, brève, se cachait jeudi 25 octobre en troisième page de *Scinteia*, l'organe du comité central du P.C. roumain, sous le simple titre de « Cronica » : à moins d'un mois de l'ouverture, le 19 novembre, du douzième congrès du parti, le chef de l'Etat roumain a procédé, le mercredi 24 octobre, à un nouveau remaniement parmi les responsables de l'appareil d'Etat.

Le secteur de la justice, en la personne de ses trois principaux responsables, est plus particulièrement touché. M. Constantin Statescu, ministre depuis 1977, est « *libéré de ses fonctions* » et remplacé par M. Justin Grigoras, qui présidait jusqu'à maintenant la Cour suprême ; M. Ioan Salajan succède à ce dernier. Le procureur général, M. Gheorghe Bobocea, cède son poste à M. Nicolas Popovici, adjoint au ministre de la justice et considéré à Bucarest comme l'un des meilleurs juristes du pays.

Au ministère des transports et des télécommunications, M. Traian Dudas cède la place à M. Vasile Bulucea. Au comité du plan, le premier secrétaire de Craiova, M. Petre Preoteasa, fait une entrée remarquée comme premier vice-président et ministre-secrétaire d'Etat.

#### « La fréquente rotation des cadres »

Au commerce extérieur, enfin, M. Alexandru Margaritescu, premier adjoint au ministre, succède à M. Constantin Nita, personnalité assez effacée, comme ministre secrétaire d'Etat. Avant cette promotion M. Margaritescu avait été chargé de mener avec le Canada les négociations sur l'achat des centrales nucléaires qui devraient contribuer, pour une large part, à la réalisation de l'objectif autour duquel est mobilisée la Roumanie : la conquête de l'indépendance énergétique d'ici à 1990.

Les quatre partants se verront, précise le décret présidentiel, « *confier d'autres tâches* ». Rien n'autorise donc pour l'instant à voir des sanctions derrière ces remaniements — rendus habituels par la fréquente rotation des cadres qu'affectionne M. Ceausescu — et qui pourraient être suivis, d'ici le congrès, par un mouvement relativement important des premiers secrétaires départementaux du P.C.

BERNARD GUETTA.

## Danemark

### M. Joergensen confie les affaires étrangères à M. Kjeld Olesen, le numéro deux du parti

Copenhague (*A.F.P. - A.P.*). — M. Anker Joergensen a rendu publique, le vendredi 26 octobre, la composition du gouvernement minoritaire social - démocrate qu'il a présenté à la reine dr Danemark. Dans ce gouvernement, qui se présentera le 6 novembre devant le Parlement issu des élections du 23 octobre, les affaires étrangères, occupées dans le précédent cabinet par le chef du parti libéral, ont été confiées à M. Kjeld Olesen, membre du Parlement européen depuis juin dernier. Il appartient à la social-démocratie depuis 1958. Agé de quarante-sept ans, il est l'adjoint de M. Joergensen à la direction du parti. Il fut ministre de la défense de 1971 à 1973, et ministre des transports de 1977 à 1978.

En revanche, l'homme fort du précédent gouvernement, M. Knud Heinesen, le ministre des finances, ne figure plus dans la nouvelle équipe : il serait en désaccord avec M. Joergensen sur les mesures économiques à prendre.

Mme Ritt Bjerregaard revient au gouvernement, aux affaires sociales. Elle avait été limogée en décembre dernier du ministère de l'éducation en raison d'une note de frais trop élevée au cours d'une mission à Paris. Mais, après le décompte des votes préférentiels, il est apparu que seul M. Joergensen avait obtenu davantage de suffrages qu'elle à la consultation de mardi.

#### LE NOUVEAU CABINET

PREMIER MINISTRE : M. Anker Joergensen (1).

MINISTRES :

*Affaires étrangères* : M. Kjeld Olesen ; *finances* : M. Svend Jokobsen (*) ; *environnement et économie* : M. Ivar Noergaard (*) ; *culte et affaires groenlandaises* : M. Joergen Peder Hansen (1) ; *affaires culturelles* : M. Niels Matthiasen (1) ; *affaires sociales* : Mme Ritt Bjerregaard ; *justice et intérieur* : M. Henning Rasmussen ; *agriculture et pêche*: M. Poul Dalsager ; *éducation nationale* : M. Dorte Bennedsen (1) ; *défense* : M. Poul Soegaard (1) ; *fisc et taxes* : M. Karl Hjortnaes ; *travail* : M. Svend Auken (1) ; *industrie* : M. Erling Jensen ; *logement* : M. Erling Olsen (1) ; *travaux publics* : M. Jens Risgaard Knudsen ; *énergie*: M. Poul Nielsson ; *sans portefeuille, chargée des questions de politique étrangère* : Mme Lise Oestergaard (1).

(1) Détenait précédemment le même poste.

## Espagne

LES SCRUTINS AU PAYS BASQUE ET EN CATALOGNE

### Environ 53 % des inscrits ont approuvé les statuts d'autonomie

Madrid (*A.F.P., A.P.*). — Environ 88 % des citoyens qui se sont rendus aux urnes, le 25 octobre, pour se prononcer sur le projet d'autonomie de la Catalogne et du Pays basque espagnol ont répondu « *oui* ». Comme le taux d'abstention, dans l'une et l'autre région a été légèrement inférieur à 40 % des inscrits, ce sont environ 53 % des électeurs qui ont ainsi approuvé les textes qui leur étaient proposés.

Nationalistes et indépendantistes basques émettent des interprétations diamétralement opposées sur la signification du pourcentage des abstentions. Pour les nationalistes qui prônaient le « *oui* », l'abstention « technique » est supérieure à 25 %, et l'abstention « politique » tourne autour de 10 % « *dans le meilleur des cas* ». De leur côté, les indépendantistes de Herri Batasuna estiment que « *l'Euzkadi est la région la plus politisée d'Europe* » et que l'abstention technique ne dépasse pas 8 %, revendiquant ainsi près de 32 % des abstentions.

Le gouvernement espagnol, quant à lui, considère « *positif* » le résultat des référendums. Selon M. José Melia, son porte-parole, seuls 2,7 % des 40 % d'abstentions enregistrées au pays Basque peuvent être mis sur le compte de la campagne de coalition indépendantiste Herri Batasuna, considérée comme la branche politique de l'ETA militaire.

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste (P.C.E.) a estimé, pour sa part, que les électeurs basques ont réduit notablement l'influence de Herri Batasuna, c'est-à-dire de l'ETA militaire. « *Nous avons avancé sur la voie de l'isolement du terrorisme* », a poursuivi M. Carrillo, pour qui l'importance inattendue de l'abstention est due à la certitude de la victoire du « *oui* ».

A l'autre extrémité de l'éventail politique, le succès des autonomistes basques et catalans a été vivement critiqué par le quotidien madrilène d'extrême droite, *El Alcazar*, largement diffusé dans les casernes. « L'Espagne dépouillée de son unité et de son destin historique », titre le journal, qui qualifie dans son commentaire les référendums de « *farce démocratique* », dans laquelle les adversaires de l'autonomie n'ont pu s'exprimer.

# DIPLOMATIE

A L'OCCASION DE SA VISITE A BERLIN-OUEST

### *M. Giscard d'Estaing prononcera un discours en allemand*

M. Giscard d'Estaing se rendra le lundi 29 octobre en visite officielle à Berlin. Ce sera le premier séjour d'un président de la République française dans l'ancienne capitale allemande. Bien que le programme ne le précise pas, cette visite se limitera aux trois secteurs occidentaux, que trois puissances occidentales — les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne — occupent, et sur lesquelles elles exercent effectivement leur souveraineté, c'est-à-dire Berlin-Ouest. Théoriquement, elles exercent conjointement avec l'U.R.S.S. leur souveraineté sur l'ensemble du Grand Berlin, mais ne l'exercent, à l'Est, que par des agents symboliques. Trois présidents des Etats-Unis (Kennedy en 1963, M. Nixon en 1969 et M. Carter en 1978) se sont déjà rendus à Berlin, ainsi que, à deux reprises (1965, 1978), la reine d'Angleterre.

Commentant le voyage de M. Giscard d'Estaing, le porte-parole de l'Elysée a déclaré, vendredi 26 octobre :

« *La visite à Berlin du président de la République, le 29 octobre, est la première qu'un président de la République française effectue dans cette ville depuis que la France y exerce les droits et les responsabilités quadripartites. Cette visite est l'expression d'une responsabilité, d'une solidarité et d'un engagement.*

» *Elle marque l'importance que le gouvernement français attache aux responsabilités qui lui incombent à Berlin et sa volonté de demeurer fidèle aux engagements qui sont les siens.*

» *Elle témoigne de l'intérêt, de l'attachement et de la sympathie que la France porte à la ville et à sa population. Intérêt particulier que manifeste la décision du président de la République d'effectuer à Berlin une visite spéciale d'une journée entière.*

» *Enfin, en passant en revue les troupes françaises qui sont stationnées à Berlin, le président de la République entend confirmer l'engagement de la France à l'égard de la sécurité de la ville de Berlin, qui demeure un des éléments essentiels de l'équilibre et de la détente en Europe.* »

Voici le programme de la visite présidentielle :

● A 9 h. 45, lundi, à son arrivée à l'aéroport de Tegel, en secteur français, le président de la République sera accueilli par M. Jean-Pierre Brunet, ambassadeur de France à Bonn. En tant que hauts commissaires à Berlin, les ambassadeurs en République fédérale allemande des trois puissances occupantes des secteurs ouest (Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) assument en commun la souveraineté de l'ancienne capitale allemande (leur interlocuteur soviétique pour les affaires berlinoises est l'ambassadeur en R.D.A.). Les hauts commissaires ont sous leur autorité les trois gouverneurs militaires (le général d'Astorg pour la France) qui seront présentés à M. Giscard d'Estaing en même temps que les autorités berlinoises : le maire, M. Stobbe et le président de l'assemblée du Land, M. Lorenz. Les honneurs seront rendus par des détachements des trois armées occidentales.

● A 10 heures, le président passera les troupes françaises en revue devant la mairie de Wedding, principal quartier du secteur français. Après MM. Stobbe et Lorenz, le président de la République prendra la parole en allemand.

● Sur le chemin de la Bibliothèque d'Etat, M. Giscard d'Estaing longera « le mur » et s'arrêtera en un point (Bernauerstrasse) où se sont produits des incidents au cours de passages clandestins.

● A 11 h. 30, il sera accueilli à la Bibliothèque d'Etat par le chancelier Schmidt et visitera avec lui l'exposition « La France et Berlin ». Des allocutions seront échangées.

● A 13 h. 30, M. Giscard d'Estaing sera l'hôte à déjeuner de M. Stobbe, au château de Charlottenburg.

● A 16 h. 30, après s'être promené à pied avec le chancelier sur Kurfürstendam, il déposera une gerbe au monument des victimes du nazisme à Plötzensee.

● A 17 h. 05, il recevra la colonie française au Quartier Napoléon, siège du commandement français.

● A 20 heures, il assistera avec M. Schmidt, à un spectacle Ravel à l'Opéra avant de regagner Paris.

### Un voyage où rien n'a été laissé au hasard

*(Suite de la première page.)*

Depuis que la guerre froide s'est apaisée, la France considère que, faute d'une entente dans la liberté et la confiance de l'Europe tout entière, y compris la nation allemande (entente qui n'est pas pour demain), le seul avenir possible pour les Européens réside dans la détente Est-Ouest, fondée sur le respect scrupuleux du *statu quo* territorial. Une telle politique impliquait nécessairement l'acceptation sans réserve de ce statut par les Allemands ; et, à Berlin, la substitution à une situation de fait (l'occupation) d'un statut de droit, en bonne et due forme, signé ou approuvé par tous les intéressés.

Le voyage présidentiel à Berlin, avant cette « normalisation », risquait de se présenter comme une humiliation pour le gouvernement de Bonn, le président allant seulement voir le drapeau tricolore flotter sur les vestiges du Reich (plaisir que même de Gaulle s'était refusé), ou comme un défi à l'U.R.S.S., comme la visite de Kennedy en 1963. Deux interprétations que la diplomatie française souhaitait par-dessus tout éviter, les jugeant radicalement contraires à la ligne de conduite choisie par Paris. Il fallut donc attendre que l'accord avec l'U.R.S.S. sur Berlin fût signé, et que le processus inter-allemand fût achevé ; ce qui n'arriva que juste avant la mort de Georges Pompidou.

#### Un certain équilibre

Le gouvernement français devait ensuite veiller à maintenir dans ses relations berlinoises, non bien sûr un parallélisme, mais un certain équilibre. Le ministre des affaires étrangères se rendit d'abord dans la partie ouest (M. de Guiringaud, en janvier 1977), puis dans la partie est (M. François-Poncet, en juillet 1979), sans qu'il reconnaisse jamais d'ailleurs qu'il était « *à Berlin* ».

Toutes les conditions étaient enfin réunies pour qu'une visite du chef de l'Etat français à Berlin ne produise pas de remous. Son unique prédécesseur, dans une ville qui joua dans l'histoire de France un si grand rôle, n'avait pas pris tant de précautions. Le bulletin de la Grande Armée relate que Napoléon, entré le 27 octobre 1806 dans Berlin occupé — déjà ! — réunit à l'hôtel de ville les soixante plus riches bourgeois et leur dit : « *J'entends qu'on ne casse les fenêtres de personne.* » Il est vrai qu'il en avait déjà cassé beaucoup.

MAURICE DELARUE.

### LE SÉNATEUR ROBERT BYRD SE PRONONCE POUR LA RATIFICATION DE SALT 2

Au cours d'une conférence de presse tenue le jeudi 25 octobre à Washington, le leader de la majorité démocrate au Sénat, le sénateur de la Virginie-Occidentale, Robert Byrd, s'est déclaré favorable à la ratification des accords SALT 2 comme étant « *dans l'intérêt des Etats-Unis* ». Il a proposé qu'on ajoute au texte du traité des additifs stipulant notamment que SALT 2 ne devra pas entraver la coopération entre les Etats-Unis et leurs alliés ni influer sur les projets de modernisation de l'arsenal de l'OTAN. En revanche, le sénateur Byrd s'est prononcé contre tout amendement qui modifierait le texte même de l'accord et exigerait une nouvelle négociation entre les puissances signataires. Cette mise en garde intervient au moment où la commission des affaires étrangères du Sénat délibère activement de l'esprit et de la lettre du traité soumis à ratification. Au train où vont les choses, celle-ci pourrait avoir lieu, comme le désire instamment M. Carter, avant la fin de cette année.

Le soutien que lui apporte désormais le sénateur Byrd introduit un élément important dans la campagne de persuasion de l'administration. Si l'on ne peut parler à ce sujet d'un « ralliement » au sens plein du terme, on mesurera le chemin parcouru par le sénateur en rapprochant ses déclarations de jeudi de ce qu'il écrivait dans un article publié en juin dans le *Washington Post* : « *A l'heure actuelle, je ne suis ni pour ni contre SALT 2 et je ne pense pas déterminer ma position dans un avenir prochain. Les arguments des adversaires et des partisans de la ratification doivent être scrupuleusement examinés et je ne suis qu'au début du processus d'information par lequel on doit parvenir à se former une opinion motivée.* »

# AMÉRIQUES

## Venezuela

### La police réprime durement des manifestations contre la politique économique du gouvernement

De notre envoyé spécial

**Une manifestation de protestation contre la politique économique du gouvernement, qui a rassemblé environ trois cent mille personnes, le jeudi 25 octobre, à Caracas, a été brutalement réprimée par la police. Plusieurs parlementaires ont été blessés. En province, un étudiant a été tué.**

Caracas. — Le président démocrate-chrétien, M. Luis Herrera Campins, affronte sa première crise grave depuis son arrivée au pouvoir, le 12 mars dernier. Le malaise actuel est dû à la décision, prise en août par le gouvernement, de libérer presque totalement les prix, et dont les conséquences se font maintenant sentir. Des produits tels que le lait ont augmenté de 50 %. Seule l'essence, dans ce pays qui produit environ 2,3 millions de barils de pétrole par jour et où l'automobile est reine, demeure à un niveau qui ferait rêver bien des Occidentaux : le litre ne coûte environ que 30 centimes !

La riposte des milieux syndicaux et du principal parti d'opposition, l'Action démocratique (social-démocrate), s'est organisée. Trois cent mille personnes ont manifesté, le jeudi 25 octobre, dans les rues de Caracas, à l'appel de la Confédération des travailleurs vénézuéliens (C.T.V.), proche des sociaux-démocrates, pour protester contre la hausse du coût de la vie. La grève de vingt-quatre heures lancée par la C.T.V. dans l'ensemble du pays a été largement suivie.

#### Des scènes de violence

La manifestation de jeudi, qui a été, selon le quotidien *El Nacional*, la plus importante depuis la chute du dictateur Perez Jimenez en 1958, a donné lieu à des scènes de violence. Tout avait pourtant commencé dans le calme, vers 16 heures, dans le centre de Caracas. La C.T.V. avait donné des consignes de modération à ses militants et entendait rester dans le cadre strictement syndical de la lutte contre la hausse des prix et pour la promulgation d'une loi permettant l'augmentation générale des salaires.

Les dirigeants de la C.T.V. ont-ils été débordés ? Toujours est-il que les policiers ont réagi par des charges extrêmement brutales aux quelques jets de pierres venus non pas des rangs de la manifestation elle-même mais de quelques isolés. Les affrontements les plus violents ont eu lieu devant le palais du Congrès. Plusieurs parlementaires qui tentaient de s'interposer ont été blessés. Parmi eux figurent MM. José Vicente Rangel, candidat du MAS (Mouvement vers le socialisme) à la présidence de la République en décembre 1978, et Teodor Petkoff, dirigeant actuel du MAS. M. José Vargas, président de la C.T.V., a été également blessé. Des voitures ont été renversées et plusieurs banques incendiées. La police a annoncé que quinze manifestants avaient été blessés et cent personnes arrêtées, mais les milieux de gauche avancent le chiffre de sept cents arrestations.

Les incidents les plus graves ont eu lieu en province. A Valencia, où la grève coïncidait avec une importante agitation universitaire, un étudiant a été tué par balle et un autre grièvement touché, également par une arme à feu. Il est incontestable que ni la C.T.V., ni le parti l'Action démocratique, ni même les formations d'extrême gauche, ne s'attendaient à une telle attitude de la part de la police. Le gouvernement a-t-il voulu tester la capacité réelle de l'opposition à riposter à son programme d'« *assainissement* » économique ? Le moment ne serait pas mal choisi. Action démocratique connaît de graves difficultés intérieures en raison du scandale de la *Sierra-Nevada*, un bateau frigorifique acheté par l'Etat dans des conditions douteuses pendant le mandat du président Carlos Perez, prédécesseur social-démocrate de M. Herrera Campins. Ce bateau, destiné à parer au manque de capacité de stockage de la capitale dans le domaine des denrées périssables, a été payé plus du double de son prix réel. La « commission de moralité » de l'Action démocratique a estimé, jeudi, que M. Carlos Perez, ainsi que deux autres personnalités, avaient une responsabilité « *morale et administrative* » dans cette affaire. Le comité exécutif du parti a demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

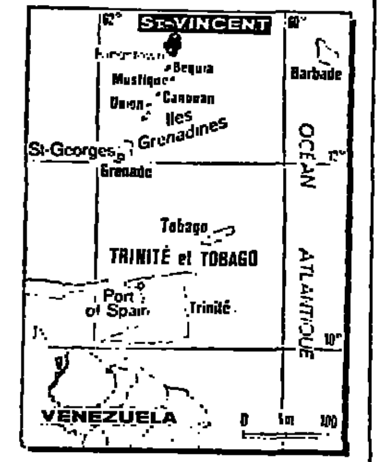
#### Après trois cent cinquante ans de souveraineté britannique

### L'ILE DE SAINT-VINCENT DEVIENT INDÉPENDANTE

L'île antillaise de Saint-Vincent et les îles septentrionales de l'archipel des Grenadines, qui en dépendent, accéderont le 27 octobre à l'indépendance. L'union jack britannique, qui avait flotté sur l'île pendant plus de trois cent cinquante ans, sera amené en présence du duc de Gloucester et de M. Nicolas Ridley, ministre d'Etat au Foreign Office. Saint-Vincent deviendra le quarante-deuxième membre du Commonwealth.

Cette île avait fait l'objet de rivalités entre la France et la Grande-Bretagne aux dix-septième et dix-huitième siècles. Christophe Colomb y avait accosté le 22 janvier 1498, jour de la Saint-Vincent.

Saint-Vincent, qui fait géographiquement partie des « Iles du Vent », a une superficie de 389 kilomètres carrés et une population d'environ 100 000 personnes, dont 25 000 vivent à Kingstown, la capitale. Ce sont, en majeure partie, des descendants d'esclaves africains auxquels se sont joints des Asiatiques et des Européens. Les autochtones étaient des Amérindiens de la tribu des Arawaks. — (*A.F.P.*)




# NATIONS UNIES

### LES CONTRIBUTIONS DE LA CHINE ET DE L'U.R.S.S. AU BUDGET DE L'ONU SONT RÉDUITES

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté jeudi 25 octobre un nouveau barème, pour les trois années à venir, des quotes-parts des Etats membres au budget de l'ONU, qui accroît considérablement la contribution de l'Arabie Saoudite et diminue de plus de deux tiers celle de la Chine.

La quote-part saoudienne passera de 0,23 % à 0,58 %, celle de Pékin de 5,5 % à 1,62 % ; trente-neuf Etats membres verront leur quote-part augmentée, notamment le Japon (qui passe de 8,64 à 9,58 % du budget), la R.F.A. (de 7,70 à 8,31 %), la France (de 5,82 à 6,26 %), l'Australie (de 1,54 à 1,83 %), l'Iran (de 0,45 à 0,65 %), le Canada (de 3,04 à 3,28 %), le Brésil et les Pays-Bas.

L'U.R.S.S. voit sa quote-part abaissée de 11,10 % à 10,60 %, et treize autres pays enregistrent aussi une diminution de la leur.

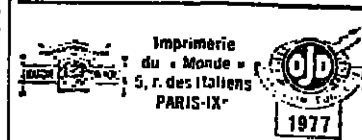
### LA R.D.A. FAIT SON ENTRÉE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Nations unies (New-York) (*A.F.P.*). — La République démocratique allemande, le Niger, les Philippines et la Tunisie ont été élus, vendredi 26 octobre, par l'Assemblée générale de l'ONU, membres du Conseil de sécurité, avec un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1980.

Le cinquième siège vacant au Conseil de sécurité, celui occupé actuellement par la Bolivie, demeure à pourvoir, ni Cuba ni la Colombie, tous deux candidats, n'ayant obtenu au premier tour de scrutin la majorité des deux tiers requise (99 voix). Cuba a obtenu 77 voix, la Colombie 63.

L'Assemblée générale a également élu, vendredi, dix-huit pays à des sièges au Conseil économique et social qui deviendront vacants à la fin de l'année. Ces pays, qui ont un mandat de trois ans, sont : l'Italie, la Belgique, l'Australie, les Etats-Unis, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Libye, le Nigéria, le Zaïre, l'Ethiopie, le Malawi, la Jordanie, le Népal, l'Irak, la Thaïlande, le Mexique, les Bahamas et le Chili.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.





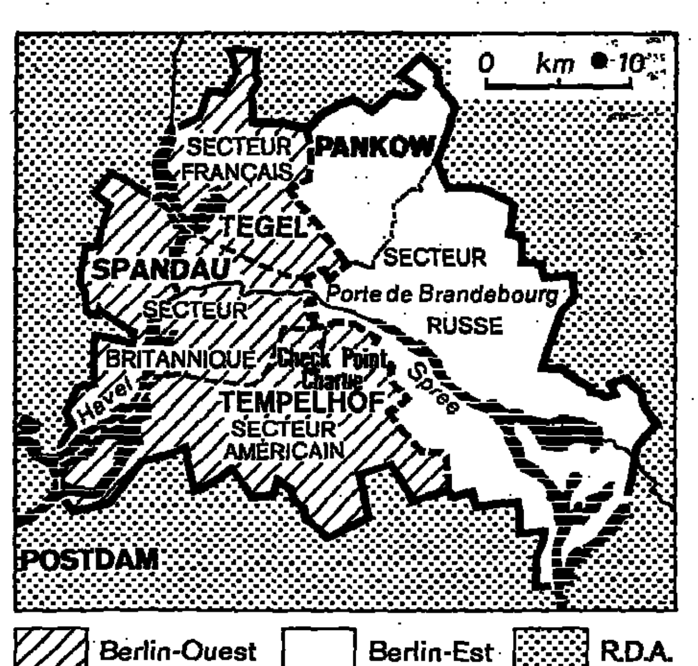

Commission paritaire n° 57 437.

# BERLIN-OUEST troisième Allemagne

**BERLIN : Il** *est sans doute* **peu de villes au monde dont le nom évoque davantage, tout à la fois, le souvenir d'un brillant passé, les années noires de la guerre et les déchirements de la « paix armée » dont elle est le plus frappant exemple. Aujourd'hui coupée en deux, l'ancienne capitale du Reich est restée celle d'une certaine germanité, le lieu géographique du rêve trentenaire de réunification de nombreux Allemands, le symbole et la** *vitrine de deux mondes qui s'observent* **de chaque côté du « mur ».**

**Si Berlin-Est est devenue, dans la terminologie officielle de la R.D.A. « Berlin, Hauptstadt der D.D.R. » (« Berlin, capitale de la** *République* **démocratique allemande »), la moitié occidentale de la ville, elle, continue d'occuper une place à la fois marginale et considérable dans la vie politique et économique de la République fédérale. Elle ne** *constitue pas un* **« Land » à part entière, elle est** *toujours* **occupée par des** *soldats* **étrangers, plus souvent ressentis comme des protecteurs que comme des envahisseurs, elle est encerclée par l' « autre » Etat allemand — et pourtant elle est traditionnellement présentée en R.F.A. comme la ville la plus importante par la population, la superficie, la puissance économique, le rayonnement culturel...**

**Ce n'est probablement pas seulement parce que la visite** *que M. Giscard d'Estaing doit y faire lundi 29 octobre sera la* **première d'un chef d'Etat français depuis Napoléon que les autorités ouest-berlinoises — et, au-delà, celles de la R.F.A. — tiennent à donner un éclat particulier au séjour (au demeurant très bref) du président de la République dans l'ancienne capitale. C'est aussi parce que Berlin-Ouest ne manque jamais une occasion de rappeler à ses occupants qu'elle les regarde** *comme* **des alliés, et qu'elle compte plus que jamais** *sur eux.*




**Ce n'est pas là la moindre originalité de cette « troisième Allemagne » — par tant d'aspects, la première, — qui se considère un peu comme une île de liberté perdue dans les eaux territoriales soviétiques, mais qui ne désespère pas de jouer enfin, après le rôle de pomme de discorde, celui de trait d'union.**

*BERNARD BRIGOULEIX.*

## Un « Land » occupé, divisé, enclavé

par MAURICE DELARUE

DE tous les alliés de la guerre *mondiale, des quatre puis*sances qui gardent des responsabilités en Allemagne, aucune ne veille avec plus de vigilance que la France au respect du statut de Berlin — *un statut unique : celui* d'une ville occupée, mais dont les occupants sont choyés par ceux qu'ils occupent ; une ville unifiée sur le papier, mais effectivement coupée en deux ; une ville n'appartenant théoriquement à aucune des *deux Républiques allemandes, mais* dont chaque moitié est imbriquée dans chacune d'elles ; une ville où se côtoient courtoisement les soldats des deux plus grandes armées du *monde, incorporées* dans des alliances rivales ; une ville qui paie cher d'avoir été un symbole dont nul ne sait s'il a encore quelque signification.

*Point de contact le plus intime* des deux parties de l'Europe, Berlin fut le dernier champ de bataille de la guerre mondiale avant de devenir sans transition le premier de la *guerre froide.* L'équilibre Est-Ouest qui s'est finalement établi passe *nécessairement* par *Berlin,* clé de voûte d'un édifice politico-stratégique de l'Atlantique à l'Oural, et même au-delà. Que l'on touche à Berlin, que l'on ignore une virgule *de son statut,* tout l'édifice est ébranlé et le fragile équilibre européen menacé.

Berlin est d'abord une ville occupée. Les accords sur l'occupation de l'Allemagne, conclus par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et *l'U.R.S.S., à la fin de la guerre,* disposent que le Grand-Berlin, délimité par la loi allemande du *27 avril 1920, « formera une région spéciale occupée conjointement par les trois puissances »* (protocole de Londres du 12 décembre 1944). La France adhérera à ces accords en 1945 ; les Etats-Unis et la Grande-Bretagne lui firent une place dans *les secteurs berlinois et dans les* zones allemandes d'occupation qui *leur étaient dévolues. Il y a désor*mais à Berlin quatre occupants.

Première anomalie : Berlin forme une zone internationale au sein d'une zone nationale, la zone *soviétique. Autant il était* inconcevable, en 1945, qu'un des principaux vainqueurs fût écarté de l'occupation de la capitale du défunt III[e] Reich, autant il paraît *aujourd'hui aberrant* que les garnisons occidentales soient encerclées par l'armée rouge. Pendant l'agonie de l'Allemagne nazie, cependant, cette anomalie ne sautait pas aux yeux. Les Américains, en particulier, n'imaginaient pas que leurs *boys s'éterniseraient en Europe.* Il suffirait de résoudre *« le problème allemand »,* et chacun rentrerait chez soi. L'affaire de quelques mois... Aussi, après la *dissolution du gouvernement* du Reich, les Quatre tentèrent d'administrer *conjointement l'ensemble du* territoire allemand à partir d'un conseil de contrôle, et, pour le Grand-Berlin, d'une Kommandantur, siégeant l'un et l'autre dans la *capitale.*

### La première crise

Ce régime, de plus en plus illu*soire, dura moins de* trois ans. En 1948, les alliés occidentaux d'un côté, soviétiques de l'autre, sont depuis longtemps rivaux, voire adversaires. Ils sont, entre autres, incapables de s'entendre sur l'avenir de l'Allemagne, et même sur *les mesures économiques les plus* urgentes, dans un pays ruiné, en proie à une inflation galopante. Le 9 février 1948, Américains et Britanniques, qui, depuis un an, ont *créé une « bizone »* économique (à laquelle la zone française sera *jointe en 1949), la dotent d'un* gouvernement où les Allemands retrouvent un rôle. Le 10 mars, les Soviétiques dotent aussi leur zone d'institutions économiques. *A partir du 20 mars,* ils boycottent le conseil de contrôle, et le 16 juin la Kommandantur. *Le 18 juin, faute* d'avoir obtenu l'accord de l'U.R.S.S. *sur des mesures propices à* juguler l'inflation, les trois Occidentaux créent sur leurs territoires un nou*veau mark. Le 20 juin,* les Soviétiques bloquent les routes, les chemins de fer, les canaux, qui *relient* les secteurs occidentaux de Berlin aux zones occidentales d'occupation.

Le blocus soviétique sera un échec. Si les Occidentaux n'osent pas forcer les barrages, les Soviétiques *n'osent pas tirer sur* les avions du pont aérien mis en place avec beaucoup d'audace par les Américains et les Britanniques. Certains jours, il en atterrira toutes les soixante-trois secondes ! 2 234 257 tonnes de fret seront acheminées. *Staline jette* l'éponge au printemps 1949. Le 4 mai, un accord est signé à New-York entre l'U.R.S.S. et les trois occidentaux. *« Toutes les restrictions instituées par les Soviétiques depuis le 1[er] mars 1948 »* (des tracasseries avaient précédé *le blocus) aux* communications et transports occidentaux sont levées, moyennant la *reprise,* par les quatre ministres des affaires étrangères, de l' *« examen »,* à *Paris, des questions relatives à* l'Allemagne, et de la *« situation à Berlin y compris la question de la monnaie ».*

Cet épisode a révélé aux Occidentaux une seconde *anomalie :* aucun texte ne garantit leur liberté d'accès à Berlin. Dans ses Mémoires, le général Clay *raconte* comment, à la réunion des commandants en chef du 25 juin 1945, il avait vainement revendiqué le *« droit d'accès à toutes les routes »* vers *Berlin.* (Les Soviétiques revendiqueront eux aussi des aéroports *dans les zones occidentales.)* Il avait fini par accepter, *« à titre d'arrangement provisoire »,* l'affectation à l'usage des Occidentaux *d'une « route principale »* vers Berlin, d'une voie ferrée et de cou*loirs aériens. « Aucun procès-verbal de cette réunion n'a été établi », précise le commandant en chef* américain. L'accord de New-York *rétabli seulement ce statu quo ante.*

A Paris, l'interminable conférence du palais Rose n'aboutit à rien, mais l'épreuve avait rapproché les alliés occidentaux de « leurs » Allemands *qui, le 5 mai, le lendemain de la* signature de l'accord de New-York, proclament la République *fédérale* d'Allemagne (R.F.A.) avec la bénédiction de Londres, de Paris et de Washington.

La loi fondamentale de la R.F.A. (qui est toujours sa Constitution) énumère les Länder (régions fédérées) où elle s'applique. Ce sont uniquement ceux des zones occidentales, à l'exclusion des sec*teurs berlinois. Le 12 mai, les gou*verneurs militaires des trois zones précisent au Conseil parlementaire, qui vient d'adopter la loi, qu'ils l'interprètent comme signifiant que Berlin *« ne peut pas envoyer de représentants ayant droit de vote au Parlement fédéral ». « Berlin* — ajoutent-ils — *peut cependant* (...) *désigner un petit nombre de représentants pour assister aux réunions des corps législatifs »* de la R.F.A. Les institutions de Berlin-Ouest désigneront vingt-deux observateurs au *Bundestag de Bonn.*

Le 4 août 1950, les secteurs occidentaux se dotent d'une Constitution déclarant que *« Berlin est un Land allemand »* (article 1[er]), et que *« Berlin est un Land de la République fédérale d'Allemagne »* (article 2). Mais les commandants occidentaux rejettent ce dernier article. Ils n'en autorisent pas moins les institutions berlinoises à appliquer la législation fédérale par des déci*sions spécifiques. Berlin-Ouest est* également inclus dans le champ d'application des accords internationaux signés par la R.F.A. à condition que les commandants en chef, *après examen cas par cas, n'y* fassent pas objection.

*Ces « droits réservés » des trois* puissances occupantes sur Berlin seront réaffirmés en toute occasion, notamment lors de la conclusion des accords de Bonn, Londres et Paris *(entrés en vigueur le 5 mai 1955),* mettant fin à l'occupation de l'Allemagne *occidentale, lui accordant* l'exercice de sa *souveraineté,* et fixant les conditions de son réarmement. Ainsi se trouve exclue de Berlin-Ouest *la présence de la nouvelle armée allemande.*

Face à la R.F.A., l'U.R.S.S. a installé dans sa zone la R.D.A., la République démocratique allemande (7 octobre 1949), qui se donne « Berlin » comme capitale, bien que les institutions est-alle*mandes n'exercent effectivement* leur autorité que sur le secteur *soviétique. Elles éviteront d'ailleurs* de rompre juridiquement avec le quadripartisme. Ainsi, pendant trente ans, les soixante-dix représentants berlinois à la Chambre du peuple *de la R.D.A. seront (comme les* observateurs berlinois au Bundestag de Bonn) *non pas élus* mais *désignés* par la *municipalité* de Berlin-Est.

(Lire la suite page 6.)

## Vivre dans la « vitrine de l'Occident »

par JEAN WETZ

DEPUIS la fin de la guerre, Berlin-Ouest n'a pas seulement mené de durs combats pour établir et préserver son statut libre contre les pressions soviétiques. La ville, amputée *de ce qui était au moins une* partie de son cœur, n'a cessé d'être à *la recheche d'une défi*nition. Au beau milieu des affrontements entre l'Est et l'Ouest, Berlin était présentée comme une ville *« sur la ligne du front »,* ou, de façon plus précise peut-être, comme un *« îlot dans la mer rouge ».*

Quand les risques d'une confrontation armée se sont éloi*gnés, la partie occidentale* de l'ancienne capitale du Reich est devenue la *« vitrine de l'Occident ».* A l'heure actuelle, les optimistes parlent d'une *« tête de pont de la détente » ou même* d'un *« musée de la guerre froide... »*

*Quelle définition les dirigeants* de Berlin-Ouest donnent-ils eux-mêmes de leur cité ? Pour sa part, M. Lüder, adjoint libéral au bourgmestre régnant, refuse d'entrer dans cette *« valse des étiquettes ». « Nous ne sommes plus à la recherche de slogans »,* dit-il en nous recevant à l'hôtel de ville de Schöneberg — siège du gouvernement, — où retentit chaque jour la *« cloche de la liberté »* offerte par le peuple américain. *« Nous nous efforçons plutôt,* ajoute M. Lüder, *de rendre notre cité bien vivante... »*

*Que cet effort* ait eu des résultats n'est pas douteux. Pour qui n'est pas revenu à Berlin depuis quelques années, le contraste est frappant. Le « poumon d'*acier » qui maintenait* la vie des secteurs occidentaux n'est presque *plus visible. Certes,* Berlin-ouest dépend toujours *d'une aide financière* et économique très massive de la République fédérale. Comment pourrait-il en être autrement alors que la ville est coupée de son « hinterland », que *son activité* dépend de voies de communication aussi longues que précaires et que la prudence — compréhensible — des investisseurs ne peut être surmontée qu'à l'aide de subventions fédérales ?

Toujours est-il qu'on ne sent plus aujourd'hui à Berlin-Ouest l'angoisse *plus ou moins* bien dissimulée que ses habitants trahissaient autrefois même si personne n'exclut qu'un jour ou l'autre une éventuelle détérioration des rapports Est-Ouest puisse pousser la R.D.A. — donc l'U.R.S.S. — à un nouveau blocus, ou même à un coup de force.

Mais les Berlinois, après des années *d'incertitude,* se *sont* accoutumés à un état de choses qui, sans être satisfaisant, leur assure néanmoins une vie calme et beaucoup plus prospère que de l'autre côté du mur qui divise l'ancienne capitale. Il est même *assez frappant* de voir à quel point ce *« mur de la honte »* est accepté, aujourd'hui, comme une de ces choses de la vie dont il convient de prendre son parti. Les enfants trouvent cette paroi de béton très commode pour jouer *à la balle,* et *les Berlinois* un peu plus âgés suivent son parcours en faisant leur *jogging.* De plus en plus, le mur devient ainsi une attraction pour les touristes... *et une affaire pour les marchands* de souvenirs.

### Controverse avec les écologistes

La complexité du statut juridique de Berlin est apparue de façon très concrète au printemps dernier lorsque les autorités américaines ont dû faire *siéger pour la première fois* la United States Court for Berlin. Il s'agissait de juger un citoyen est-allemand qui avait « choisi la liberté » en détournant vers Berlin-Ouest un avion des lignes polonaises. Les citoyens de la *ville acceptent,* bien entendu, les clauses constitutionnelles de la R.F.A., affirmant que chacun a droit à la liberté. En fait, le président du tribunal, le juge Herbert J. Stern, a, en cette occasion, abondé dans leur sens : le coupable n'a *été condamné* qu'à une peine de pure forme. L'affaire n'en a pas moins rappelé que la liberté de Berlin ne saurait annuler les droits et les responsabilités des vainqueurs de l'Allemagne.

*Le* bourgmestre Lüder ne nie pas qu'à cet égard la situation de sa cité soit paradoxale. A Berlin-Ouest, l'exercice de la démocratie dépend des puissances occupantes, que l'on préfère qualifier aujourd'hui de protectrices. Peut-on dire que les « protecteurs » commencent à être mal *vus ? Des conflits* ont eu lieu. Certains citoyens protestent contre les dégâts causés lors des déplacements ou des manœuvres des troupes alliées. Une controverse assez vive les oppose actuellement aux groupes écologistes de *Berlin-Ouest qui voudraient* empêcher la construction de la caserne américaine dans une zone considérée comme un parc naturel. Ces quelques frictions, toutefois, ne changent pas grand-chose au fait que, pour les Berlinois de l'Ouest, la présence des forces militaires américaines, an*glaises* et *françaises* reste la principale garantie d'indépendance.

*« Pour nous, la présence des trois protecteurs est une évidence indiscutable »,* estime M. Lüder. *« Même les jeunes qui n'ont pas connu le blocus,* ajoute-t-il, *comprennent très bien la situation. Cela se constate d'ailleurs lors des célébrations que les alliés organisent pour leurs fêtes nationales. Aucun autre événement n'a plus de succès à Berlin. »*

*Toujours* est-il *que la vie poli*tique berlinoise a pris un tournant il y a deux ans. Jusque-là, sous le régime du précédent bourgmestre-régnant, M. Klaus Schütz, l'ancienne capitale du Reich — ses secteurs occidentaux du moins — tendait toujours à jouer le rôle d'un *« poste avancé de la liberté »,* pour ne pas dire d'une base de propagande dirigée contre les pays de l'Europe orientale. Certains reprochaient même au chef du gouvernement berlinois de se considérer comme un deuxième ministre des affaires étrangères de la République fédérale, et de vouloir faire de la politique mondiale plutôt que de s'occuper simplement du bien-être matériel et de la sécurité des Berlinois.

### Une confiance nouvelle

Avec une louable objectivité, M. Lüder conteste une analyse *aussi défavorable* pour le parti social-démocrate de Berlin. A son avis, le départ de M. Schütz, remplacé par D. Dietrich Stobbe, également S.P.D., n'était pas vraiment une « révolution » : le virage était déjà amorcé *depuis que,* à Bonn, on ne tenait plus à voir dans l'ancienne capi*tale* un terrain d'affrontement. De leur côté, les industriels estimaient, eux aussi, que le développement de la ville dépendait d'un retour au calme et à la stabilité. Aussi, le changement qui est intervenu à la tête du « gouvernement » berlinois aura-t-il seulement consacré une évolution déjà en cours. La récession ayant, d'autre part, été plus ou moins surmontée vers *1977, l'installation* de M. Stobbe au poste de bourgmestre-régnant aurait seulement été le *« signal »* du retour à l'optimisme.

Bien des problèmes subsistent pourtant ; mais aujourd'hui la *croissance économique de* Berlin-Ouest est à peu près la même que celle de la R.F.A. La ville qui, durant les années difficiles, avait vu fuir sa population, enregistre aujourd'hui un mouvement d'immigration. Le *niveau des investissements* est comparable à celui de la République fédérale, ainsi, d'ailleurs, que le taux de chômage. A Berlin-Ouest, comme en Allemagne occidentale, le problème est plutôt de trouver suffisamment *d'ouvriers qualifiés.*

Quant au tourisme, il connaît un succès croissant, qui n'est pas seulement dû à l'afflux de citoyens ouest-allemands, mais aussi à celui de visiteurs étrangers, qui apprécient, semble-t-il, *l'atmosphère de cette* vieille métropole où se mélangent les meilleures traditions de l'Europe centrale. La vie *culturelle* de Berlin-Ouest a pris un essor que la plupart des autres villes allemandes ne peuvent qu'envier. *Durant l'année passée, cent onze* jours ont connu un festival cinématographique, théâtral, artistique ou scientifique.

Certes, l'avenir de Berlin-Ouest n'est pas garanti, et ne le sera sans doute jamais. Mais, comme l'observe encore le bourgmestre, *il y a quelques* années *« l'Etat d'esprit était à la dépression »,* alors qu'aujourd'hui, les Berlinois sont, dans l'ensemble, satisfaits de leur sort, et point trop inquiets quant à leur avenir. Cette confiance se manifeste aussi *sur* le terrain *international* : il est très rare, désormais, qu'un chef d'Etat ou de gouvernement invité à Bonn ne se rende pas aussi dans l'ancienne capitale du Reich.

## LE MYTHE PRUSSIEN

*DE la Révolution à la Résistance, l'Allemand abominable, c'est le Prussien. Arrogant, fier, dominateur, sans humour, sans culture, violemment anti-français, tel est le Prussien que les voyageurs ou les polémistes décrivent facilement. Seulement, ce Prussien existe-t-il ? Cette mentalité prussienne, où puise-t-elle ses sources ? Nous étonnerons sans doute beaucoup en rappelant que cette volonté prussienne est fondée sur une éthique très largement marquée par la pensée... française.*

*Jusqu'au Grand Electeur, le margraviat de Brandebourg-Prusse est un conglomérat de provinces, assez éloignées les unes des autres, relativement pauvre et qui se remet péniblement de la guerre de Trente Ans. Cette principauté de paysans et de hobereaux n'a qu'un atout : son souverain, le Grand Electeur, un Hohenzollern, calviniste implanté presque par hasard en ce pays luthérien. Il est habité par une ambition farouche : faire de son petit domaine un Etat qui compte dans le Saint-Empire romain germanique. Mais comment y arriver avec une population encore peu évoluée et fort pauvre ?*

*Après Richelieu et la paix de Westphalie, Louis XIV va lui rendre un service éminent. La persécution des protestants va conduire l'élite de ceux de la « R.P.R. » (religion prétendue réformée) à chercher refuge hors de France. Les huguenots se dirigent vers l'Angleterre, les Provinces-Unies, les pays scandinaves, et, surtout, vers les Etats prussiens.*

*En dix ans, près de quarante mille huguenots s'installent entre l'Elbe et l'Oder, y apportent leur savoir faire intellectuel et économique. Aidés par l'Electeur, ils construisent manufactures et ateliers, mettent les friches en valeur et donnent au commerce un essor nouveau. Mais surtout, ils colonisent très vite la haute administration, l'enseignement et le corps pastoral.*

*De 1685 à 1806, sur les trente prédicateurs de la cour, huit sont huguenots, sept ont épousé des huguenotes ou ont une mère huguenote. Tous, naturellement, parlent le français. Un « gymnase » est créé, sur le modèle des académies de Saumur et de Sedan, dont l'actuel lycée franco-allemand de Berlin est l'héritier direct. Très vite, le français d'ailleurs est devenu la langue quasi officielle de l'Etat prussien, la langue de la cour et de l'académie. Partout se développent la langue et surtout l'éthique des huguenots, héritière de celle des camisards et de celle des piétistes : faire son devoir, travailler le plus possible, respecter le prince ou le roi, mais aussi la loi du Seigneur. En même temps, ils importent dans les Etats prussiens le système administratif français, la centralisation à la royale, le sens de l'Etat. Ainsi, ils contribuent à construire un Etat solide qui sera le noyau du Reich.*

*Ils seront naturellement nationalistes, et deviendront relativement hostiles à la France après Iéna. Sous Weimar, ces huguenots ressentiront très vivement la défaite et le traité de Versailles. Aussi soutiendront-ils Hitler à ses débuts. Très vite pourtant, ces hommes laborieux et solides, mais pétris de la vieille éthique huguenote, comprendront ce qu'est le nazisme au pouvoir, et contribueront largement à la résistance au national-socialisme, tels les vieux militaires de la Wehrmacht honnis par Goebbels et Himler, tels les cadres de l'Abwehr. Ils participeront largement au complot de juillet 1944, où bon nombre d'entre eux laisseront leur vie.*

*Toujours, ils auront eu pour devise la formule illustrée par Frédéric II :* Ein plus machen, *faire toujours davantage.*

FRANÇOIS DREYFUS.

# LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE : pari gagné, mais...

DEPUIS 1950, le produit national brut à Berlin a été multiplié par dix en deutschemarks courants. L'objectif, qui était de maintenir à Berlin-Ouest le même rythme de développement économique que dans le reste de l'Allemagne fédérale, a donc été atteint. Avec une situation de type insulaire — un comble pour une ville si typiquement continentale... — le lourd passif de la guerre, une population âgée qui tendait donc à diminuer, une situation politique propre à décourager les investissements, le pari était pourtant difficile à tenir.

Il ne le fut. Il est vrai, pendant de longues années, que grâce à la politique volontariste de soutien de la R.F.A., beaucoup plus que par la capacité de développement propre de la ville. L'aide fédérale représente, aujourd'hui encore, 50 % du budget de la ville, et les investisseurs bénéficient à Berlin-Ouest d'aides et de conditions fiscales particulièrement privilégiées. Mais la politique de détente entre les deux Allemagnes, en particulier l'accord quadripartite de 1971 sur la circulation des personnes et des marchandises et les accords ultérieurs avec la R.D.A., portant notamment sur l'amélioration des communications et l'approvisionnement de Berlin-Ouest en électricité, ont offert à la ville les chances d'un développement économique plus réaliste et plus autonome.

Le déficit de la balance des échanges, de 50 % en 1950, n'était plus que de 3 % en 1978. Au cours de la même période, la production industrielle a été pratiquement multipliée par 10, cela en dépit d'une diminution spectaculaire des effectifs employés dans l'industrie, qui sont passés de trois cent mille en 1960 à cent quatre-vingt mille aujourd'hui.

## Trois mille entreprises

Trois mille entreprises, pour la plupart petites et moyennes, participent à la production industrielle. Si de nombreux groupes allemands et étrangers y sont représentés (Daimler-Benz, Robert Bosch, B.M.W., I.T.T., I.B.M...), seuls Siemens, A.E.G.-Telefunken et les laboratoires Schering y emploient plus de dix mille salariés.

Une main-d'œuvre hautement qualifiée, des activités de services très développées, la présence de deux universités prestigieuses et de nombreux instituts de recherche sont les atouts majeurs de l'industrie berlinoise. L'électrotechnique, qui emploie soixante-quatre mille personnes et a réalisé en 1978 près de 7 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires, est la branche la mieux représentée. Elle est suivie par l'industrie chimique et la construction de machines (1,8 milliard de deutschemarks chacune en 1978), puis par d'autres secteurs de la production de biens d'équipement et de consommation (matériel de transport, mécanique de précision, travail des métaux, informatique, textile et vêtement, industrie alimentaire).

En 1978, 70 % des produits industriels fabriqués à Berlin-Ouest ont été vendus en République fédérale, 15 % dans les autres pays de l'Europe de l'Ouest, 14 % ont été absorbés par le marché local. Un pour cent seulement a été écoulé dans les pays de l'Est, essentiellement en R.D.A. La France, qui absorbe 7,4 % des exportations de Berlin-Ouest (soit plus du double des exportations vers les pays de l'Est) et fournit un peu plus de 8 % de ses importations, est l'un des principaux partenaires commerciaux de la ville. L'industrie française y est, en revanche, très peu représentée : les vingt-quatre entreprises françaises installées à Berlin-Ouest n'emploient guère plus de mille personnes. C'est peu en comparaison des cinquante entreprises dont le capital est en majorité américain.

Les « préférences » berlinoises s'appliquent à tous les investissements, qu'ils soient ouest-allemands ou étrangers. Il s'agit de la prise en charge, sur fonds publics, d'une partie de la valeur de certains investissements (jusqu'à 30 % pour les investissements destinés à la recherche et au développement), de crédits spéciaux et d'incitations fiscales : réduction de la taxe sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur les sociétés, en particulier. L'impôt sur le revenu est inférieur de 30 % à celui payé en R.F.A. pour les salariés berlinois, qui bénéficient en outre de diverses primes dont l'objectif est d'inciter les jeunes ménages ouest-allemands à venir s'installer à Berlin-Ouest.

Cette politique n'a cependant pas suffi à résoudre le problème démographique dont souffre la ville. Par son dynamisme culturel, un urbanisme moderne et des équipements collectifs très développés, Berlin-Ouest attire une population jeune, étudiante en particulier, mais ne la « fixe » pas.

Cette situation devrait, selon les démographes, se retourner vers la fin du siècle, avec une augmentation relative des classes d'âge de quinze à quarante-cinq ans. Il n'en reste pas moins que la diminution de la population active (Berlin-Ouest a perdu cent cinquante mille personnes actives depuis 1960) risque de se poursuivre et même de s'accélérer au cours des dix prochaines années.

Autre difficulté : la place. Les terrains industriels encore disponibles sont limités. Situés en ville même, ils ne peuvent accueillir que des industries peu ou non polluantes. Les implantations industrielles nouvelles sont ainsi réservées, de fait sinon de droit, à des industries de pointe, faibles consommatrices d'espace et de main-d'œuvre, mais de haute productivité.

La ville peut encore, en revanche, accueillir largement des activités tertiaires : services orientés vers le commerce extérieur, ingénierie, livraisons d'usines « clés en main », organisation de foires et de congrès internationaux. Avec 90 000 mètres carrés de halls d'exposition et le gigantesque Centre international inauguré au printemps dernier, Berlin-Ouest est l'une des principales villes de congrès du monde. C'est sans nul doute dans le développement des activités de service, en particulier celles qui mettent à profit sa proximité géographique avec les pays de l'Est, que réside l'avenir économique de Berlin-Ouest.

CLAIRE TRÉAN.

# Un « Land » occupé, divisé, enclavé

*(Suite de la page 5.)*

Cette restriction ne sera levée que le 28 juin dernier, par mesure de rétorsion : les Allemands de l'Ouest avaient en effet décidé, à l'occasion des élections européennes, que les représentants de Berlin-Ouest au Parlement des Neuf ne seraient plus désignés, comme par le passé, par le Parlement de Bonn, mais par la Chambre des députés de Berlin-Ouest.

Les « arrangements berlinois » sont, on le voit, gros d'arguties et de crises dont la gravité ne dépend, en fin de compte, que de l'état des relations Est-Ouest. Une crise grave éclate, en 1958, quand le Kremlin fait part aux Occidentaux de sa volonté d'en finir avec le *« pseudo statut quadripartite de Berlin »* (27 novembre). La meilleure solution, estime Khrouchtchev, serait de réunifier Berlin au sein de la R.D.A., mais il accepterait que Berlin-Ouest subsiste comme *« ville libre démilitarisée »*. Les Occidentaux *refusent non seulement de renoncer au droit de rester à Berlin*, mais aussi de dégager l'U.R.S.S. de ses obligations, contractées par les accords de 1944-1945. Ils n'ont alors aucune relation avec la R.D.A., et tiennent l'U.R.S.S. pour seule garante de leur exécution. Bien que Khrouchtchev ait mentionné un délai de six mois pour aboutir, les tractations s'éternisent. Soudain, le 13 août 1961, la R.D.A. ferme les passages entre Berlin-Ouest et Berlin-Est.

En construisant le « mur », les gouvernements soviétiques et est-allemand sont parvenus, de la façon la plus brutale, à leur fin : ce qu'ils voulaient, c'était parachever la division de l'Allemagne et arrêter la fuite des Allemands de l'Est à travers la brèche berlinoise (quatre mille le 12 août) qui anémiait mortellement l'économie est-allemande.

Les Occidentaux protestent. La crise atteint son paroxysme lorsque, le 22 août, Moscou prétend interdire aux dirigeants ouest-allemands de se rendre à Berlin et soumettre à son contrôle les vols à destination de la ville. Devant la violente réaction des Occidentaux, Khrouchtchev annonce cependant à P. H. Spaak, venu le voir le 19 septembre, qu'il ajourne la signature de la paix séparée avec la R.D.A. Le passage n'est désormais interdit qu'aux Allemands de l'Est. Pour ceux de l'Ouest, il est soumis à des autorisations, qui seront de plus en plus parcimonieuses. Les étrangers sont simplement contrôlés. Quant aux militaires américains, britanniques et français leur passage reste libre (pour les Soviétiques aussi, qui montent la garde d'un monument en secteur britannique). Le statut quadripartite subsiste symboliquement sur toute l'étendue du « Grand Berlin ». Le dénouement de la crise de Cuba (automne 1962), dernière tentative soviétique pour résoudre le problème de Berlin à leur avantage, ouvrira dans les relations américano-soviétiques et Est-Ouest une phase nouvelle qui conduira à la détente.

## La coexistence

Il fallut cependant l'arrivée à la chancellerie de Bonn d'un socialiste, M. Brandt (21 octobre 1969), pratiquant résolument *« l'ouverture à l'Est »*, pour que le sort des Berlinois soit sensiblement transformé. La normalisation des relations entre les deux parties de l'Europe supposait simultanément la reconnaissance par Bonn des frontières de l'Est européen et de l'existence d'un autre Etat allemand ; l'établissement de relations diplomatiques entre les occupants de Berlin-Ouest et la R.D.A. ainsi, accessoirement, qu'entre la R.F.A. et les pays de l'Est européen avec lesquels elle n'en avait pas encore ; la conclusion entre les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne d'une part, l'U.R.S.S. de l'autre, d'un accord garantissant la pérennité de Berlin-Ouest et la liberté de ses accès ; la conclusion entre la R.D.A., d'une part, les autorités de Berlin-Ouest et de la R.F.A., d'autre part, d'accords réglant les modalités pratiques de coexistence des deux Berlin.

Tous ces accords sont conclus selon une chronologie savamment combinée en 1971 et 1972. L'accord des Quatre sur Berlin fait l'objet de deux signatures (3 septembre 1971 et 3 juin 1972) encadrant la conclusion des arrangements berlinois interallemands. Il précise que l'accès entre les secteurs occidentaux et la R.F.A. *« ne sera pas entravé »*, et que les relations entre les deux secteurs occidentaux et les *« régions limitrophes »* seront *« améliorées »*, etc.

Si les engagements sont parfois vagues, c'est un fait que les accès des Berlinois de l'Ouest à la R.F.A. et à la R.D.A. ont été grandement facilités depuis l'entrée en vigueur de ces accords.

En contrepartie, les trois Occidentaux se sont engagés à empêcher les réunions du Bundestag à Berlin-Ouest qu'ils avaient jusqu'ici tolérées. Ils n'acceptent plus que les réunions de commissions parlementaires ayant à traiter d'affaires berlinoises.

Le 21 décembre 1972, la R.F.A. et la R.D.A. signent le *« traité fondamental »* établissant entre elles des *« relations normales de bon voisinage »*. Le lendemain, la France, que suivront la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, propose à la R.D.A. d'établir des relations diplomatiques.

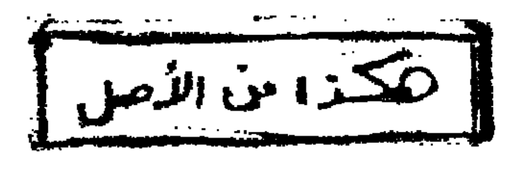
Paris précise dans ses textes officiels que son ambassadeur est non « à *Berlin* » (ville dont la France assume théoriquement la cosouveraineté sur toute son étendue) mais *« près le gouvernement de la R.D.A. »*

L'existence et la coexistence des deux Allemagnes est consacrée le 18 septembre 1973, par leur entrée simultanée à l'ONU. Il en *existe* cependant une troisième : Berlin-Ouest, *« Etat* (Land) *allemand »* occupé et enclavé, mais bénéficiant d'un régime démocratique, d'une liberté de circulation contrôlé, et d'une prospérité certaine, bien qu'artificielle. Régime provisoire, maic auquel aucun terme n'est fixé.

Les Allemands et Berlinois de l'Ouest l'acceptent comme un moindre mal. M. Brandt eut, *semble-t-il, quelques tentations en pratiquant « l'ouverture à l'Est »* de traiter avec la R.D.A. en ignorant les *« réserves »* berlinoises d'occupants qui étaient *aussi ses alliés. Il n'a cependant* pas été trop difficile à ceux-ci de persuader le gouvernement de Bonn que le régime hybride de Berlin-Ouest était, dans l'*état* actuel de l'Europe, le meilleur et le plus sûr possible. La France, notamment, s'en est chargée. Etant de tous les Etats occidentaux le plus lié à l'Allemagne, *elle tient le plus à* éviter à Berlin toute aventure ou toute imprudence. La seule amélioration de fait ou de droit du statut berlinois qui puisse être raisonnablement envisagée ne peut résulter que d'un renforcement irréversible de la détente Est-Ouest.

MAURICE DELARUE.





# Le plus grand foyer culturel de l'histoire allemande

IL serait téméraire de vouloir retracer en quelques lignes l'histoire culturelle de Berlin. L'ancienne capitale de l'Allemagne, dont on parle pour la première fois vers 1240, a été *à travers les siècles* le théâtre de courants de pensée divers, qui, peu à peu, ont abouti à *une* certaine « explosion » à partir du dix-huitième siècle. De tout temps, Berlin a exercé une fascination particulière sur les intellectuels et artistes des autres villes allemandes. Elle devint rapidement la ville européenne par excellence, à laquelle Goethe et Schiller n'étaient pas insensibles (bien que leurs séjours fussent de courte durée, car ils préférèrent le charme plus tranquille de Dresde ou de Weimar).

Lorsque Leibniz créa, en 1700, l'Académie des sciences, Berlin commença alors, pour elle-même comme pour l'Allemagne, à développer des règles d'un style réellement européen, ce qu'on appela plus tard l'« *esprit berlinois* ». Mais le « *Soldatenkönig* » Frédéric-Guillaume I[er] ne manifestait guère de penchant pour tout ce qui touchait, de près ou de loin, à l'art et aux sciences nouvelles. Entre son fils Frédéric, l'héritier du trône, et lui, éclata un grave conflit. Et c'est grâce à la présence de la colonie française que le futur souverain fit la *connaissance de Voltaire*, qui devint, peu après, le « roi spirituel » de Berlin.

A côté de Leibniz, un écrivain de renom, Gotthold Ephraim Lessing, dont la comédie *Minna von Barnhelm* se joue toujours, marqua la vie intellectuelle de cette époque, si intense et si *féconde* qu'un *contemporain* écrivit vers la fin du XVIII[e] : « *C'est de Berlin que la liberté de penser s'est propagée dans tous les autres Etats allemands.* »

C'est aussi dans ces mêmes années que le grand « *Kurfürst* » *et son fils*, le premier roi, entreprirent un vaste programme de construction de châteaux, résidences et hôtels particuliers dont le plus grand nombre ont été, hélas, détruit pendant la dernière guerre, ou se trouvent maintenant à Berlin-Est. Andreas Schlüter, architecte baroque, marqua considérablement par son style l'architecture de son époque.

Dans le même temps, la vie musicale connut un développement tel que l'on disait, vers 1750 : « *Si la musique est quelque part chez elle, alors c'est à Berlin.* » Le *Singverein*, la première chorale organisée, vit le jour ici, et trouva des adeptes partout *en Allemagne*. On redécouvrit les chansons populaires, qu'on notait soigneusement. C'est de ces travaux que Franz Schubert s'inspira pour un grand nombre de ses Lieder.

A l'opéra, l'engouement était total pour les œuvres italiennes, mais le *Singspiel* allemand prit des contours toujours plus précis. En 1821, le premier opéra vraiment allemand, le *Freischütz*, de Carl Maria von Weber, fut créé à Berlin. Aujourd'hui encore, la vie musicale de Berlin est particulièrement riche, et le public très connaisseur et exigeant. L'Orchestre philharmonique, sous la baguette de Herbert von Karajan, poursuit magistralement une tradition ininterrompue depuis des siècles.

Mais l'esprit critique, comme la pensée libre, qui caractérisent Berlin, trouvèrent avec la mort de Frédéric II, en 1786, une fin provisoire. Rousseau prêcha la foi et l'amour, contre la pensée et le savoir de Voltaire. Pourtant, c'est dans ces années que naissent un grand nombre de cercles littéraires.

Et si, cinquante années durant, les femmes n'avaient guère joué de rôle dans la vie berlinoise, elles devaient ensuite affirmer avec force leur présence. Caroline von Humboldt, la femme de Wilhelm, qui tenait un important salon littéraire, devint l'idole du romantisme naissant. Le théâtre connut également un développement rapide, qui ne tarda pas à lui assurer un rôle de tout premier plan dans la vie culturelle allemande. Et point seulement culturelle, d'ailleurs : en ce siècle de monarchie absolue, une *certaine critique ne fut* possible que sur les planches des théâtres. *Götz von Berlichingen*, une des premières pièces de Goethe, fut jouée ici pour la première fois.

Parmi les écrivains, Hoffmann, Rahel von Varnhagen, Bettina von Arnim et Clemens Brentano, pour ne nommer qu'eux, créèrent et défendirent une nouvelle vision du monde : le romantisme allemand. *Le Prince de Hombourg*, de Heinrich von Kleist, sera salué comme une œuvre maîtresse de cette nouvelle école. Le couronnement de la vie intellectuelle du Berlin de ces années fut la création de l'université par Wilhelm von Humboldt, en 1810. Mais, quelque temps auparavant, un professeur de Göttingen écrivit déjà : « *Dans toute l'Allemagne, Berlin est la seule ville où des jeunes gens peuvent étudier aussi bien les langues mortes ou vivantes que les sciences, et parfaire leur savoir-vivre tout en clarifiant leur façon de penser.* »

## « Les années folles »

Au cours du dix-neuvième siècle, les Berlinois cultivèrent de plus en plus cette liberté d'esprit, cette tolérance, qui les caractérisent encore aujourd'hui. Et ils surent se débarrasser de quelques complexes dus à leur façon bien particulière de parler l'allemand. Le parler berlinois, mélange de nonchalance vis-à-vis d'une langue, de rapidité d'esprit et de drôlerie, mériterait en soi une autre étude. De l'extérieur, une hostilité contre tout ce qui était berlinois se manifesta, et il fallait la force d'un écrivain comme Theodor Fontane, par exemple, pour expliquer et défendre la spécificité de cette ville.

L'industrie et l'artisanat se développèrent, et, en quelques décennies, la population doubla. Avec la venue d'Alexander von Humboldt, le frère de Wilhelm, les sciences prirent une place prépondérante dans la vie intellectuelle : ce savant fut un des premiers à pressentir les changements à venir, l'avènement d'une ère technique, qu'il convenait de préparer et d'utiliser pour le meilleur profit de l'homme. Le château de Tegel, que Wilhelm von Humboldt se fit construire par Schlegel, devint le pôle d'attraction des différents courants de pensée. Mais, en même temps, la misère ouvrière progressait, et devait aboutir, en 1848, au premier congrès du « prolétariat ».

Ce milieu du dix-neuvième siècle est aussi l'époque où de nombreux cafés s'ouvrent : on y venait pour se rencontrer, mais surtout pour lire la presse internationale. Le Café Bauer, Unter den Linden, proposait huit cents journaux à ses clients ! Vers la fin du siècle, un grand nombre de journaux nationaux naquirent, parmi lesquels la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, plus tard *D.A.Z.*, dans lequel Bismarck développait souvent les grandes lignes de sa politique, et *Vorwärts*, sous la direction de Wilhelm Liebknecht, dont le père Karl sera assassiné lors des troubles en janvier 1919.

Pour revenir au début du dix-neuvième siècle, signalons le séjour à l'université de Berlin de Hegel, dont les cours de philosophie attirèrent un nombre impressionnant d'étudiants du monde entier. Dans le domaine littéraire, l'écrivain prédominant de la fin du siècle sera Thedor Fontane, admiré et contesté, qui peindra inlassablement les différentes couches de la société berlinoise. Beaucoup de ses nouvelles, un peu moins ses romans, se lisent encore actuellement avec un réel plaisir. Et le dessinateur Heinrich Zille croquait le « milieu ouvrier » d'un trait acide et tendre à la fois. *Une exposition récente* à Berlin-Ouest a suggéré, non sans raison, un parallèle avec Emile Zola.

Quant au Berlin de notre siècle, il sera à jamais marqué par deux événements : l'explosion *des années 20 (qui, en fait, ont* duré trois lustres) et le partage de la ville en deux zones avec la construction du « mur de la honte ».

Les « années folles » sont notamment des années de théâtre et de cabaret. Berthold Brecht, avec son ami Kurt Weill crée un style qui continue d'exercer son influence à travers le monde. Mais si Brecht est avant tout écrivain, des hommes comme Max Reinhardt, puis Gustaf Gründgens, sont des metteurs en scène souvent inégalés. Sur la scène lyrique règne alors un « géant » : Wilhelm Furtwängler, qui conduit l'Orchestre philharmonique de Berlin à des sommets. Depuis que le cinéma a trouvé une voix, la U.F.A., grande machine de production allemande, dicte ses lois à presque toute entreprise cinématographique nationale. Elle ne survivra pas à la deuxième guerre mondiale.

Parmi les écrivains, outre Brecht, *il faut citer Gottfried* Benn, autre fils-poète berlinois, qui forma avec Georg Heym et Else Lasker-Schüler, entre autres, le mouvement expressionniste dans la littérature, et surtout Kurt Toucholski, observateur attentif et critique de son temps, qui mourra si tragiquement en terre étrangère.

La montée des nazis puis leur règne et finalement leur chute firent de Berlin une ville meurtrie amputée. La suite n'appartient pas encore à l'histoire, mais au présent. Il est vrai qu'à Berlin, l'une et l'autre se sont toujours confondus : l'histoire de Berlin est avant tout ce que la vie quotidienne de ses habitants l'ont faite.

MANFRED DICKEL.


★ Gravure de Heinrich Zille. Berlin Museum.

# BERLIN

## Rendez-vous avec le Berlin culturel

La métropole culturelle d'Allemagne vous souhaite la bienvenue. Cette saison vous pourrez profiter plus qu'auparavant de la vie culturelle: les premières théâtrales, le «Deutsche Oper de Berlin», Herbert von Karajan, la 30me «Berlinale», les Musées, les Galeries, les Expositions.

Vivez la culture à ses plus hauts degrés et la variété fascinante de la scène berlinoise avec les «Trend-setters», les Avant-gardistes, les «Originaux» et les visiteurs du monde entier. Presque à chaque heure du jour et de la nuit, Berlin offre un programme de divertissements très varié, depuis les boîtes de nuit jusqu'aux petits déjeuners musicaux en plein air, depuis les promenades en bateau sur les lacs et les rivières de plusieurs kilomètres de long jusqu'à l'excitation des manifestations sportives, des courses de chevaux ou des casinos.

Vous obtiendrez gratuitement le programme des spectacles et de nombreux conseils pour votre visite à Berlin à l'organisme suivant: Verkehrsamt Berlin, Europa Center, D-1000 Berlin 30, Téléphone (030) 21 34.

## Berlin grande ville industrielle d'Europe

En tant que grande ville industrielle européenne, Berlin offre aux investisseurs des chances et des possibilités sans pareilles, par exemple des avantages compétitifs continuels qui vont jusqu'à 10% du chiffre d'affaires.

De plus, Berlin est à l'avant-garde dans beaucoup de secteurs: dans la recherche et le développement, dans la diversité de ses services et dans l'ampleur de sa structure économique.

C'est pour cela que beaucoup de firmes de réputation mondiale se sont engagées à Berlin en y implantant des centres de production importants.

Les avantages particuliers découlant de l'emplacement privilégié de cette ville, de même que les mesures promotionnelles la rendent attractive aux entreprises qui cherchent des implantations nouvelles et avantageuses pour pouvoir survivre à la concurrence internationale des années quatre-vingts. Si vous voulez avoir de plus amples informations sur les possibilités uniques de placement, nous nous ferons un plaisir de vous informer confidentiellement et gracieusement par l'intermédiaire de: Wirtschaftsförderung Berlin GmbH, Budapester Straße 1, D-1000 Berlin 30, Téléphone (030) 26 36-1.

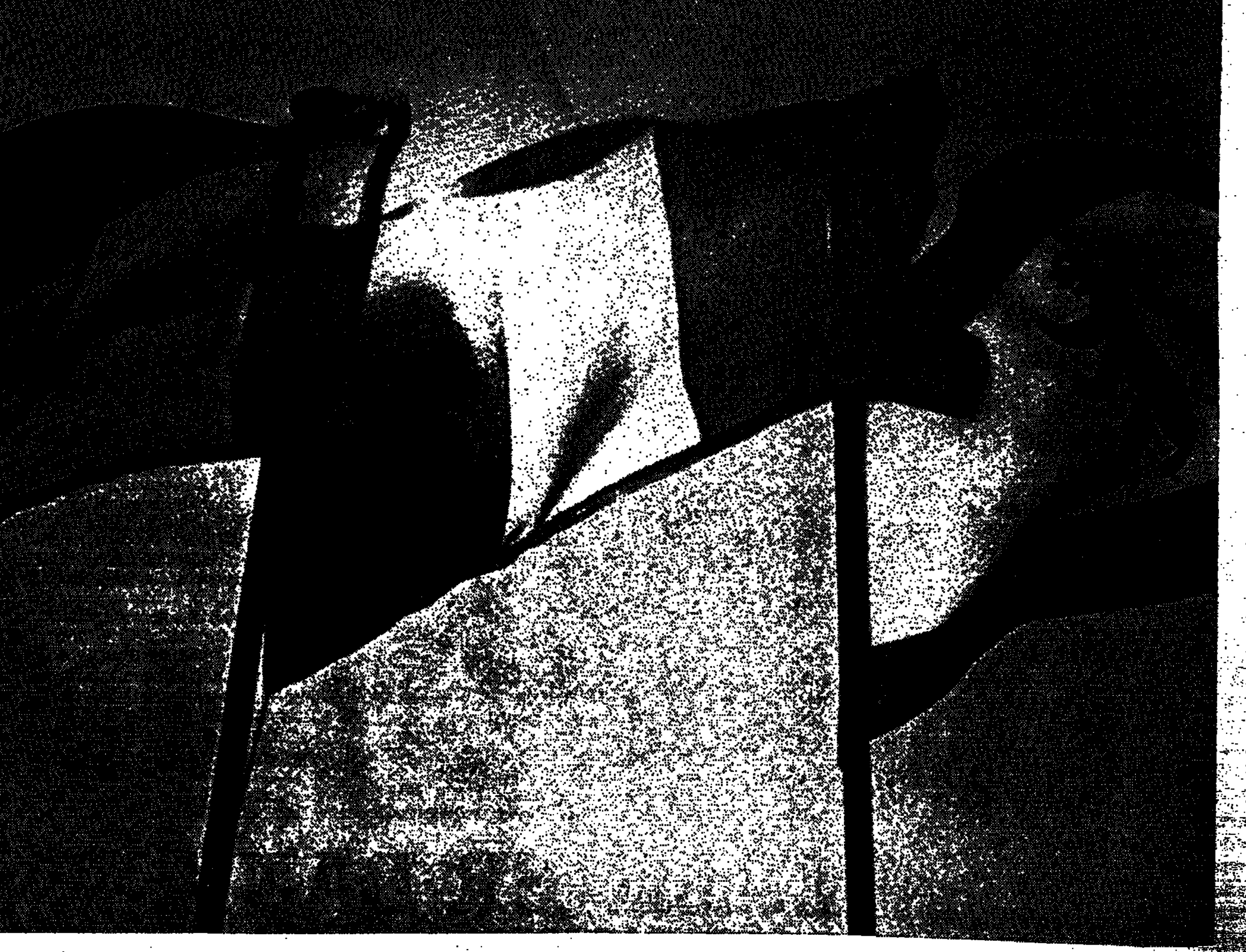
## L'aventure de la vie à Berlin

Paris, Londres, Rome, Berlin, à chacun de ces noms de ville on associe des idées, des souvenirs et souvent des préjugés.

Mais que sait-on concrètement, par exemple, sur Berlin? Celui qui habite à Berlin de nos jours, la ressent comme une ville unique, surprenante, passionnante, et tout à fait différente de l'image que quelques clichés généraux peuvent en donner. A Berlin on peut rester soi-même et savourer paisiblement ou avec une vive curiosité l'ambiance animée et tourbillonnante de cette métropole.

Berlin! Voilà une ville où il est possible encore de vivre à sa façon!

Soit dit en passant, on ne devient pas Berlinois seulement de par sa naissance mais aussi par sympathie pour cette ville. Non seulement les nombreux nouveaux Berlinois originaires de l'Allemagne Fédérale en apportent la preuve, mais encore les Américains, les Anglais, les Italiens et les Français qui, venus seulement pour visiter Berlin, s'y sont établis. Pour obtenir plus de renseignements sur Berlin, adressez-vous à l'organisme suivant:
Presse- und Informationsamt des Landes Berlin, Rathaus Schöneberg, D-1000 Berlin 62.



# AFRIQUE

## République populaire du Congo

### Le président Sassou-Nguesso fait une visite de travail en France

Le colonel Denis Sassou-Nguesso, président de la République populaire du Congo, est attendu dimanche 28 octobre, dans la soirée, pour une visite de travail de quatre jours en France. Après avoir rencontré MM. Galley, ministre de la coopération, et Bourges, ministre de la défense, il sera, mardi soir, l'hôte à dîner de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères. Mercredi, il déjeunera à l'Elysée, avant de s'entretenir en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing. M. Sassou-Nguesso doit également recevoir jeudi, avant de quitter Paris pour Brazzaville, des représentants des quelque six mille ressortissants congolais en France, auxquels il a récemment lancé un appel leur demandant de regagner leur pays pour « *participer à l'effort de développement* ».




Située en Afrique centrale, entre la République Centrafricaine, le Zaïre, l'enclave angolaise de Cabinda, la Guinée Equatoriale et le Gabon, s'étendant sur 342 000 km2, la République populaire du Congo dispose de 200 kilomètres de côtes sur le golfe de Guinée. La population compte environ 1,5 million d'habitants, dont le cinquième à Brazzaville, la capitale, et un dixième à Pointe-Noire, le principal port sur l'océan Atlantique.

Sur un territoire occupé, pour moitié, par la forêt équatoriale, les ressources sont agricoles (manioc, igname, maïs, riz) et la production de pétrole tend à s'épuiser. Evalué à près de 2 000 francs français, le revenu annuel par tête demeure substantiel par rapport aux autres pays du continent. Mais la désorganisation partielle de l'économie, surtout depuis une dizaine d'années, met en relief le poids de l'expansion démographique, dont le taux est élevé (entre 2 % et 3 % par an).

Après l'indépendance, proclamée le 15 août 1960, les syndicats ont joué un rôle important dans la vie publique. Mais les militaires originaires du Nord peuplé ont pris la relève, surtout à compter de 1968, orientant le pays vers un « radicalisme » qui se réclame du « socialisme scientifique ». Les liens avec les pays socialistes, notamment Cuba et l'Union soviétique, se sont renforcés.

### L'envoi de plusieurs centaines d'enfants congolais à Cuba

#### LE DÉPART DE CERTAINS DES « STAGIAIRES » AURAIT EU LIEU CONTRE LE GRÉ DES PARENTS.

Six cents enfants congolais, de huit à seize ans, sélectionnés parmi les meilleurs élèves du pays, ont été récemment envoyés à Cuba pour y recevoir une formation susceptible d'en faire la « *future élite dirigeante du pays* ». A Paris, des sources sûres indiquent que, en apprenant la destination et les raisons du départ de leurs enfants, des parents ont tenté de s'interposer sans succès, les forces de sécurité les refoulant de l'aéroport de Brazzaville. Selon des informations non confirmées, le transport aurait été effectué par deux DC-10 de la compagnie Air Afrique.

Depuis plusieurs années, Cuba s'est équipé pour recevoir les étudiants et même les élèves de ses alliés du tiers-monde et leur offrir une instruction, y compris sur le plan militaire. Dans le cas du Congo — comme dans d'autres, par exemple celui de l'Ethiopie, — le régime socialiste en place ne semble pas satisfait de la formation offerte aux quelque deux mille étudiants congolais actuellement en stage en Union soviétique, en Allemagne de l'Est et même en Roumanie.

Selon les dirigeants qui ont recours à la méthode pratiquée à Brazzaville, la formation politique donnée à un jeune homme au sortir de l'adolescence ne produirait pas l'effet souhaité. Les enfants sont censés assimiler mieux l'enseignement dispensé par un « *pays frère* » du tiers-monde dont les structures d'accueil sont rodées. C'est ce qui expliquerait ces transferts massifs d'élèves choisis parmi les plus doués pour leur donner une formation pratique et théorique de longue durée puisque certains programmes s'étalent, selon les sources citées plus haut, sur une dizaine d'années.

[Si les informations rapportées étaient confirmées, le Congo, imitant d'autres Etats « socialistes » du tiers-monde, violerait gravement les droits les plus élémentaires des parents, qui, au terme de la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 26, § 3), « ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ». En outre, en arrachant des enfants à leur milieu naturel propice à leur épanouissement pour leur imposer un endoctrinement à l'étranger avant l'âge où ils sont en mesure d'éviter la déculturation et d'affirmer leur personnalité, les autorités de Brazzaville hypothéqueraient gravement l'avenir de leur pays.]

### PORTRAIT

### L'héritier de Ngouabi

*Le colonel Sassou Nguesso — âgé de trente-six ans — a été porté au pouvoir en février dernier lorsque le général Joachim Yhomby-Opango — qui vient d'être dégradé et ramené au rang de « simple soldat de deuxième classe » (le Monde du 23 octobre) — « a remis ses pleins pouvoirs au comité central » du parti congolais du travail (P.C.T.). Un congrès extraordinaire de ce parti unique l'a élu, le 31 mars, président de son comité central, président de la République et président du conseil des ministres.*

*Le nouveau dirigeant de Brazzaville se considère comme l'héritier du « camarade Marien Ngouabi », qui fut assassiné le 18 mars 1977, après plus de sept ans à la tête de l'Etat. Selon sa biographie officielle, le président Sassou-Nguesso aurait organisé la libération de Ngouabi, lorsque ce dernier fut arrêté le 29 juillet 1968. L'affaire contribua alors à la chute de Massemba-Debat, qui devait être exécuté neuf ans plus tard après avoir été inculpé, par une cour martiale, de complicité dans le meurtre du président Ngouabi...*

*Tout en se réclamant du radicalisme prôné par le fondateur du P.C.T., le président congolais est économe de déclarations. On le dit circonspect, secret et volontaire. Son itinéraire est celui de nombreux officiers africains portés au pouvoir par des « révolutions ». Après des études à l'école interarmes des officiers de réserve de Cherchell près d'Alger, il fait, en 1963, un stage à l'école d'application de l'infanterie de Saint-Maixent. Rentré à Brazzaville, il participe au mouvement militaire, animé par de jeunes officiers du Nord, qui renverse l'abbé Fulbert Youlou.*

*En juillet 1968, après le coup d'Etat de Marien Ngouabi, M. Sassou Nguesso devient membre du Conseil national de la révolution. Depuis sa création en 1969, il siège au comité central du P.C.T. En 1975, le président Ngouabi lui confie le poste de ministre de la défense, responsabilité qu'il conserve encore. Il a dirigé la police politique du Congo pendant plusieurs années. En juillet, le chef de l'Etat a fait adopter par référendum une nouvelle Constitution socialiste.*

J.-C. P.

● *Le président de la République populaire du Congo*, le colonel Sassou Nguesso, recevra les Congolais résidant en France, le jeudi 1er novembre, de 10 heures à 12 heures, à l'ambassade, 37 bis, rue Paul-Valéry, 75016 Paris.



## Somalie

### LA VISITE DE M. OLIVIER STIRN

### Les relations entre Paris et Mogadiscio se sont sensiblement améliorées

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Les relations entre la Somalie et la France, débarrassées de l'hypothèque de Djibouti, se sont sensiblement améliorées. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a pu s'en convaincre au cours de sa visite à Mogadiscio (*le Monde* du 26 octobre). La coopération économique et culturelle entre les deux pays se développe. Une cimenterie va être construite à Berbera par une entreprise française. La Somalie va participer aux conférences franco-africaines. Des représentants de l'armée française avaient été également invités aux fêtes de l'anniversaire de la révolution. La question des armements a même été évoquée au cours du long entretien que M. Syaad Barre a eu avec M. Stirn. Toutefois la France limiterait ses fournitures à des armes défensives. Paris suggère toujours une conférence de paix régionale qui réunirait toutes les parties intéressées pour s'attaquer à la fois aux questions de l'Erythrée et de l'Ogaden.

Dans ce dernier conflit portant sur ce qu'on appelle ici officiellement la « Somalie occidentale », on réclame à Mogadiscio non seulement l'autonomie de la région telle qu'elle est accordée aujourd'hui à la minorité somalie du Kenya, mais aussi « *l'autodétermination* ». Ce qui est suffisant pour les Somalis du Kenya ne l'est pas pour ceux de l'Ogaden. « *Il faut*, nous a déclaré M. Samantar, conseiller politique du président, et ancien ambassadeur à Paris, *que le peuple somali de l'Ogaden reçoive le droit de s'exprimer. Il pourra dire si l'autonomie lui suffit ou s'il désire s'organiser en Etat indépendant du type Djibouti. Mais il faut consulter cette population, voilà le point essentiel !* »

M. Samantar n'hésite donc pas à citer en exemple le règlement du problème de Djibouti, dans lequel il a joué un grand rôle personnel.

La Somalie se montre décidée non seulement à surmonter sa défaite de 1978, mais aussi à en tirer toutes les conséquences. Les Soviétiques ne paraissent pas devoir revenir de sitôt à Mogadiscio. L'expulsion des conseillers militaires soviétiques en 1977 a été saluée par la population avec la même satisfaction que celle des conseillers militaires d'Egypte en 1972. Mais la Somalie, si elle s'est éloignée de l'U.R.S.S. en dénonçant le traité d'alliance tout en maintenant les relations diplomatiques, se réclame toujours officiellement du socialisme.

Le président Syad Barre l'avait déjà souligné lors du congrès extraordinaire du parti en janvier de cette année. La Somalie a

Etats-Unis observent encore à son égard une attitude prudente et ne paraissent pas disposés à s'engager dans la brèche, comme ils l'ont fait en Egypte. Le président Barre recherche donc actuellement l'appui de la France et celui des autres pays occidentaux, notamment l'Allemagne fédérale et le Japon qui étaient représentés à la Foire de Mogadiscio inaugurée le samedi 20 octobre.

Sur le plan militaire, le problème de la maintenance d'une armée équipée de matériel soviétique est crucial pour Mogadiscio. C'est sans doute la raison des bons rapports que la Somalie continue d'entretenir avec Le Caire. Tout en ayant condamné les accords de Camp David, on se défend à Mogadiscio d'appartenir au « *camp du refus* » et l'on affirme vouloir « *se tenir à l'écart des querelles arabes* ». L'Egypte aurait fourni à la Somalie des pièces détachées en attendant que les Américains renouvellent l'armement. Un conseiller américain, spécialiste de l'électronique, M. Max Goldberg, assiste depuis constaté, d'autre part, que les quelques mois le ministre de la défense, le général Mohamed Ali Samatar.

Nous avons pu mesurer la gravité du problème des réfugiés en visitant le camp de Curioli, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale. Cinquante mille personnes y sont rassemblées, dont vingt mille « *frères somalis* » appartiennent en réalité à l'ethnie éthiopienne Galla, et parlent une langue différente du somali. Il semble que la religion musulmane de ces réfugiés ait joué un rôle primordial dans ce qui ressemble fort à une expulsion en masse hors de l'Ethiopie. Un millier de fugitifs franchiraient la frontière chaque jour. Les réfugiés de Curioli sont des femmes, des enfants et des vieillards, à l'exclusion des hommes qui, nous a-t-on dit, sont « *restés là-bas pour combattre* ». Les autorités recherchent une « *réinstallation provisoire des réfugiés* », seuls restant dans les camps ceux qui n'ont ni famille ni moyens d'existence. Les Nations unies et les organisations internationales s'efforcent de fournir le minimum nécessaire, mais le gouvernement somalien considère cette aide comme insuffisante.

ROLAND DELCOUR.

## République Sud-Africaine

### L'assemblée générale des Nations unies demande une enquête sur l'expérimentation nucléaire à laquelle se serait livrée Pretoria

L'assemblée générale des Nations unies a demandé, vendredi 26 octobre, à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'organisation, d'ouvrir immédiatement une enquête sur les informations selon lesquelles l'Afrique du Sud aurait procédé, fin septembre, à des essais nucléaires (*le Monde* du 27 octobre). Le président de l'assemblée, M. Salim Ahmed Salim (Tanzanie), en faisant adopter cette décision à l'unanimité, a estimé que si ces informations étaient vérifiées, en dépit du démenti de Pretoria, l'expérimentation nucléaire sud-africaine représenterait « *une menace grave contre la paix et la sécurité internationale* », relevant du Conseil de sécurité.

#### Pas de preuve formelle

A Washington, le département d'Etat, qui avait été à l'origine de cette information, a précisé vendredi que les Etats-Unis n'avaient pas la preuve formelle que l'explosion nucléaire de septembre avait effectivement eu lieu en Afrique du Sud (son communiqué de jeudi parlait d'ailleurs d' « *une zone proche de la République sud-africaine* »). On fait remarquer, dans les milieux américains spécialisés, que ce pays n'est pas le seul dont la technologie soit assez avancée pour procéder à un tir nucléaire dans une région aussi vaste que l'Atlantique sud, l'océan Indien et une partie de l'Antarctique.

M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a toutefois estimé qu'il s'agissait là « *d'un problème très sérieux, qui risque d'accroître le danger de conflit nucléaire* ». M. Cyrus Vance a fait en Floride une déclaration similaire. Le président Carter, de son côté, a confirmé qu'une explosion avait bien eu lieu, mais s'est refusé à donner toute autre précision.

A Pretoria, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, a rencontré vendredi l'ambassadeur des Etats-Unis à la demande de ce dernier. Il a confirmé au représentant de Washington que le gouvernement sud-africain « *n'avait eu aucune connaissance* » d'une telle explosion.

A Moscou, l'agence Tass accuse les pays membres de l'OTAN et Israël d' « *avoir aidé la République sud-africaine à se constituer un potentiel nucléaire* ». A propos du démenti de Pretoria, l'agence officielle soviétique ajoute : « *Personne ne peut croire aux assurances des racistes. Chacun sait que le régime d'apartheid voulait depuis longtemps se doter de l'arme nucléaire.* »

A Londres, un des porte-parole du Front patriotique à la conférence sur le Zimbabwe a déclaré que l'information n'était qu' « *une manœuvre destinée à intimider les participants à la conférence* ». Si cette information était pourtant confirmée, a-t-il ajouté, « *cela ne nous ferait pas peur* ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)

## Zimbabwe-Rhodésie

### REJETANT LE PLAN BRITANNIQUE

### Le Front politique maintient son exigence de voir l'ONU superviser la période de transition avant l'indépendance

De notre correspondant

Londres. — Le mouvement de guérilla du Front patriotique a rejeté catégoriquement, vendredi 26 octobre, à Londres, les propositions britanniques pour la période de transition au Zimbabwe-Rhodésie (nos dernières éditions du 27 octobre).

Londres souhaite assumer l'entière responsabilité de la période transitoire, sans toutefois envoyer de forces sur place, en confiant à un gouverneur britannique la charge de la loi et de l'ordre durant deux mois, avant des élections générales que superviserait un délégué également britannique, assisté d'observateurs du Commonwealth. Pour le Front patriotique, la Grande-Bretagne ne peut pas être un arbitre impartial. Il réclame donc l'intervention des forces des Nations unies, qui assureraient pendant six mois la sécurité au côté de l'armée actuelle et des forces de la guérilla, associées à égalité, puis contrôleraient la régularité du scrutin.

Les positions de lord Carrington et de MM. Mugabe et Nkomo se fondent sur des interprétations différentes de l'accord conclu début août à la conférence du Commonwealth de Lusaka. Ce texte prévoyait que les élections devaient être « *supervisées sous l'autorité du gouvernement britannique* ». Pour le Front patriotique, cette formulation n'exclut nullement un arbitrage de l'ONU au côté de celui du Commonwealth. Du côté britannique, on assure que l'intervention de l'ONU avait été totalement exclue à Lusaka. Les pays membres du Commonwealth, et particulièrement ceux de la « ligne de front », pourraient jouer un rôle dans ce litige.

#### « En simple citoyen »

On s'attache du côté britannique à faire ressortir par contraste l'étendue des concessions faites par l'évêque Muzorewa. Celui-ci a répondu favorablement jeudi aux propositions de Londres en s'inquiétant seulement de la présence éventuelle d'éléments « hostiles » parmi les observateurs du Commonwealth. Vendredi, il a annoncé qu'il accepterait de quitter le pouvoir et de faire campagne en simple citoyen si l'arrivée d'un gouverneur britannique entraînait la levée immédiate des sanctions.

Lord Carrington devait répondre ce samedi aux contre-propositions du Front patriotique.

(Intérim.)

## A TRAVERS LE MONDE

### Birmanie

● LE GENERAL NE WIN, chef de l'Etat birman, a effectué une visite officielle au Laos du 22 au 24 octobre. — (Tass.)

### Irak

● REGLEMENTS DE COMPTES ENTRE KURDES IRAKIENS. — Trois responsables de l'Union patriotique du Kurdistan » (U.P.K. irakien) auraient été exécutés il y a un an par une faction kurde rivale, le P.D.K. provisoire parti démocratique du Kurdistan (U.P.K. irakien) augénéral Barzani, a déclaré un porte-parole de l'U.P.K. Dans un communiqué publié le vendredi 26 octobre à Stockholm, l'U.P.K. affirme que M. Ali Askari, le docteur Khalid Saïd et Cheikh Hossein Yezidi ont été exécutés en octobre 1978, alors qu'ils étaient prisonniers du P.D.K. La nouvelle avait été tenue secrète jusqu'ici. — (A.F.P.)

### Pays-Bas

● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS a décidé de porter de 3 000 à 12 000 milles la limite de ses eaux territoriales, vendredi 26 octobre. Le premier ministre, M. Andréas Van Agt, a déclaré que des conversations auront lieu avec la Belgique, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne avant que la modification entre en vigueur. L'extension s'appliquera également aux îles des Antilles néerlandaises, et doit de mieux protéger leur marine marchande et d'empêcher la pollution au large de leurs côtes. — (Reuter.)

### République Dominicaine

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EST SORTI INDEMNE D'UN ACCIDENT D'HELICOPTERE, le vendredi 26 octobre. L'appareil dans lequel avait pris place M. Antonio Guzman a pris feu en vol, mais le pilote a pu en garder le contrôle et se poser. Le chef de l'Etat dominicain était accompagné de deux généraux, qui sont également sortis indemnes. — (A.F.P.)

### Syrie

● M. RIFAAT EL-ASSAD, FRERE DU PRESIDENT SYRIEN, affirme qu'il « *exerce normalement ses fonctions* » dans une interview publiée samedi à Beyrouth par l'hebdomadaire libanais *Al Ousbouh al Arabi*. Il dément ainsi les informations faisant état de sa « disgrâce ». — (A.F.P.)

### Turquie

● LE COMITE DIRECTEUR DU PARTI REPUBLICAIN DU PEUPLE (social-démocrate), que préside le premier ministre turc sortant, M. Bulent Ecevit, a démissionné vendredi 26 octobre à la suite de la défaite subie par M. Ecevit aux élections partielles du 14 octobre dernier. Un congrès extraodinaire du parti a été convoqué par M. Ecevit pour le 4 novembre. Ce dernier continue d'exercer les fonctions de premier ministre jusqu'à ce que M. Suleiman Demirel, vainqueur des élections, et qui a accepté cette charge le 24 octobre, ait formé son gouvernement. — (A.F.P.)

### Yémen du Sud

● UN TRAITE D'AMITIE ET DE COOPERATION a été signé entre l'Union soviétique et la République démocratique du Yémen, à l'issue des entretiens de M. Brejnev avec le chef de l'Etat sud-yéménite, M. Abdel Fattah Ismaïl, a indiqué, jeudi 25 octobre, l'agence Tass. Le Yémen du Sud et l'Irak sont les deux seuls Etats arabes liés à Moscou par un tel traité, analogue à celui signé le 20 novembre 1978 entre l'U.R.S.S. et l'Ethiopie. Ce texte prévoit des consultations « *en cas de guerre ou de menace de guerre* ». — (A.F.P., A.P.)

## LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# M. Fillioud (P.S.) reproche au gouvernement d'avoir « étouffé l'affaire des diamants »

**Submergé par le flot tumultueux de l'éloquence de M. Fillioud (P.S.), qui reprochait au gouvernement d'avoir « étouffé » l'information sur l'affaire des « diamants du président », soumis aux accusations précises de M. Juquin (P.C.) qui a dénoncé l'ingérence « subtile et dissimulée » de l'Elysée à la radio et à la télévision, M. Lecat s'est bien gardé de répondre sur le fond. Le terrain était miné...**

**Le ministre de la culture et de la communication a préféré adopter un ton plaisant pour railler ses deux procureurs qu'il a comparés, l'un à Collaro, l'autre à Fouquier-Tinville : devant la prétendue « terreur » qui régnerait à la télévision, il s'est étonné « naïvement » que personne ne proteste ! Pour répondre aux mises en cause personnelles de différents journalistes par M. Juquin, il a affirmé : « Je n'ai menacé personne ! »**

**Venant au secours du ministre, M. Péricard (R.P.R.) affirma que la télévision n'était pas ce repaire de « voyous et de brigands » que l'opposition voulait abusivement y voir, et M. Leroy (P.C.), au nom du pluralisme, releva une fois de plus la solitude « du journaliste communiste de la télévision ».**

**Débat de journalistes donc, avec MM. Fillioud, Péricard et Leroy, procès des rapports entre la presse et le pouvoir, cette discussion budgétaire permit aux députés de tous les groupes politiques de l'Assemblée d'insister sur la faiblesse des crédits octroyés à la culture qui, au dire même de M. Lecat, ne représentent que 0,6 % du budget total de l'Etat.**

**Quant à la culture proprement dite, aux questions et aux inquiétudes d'une société à laquelle elle pourrait répondre, il n'en fut pas vraiment question. L' « héritage de Malraux », dont M. Lecat déclara qu'il voulait « en finir », était effectivement bien loin...**

LAURENT ZECCHINI.

## ● *Culture et communications :*

### Priorité au patrimoine

Vendredi 26 octobre, l'Assemblée nationale examine le budget du ministère de la culture et de la communication. Les crédits de la culture s'élèvent à 2 654 millions et marquent une progessoin de 11,95 % par rapport à 1979. (Voir l'article de Thomas Ferenczi dans *le Monde* du 25 octobre.)

M. TISSANDIER (U.D.F.), rapporteur spécial de la commission des finances pour la culture, déclare que si les crédits d'équipement destinés aux monuments historiques sont en progrès (260.3 millions en 1980, 213,3 millions en 1979), les crédits d'entretien sont en diminution puisqu'ils passent de 52,2 millions à 49,p millions. Il indique d'autre part que le Centre Georges-Pompidou recevra 180 millions, et rapporte l'inquiétude de la commission des finances à propos de la « *faible progression des subventions de fonctionnement accordées aux collectivités locales, en ce qui concerne notamment le patrimoine, les musées, les bibliothèques et les écoles régionales et municipales d'art* ».

M. FILLIOUD (P.S.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour la culture, indique que le budget « *propose de changer, mais ne dit pas pourquoi, ne sait pas pour qui, ne dit pas comment* ». « *Il ne répond en rien aux appels du monde présent,* assure-t-il, *et du monde qui vient.*

M. RALITE (P.C.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles pour le cinéma, affirme que ce budget est, en francs courants, de 20 % inférieur à celui de 1979, les crédits atteignant un total de 27 millions. Il déclare : « *Les dispositions qui doivent être appliquées dans le domaine de la concurrence ne pourront que renforcer la domination des films américains.* » Il s'interroge ensuite sur le « *monopole* » de la diffusion cinématographique :

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, après avoir noté les « *fantasmes* » des deux derniers rapporteurs, déclare que l'une des orientations du budget concerne la mise en valeur du patrimoine. Il précise qu'un crédit de 30 millions sera consacré à la sensibilisation du public sur ce thème. Il assure que si, effectivement, son département ne représente que 0,6 % du budget de l'Etat, il atteint 1,4 % lorsqu'on y adjoint les dépenses culturelles inscrites au budget de l'éducation.

Dans la discussion générale, M. PERICARD (R.P.R., Yvelines) s'inquiète de l'enseignement de la danse et, évoquant le « *terrorisme culturel* », indique à propos de récentes déclarations de M. Jack Lang (*le Monde* du 26 octobre) : « *Elles revêtent un certain mépris pour tous ceux qui n'ont pas accédé au même niveau de connaissances que leur auteur, qui sont rejetés dans les ténèbres du non-culture l*».

M. HERMIER (P.C., Bouches-du-Rhône) déclare que M. Lecat se livre « *à une véritable apologie de l'argent privé* ». Il indique, d'autre part : « *Vous tentez d'écarter les créateurs de toutes responsabilités sociales.* »

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) rappelle que « *tous les Français n'ont pas encore accès à la culture* ». Il précise à ce sujet : « *Malgré des progrès importants, notre taux de lecture moyen est inférieur d'un tiers à celui de pays comme l'U.R.S.S., les États-Unis, les pays scandinaves.* »

Selon M. TADDEI (P.S., Vaucluse), l'orientation de la politique culturelle est marquée par « *le conservatisme et l'alibi parisien, sur fond de misère accrue* ».

M. PINTE (R.P.R., Yvelines) parle de son côté d'un « *budget d'espoir* » et regrette la faiblesse des crédits destinés à l'extension des conservatoires nationaux de région.

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce « *un attentat contre tout ce foisonnement culturel, le tintamarre de l'industrie culturelle, cette police totalitaire des goûts* ».

M. CRESSART (R.P.R., Ille-et-Vilaine) demande que la somme que l'Etat verse aux cinq départements bretons en vertu de la charte culturelle, qui se monte à 4,5 millions, soit revalorisée régulièrement.

Pour M. BAUMEL (R.P.R., Hauts-de-Seine), la situation du livre français à l'étranger « *tourne à la tragédie* », parce que celui-ci est trop cher, mal diffusé, mal aidé.

Répondant aux orateurs, M. Lecat déclare que l'Arc de triomphe et la Sainte-Chapelle seront restaurés et qu'un projet de loi sur la danse sera déposé à la session de printemps. Il précise : « *Cet enseignement sera facultatif et libéral pour les écoles privées, obligatoire pour le secteur public.* » Le ministre de la culture note d'autre part que le plan quinquennal sur l'enseignement de la musique permettra la prise en charge progressive de 25 à 35 % des dépenses des établissements, sur la base d'une carte scolaire établie en concertation avec les municipalités. Il rappelle enfin qu'une loi-programme sur la lecture publique est actuellement en préparation.

*Les* crédits concernant la culture et le cinéma sont ensuite adoptés.

## — *Libres opinions* —

# Un peu de lumière sur l'hémicycle

par CLAUDE LABBÉ (*)

IL paraît que l'Assemblée nationale, selon certains observateurs, aurait donné lundi dernier le spectacle de la confusion. Je n'en tirerai qu'une réflexion : il existe à coup sûr un défaut de communication. Pourtant, notre bonne volonté et nos efforts pour informer ceux (et celles) qui informent ne sauraient être mis en doute. Mais il est vrai que, dès lors qu'il s'agit d'expliquer à ceux qui les ont élus le comportement des députés, rien ne saurait être négligé, et l'on ne peut jamais prétendre avoir suffisamment pris de temps pour convaincre. C'est pourquoi il me semble utile d'apporter quelques explications. Le débat n'étant d'ailleurs pas clos, ces remarques peuvent servir pour le proche avenir.

Lors de la discussion de la première partie de la loi de finances, nous n'avons engagé ni une guérilla, ni une fronde, ni même un combat contre le gouvernement. Encore moins contre telle personne et d'autant moins contre une personne momentanément absente de la scène politique. Nous entendions simplement assumer avec rigueur et logique notre mission. Personne ne pouvait en être surpris : dès nos journées parlementaires de Savoie — il y a près d'un mois — nous avions clairement déterminé notre attitude.

Quand et mieux que lors de l'examen du budget — c'est-à-dire lors de la présentation des orientations générales du gouvernement, — pourrions-nous le faire ? C'est notre droit et c'est notre devoir. Personne ne comprendrait que nous n'exercions pas ce pouvoir limité — qui découle de cette double exigence.

Il existe une réelle tendance à sous-évaluer la place des élus de la nation. Nous réagissons en jouant clairement notre rôle sans déborder du cadre constitutionnel. Avec fermeté et tranquillité, nous assumons notre responsabilité. Nous maintenons le strict équilibre des pouvoirs. Il appartient au gouvernement d'assumer lui aussi sa responsabilité et — j'en suis sûr — il n'y manquera pas. Ainsi sommes-nous bien dans la ligne institutionnelle.

Il ne s'agit pas pour le R.P.R. d'un combat singulier ou personnel. J'observe que l'ensemble de la majorité représentée à la commission des finances a sévèrement jugé ce budget. J'observe également que cette majorité a conçu ensemble au moins deux amendements fondamentaux :

1) Le budget social doit être soumis au Parlement ;

2) Des économies sérieuses et significatives doivent être prévues.

Si l'opposition a voté dans le même sens que nous, elle n'a fait que nous suivre, et non l'inverse. Dans ces votes divers, la majorité s'est trouvée souvent associée. C'est donc une contre-vérité de présenter ces votes comme une intention de « *mêler nos voix à celles de l'opposition* » en vue de je ne sais quelle opération politique que nous récusons.

Nous n'avons pas à nous transformer en juges sur des problèmes de constitutionnalité. C'est l'affaire du Conseil constitutionnel, de la présidence de l'Assemblée. En ne participant pas au vote tendancieux demandé par le groupe socialiste, nous avons montré notre volonté de ne pas permettre une interprétation quelconque à ce sujet.

La concertation a eu lieu avec le ministre du budget. Elle n'a pas existé sur ce point avec le premier ministre, les trois derniers rendez-vous prévus à Matignon ayant été pour le premier écourté, pour les deux suivants annulés. Nous constatons simplement que cette concertation n'a pas abouti à un accord d'ensemble.

Nous répéterons inlassablement, et jusqu'à ce que cette idée ait entièrement pénétré les esprits, qu'à aucun moment nous ne voulons menacer l'existence du gouvernement choisi par le président de la République.

Nous ne volerons pas au secours d'une opposition totalement désagrégée et désunie qui n'a pas eu le courage ou simplement la possibilité politique de déposer une motion de censure. Notre action se situe à l'intérieur de la majorité et pas ailleurs. Elle se veut positive dans l'intérêt des Français.

L'ordre du jour a fixé au gouvernement et à nous-mêmes un rendez-vous le 17 novembre. Nous restons ouverts à la poursuite de toute concertation nouvelle en maintenant notre volonté de voir privilégier l'investissement et l'emploi dans un budget qui ne traduit pas cette intention. Nous restons très attachés à cette idée de l'exemple attendu d'un effort sensible de l'Etat sur ce que l'on appelle — à tort souvent — son « train de vie ». Réconcilier les dirigeants, les citoyens et les élus, c'est encore possible. Sans reniement et sans compromis.

(*) Président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, conseiller politique du R.P.R.

## ● *Radio-télévision :*

### M. JUQUIN (P.C.) dénonce l'ingérence de l'Elysée

L'Assemblée nationale examine ensuite les crédits consacrés à la radio-télévision. Les recettes globales s'élèveront en 1980 à 5 milliards 548 millions, et seront assurées pour l'essentiel par la redevance, qui augmente de 6,8 % (331 F en 1980 pour les postes couleur et 221 F pour les postes noir et blanc).

Après le rapport de M. LE TAC (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances (*le Monde* du 24 octobre), M. DE PREAUMONT (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, indique, dans son rapport écrit, que le progrès technique « *va réduire progressivement la traduction concrète du monopole d'Etat* ». « *Les procédures actuelles de dérogation,* ajoute-t-il, *ne tiennent pas suffisamment compte de cette perspective immédiate.* »

Evoquant le problème de la couverture du territoire par les émissions de télévision, il note que l'hypothèse du lancement d'un satellite opérationnel en 1984 supposerait un investissement de 1,7 milliard, mais les coûts d'exploitation seraient faibles, de l'ordre de 30 millions de francs par an. Il ajoute que ce satellite ne sera économiquement rentable « *que si le troisième canal qu'il offre est utilisé. Il n'est pas question de le confier à FR 3 dont les programmes régionaux ne peuvent être relayés par un réseau terrestre* ». M. de Préaumont se demande à ce sujet s'il est « *vraiment sage de reculer jusqu'à la fin de la première phase de préparation technique la décision sur le troisième canal, au risque de voir la concurrence internationale résoudre à son profit le problème que nous posons* ».

Dans la discussion générale, M. JUQUIN (P.C., Essonne) déclare que la présidence de la République « *exerce une énorme pression sur les Français par la radio-télévision* ». « *L'ingérence de l'Elysée,* ajoute-t-il, *n'a jamais été aussi grande, mais elle est plus subtile et plus dissimulée.* » « *Le président de la République,* poursuit-il, *a placé à la tête de la plupart des sociétés issues de l'O.R.T.F. des hauts fonctionnaires triés sur le volet parmi ses amis. Ou bien, il a confié ces sociétés à des journalistes sûrs. C'est le cas, par exemple, de M. Jean-Louis Guillaud, qui travaillait jadis dans les services de propagande de l'armée pendant la guerre d'Algérie. (...)* » Il cite aussi M. Roland Faure.

» *Ces dirigeants des rédactions, ces chefs des services politiques, sont entourés par des journalistes de confiance, dont beaucoup ont fait un ou plusieurs aller-retour entre l'information et les divers appareils politiques de la droite.* »

Après avoir cité les noms de plusieurs journalistes, tels MM. Emmanuel de La Taille, Patrick Poivre d'Arvor, Alain Trampolieri, Bernard Ségara, il indique : « *Ces journalistes ont acquis dans les rédactions des positions dominantes. S'ajoutent à eux un très petit nombre d'éditorialistes qui poussent à un point de perfection le système des vases communicants entre l'Elysée, la radio-télévision, et aussi la presse.* »

M. Juquin cite encore plusieurs journalistes, MM. Gicquel, Mourousi, Elkabbach, Bériot, et ajoute : « *La seule chose évidente et éclatante, c'est qu'il y a à la télévision nationale un seul journaliste communiste !* »

M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes) indique qu'il est très difficile de recevoir France-Culture dans les Alpes-Maritimes, du fait des brouillages des postes-pirates émettant en français à partir du territoire italien.

M. FILLIOUD (P.S., Drôme) déclare notamment : « *Parlons-en de ces diamants qui vous gênent tellement. Cette bijouterie de giscardie, ça vous ennuie, on l'a bien compris. Rien n'est clair dans cette affaire, si ce n'est que vous vous êtes arrangés pour l'étouffer (...). Les uns démentent, les autres mentent. Vous avez donné des ordres qui ont été exécutés. Vous avez prodigué des conseils, transmis des menaces, vous avez propagandé pour que la France ne soit pas informée.* »

A propos d'Antenne 2, il poursuit : « *Vous avez bien interdit ou fait interdire qu'on en parle. (...) Le journaliste Claude Sérillon, chargé de la revue de presse, n'a pas pu la faire un certain mercredi parce que l'actualité imposait de traiter du sujet que tous les journaux développaient ce jour-là, mais que vous aviez décidé de censurer parce qu'il n'était pas convenable de causer des diamants du président.* »

Evoquant l'Agence France-Presse, il indique : « *Vous avez imposé pour P.-D.G. le plus giscardisé de vos affidés. Et le jour même où ce M. Pigeat, que vous avez choisi, prenait fonction de grand patron, il donnait sa mesure par une décision de censure.* » Le député socialiste précise : « *C'est ainsi que la grande agence nationale française de presse a tu pendant dix-huit heures d'horloge et de téléscripteurs la nouvelle que tous les journaux diffusaient.* »

Mme MOREAU (U.D.F., Alpes-Maritimes) demande que soient augmentés les moyens de la télévision régionale, et analyse le problème du satellite de diffusion. M. VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne) assure que le lancement de satellites de diffusion directe « *est, à l'évidence, pour demain* ».

M. PERICARD souligne que la télévision n'est pas « *la caricature qu'on nous a décrite, pas ce repaire de voyous, de forbans* ».

Mme AVICE (P.S., Paris) déclare que le satellite de diffusion directe « *ne sera rentable, paraît-il, que s'il diffuse des émissions d'une quatrième chaîne de télévision. Mais sur ce que sera cette chaîne, sur son mode de financement, sur le contenu de ses programmes, c'est le brouillard* ».

M. LONGUET (U.D.F., Meuse) s'interroge sur la responsabilité des grèves du début de l'année dans la perte d'audience de la télévision.

M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise) observe que « *les forces politiques qui soutiennent le ministre de la culture sont favorables à la privatisation de la télévision* ».

M. LECAT indique que si l'Assemblée nationale vote la redevance, la télévision disposera de plus de 5 milliards de francs. Répondant à M. Juquin, le ministre note qu'il y a un journaliste communiste à FR 3 Dijon et assure que « *cela ne pose aucun problème* ». Il précise, d'autre part, qu'il y a quatre parlementaires parmi les vingt-quatre membres des conseils d'administration des chaînes de télévision et remarque : « *Si vraiment la terreur régnait, est-il concevable que personne ne proteste ?* » Il ajoute : « *Tous les faits que vous avez cités sont faux. Les coups de téléphone que vous me prêtez sont imaginaires. Je n'ai menacé personne.* » A propos du service public, il indique que celui-ci « *a plus d'avenir que le monopole s'agissant de la programmation, mais qu'il s'identifie à lui pour ce qui est de la diffusion* ». Après avoir annoncé que le gouvernement était d'accord pour que soit organisé un « *grand débat sur la communication* », il déclare, à propos des satellites, que, ce qui a été décidé, « *c'est simplement la préfiguration industrielle d'un système de communications par satellite. Il s'agit d'avoir, en 1984, un satellite, et non pas un système complet, lequel comportera trois satellites, mais doit faire encore l'objet de nouvelles négociations. Le problème de l'utilisation du troisième canal,* ajoute-t-il, *ne se posera qu'en 1985* ».

Les crédits de la radio-télévision sont ensuite adoptés.

## ● *Information :*

### Le pluralisme en question

Les députés examinent enfin les crédits réservés à l'information. M. SALLÉ (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, observe que « *les dotations budgétaires ne reflètent que partiellement les réalités financières* ». La principale partie prenante du budget de l'information, déclare-t-il, est l'Agence France-Presse, qui recevra en 1980, 209 millions au titre des abonnements de l'Etat ».

M. BARIANI (U.D.F.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, estime que l'A.F.P. à une double mission : être un service public et être également indépendante des pouvoirs publics.

Dans la discussion générale, M. VIVIEN indique que, pour le groupe R.P.R., une vraie politique d'aide à la presse s'inscrit dans le maintien du pluralisme.

M. LEROY (P.C., Seine-Maritime) dénonce la « *violation* » des ordonnances de 1944 sur l'indépendance de la presse et souligne que « *quelques groupes capitalistes fabriquent et vendent des journaux comme ils fabriquent et vendent n'importe quel produit, c'est-à-dire pour réaliser des profits* ». Il ajoute : « *Certains défendent l'idée que les journalistes auraient le droit de dire tout et n'importe quoi. L'exemple le uplus récent est donné par les spéculations les plus invraisemblables qui ont couru sur la soi-disant mort de Leonid Brejnev. (...)* »

M. NARQUIN (R.P.R., Maine-et-Loire) indique : « *Il suffirait de renoncer aux pratiques d'une partialité quelquefois provocante pour créer sans grand bouleversement un nouveau climat dans l'opinion* ». Il ajoute que les membres R.P.R. de la commission d'enquête ont pris la décision collective de s'abstenir dans le vote du budget de l'information.

M. LECAT évoque tout d'abord les « techniques nouvelles » et déclare : « *Un grand débat doit avoir lieu au printemps, auquel participeront le ministre de l'industrie et le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.* » Il regrette que les propositions de la commission d'enquête sur l'information ne puissent venir en discussion et ajoute : « *Je prends l'engagement de réunir une « table ronde » comprenant des représentants de la presse et du ministère intéressé avec les rapporteurs des crédits de l'information dans les deux Assemblées.* »

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement, modifié par M. Sallé, qui a trait à l'article 39 *bis* du code général des impôts. Cet article permet aux entreprises de presse d'affecter en franchise d'impôt une part de leurs bénéfices à des provisions destinées à financer leurs investissements. Aux termes de cet amendement, il est décidé de proroger ces dispositions pour une période de deux ans. Toutefois, il est prévu une réduction des avantages fiscaux. Ainsi, les sommes prélevées ou déduites sont limitées à 40 % du bénéfice de l'exercice 1980 et 30 % du bénéfice de l'exercice 1981, la généralité des publications, et à 65 % du bénéfice de l'exercice 1980 et 60 % du bénéfice de l'exercice 1981, pour les quotidiens et les publications assimilées à des quotidiens. D'autre part, ces sommes ne peuvent être utilisées qu'au financement d'une fraction du prix de revient du matériel et des constructions. Pour les éléments acquis au moyen des sommes prélevées ou déduites des bénéfices de l'exercice 1980, cette fraction est égale à 55 % pour la généralité des publications et à 90 % pour les quotidiens et les publicaions assimilées. Ces pourcentages sont ramenés respectivement à 40 % et à 80 % pour les éléments acquis au moyen des sommes prélevées ou déduites des bénéfices de l'exercice 1981.

Les crédits sur l'information seront soumis au vote lors de l'examen du budget de la fonction publique.

## AU SÉNAT

### ● La protection des éleveurs de moutons
### ● Les responsabilités locales

Répondant à une question de M. JEAN CLUZEL (Union centriste, Allier) sur la concurrence britannique à nos élevages de moutons, M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, a notamment déclaré vendredi 26 octobre au Sénat : « *La France a toujours été favorable à un règlement communautaire qui donne satisfaction aux éleveurs de moutons. Le dossier est ouvert depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté. On sait que le prix des moutons anglais ou en provenance de Grande-Bretagne se situe à 25 ou 30 % en dessous du prix continental. Il faut donc, c'est fondamental, se protéger contre les pays tiers et appliquer la préférence communautaire. La France n'a pas ouvert ses frontières ; elle a seulement accepté de faire quelques achats sur le marché britannique, ce qui montre notre volonté communautaire sans pour autant léser les intérêts des producteurs, puisque ces achats seront stockés.* »

M. Cluzel : « *Ce que l'on craignait est arrivé. La France a été condamnée sur plainte de la Grande-Bretagne par la Haute Cour de justice européenne. Dans ces conditions, la nécessité de parvenir à un compromis pour la signature d'un règlement communautaire de la viande ovine est devenue indispensable. Mais les propositions de la Commission des communautés européennes sont inacceptables. Elles entraîneraient un effondrement des cours, ce qui aurait pour conséquence de ruiner la plus grande partie des élevages ovins de notre pays.* »

Les sénateurs ont poursuivi dans l'après-midi l'examen du projet tendant à développer les responsabilités des collectivités locales. Ils ont étudié la procédure de dissolution d'office des syndicats de communes ainsi que les conditions de liquidation. Le rapporteur de la commission des lois, M. DE TINGUY (Union centriste, Vendée), a fait préciser que le statut des syndicats et des districts devrait indiquer si ceux-ci sont formés « *sans limite de durée ou pour une durée déterminée* ». Les sénateurs ont, d'autre part, fixé la disposition relative aux indemnités et retraites des présidents et vice-présidents des syndicats et des districts. Le Sénat a fixé la limite de la rémunération par équivalence avec celle des maires adjoints. Il a ensuite examiné les dispositions financières : recettes et dépenses des syndicats de communes. Le syndicat aura la possibilité désormais, comme le district, de lever des impôts directs. — A.G.

# Mme Giscard d'Estaing dans le Calvados

De notre correspondant

Caen. — Mme Valéry Giscard d'Estaing était, jeudi 25 et vendredi 26 octobre, dans le Calvados. Le premier jour elle a visité le Musée du débarquement à Arromanches, présidé le cinquantenaire du centre horticole de Saint-Gabriel-Brécy, près de Bayeux, parcouru à Cabourg un chantier naval dont le P.-D. G. est une femme. Le lendemain elle s'est rendue à Caen dans une classe pour aveugles, un club du troisième âge et un foyer de sourds-muets avant d'inaugurer le Salon de la fleur et du papillon, un splendide parc qui, sur 31 000 mètres carrés, regroupe 10 000 fleurs, 3 000 arbres et 10 000 papillons, dont 2 000 vivants.

Partout, Mme Giscard d'Estaing était accompagnée de maires, de sénateurs, de députés et de préfets en grand uniforme. Pourtant, les responsables de l'administration ont expliqué qu'il ne s'agissait que d'une « *visite privée* », puisque la femme du président de la République « *n'a aucune responsabilité politique* ». Ils se sont employés à maintenir très loin de la visiteuse les démonstrations d'une cinquantaine de militants C.G.T. et d'élus communistes qui voulaient manifester jeudi, à Cabourg, et un cortège de voitures d'élèves éducateurs qui, à Caen, voulaient rappeler qu'ils sont en grève pour obtenir un certain nombre de bourses.

Mme Giscard d'Estaing s'est refusée à toute déclaration sur les événements politiques ou sur les cadeaux de l'ex-empereur Bokassa. Tout juste est-elle revenue sur son interview à un journal espagnol (1) dans laquelle elle évoquait les hésitations de son mari devant un second mandat : « *Il s'agissait là d'un simple commentaire et non pas d'une déclaration* », a-t-elle affirmé. — T. B.

(1) *Dans le numéro du 16 octobre de La Gaceta ilustrada, Mme Giscard d'Estaing déclarait qu'un second septennat « ne semble guère tenter le président » (le Monde du 18 octobre).*

## M. LANGUMIER (P.S.) EST ÉLU MAIRE DE MONTGERON

M. Jean-Paul Langumier (P.S.) a été élu maire de Montgeron (Essonne), vendredi *soir 26 octobre, à l'unanimité,* au premier *tour de scrutin.*

Il succède à Jean Hardouin (P.S.), maire et conseiller général *récemment décédé.*

Une élection partielle avait été organisée pour compléter le conseil municipal. Les résultats du premier tour, qui a eu lieu le dimanche 14 octobre, ont été les suivants : inscr., 14 631 ; suffr. expr., 7 790 ; MM. Patrice Hardouin (P.S.), fils du maire décédé, présenté par le conseil municipal, 4 394 voix, ELU ; Alain Josse (R.P.R.), 2 378 ; Claude Pernet (U.D.F.), 1 018. Au premier tour des élections municipales de mars 1977, *sur 14 247 inscrits et 10 519 suffrages exprimés,* la liste d'union de la gauche composée de 8 P.C., 1 app. P.C., 13 P.S., 2 app. P.S., 1 M.R.G. et 2 app. M.R.G, avait obtenu 5 042 voix contre 3 842 à la liste R.P.R. de M. Josse, 1 415 à celle de l'U.D.F. de M. Pernet et 367 à celle d'intérêts communaux de M. Cornu. Au second tour, la liste d'union de la gauche avait enlevé tous les sièges, les têtes de liste ayant respectivement recueilli 5 864 voix pour Jean Hardouin et 5 439 pour M. Josse.

[Né le 6 février 1928 à Anfreville-les-Monts (Eure), M. Jean-Pierre Langumier (P.S.), ingénieur conseil, est entré au conseil municipal en mars 1977, où il occupait les fonctions de premier adjoint.]

## LE CHEF DE L'ÉTAT FERA UN DEUXIÈME VOYAGE DANS LE SUD-OUEST A LA MI-NOVEMBRE

M. Giscard d'Estaing effectuera son deuxième voyage officiel dans la région du Sud-Ouest du 15 au 17 novembre. Il visitera à cette occasion la région Midi-Pyrénées et fera étape successivement à Saint-Girons, à Foix, à Rodez, à Villefranche-de-Rouergue, à Toulouse et à Mazamet.

Cette visite fait partie des trois voyages que le chef de l'État a décidé d'effectuer dans cette région avant la mise en place du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest. Il s'était rendu en Aquitaine au mois de septembre.

## Les difficultés des municipalités d'union de la gauche

# CHAMBÉRY : *guérilla contre le maire socialiste*

De notre correspondant

Chambéry. — Depuis plusieurs semaines, le P.C. et ses élus municipaux livrent une guérilla au maire de Chambéry, M. Francis Ampe (P.S.) (1). Plusieurs cellules communistes lui reprochent ses « *grandes déclarations non suivies d'effets* » lors du licenciement de six cents salariés de l'entreprise Pilotaz. Le bureau fédéral du P.C. de la Savoie demande à ses militants de « *poursuivre avec hardiesse la bataille idéologique visant à combattre les illusions qui pourraient naître du parti socialiste* ».

*Dans le second numéro de Dialogue,* journal des conseillers communistes, Mme Jeannine Midenet, présidente de la commission « santé - affaires sociales », s'étonne du refus exprimé par M. Ampe de permettre à une délégation syndicale du personnel de l'hôpital de Chambéry d'exposer ses revendications devant le conseil d'administration de cet établissement qu'il préside.

*Estimant ces accusations injustifiées,* le maire de Chambéry a *prié en vain les élus communistes* d'apporter un rectificatif *à leur texte, et il a écarté* les élus communistes de la délégation *qui devait se rendre* avec lui au ministère de l'industrie, afin *d'y exposer* les *problèmes* de la société chambérienne Vetrotex.

Le jeudi 25 octobre, les conseillers *municipaux de Chambéry* se sont rencontrés pour « *dépasser leurs problèmes du moment* ». Le communiqué publié à l'issue de cette *réunion* indique que « *l'équipe d'union de la gauche a réaffirmé sa solidarité pour la réalisation de son programme municipal* ». — C. F.

(1) *Le conseil municipal compte* 17 P.S., 11 P.C., 3 P.S.U., 3 M.R.G.

# SAINT-ÉTIENNE : Manufrance facteur de division

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Après avoir été le cheval de bataille de l'union de la gauche, Manufrance est devenue, à Saint-Etienne, un facteur de division. Jeudi soir 25 octobre, le maire, M. Joseph Sanguedolce (P.C.) et les conseillers municipaux communistes se sont opposés aux socialistes sur *le point de savoir s'il convenait* d'exempter de la taxe profession*nelle la société nouvelle Manu*france et l'entreprise Saint-Etienne Machines-outils. *L'exemp*tion totale aurait représenté 2 millions de francs pour *la pre*mière et 1 million pour la *seconde.* Saint-Etienne Machines-outils n'est autre que l'ex-établissement stéphanois *du* groupe H. Ernault-Somua, cédé par celui-ci en mai dernier au groupe Liné-P.S.M. (Participations Société machines-outils), qui aurait mis comme condition à la conclusion du marché l'exonération fiscale en question.

*Cruel dilemme* pour les communistes stéphanois : comment *refuser à l'une ce qu'ils voulaient accorder* à l'autre ? Les socia*listes, pour leur part,* désiraient s'opposer à tout « *chantage* » de *la part des industriels.*

La proposition communiste d'une exonération de 50 % sur deux ans l'emporta par 27 oui, contre 17 non. Les trois conseillers P.S.U. ont voté contre, avec les socialistes qui ne se comptent plus que quatorze. Le quinzième, M. Fleurence, a annoncé au cours de la réunion son adhésion au P.C. Les quatre radicaux (un M.R.G., un « indépendant », deux « F.D.R. ») ont repris à leur compte l'argument du P.C. pour lequel l'emploi est « *la priorité des priorités* ».

Reste à savoir si l'autorité de tutelle entérinera cette décision de la majorité du conseil municipal, qui risque de peser sur la préparation du budget. — J.-P. C.

● RECTIFICATIF. — M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, jeudi 25 octobre, au micro de France-Inter : « *Le P.S. se trouve dans une situation difficile. Il est seul, il ne peut plus compter sur la dynamique unitaire, étant donnée la stratégie suicidaire du P.C...* », et non « *sur la stratégie unitaire* » (*le Monde* du 27 octobre).

(Publicité)

# POUR LA LIBÉRATION

## de Hellyette Bess et Évelyne Lechaix

*Un innocent en prison. Un supect tabassé. Un procès bâclé* ou arrangé. Voilà de bons et nobles motifs d'indignation. Pétitions et protestations *manquent rarement à l'appel dans ces cas graves* et simples. Les injustices éclatantes attirent les vertus tonitruantes.

*Mais* l'injustice ordinaire ? *L'injustice banale, sournoise, imperceptible,* qui s'insinue dans les *rouages* judiciaires et suinte doucement *sur les murs des prisons,* qui s'en soucie ? *Qui la regarde ? Qui* la voit ?

*Il faut peut-être, pour la débusquer,* que des amis proches en fassent l'expérience douloureuse.

Ce sont *deux femmes, Hellyette Bess et Evelyne Lechaix. Elles* ont commis une escroquerie. Quelque chose en tout cas de banal que les tribunaux correctionnels expédient chaque jour à cadence accélérée. Elles n'ont jamais eu affaire à la justice auparavant. Elles *ont un domicile et un travail. Elles sont arrêtées,* le 11 août 1979, en flagrant délit d'émission de chèque, ne leur appartenant pas, dans *un supermarché de matériel de construction du Val-d'Oise.* Elles sont détenues depuis deux mois et demi. Banalité, degré zéro.

*Le juge d'instruction* de Pontoise devait les laisser en *liberté* sous contrôle judiciaire. Selon la loi, les conditions sont largement *remplies. Mais la routine* en a décidé autrement.

L'enquête et l'instruction au lieu d'être menées avec la *rapidité que permet une affaire simple, font que deux mois se sont écoulés* sans qu'elles aient été entendues.

La loi exige qu'elles soient *détenues dans des cellules individuelles. L'engorgement des prisons* contraint douze détenues, dont *l'une n'a plus sa raison, à cohabiter jour et nuit.*

La dignité veut que la prison soit décente. Elle est de celles, *la maison d'arrêt de Versailles,* que l'on ne montre jamais à la presse. à la presse.

*L'humanité commande* qu'une santé *fragile* fasse l'objet de soins et d'attentions. Mots inconnus à Versailles.

Pourquoi dénoncer aujourd'hui cette routine imbécile, absurde, inutile ? Parce que Hellyette et Evelyne existent, qu'elles sont nos amies, et que nous découvrons à travers elles que cette Justice « ordinaire » est insupportable lorsqu'elle nous devient proche. Notre seule honte est de ne pas pouvoir nous indigner chaque jour.

## SIGNATAIRES DE LA PÉTITION POUR HELLYETTE BESS ET EVELYNE LECHAIX

*Association « Les Amis de Louis Lecoin »* : BARROT Henri, plombier ; BAUDOIN Jean ; BODY Marcel, traducteur ; BOURDET Claude, journaliste ; CABU, dessinateur ; CALDO Françoise, fonctionnaire internationale ; CAMPION Léo, chansonnier ; CAVANNA, écrivain ; CESAR, sculpteur ; CHORON, « professeur » (journaliste) ; CONFORTES Claude, metteur en scène ; D'EAUBONNE Françoise, écrivain ; DECHEZELLES Yves, avocat ; EVARISTE, chanteur ; FERLENDER Jacques, rédacteur en chef (« les Expressions spontanées ») ; GEBE, dessinateur ; GILLET Ré, artiste-peintre ; GILLET Thérèse ; GOUGAUD Henri, chanteur, animateur radio ; GUERIN Daniel, écrivain ;

HAHN P., écrivain ; HENRY P., avocat, membre de la Ligue des Droits de l'homme ; HERVET A., prêtre ; HUMBERT J., écrivain ; JACQUES H., fonctionnaire ; KARSTEN Birgit ; LADMIRAL Richard, chargé de cours ; LAPEYRE Paul, écrivain ; LAISANT Maurice, écrivain ; LEBEL Jean-Jacques, écrivain ; LEBITOUR Jean, directeur de publication ; LE FORESTIER Maxime, chanteur ; LEGRAND François ; MANIVET André, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône ; MARFAING André, artiste-peintre ; MARFAING Chantal ; MARQUANT Didier ; MARTIN Richard, directeur du théâtre Toursky, Marseille ; MASPERO François, éditeur ; MINTZ Frank, professeur ; MAGNY Colette, chanteuse ; MOREAU Alain, éditeur ; MOULOUDJI ; MORELLI Monique, chanteuse ; MOREU René, artiste-peintre ; NICOULAUD Gilles, dessinateur ; NIDERPRIM Daniel ; NEKO Jean, chercheur au C.N.R.S. ;

PASQUIER Françoise ; PARFENOV Michel, éditeur (solin) ; PICQUERAY May, écrivain ; PREVOTEL Marc, responsable syndical ; SABBAROS Sylvie ; SALAMERO Joaquim, responsable syndical ; SAUVAGE Catherine, chanteuse ; SEMPRUN Carlos, journaliste ; SOULAS Philippe, dessinateur ; TAZIEFF Haroun, volcanologue ; TOURNIER Eva ; TOURNIER Maurice, économiste ; VALVERDE José, directeur du théâtre ESSAION ; WOLINSKI, dessinateur ; WIMMER Christina ; JOYEUX Maurice, syndicaliste ; SERON Roland, correcteur « Journal officiel » ; BRIAND Joseph...

**Eva TOURNIER**

**50, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris**













(c) Walt Disney Productions









Le Monde

# société

POINT DE VUE

## La conciliation : une bonne initiative qui aurait pu réussir

par ROBERT CHOIGNARD (*)

LA presse a parlé abondamment de ces nouveaux sages qui, dans leur canton, avaient reçu mission d'applanir les différends entre Français, en dehors de toute procédure judiciaire, et de les aider à s'acheminer vers un accord amiable dont ils étaient les témoins privilégiés. Très rapidement, les conciliateurs furent saisis de nombreuses affaires dont ils favorisaient le règlement à la satisfaction de tous, évitant de donner un coloration pénale à des affaires qui n'en valaient pas la peine.

Il faut noter que leur succès tient, pour une part certaine, à la gratuité de leur intervention, à leur accessibilité facile et à l'absence totale de formalisme dans leurs raports avec ceux qui sollicitent leurs bons offices.

Hommes affables, toujours disponibles, généralement très connus et estimés de leurs concitoyens, sachant écouter avec bienveillance, ils sont devenus rapidement la providence des petites gens et des vieilles personnes qui leur soumettent des problèmes souvent étrangers à leur mission de conciliateur. Sans négliger leur véritable activité, la plupart acceptent cette tâche supplémentaire car, paraît-il, ils « expliquent mieux, plus simplement, avec plus de patience » et leurs interventions sont toujours bien accueillies.

Les préfets, les maires, n'hésitent pas à faire appel à ces missionnaires bénévoles. Sans bruit, sans éclat, le plus souvent à leurs frais, ils ont su trouver des solutions à des affaires réputées impossibles à résoudre. Ils sont les meilleurs facteurs de paix sociale jamais utilisés.

Pourquoi cette idée généreuse, cette initiative utile risque-t-elle de tourner court ? Pourquoi cette déception chez des conciliateurs qui n'ont pas demandé le renouvellement de leur mission, ou qui s'apprêtent à le faire ? Et pourquoi cette déception atteint-elle surtout ceux qui semblent avoir le mieux accompli leur mission, ceux qui donnent la priorité au respect de la volonté des hommes en leur présence sur le code civil ou la jurisprudence, ceux qui s'attachent d'abord à la protection de la paix sociale ?

Tout d'abord, en raison des conséquences qu'ils ont à supporter de l'effarante inconscience des technocrates de la chancellerie. Ni le décret du 20 mars 1978, qui institue la mission de conciliateur, ni les instructions ministérielles n'ont prévu le remboursement de leurs frais, autres que ceux de déplacement. Bienheureux celui qui a pu obtenir un bureau dans une mairie. Une grand nombre d'entre elles refusent ce qu'elles estiment un transfert de charges de l'Etat sur les communautés locales (Dijon, par exemple). Le conciliateur, qui convoque par poste des demandeurs, règle les frais de timbre de sa propre poche. Il en est de même des frais de téléphone et des autres frais de bureau. La mission d'un conciliateur actif lui coûte personnellement de 1 000 à 3 000 francs par an. Ce bénévolat porte le nom de mécénat.

Mais les conciliateurs passeraient volontiers sur cette incapacité de la chancellerie à régler depuis deux ans ce problème avec le ministère de l'intérieur, s'il n'y avait d'autres raisons plus graves.

Dans l'esprit de ceux qui ont créé cette mission de conciliation, il s'agissait d'abord d'éliminer de l'action judiciaire une foule de petites affaires civiles qui encombraient les tribunaux, qui coûtaient très cher aux intéressés et pour lesquelles les jugements, selon la loi, étaient très difficiles à prendre pour les magistrats. Ils ont voulu confier ces affaires à des hommes raisonnables et pondérés, dont le rôle n'était ni de juger, ni de dire le droit, mais de faire exprimer aux adversaires leurs propositions et d'essayer de les concilier tout en respectant la volonté des individus. Or, le recrutement s'est fait en grande partie parmi les anciens magistrats ou les anciens avocats. Beaucoup de ces conciliateurs, selon leur habitude, ont jugé, tranché, en imposant leur solution selon le droit.

Bien vite, deux tendances se sont opposées en France. D'un côté, les nostalgiques du prétoire (l'un d'eux n'a-t-il pas réclamé le port de la robe ou d'un signe distinctif !) et ceux qui se voudraient investis d'un pouvoir d'autorité ; de l'autre, ceux qui se veulent médiateurs, au sens latin du mot (qui se tient au milieu), témoins privilégiés d'un contrat qu'ils ont favorisé, tout en respectant la volonté des individus en présence.

Deux propositions de regroupement national ont été soumises à la chancellerie. La première s'est concrétisée par la création de l'association Les Conciliateurs judiciaires. Comme son nom l'indique, elle ne cache pas le caractère judiciaire qu'elle entend donner à la mission de conciliateur, alors que M. Peyrefitte a rappelé à plusieurs reprises que « les conciliateurs n'appartenaient pas au corps judiciaire », ni comme magistrats, ni comme auxiliaires de la justice.

La seconde proposition était la création d'un Comité national des conciliateurs civils, organisme qui serait reconnu d'utilité publique, regroupant gratuitement tous les conciliateurs, largement décentralisé et financé par des dotations départementales ou régionales.

Le cabinet ministériel, composé en majorité de magistrats, a tranché en faveur de la première proposition, en encourageant et donnant toutes facilités à ses promoteurs, alors que la seconde était bloquée et enterrée.

Qu'adviendra-t-il de la conciliation ? Elle deviendra de plus en plus judiciaire, les conciliateurs seront fonctionnarisés et deviendront de nouveaux juges de paix. La gratuité et l'indépendance de la mission disparaîtra. C'est d'ailleurs le vœu de nombreux avocats inquiets pour leurs honoraires et de quelques magistrats jaloux de leur autorité.

La solution serait peut-être de confier la tutelle de la conciliation au ministère de l'intérieur et la nomination des conciliateurs aux préfets. Mieux encore, ils devraient dépendre du médiateur qu'ils débarrasseraient de toutes sortes de petites affaires locales. Sans ambition judiciaire, ils rempliraient ainsi le rôle pour lequel ils ont été créés : contribuer à maintenir la paix sociale en France tout en respectant la volonté des individus. Les conciliateurs se réunissent le 29 octobre à Vaucresson. Monsieur le ministre de la justice apportera-t-il sa solution ?

(*) Conciliateur de Macon.

### A Bilbao

## LE PROCÈS DES ONZE FEMMES POURSUIVIES POUR AVORTEMENT EST AJOURNÉ « SINE DIE »

Bilbao (Reuter, A.P.). — Le procès des onze femmes poursuivies pour avoir pratiqué ou subi des avortements (le Monde du 26 octobre 1979) a été ajourné *sine die* le 26 octobre à Bilbao, deux des accusées ne s'étant pas présentées au tribunal.

La défense a protesté contre cet ajournement. Des représentantes des mouvements féministes ont, en revanche, qualifié cette décision de grande victoire. *« Ils ont eu peur de les condamner et ils n'oseront plus jamais le faire »*, a déclaré une représentante d'un des mouvements.

Quelques incidents ont eu lieu. Plusieurs dizaines d'avocates, dont certaines venues de Suisse et de France pour soutenir les *« onze de Bilbao »*, ont tenté de pénétrer dans la salle d'audience après l'ajournement pour remettre au président une déclaration de 793 femmes basques reconnaissant avoir avorté ainsi qu'une pétition portant plus de 18 000 signatures en faveur de la légalisation de l'avortement.

### Malgré l'opposition de nombreux résidents

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE SÈVRES SE DÉCLARE FAVORABLE A L'IMPLANTATION D'UN FOYER POUR HANDICAPÉS

Le conseil municipal (Union de la gauche) de Sèvres (Hauts-de-Seine) a approuvé à l'unanimité, vendredi 26 octobre, le projet d'implantation, par l'association Perce-Neige, d'un foyer pour vingt et un handicapés mentaux dans le quartier de la Châtaigneraie, malgré l'hostilité manifestée par de nombreux habitants (« le Monde » du 27 octobre). « La municipalité est décidée à tout faire, a déclaré le maire de Sèvres, M. Fajnzylberg, pour que l'insertion des handicapés se fasse dans de bonnes conditions ». « Nous veillerons, a-t-il ajouté, à ce qu'une bonne cohabitation existe entre les habitants du quartier et les handicapés. »

Une action devant les tribunaux administratifs pourrait être intentée par certains des habitants du quartier de la Châtaigneraie contre le permis de construire accordé à l'association Perce-Neige : en effet, la municipalité avait refusé, il y a trois ans, à un promoteur l'autorisation de construire un immeuble qui présentait tout comme le projet actuel, un caractère d'hébergement collectif.

### La campagne contre la vignette

## MOINS DE MOTARDS DANS LES RUES

Les motards parisiens ont été peu nombreux à manifester, dans la soirée du 26 octobre, contre la vignette qui taxera les machines de plus de 750 centimètres cubes. Initialement prévu à la tour Eiffel (nos éditions du 27 octobre), le rassemblement s'est fait sur la place de Varsovie, près du Trocadéro. Quatre cents manifestants environ y ont participé.

D'autre part, l'Union nationale des motards a fait savoir qu'elle ne s'associera pas aux diverses manifestations prévues pour le dimanche 28 octobre, *« refusant de souscrire à des actions organisées par certains groupuscules aux fins de manipulations politiques »*.

Enfin, M. Yves Mourousi, qui tient auprès du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs le rôle de conseiller pour la moto, a déploré au micro de France-Inter *« l'initiative prise par certains motards d'aller occuper les postes de péage d'autoroutes »*, rappelant à ce sujet que *« les sociétés d'autoroutes ont fait, cette année, un effort considérable dans le cadre d'une opération sécurité-moto lors des Vingt-Quatre Heures moto du Mans et du Bol d'Or »*.

### Dans l'Euromarché de Boussy-Saint-Antoine

## Une « nouvelle race » de vigiles

Avec son 1,62 mètre et ses 53 kilos, ce n'est certes pas un bagarreur. Mais, il l'avoue sans détour, chez lui, cela relève du réflexe : il ne supporte pas l'injustice ni la violence gratuite, qui d'ordinaire s'en prend au plus faible. C'est peut-être pour cela que le sang de M. Marcel Marceau, ajusteur à la SNECMA, ne fit qu'un tour mercredi 16 octobre, en entrant dans l'Euromarché de Boussy-Saint-Antoine (Essonne).

*« J'ai tout de suite vu*, dit-il, *un des vigiles que l'on a l'habitude de croiser depuis quelques mois dire à une jeune fille de quinze à seize ans qui était avec une de ses camarades : « Toi, tu ne rentres pas. » Et, alors qu'elle insistait pour faire ses courses, il l'a violemment poussée des deux mains. Evidemment, je suis intervenu en lui disant que ce n'était pas des manières. Alors tout a été très vite. J'ai reçu un coup de poing et je suis tombé au sol. Avec son collègue, arrivé à la rescousse, il m'a roué de coups. Je n'ai pas pu esquisser un geste. Ils ont même sorti leur matraque, avec une chaîne au bout. Heureusement, les autres clients s'en sont mêlés à leur tour.*

*Nous avons alerté le commissariat de Brunoy*, précise-t-il, *mais les policiers nous ont répondu : « On ne pourra pas venir. Il y a des morts sur la route. » Quant au directeur du supermarché, il avait disparu. Il ne restait plus que des caissières et des vendeuses. Alors, après avoir été sonné pendant à peu près une demi-heure, avec le visage tuméfié, je suis allé aux urgences de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges. »*

### Une position de monopole

Le récit de M. Marcel Marceau est confirmé par plusieurs témoins Selon le docteur Claude Attali, d'Epinay-sous-Sénart, qui a établit un certificat médical ordonnant quinze jours d'arrêt de travail, ces incidents n'auraient rien d'exceptionnel. *« Ce n'est pas la première fois que j'ai eu à examiner des gens frappés par des videurs de ce centre commercial »*, affirme le médecin.

Epinay et Boussy sont deux communes dont l'urbanisation a été menée au grand galop par la S.C.I.C., filiale financière de la Caisse des dépôts et consignations. Les équipements collectifs y sont rares, mais on ne peut pas le voir, car le centre commercial est surmonté par l'énorme enseigne lumineuse du supermarché qui s'élève au milieu des immeubles. *« La plupart des gens alentour y laissent l'essentiel de leur paye*, raconte une cliente. *La nourriture, les appareils électroménagers, même les loisirs, avec le bowling et les cinémas, tout s'achète ici. »*

Cette position de monopole en fait aussi la cible d'une petite délinquance commettant des larcins, ce qui sert de prétexte à la direction pour se substituer à la police. Le directeur du supermarché ne veut donner aucune explication.

*« Les gens en ont marre*, s'exclame M. Marcel Marceau. *Quand vous entrez, vous êtes traité comme un voleur potentiel. Ils n'hésitent même pas à frapper les femmes et les enfants. Ils soupçonnent tous les enfants, surtout ceux qui sont un peu bruns. Il y a aussi du racisme là-dedans. »*

*« On ne fait rien contre ces milices*, déplore quant à lui, le docteur Attali. *Jusqu'au jour où il y aura une victime qui ne va pas se relever. Pourtant, s'il faut dissuader, il y a la police d'Etat. »*

STÉPHANE BUGAT.

## ROUÉ DE COUPS POUR 4,60 FRANCS

Un jeune homme, âgé de vingt ans, qui a volé le vendredi 26 octobre un paquet d'équerres de menuisier, d'une valeur de 4,60 F, aux Galeries Lafayette (Paris), a été roué de coups par cinq vigiles de ce magasin. De nombreux témoins qui assistaient à cette scène ont protesté violemment, obligeant les inspecteurs à traîner le jeune homme dans un hangar tout proche. La police, prévenue par un témoin, devait intervenir dix minutes plus tard et emmener la victime.

Certaines personnes présentes se sont rendues alors au commissariat pour porter plainte contre les vigiles. Le commissaire a tenté alors de les en décourager, avant de déclarer leur plainte irrecevable.

La direction des Galeries Lafayette se refusait, ce samedi matin 27 octobre, à toute déclaration. Simplement une plainte pour *« vol à l'étalage »* a été déposée par les responsables de ce magasin : celle-ci, semble-t-il, a été jugée recevable.

● *Le tribunal de Bonneville (Haute-Savoie)* a condamné, vendredi 26 octobre, M. Olivier Vial, membre du mouvement Pour une alternative non violente, à payer une amende de 4 000 francs pour *« incitation au renvoi des papiers militaires »*. Le nom de M. Vial figurait sur un tract distribué par les paysans du Larzac lors de leur marche sur Paris, en novembre 1978 : les rédacteurs de ce texte demandaient que les papiers militaires soient confiés aux participants de la marche, en signe de protestation contre l'extension du camp militaire du Larzac.

# JUSTICE

### LE PROCÈS DU TALC MORHANGE DEVANT LE TRIBUNAL DE PONTOISE

## Mauvaise réputation

**Depuis trois audiences, devant le tribunal de Pontoise, que préside M. Victor Graffan, le procès du talc Morhange — dans lequel, en 1972, une dose de 6,35 % d'hexachlorophène avait été introduite par erreur, causant l'intoxication de deux cent quatre enfants, dont trente-six sont morts (« le Monde » du 4 octobre) — est devenu celui de l'hexachlorophène avec l'audition de plusieurs experts qui se disent hostiles à ce produit, quel que soit le dosage.**

C'est un réquisitoire contre l'hexachlorophène et la firme Givaudan — son inventeur et son distributeur — qu'a prononcé le docteur Gilbert Martin-Bouver, maître de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), qui a réalisé une expertise après l'accident dû au talc Morhange. Selon lui, l'hexachlorophène est un produit dangereux et toxique, et on le savait depuis sa découverte, en 1939. Givaudan, dit-il, n'a jamais étudié complètement la toxicité de l'hexachlorophène et a donné des informations inexactes aux scientifiques. Givaudan, pour des raisons commerciales, a évité d'informer ses clients. *« Un rapport scientifique de la société Givaudan*, a indiqué le docteur Martin-Bouyer, *a été volontairement mal dactylographié afin de faire croire que la toxicité de l'hexachlorophène était trois fois moindre que celle qu'elle est en réalité. »*

Le docteur Martin-Bouyer a également projeté plusieurs films en couleurs (quatre-vingt-dix minutes au total) consacrés à l'observation clinique de dix bébés babouins traités à doses diverses d'hexachlorophène (de 0,50 %, comme il est recommandé, à 6,35 %, la dose que contenait le talc lors de l'accident). On y a vu des images horribles montrant l'agonie de babouins de quelques jours langés comme les bébés intoxiqués. *« J'ai fait réaliser ces films*, a indiqué l'expert, *pour reconstituer par expérience la contamination des enfants par le talc Morhange pollué. Talqué sept fois par jour, avec au total 28 grammes de talc pollué, chacun des babouins, d'un poids de l'ordre de 700 grammes, a démontré par son état que l'hexachlorophène n'est pas toujours mortel, mais qu'il est incontestablement toxique, quelle que soit la dose, et notamment à celle de 0,50 % recommandé par son fabricant »*.

Avec moins d'agressivité, le docteur Daniel Graveleau, un autre expert, a expliqué le mécanisme de l'intoxication par l'hexachlorophène en examinant le cas de plusieurs enfants dont certains sont morts. Il a décrit l'apparition des signes cutanés, puis digestifs, puis neurologiques, le tout accompagné d'une forte fièvre conduisant au coma et à la mort.

Son confrère, le professeur Toga, doyen de la faculté de médecine de Marseille, a précisé que *« concernant les séquelles des enfants guéris, le pronostic devait être réservé car on a constaté des troubles de la reproduction chez les animaux intoxiqués par l'hexachlorophène »*. Pour ces deux médecins, l'hexachlorophène est un produit dangereux, même aux doses autorisées.

M. Bruno Vaterglaus, directeur de recherches des laboratoires Givaudan, en Suisse, n'a, pour sa part, pas d'avis défavorable sur l'hexachlorophène entrant dans la composition du talc que sa firme commercialisait. *« Il est dommage que la toxicité de ce produit n'ait pas été explorée plus tôt*, a écrit M. Vaterglaus après l'accident du talc. *Givaudan a révisé avec soin sa position en ce qui le concerne. »* Pourtant, quelques jours après la découverte de l'affaire Morhange, M. Vaterglaus avait participé à un congrès scientifique, à Hambourg, et déclaré : *« La bonne tolérance de l'hexachlorophène a été testée avec succès sur les enfants. » « Je maintiens*, dit-il aujourd'hui, *que 50 000 tonnes d'hexachlorophène ont été vendues en trente ans sans jamais d'accident, ni d'observations négatives, si le produit est appliqué selon les recommandations du producteur. »*

Les expertises, les résultats scientifiques s'accumulent, mais on sait de moins en moins, à Pontoise, quel procès est véritablement jugé, entre celui de l'hexachlorophène et de Givaudan, celui de l'accident Morhange, celui des pouvoirs publics, qui ne se sont pas inquiétés des dangers du produit, celui des témoins. Le président lui-même ne donne pas l'impression de toujours le savoir.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Le tribunal correctionnel de Strasbourg* vient de condamner M. Robert Meyer, âgé de cinquante-deux ans, président d'une association spécialisée dans l'adoption d'enfants, le Trait d'union, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et à 1 franc symbolique de dommages et intérêts pour *« détournement de mineur »* (*le Monde* du 4 octobre). Un enfant, aujourd'hui âgé de trois ans, avait été placé par l'association, le 8 novembre 1976, dans une famille de Zurich (Suisse) alors qu'il n'était juridiquement abandonné, et que sa mère, Mlle Dobrila Zivtovic, âgée de vingt-sept ans, de nationalité yougoslave, le réclamait. — *(Corresp.)*.

### L'extradition de M. Piperno

## « L'EUROPE DE LA RÉPRESSION EXISTE DÉJA » estime le Syndicat de la magistrature

Sous le titre « Des juges d'exception », M. Patrice de Charette, secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature, écrit dans *l'Unité* du 26 octobre à propos de l'extradition de M. Franco Piperno, accusé par la justice romaine d'avoir participé à l'enlèvement, la séquestration et l'assassinat d'Aldo Moro (*le Monde* du 19 octobre) : *« La loi française interdit formellement l'extradition en matière politique. La réponse de la chambre d'accusation est ici stupéfiante ! Les faits en question, « compte tenu de leur gravité, ne peuvent être regardés comme politiques ». Ce qui revient à dire qu'une infraction politique ne l'est plus si elle est grave.*

*» A ce compte-là, les infractions politiques ne compteront bientôt plus dans leurs rangs que les graffitis sur les monuments publics.*

*» On ne peut qu'être atterré devant l'abandon d'une règle de droit aussi essentielle, dont la conséquence est la suppression de fait du droit d'asile dans chaque cas où ce sera « nécessaire ». Valéry Giscard d'Estaing n'aura pas besoin de faire confectionner laborieusement une nouvelle convention internationale pour créer l'espace judiciaire européen qui lui est cher. Grâce à ses juges, l'Europe de la répression existe déjà. »*

### Un procès en diffamation en marge du débat sur l'avortement

## « F. Magazine » et le « respect de la vie »

On a eu un avant-goût du prochain débat parlementaire sur l'avortement, jeudi 25 octobre, à l'audience de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, devant laquelle l' « Union syndicale des médecins respectant la vie humaine » poursuivait *F. Magazine*.

Les médecins de cette association s'estimaient diffamés par un article paru en novembre 1978 dans ce magazine sous le titre : « Avortement : le scandale du refus ». L'auteur, Mlle Martine Ducousset, faisait état des difficultés auxquelles se heurtent les femmes désireuses d'interrompre leur grossesse. A propos des médecins, privés par la loi sur l'I.V.G. — d'une *« parcelle »* de leur pouvoir de décision, — Mlle Ducousset écrivait : *« Certains ne le supportent pas et se vengent. En paroles et, ce qui est plus grave, en actes »*. D'autres étaient taxés d'hypocrisie : *« Condamnant vertueusement leurs confrères « avorteurs », certains d'entre eux n'en servent pas moins de rabatteurs à des cliniques privées qui ne manquent pas d'en tirer de considérables profits »*.

Il faut louer le président, M. Jean Schewin, d'avoir laissé s'instaurer, cinq heures durant, un débat général sur l'avortement, dont il est difficile, depuis quelques semaines, d'ignorer les tenants et les aboutissants. Et d'avoir manifesté un grand flegme quand le public, où se trouvait une proportion insolite de jeunes gens aux cheveux courts, a applaudi les témoins de l'Union syndicale. Ceux-ci, pour la plupart médecins, ont développé les arguments chers à Laissez-les vivre : la vie commence dès la conception. L'avortement, sauf motif sérieux, est un crime ; il ne doit pas être encouragé. D'autres médecins, cités par *F. Magazine*, avaient un avis diamétralement opposé : la nouvelle loi a diminué les avortements clandestins ; elle est un mieux, même si elle doit être encore améliorée.

On a abordé le fond de l'affaire lorsque d'autres témoins ont fait état de témoignages, identiques aux accusations lancées par le magazine. Une animatrice du Mouvement français pour le planning familial, Mme Marie-France Hau-Rouchard, munie d'un faux certificat de grossesse, a voulu tester les réactions de certains médecins. Un premier, doutant qu'elle fût enceinte — et pour cause — lui a proposé d'avorter, moyennant 1 250 F. Un second, jugeant sa grossesse patente, lui réclamait 1 600 F. Ailleurs, un médecin a jugé bon de signaler à une cliente qu'elle avait *« 90 % de chances »*, si l'on peut dire, de devenir stérile.

L'avocat de l'Union syndicale, Me Albert Brunois, n'a pas répondu à ces accusations. Il s'est référé à la clause de conscience qui permet aux médecins de refuser de pratiquer des avortements. Clause de conscience, que l'article de *F. Magazine* leur dénie. Approuvé par le ministère public, un des avocats du magazine, Me Bernard Jouanneau, a fait observer qu'en matière de diffamation les personnes non désignées nominalement ne peuvent se porter partie civile. Juridiquement, l'assignation de l'association ne paraît guère fondée.

Mme Claude Servan-Schreiber, directrice de *F. Magazine*, saura le 22 novembre si elle doit verser 1 franc de dommages et intérêts à l'Union syndicale des médecins respectant la vie humaine — comme s'il en existait d'autres, a remarqué Me Jouanneau. A défaut, ceux-ci auront atteint un de leurs objectifs : rappeler leur existence et prouver leur détermination de s'opposer à la reconduction de la loi de 1975.

## MÉDECINE

### AU 67e CONGRÈS MONDIAL A PARIS

# Trois préoccupations pour les dentistes : la prévention, l'évaluation des résultats et l'informatique

**Le 67e congrès dentaire mondial, présidé par le docteur Hanachowicz (Paris) a réuni à Paris, jusqu'au 26 octobre, près de huit mille participants représentant soixante-dix nations.**

**M. Barrot, ministre de la *santé et de la* Sécurité sociale, lors de la séance inaugurale, a lu un message du premier ministre : « L'action des chirurgiens-dentistes ne peut atteindre sa pleine efficacité que si elle s'insère dans un *système qui assure à tous l'accès aux soins* de qualité (...). Mais, dans aucun pays du monde, les moyens consacrés à la santé ne peuvent être illimités, et des choix souvent difficiles doivent être envisagés », précisait notamment M. Raymond Barre.**

**Mais, à cet égard, un récent rapport du Credoc (Centre de *recherche pour l'étude et* l'observation des conditions de vie) analysé ici montre que l'accès aux soins dentaires est encore, en France, réservé à certains privilégiés.**

**Trois grands thèmes avaient été choisis pour cette réunion internationale qui comportait plus de trois cents conférences :**

- **La prévention de la carie dentaire, qui peut être obtenue par l'application de mesures *simples et peu onéreuses (il n'existe* cependant, a rappelé le docteur Hanachowicz, qu'une brosse à dents pour trois Français en âge de se laver les dents) ;**
- **La *mise* au point de méthodologies communes ou du moins comparables afin de mieux évaluer les résultats obtenus par des techniques *ou des médicaments différents ;***
- **Le développement de l'informatique, utile *dans l'étude épidémiologique* des différentes affections dentaires et dans l'analyse des données de la radiologie.**

## *Des inégalités criantes dans l'accès aux soins*

Les adultes jeunes restent les plus gros consommateurs de soins dentaires et les femmes ont davantage *recours à ces soins que les* hommes. C'est ce qui ressort du rapport sur les soins et appareils dentaires récemment publié par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) (1), où sont rapprochés *les résultats de deux études réalisées* en 1970 et 1978.

Les dépenses des femmes pour soins dentaires sont aujourd'hui pratiquement le double de celles des hommes. Cette différence est dans une très large mesure due aux prothèses *dentaires dont le taux de* remboursement moyen n'est que de 34 %, alors qu'il est de 58,7 % pour les soins conservateurs et les extractions.

Si l'écart en fonction du sexe s'est accentué, en revanche, la consommation de soins *dentaires, autrefois* très concentrée sur les jeunes *adultes, est aujourd'hui mieux* répartie sur les autres tranches d'âge. Elle s'est, en particulier, étendue aux personnes d'âge mûr et au troisième âge. Les hommes jeunes restent, pour leur part, très réfractaires aux soins dentaires : on observe, en effet, *pour le sexe masculin une chute* importante de la consommation entre dix et trente ans, alors que la consommation féminine est beaucoup mieux répartie, avec un maximum dans les tranches d'âge où les grossesses sont les plus fréquentes.

L'*enquête* de 1970, qui porte sur l'orthodontie et les prothèses, fait apparaître de très fortes inégalités sociales dans l'accès aux soins dentaires. Près de 3 % des jeunes, essentiellement parmi les huit à quinze ans, ont recours à l'orthodontie. Mais les enfants des cadres supérieurs et des professions libérales portent deux fois plus souvent un appareil de redressement que les autres ; les moins appareillés étant les enfants d'ouvriers qualifiés et de manœuvres.

Près de la moitié des personnes *de cinquante à soixante ans* portent des prothèses dentaires (dentiers et couronnes) ; la proportion n'est que de 7 % chez les adultes de vingt à trente ans qui sont, en revanche, plus gros consommateurs de soins courants. Là, encore, l'*influence du milieu socio-professionnel* se fait sentir, moins fortement cependant que pour l'orthodondie : ce sont les ouvriers et les employés qui portent le plus de prothèses, tandis que les cadres moyens et supérieurs, les agriculteurs et les *artisans sont moins appareillés.* Il est vraisemblable, selon le rapport du Credoc, « *que les cadres qui se font le mieux soigner les dents ont moins besoin de porter une prothèse, tandis que les agriculteurs qui en auraient besoin, du fait d'un manque de soins réguliers de leurs dents, n'y ont pas recours, sans doute en raison du coût élevé et du très faible remboursement de ce type de soins* ». On trouve parmi les personnes les mieux appareillées celles qui sont le mieux protégées socialement, c'est-à-dire couvertes à la fois par la Sécurité sociale et *par une mutuelle complémentaire.*

En dépit d'une plus large diffusion chez les jeunes et les personnes âgées, les soins dentaires restent *encore concentrés sur un petit* nombre de personnes (13 % des assurés sociaux sur lesquels à porté l'enquête de 1978). C'est sans doute l'un des domaines où l'inégalité sociale devant l'accès aux soins reste la plus criante, en raison d'une double insuffisance persistante : celle de la prise en charge par l'assurance maladie, et, bien que des progrès considérables aient été réalisés, celle de l'éducation sanitaire en matière d'hygiène bucco-dentaire.

CLAIRE TREAN.

(1) *Soins et appareils dentaires : 1970-1978*, André et Arié Mizrahi, Thérèse Leconte, juillet 1979, Credoc.

### UNE RÉUSSITE AMÉRICAINE DANS LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

*(Suite de la première page.)*

Les étapes ont donc été brûlées, et, dans la compétition très vive qui oppose les plus brillantes équipes américaines spécialisées dans les manipulations génétiques — *celle du docteur Baxter* d'une part et celle du docteur Seeburg de l'autre, il semble que cette dernière soit en passe de prendre une avance notable.

*L'hormone de croissance* humaine est un polypeptide, une protéine comportant cent quatre-vingt onze acides aminés et que fabrique le lobe antérieur de l'hypophyse. C'est à partir du précurseur de cette hormone, prélevée dans l'hypophyse humaine, *que la manipulation génétique* a été entreprise et réussie par le groupe américain.

Formant, tout d'abord à partir de ce précurseur, un gène hybride moitié « naturel », moitié synthétique, les chercheurs ont inséré ensuite ce gène articiel commandant la fabrication de l'*hormone* dans un plasmide, ou fragment libre du patrimoine génétique de la bactérie.

Il semble que la série de manipulations génétiques complexes ainsi réussies ouvre la voie, selon les déclarations des chercheurs *américains, « à une application très vaste à d'autres polypeptides, à d'autres hormones, qui sont également fabriqués par l'organisme sous la forme initiale de précurseurs inertes ».*

L'intérêt que soulève le succès des chercheurs de l'université de *Californie est considérable,* tant parmi les spécialistes des techniques utilisées de génie génétique que dans le monde pédiatrique, où la pénurie actuelle d'hormone hypophysaire de croissance pose des problèmes souvent dramatique des choix thérapeutiques (1).

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Nous avons exposé dans *le Monde* du 4 juillet 1979 les grandes lignes des problèmes posés par les nanismes.

## JUSTICE

### L'ACCIDENT DE LA MINE DE LIÉVIN

# Les responsables comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Béthune

Près de cinq ans après la catastrophe de Liévin qui causa, le 27 décembre 1974, la mort de quarante-deux mineurs et des blessures graves à cinq de leurs camarades, M. Augustin Coquidé, *chef de siège*, responsable de la production et de la sécurité aux Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, *devrait comparaître* prochainement devant le tribunal correctionnel de Béthune pour y répondre des délits *d'homicides* et de blessures involontaires.

La chambre criminelle de la cour de cassation, présidée par M. Paul Malaval, a en effet rejeté, le *16 octobre*, le pourvoi que M. Coquidé, inculpé depuis le *2 février 1976*, avait formé par l'entremise de Me Spinosi contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Douai le renvoyant devant le tribunal correctionnel de Béthune au terme de l'information menée par un conseiller de la chambre d'accusation de Douai (*le Monde* du 22 juin 1978).

A l'appui du *pourvoi*, Me Spinosi faisait valoir que le rapport oral avait été fait à l'audience par le président de la chambre d'accusation, alors que cette tâche incombe, selon lui, au conseiller ayant procédé à l'information. L'avocat se plaignait également du fait que *le secrétaire greffier* avait été remplacé à cette audience par une sténographe-dactylographe. Ces deux moyens ont été rejetés comme non fondés.

Le pourvoi *critiquait aussi* un troisième moyen, le bien-fondé des charges que la chambre d'accusation a estimé devoir retenir pour motiver le renvoi de M. Coquidé devant le tribunal, à savoir la mauvaise tenue du quartier, l'inefficacité de la recherche et de la détection du grisou et l'insuffisance de neutralisation du sol.

Statuant sur le rapport de M. Alain Jegou, *conseiller*, les observations de Mes Ryziger, Nicolas et Lyon-Caen (dans l'intérêt des familles des victimes, de la C.G.T. et de la C.F.D.T.), et les *conclusions* de M. Georges Dullin, avocat général, la cour suprême a déclaré ce moyen *irrecevable.*

### Avant la sortie du film « le Pull-over rouge »

### LE PÈRE DE LA PETITE MARIA DOLORES RAMBLA ÉCRIT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**La prochaine sortie du film de M. Michel Drach, « le Pullover rouge », consacré à *l'affaire* Christian Ranucci, condamné à mort par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône en mars 1976, pour avoir tué Maria Dolores Rambla, une fillette de huit ans (« le Monde » du 11 mars 1976), suscite l'opposition du père de la victime qui a rendu publique, vendredi 26 octobre, une lettre ouverte adressée au président de la République.**

**« Maria Dolores avait des parents, deux frères et une sœur, écrit-il. Tant de passion, de parti pris, d'indécence, d'opportunisme, ne permettent pas à notre famille de retrouver la sérénité. Après ce terrible drame, nous avons le droit de rechercher notre part de bonheur. »**

**Le film est tiré d'un livre de M. Gilles *Perrault* qui *mettait* en doute la culpabilité de Christian Ranucci.**

## SCIENCES HUMAINES

### DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES A LIMOGES

# Quels ethnologues pour la France ?

**Limoges. — Après avoir joué un rôle important dans l'élaboration du rapport sur les « besoins » et les « projets » de l'ethnologie de la France récemment remis au ministre *de la culture et de la* communication puis présenté au président de la République (« le Monde » du 20 octobre), la Société d'ethnologie de la France a voulu s'interroger, au cours de journées d'études les 25 et 26 octobre à Limoges, sur la signification, les conditions de mise en œuvre et les implications du projet d'ethnologie d'urgence de la France qui se dégagent de ce document.**

***Les participants* — au nombre d'une centaine — à ces journées d'études y sont mal parvenus. Des causes profondes de cet échec, il faut bien essayer de tirer une leçon. Peut-être y a-t-il, entre les intentions et leur mise en œuvre, une distance que l'ethnologie française n'a pas encore parcourue. A moins que le parcours *rapide* proposé aux ethnologues français pour sauver le patrimoine national ne soit parsemé de pièges.**

De notre envoyé spécial

Les pièges : c'est tout ce qu'on a vu émerger des débats, parfois houleux et souvent mal *maîtrisés*, de Limoges. Ainsi, comment s'accorder sur cette « urgence » ? Elle est évidente aux yeux des ethnologues qui demeurent préoccupés par la seule recherche des formes et des signes de la sociabilité passée. Pour eux, les signes matériels *ou non* d'un usage, d'une pratique sociale sur le point de s'estomper doivent être arrachés à tout prix à l'anéantissement. Au nom de ce postulat, il peut même leur arriver de condamner implicitement une évolution économique peut-être inéluctable. Ainsi, il faudrait préférer la permanence d'un hameau mort du Limousin pour assurer la pérennité *des bonnes fontaines* (sources réputées curatives) à l'installation d'un village de vacances. Exemple caricatural peut-être, mais qui fait apercevoir une des manies ethnologiques les moins scientifiques, celle du sauvetage à tout prix.

*Cette attitude n'est possible que* dans l'oubli d'un précepte que rappelait M. Chiva, sous-directeur du laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France : « *Les tâches de l'ethnologie ne peuvent se justifier par la seule existence d'une ethnologie d'urgence.* »

### Une manière d'impérialisme

La notion de patrimoine ethnologique n'est pas moins délicate à manier. Elle fait courir le même risque de limitation en donnant la priorité à l'idée de conservation d'un capital sur celle de recherche ouverte d'un corps de données *toujours mouvant. Elle pose aussi* une redoutable question de méthode : « *L'objet de cette ethnologie peut-il être détaché de la démarche au point d'être considéré comme un patrimoine ?* » interrogeait le même chercheur. Il évoquait encore deux autres *obstacles de taille :* les multiples changements récents de la toile de fond de la réalité française et les risques de hiatus entre cet état de fait et la photographie surannée d'un patrimoine figé ; la contradiction entre « *la démarche ouverte sur l'inconnu* » de l'investigation ethnologique et la préparation d'un programme circonscrit aux limites du patrimoine.

C'est dire que, si des tâches urgentes s'imposent pour la collecte et la *conservation de quantité* d'objets et de données qui nourrissent la réflexion ethnologique, cette dernière ne peut pas se confondre avec cette quête. Or cette tendance existe. Elle est confortée tantôt par l'incompréhension du rôle véritable du *musée ethnologique* qui ne peut être un conservatoire mort, tantôt par le refus d'aborder l'étude de pratiques ou de comportements jugés tabous : les comportements sexuels, diverses formes de délinquance ou d'ostracisme social, etc.

Menacée par cette confusion, l'ethnologie française l'est aussi par son délabrement institutionnel et par les solutions trop radicales qu'elle pourrait être tentée *de vouloir* apporter. Discipline tard venue, située bas dans l'échelle des valeurs reconnues, menacée dans son identité par sa proximité avec quantité d'autres recherches en sociologie, histoire, géographie humaine, et linguistique notamment, elle peut avoir tendance à vouloir renverser cette faiblesse en une manière d'impérialisme. Pour cette raison, certains de ses pratiquants contestataires n'hésitent pas à taxer d'entreprise « mandarinale » la volonté de mettre en place des instances de réflexion *et de décision nouvelles, affichée* par le récent rapport, au nombre des besoins.

*C'est mal comprendre ou* peut-être chercher à éviter la tâche la plus ingrate et la plus nécessaire qui semble dévolue à l'ethnologie de la France si elle veut répondre à la très forte demande sociale sans être submergée par ses aspects les plus contestables (*risque de mercantilisme, « gadgétisation »* par les forces politiques locales...) : inventer une pratique nouvelle « *à égale distance d'un corporatisme étroit et des bonnes volontés déchaînées mais inaverties* ».

Autrement dit, si les ethnologues *ne se contraignent* pas à animer — sans l'étouffer — une vie associative multiforme par et autour des sociétés savantes, des musées, des collectivités de toutes sortes, ils se couperont eux-mêmes du terreau de leur activité. Ils augmenteront l'incompréhension de leurs informateurs *légitimement fondés à exiger* le retour de ce qu'ils donnent. Ils verront proliférer les entreprises les plus fantaisistes et fleurir les critiques sur leur isolement de voleurs égoïstes d'identités culturelles. Ayant ainsi failli aux missions que leur impartit une vision dynamique de l'ethnologie de la France en France, les ethnologues n'auront plus qu'à rejoindre *d'autres enseignants* et d'autres chercheurs au rang des étages de l'enfer dont les menaçait avec humour et clairvoyance le père vivant de l'ethnologie de la France, M. Charles-Henri Rivière : « *La bureaucratie ou la théologie* ».

MICHEL KAJMAN.

## ÉDUCATION

# Un an de sursis pour l'université de Vincennes

***Le transfert* de l'*université* de Paris-VIII (Vincennes) à Saint-Denis, décidé par le ministre des universités, et qui devait avoir lieu avant la fin de cette année, serait reporté à 1980.**

***Les nouveaux locaux*, en effet, ne sont pas achevés sur le terrain qu'occupait, à Saint-Denis, un institut universitaire de technologie, déménagé sous la protection de la police en septembre 1978.**

A Saint-Denis, l'université sort lentement de terre. Dans les bureaux du chef de chantier la maquette trône au milieu de la pièce. Si l'architecture cubique des bâtiments ne diffère guère de *l'actuelle université, elle donne*, en revanche, une impression de densité accrue : Saint-Denis, c'est Vincennes moins *l'espace.*

Les nouveaux locaux ne seront pas prêts à accueillir l'université de Paris-VIII le 31 octobre prochain, comme prévu initialement. Le transfert ne saurait avoir lieu dans ces conditions qu'à la rentrée 1980, précise M. Pierre Merlin, président de l'université.

« *Ce que je trouve inquiétant,* explique-t-il, *outre le gâchis en milliards de centimes que la démolition de Vincennes et sa reconstruction à Saint-Denis représentent, c'est l'exiguïté des locaux qui vont nous recevoir. Les 40 000 m2 de planchers que nous occupons actuellement se réduisent à 28 000 à Saint-Denis. La surface pédagogique ne sera la même que parce que le restaurant universitaire, l'école maternelle, la crèche et les installations sportives seront supprimées. Autrement dit, nous risquons de voir resurgir à Saint-Denis le « souk » et ses déplorables conditions d'hygiène et de sécurité, alors que nous avons eu tant de mal à l'expulser.* »

M. Merlin craint, en outre, que les effectifs (30 000 étudiants environ) n' « *enregistrent une baisse sévère qui serve à justifier des suppressions de postes* ».

L'atmosphère à Vincennes, en cette période de rentrée, est un curieux mélange de résignation et de combativité. Redorer le blason de Vincennes, augmenter sa crédibilité, tel est le souci permanent *de l'ensemble des départements.* Par des cours magistraux, des préparations aux concours de recrutement, des examens plus difficiles, Vincennes veut retrouver une respectabilité qui s'opère souvent au détriment de la recherche pédagogique et de l'expérimentation *qui faisaient son* originalité. Les étudiants eux-mêmes ont changé. Les militants ont cédé la place à une population salariée, avide de promotion sociale par le biais de diplômes et qui ne se sent pas liée, de la même manière qu'il y a dix ans, au destin de l'*université.*

Seul le personnel non enseignant, attaché depuis sa création à l'université de Vincennes et qui est domicilié, en grande partie, dans sa périphérie, semble « prêt à la lutte ».

Une association Vincennes à Vincennes *s'est créée et a* imprimé des centaines de cartes postales à envoyer au président *de la République* et au ministre des universités pour protester contre le « démantèlement » de Vincennes.

### Vendredi, à Paris et en province

### DEUX MOUVEMENTS DE GRÈVE A L'APPEL DU SGEN ET DE LA C.G.T. DANS LE SECOND DEGRÉ

*Deux syndicats* ont appelé les enseignants des établissements du second degré et des lycées d'enseignement professionnel (LEP) à cesser le travail le vendredi 26 octobre.

*Le Syndicat général* de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) entendait protester contre le non-réemploi des auxiliaires et exiger la réduction des effectifs d'élèves dans les classes.

*Le Syndicat national* des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.) appelait à une *journée* de grève pour l'emploi et la titularisation des auxiliaires, mais aussi pour la revalorisation de l'enseignement technique et contre ce que ce syndicat appelle « *l'alternance école-usine* ».

Venus de plusieurs villes de province quelques milliers d'enseignants des LEP ont participé à *la marche sur Paris* » organisée par ce syndicat. Une manifestation, à laquelle avaient aussi appelé les sections du SGEN des académies de Créteil et de Versailles, a eu lieu de la porte de *Montreuil* à la place du Châtelet.

Le matin, des délégations de deux cents à trois cents personnes se sont rendues devant le ministère de l'éducation et au siège du C.N.P.F. pour exprimer leur inquiétude devant « *les dispositions actuellement prises par le pouvoir en matière de formation professionnelle initiale des jeunes.* »

## RELIGION

### UNE CONFÉRENCE A ROME

# L'histoire religieuse est en plein essor

De notre correspondant

*Rome.* — « *L'Histoire religieuse sert-elle à structurer la foi ?* » Ainsi posée, la question appelait évidemment une *réponse* positive. Elle n'a pas manqué d'être donnée, le jeudi 25 octobre, par MM. André Mandouze et René Rémond, au cours d'une conférence au *Centre* Saint-Louis-des-Français, à l'occasion de la présentation à Rome de la collection « 2 000 ans de christianisme », éditée par Hachette. Mais les deux *conférenciers* — auxquels aurait dû se joindre M. Jean Delumeau, professeur au Collège de France — se sont efforcés d'y répondre avec froideur et passion, alternant leurs qualités d'historien et de chrétien.

Constatation unanime : l'histoire religieuse est en plein essor. Quelque trois cents thèses et mémoires concernant la période contemporaine ont été soutenus en France de 1972 à 1976. Cette discipline s'est élargie peu à peu : elle ne décrit plus seulement les institutions ecclésiastiques mais le fait religieux dans son ensemble. C'est vrai en France comme ailleurs, pour la période contemporaine comme pour celles qui l'ont précédée, avec autant d'intérêt chez les laïcs que chez les clercs. « *Le christianisme est la religion historique par excellence*, a dit M. Mandouze. *Sans l'Histoire il n'y a pas de foi chrétienne. Et sans le sens de l'Histoire, on perd le sens de l'absolu.* »

M. Rémond s'en est pris, lui aussi, à « *une vision fixiste qui est la faiblesse radicale de l'intégrisme.* » Cette vision a trop souvent conduit l'Église à sacraliser telle ou telle expression momentanée de la foi. « *Toutes les crises,* a-t-il dit, *viennent de ce que certains absolutisent le relatif ou relativisent l'absolu.* » Mais si l'Histoire démontre la relativité des formes religieuses, si elle apprend à « *reconnaître la diversité et à admettre la complémentarité des expériences* », elle « *enseigne aussi la patience et le respect des délais* ».

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

# culture

## LE JOUR DE LA MUSIQUE

### Week-ends chanson et rock à Chalon-sur-Saône.

*La Maison de la culture de Chalon-sur-Saône organise à l'attention des musiciens de la région deux week-ends de travail. Le premier, consacré au rock, a lieu ce samedi et dimanche 28 octobre, et est animé par Mimi Lorenzini et les musiciens d'Edition spéciale. Le deuxième, dédié à la chanson, est animé par l'auteur-compositeur-interprète Jacques Bertin et se déroulera les 1er et 2 décembre prochain. Ces deux week-ends comportent notamment des auditions de groupes et de chanteurs, du travail en atelier sur divers instruments, sur la technique d'accompagnement, sur les éléments de composition et la mise en forme des textes, sur la recherche sonore et la sonorisation des concerts.*

*Parallèlement à ces week-ends, la Maison de la culture propose des ateliers réguliers sur le jazz, la composition, la percussion, l'électro-acoustique.*

### Le « 78 ».

*Dans le décor mauresco-vénitien de l'ancien Lido, au 78 avenue des Champs-Elysées, un nouveau club-cabaret, le « 78 », s'est ouvert cette semaine. Immense discothèque où peuvent évoluer plus de sept cents personnes, avec un jeu de machinerie sophistiqué qui permet toutes sortes d'effets de lumières et de mouvements, le « 78 » s'inscrit dans la mode des nouvelles boîtes de nuit disco qui s'implantent dans les grandes métropoles comme le « 54 » à New-York.*

### Plurielle au Théâtre de Dix-Heures.

*Christine Snabre et Michaele Derby ont formé le groupe Plurielle et ont écrit un spectacle constitué de sketches et de chansons, de conversations à demi-mot et d'exercice, de langage, d'ironie et de colère, d'insolence et de rire. Le comique de Plurielle s'appuie sur un humour au second degré, sur un rire parfois cruel, inquiétant. Le groupe avait déjà présenté un premier spectacle au même théâtre de Dix-Heures, qui l'affiche aujourd'hui tous les soirs à 22 heures.*

### Le calendrier du rock.

*« Mama » Bea Tekielski le 28 octobre à la Mothe-Saint-Héray (Maison de la culture), le 30 à Rouen (nouvelle salle du centre commercial) ; Leonard Cohen le 29 octobre à Avignon, le 30 au Théâtre des Champs-Elysées; John McLaughlin le 29 au Pavillon de Paris, le 30 à Reims, le 31 à La Roche-sur-Foron, le 1er novembre à Nice ; Chet Atkins le 5 novembre, à 20 heures et à 22 h. 30 à l'Olympia ; le groupe Chaleur, au Théâtre Campagne-Première, les 27 et 28 octobre, à 18 h. 30.*

## Le Discom et la crise de l'industrie phonographique

*Premier Salon européen réservé aux professionnels des discothèques (exploitants et disc-jockeys), le Discom, organisé par M. Bernard Chevry, déjà responsable du MIP-T.V., du MIDEM, du Vidcom, du Cisco et du IAN, s'est tenu avec succès du 22 au 26 octobre au Parc des expositions, porte de Versailles, où il a réuni dans 96 stands 136 sociétés.*

*Marché en pleine expansion, qui s'est appuyé ces dernières années sur la vogue du disco — en 1970, il y avait en France 2 605 discothèques, en 1978, 3 597, et le rythme de développement s'est accéléré en 1979, — les discothèques, qui accueillent dans l'année cent millions de jeunes consommateurs, doivent s'équiper ou se transformer régulièrement pour rester en contact avec les modes qui se renouvellent de plus en plus vite. 133 sociétés représentant 13 pays ont ainsi présenté au Discom les matériels sonores les plus récents (tables de lecture, pupitres de mixage, amplificateurs, enceintes acoustiques), les équipements lumineux (projecteurs, lasers, animation vidéo des murs et du plafond des discothèques), les pistes en tout genre et les matériels d'aménagement des salles les plus sophistiqués. Bien entendu, le Discom, où se trouvaient rassemblés éditeurs phonographiques, producteurs indépendants et disquaires, a été aussi un lieu de rencontres et d'échanges à un moment où l'on parle tant de la crise de l'industrie du disque.*

*On connaît les causes de cette crise : l'absence de produit fort sur le marché mondial ; le disco qui se danse dans les discothèques mais s'achète beaucoup moins chez le disquaire — sauf exceptions comme* Saturday Night Fever *et* Village People *— qu'un produit de mode habituel et qui a empêché, par l'étendue de son succès, certains artistes d'éclore ; la concurrence des loisirs de plein air des centres d'animation ; l'augmentation du prix moyen du disque qui a été de 9,4 % au cours du premier semestre (mais le prix dans ce secteur industriel n'avait pas suivi depuis dix ans l'évolution générale du coût de la vie). On sait aussi que, à la différence des autres pays producteurs, l'édition phonographique en France subit une taxe dont le taux (33,33 %) est le plus élevé du monde — aux Etats-Unis, suivant les Etats, cette même taxe est de l'ordre de 3 à 10 %, — que les firmes ne sont pas protégées efficacement contre la piraterie industrielle — il est vrai limitée chez nous à environ 5 % du marché — ni contre la copie privée par cassette qui, elle, fait de plus en plus de tort et est certainement à l'origine d'une baisse générale des ventes de 15 à 30 % des fonds de catalogue, c'est-à-dire d'un des piliers essentiels des maisons de disques.*

*Par rapport à l'expansion constante et spectaculaire des dix dernières années, la situation actuelle est évidemment plus frappante. Mais, si certaines firmes ont de grosses difficultés, d'autres, comme la filiale française de R.C.A., qui a su pratiquer une politique à long terme, n'ont aucune raison de se laisser aller au pessimisme. Dans un secteur industriel plus sensible que d'autres aux fluctuations par sa nature même, les firmes discographiques, qui modifient actuellement leurs structures en fonction de la loi de l'efficacité qu'elles avaient parfois superbement ignorée, notamment dans la distribution, vont devoir affronter, dans un avenir très proche, des révolutions techniques comme le vidéodisque qui vont bouleverser profondément le marché.*

*L'époque où les entreprises discographiques se livraient à des débauches de dépenses appartient à un passé révolu. La rigueur dans la politique artistique, dans des choix qualitatifs moins éphémères et dans la gestion est devenue d'autant plus nécessaire que le disque n'aura plus, dans une situation économique différente et dans un éventail de loisirs plus large, la place privilégiée qu'il a connue avec l'expansion des années 60 et 70.*

CLAUDE FLÉOUTER.

## Les difficultés du groupe EMI

*EMI est un groupe multinational britannique aux activités aussi diverses que le disque, le film, la production télévisée pour la chaîne privée I.T.V., l'électronique de défense, l'exploitation d'hôtels, de salles de cinéma, la fabrication d'appareils médicaux comme le scanner, qui détecte les tumeurs, et que la firme a vendu pendant trois ans dans le monde entier, avant qu'une société américaine ne produise à son tour une nouvelle génération de l'appareil, causant à EMI, l'année dernière, une perte sèche de 13 millions de livres.*

*Dans la musique, le groupe a eu, vis-à-vis du disco, la même réaction que la plupart des sociétés américaines : il n'a pas cru à cette vague venue du continent européen et il a pris le train bien après qu'il fût parti. D'où une baisse du chiffre d'affaires d'autant plus considérable qu'il n'y a pas eu de renouvellement véritable du catalogue et que les « super-stars » du rock ont eu des prétentions de plus en plus exorbitantes.*

*En deux ans, du fait des difficultés financières, les actions d'EMI ont perdu la moitié de leur valeur. Et le groupe a dû modifier certaines de ses structures, simplifier par exemple son réseau de distribution. En France, la filiale a licencié cent dix personnes à Pathé-Marconi et vingt autres à Sonopresse sur un personnel français global de mille deux cent soixante.*

*La société américaine Paramount, qui au début de l'été semblait intéressée par une participation de 50 % dans le groupe EMI, a renoncé au projet après étude. Il y a quelques jours, le groupe britannique des industries Thorn a offert de racheter EMI.* — C. F.

■ **La « première » du ballet « Sylvia », qui devait avoir lieu le 13 novembre à l'Opéra, a été repoussée au 16 novembre, pour des raisons techniques.**

## FORMES

## Rythmes colorés

Il est peu d'artistes, vivants ou morts, dont il ne faille de temps à autre raviver l'image de marque. Si Paul Klee n'est pas en cause — on reviendra plus en détail sur l'exposition des dessins et aquarelles ayant trait au théâtre qui forment le second volet du somptueux livre sur *les Marionnettes* enfin paru (1), — Léopold Survage, sur lequel semble s'acharner un méchant sort, est sans cesse à redécouvrir. Mort en 1968, il aurait eu cent ans le 31 juillet dernier. Cet anniversaire nous vaut la révélation de quelque cent quarante œuvres sur papier, de 1915 à 1960 (2), et, à travers elles une nouvelle fois, l'attachante séduction de ce Russe installé à Paris en 1908, qui fut notamment un précurseur de l'art cinétique avec son projet de film *Rythme coloré*, qui enthousiasma Guillaume Apollinaire dès 1914 (ces *Rythmes* font l'objet d'un album ici visible). Cherchant dans le cubisme la simultanéité (voyez le dessin des années 20 dit *Paysage animé cubiste*), il voulut l'élargir et le compléter en faveur d'une « *synthèse plastique de l'espace* », mélange de rigueur et de liberté comme en font foi tant de dessins ramassant l'essentiel en d'audacieuses contractions : ces croquis, par exemple, ramenés de Collioure (*Le taureau échappé, Femme au verre*, pêcheurs et autres personnages). Oiseaux, chevaux, portraits, couples, et cette *Main au poisson* et *la Feuille et le Poisson*, tout lui est bon pour suggérer l'espace par le crayon, l'encre de Chine, l'aquarelle, la gouache. Et par l'esprit, car cet infatigable théoricien mettait en pratique l'alternance de l'intuition et de l'intelligence qu'il préconisait et qui, chez lui, n'a jamais détruit la poésie des êtres et des choses.

L'orientalisme fondamental de Mark Tobey s'accommode fort bien du voisinage des objets de Kudo, qui prolifèrent dans leurs caisses transparentes. Vingt pièces rétrospectives pour l'un et à peu près autant pour l'autre artiste ont été conviées à une sorte de dialogue (3). Tous deux ne font-ils pas la synthèse de l'irrationnel et du rationnel ? Kudo, atteint comme ses confrères japonais par la « *tentation de l'Occident* », se livre à une critique de notre civilisation contemporaine, dont il a démonté les rouages, aussi bien les théories esthétiques, humanistes, que les théories scientifiques ou mathématiques... Sa méditation rejoint celle de Tobey initié au zen, qui l'a profondément marqué, inspiré par la calligraphie chinoise, dont il a saisi le sens. Le grand artiste américain ne dénonce rien, lui. Il veut saisir l'être sous les apparences, il ne se dirige pas vers le néant, il cherche, ou du moins les signes qu'il a tracés cherchent à en triompher.

Et Marko (Marko Celebonovic), qui se manifeste depuis 1926, où en est-il ? J'avais eu la chance de signaler les dernières œuvres qu'il montrait, en 1976, à Saint-Tropez, aux côtés de Clavé et de Campigli. Il est heureux que, pour son inauguration, le Centre d'art culturel de Yougoslavie (4) en expose une quarantaine. Elles ravissent les visiteurs par leurs espaces et leurs objets apaisés. Art de délectation qui, en dépit de déformations savantes et subtiles, pourra sembler à contre-courant. Voire ! Dans ces toiles, en majorité des natures mortes, neigeuses, de couleurs légères, fraîches et joyeuses, fruits, vases, tables, font la fonction de prétextes. Ce sont les vides ménagés entre ces figurants qui jouent le principal rôle, c'est par « *le non-peint qui s'infiltre* », précise Pierre Schneider dans sa présentation, que « *la peinture respire* ». Et nous autres, saturés de mangeaille, nous avons besoin d'air.

Enfin refait surface Elvire Jan, qu'on peut rapprocher, leur longue amitié les y autorise, de Bazaine, de Le Moal, de Manessier (5). Elle ramène de sa Haute-Provence adoptive des toiles sensibles, lumineuses, épurées, allégées de leur faible poids de matière, où la communion avec la nature s'exprime en dominantes quasi monochromes bleues, roses, ocre. Et ce petit *paysage vert* se réduit aux accords de la joie matinale. Y sont jointes une ou deux toiles plus nettement « *figuratives* » (*la Vierge de l'Annonciation*), comme pour prouver que l'alchimie qui s'est exercée ailleurs sur les éléments transmue une *réalité* toujours présente. Si on sait la voir.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice.
(2) Brigitte Shehadé, 44, rue des Tournelles.
(3) Galerie Bellechasse, 10, rue Bellechasse.
(4) 123, rue Saint-Martin (en face du Centre Pompidou).
(5) Galerie Madeleine Kaganovitch, 66, boulevard Raspail.

## CINÉMA

## « Winifred Wagner » dans la tétralogie de Syberberg

*(Suite de la première page.)*

L'hommage qu'elle rendit à Hitler devant la caméra de Syberberg, rompant ainsi un silence de trente-cinq ans, indigna son fils Wolfgang, qui lui interdit alors l'entrée du Festival de Bayreuth (son frère Wieland et lui en avaient repris la direction, à la réouverture en 1951, et en avaient effacé les réminiscences hitlériennes). Syberberg ne cherchait pourtant pas le scandale. De cette survivante « culturelle » du nazisme, heureuse de se confier à lui et qui a eu le temps de bâtir son personnage, il révèle la part qu'elle a prise à la perversion d'une culture et de valeurs humanistes.

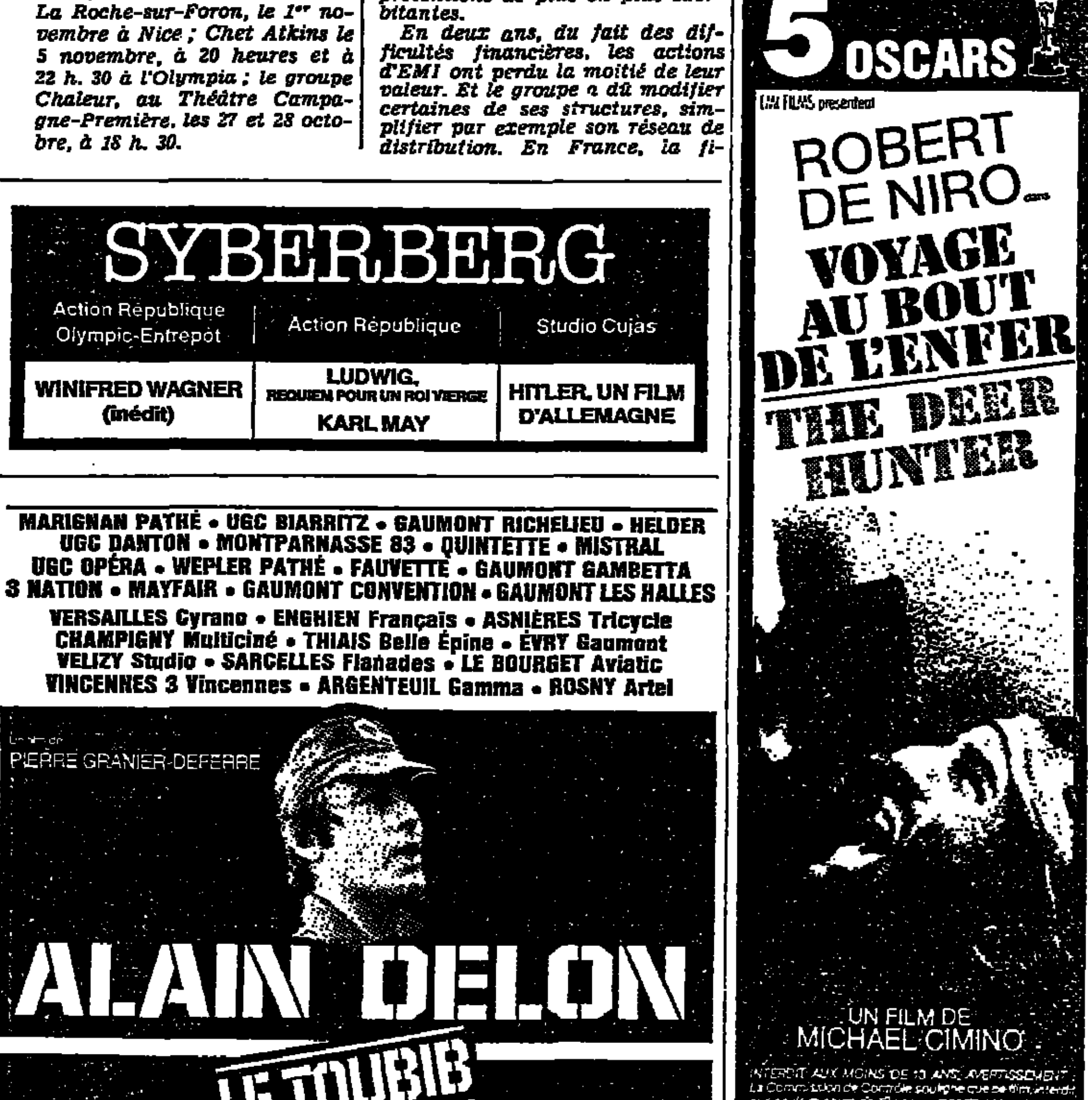
D'origine anglaise, née à la fin du siècle dernier, Winifred épousa, à dix-sept ans, Siegfried, fils de Richard et Cosima Wagner, beaucoup plus âgé qu'elle. Elle prit à Bayreuth, haut lieu du culte wagnérien, et à la villa Wahnfried, temple de la dynastie, la succession de Cosima, la veuve de Wagner, et de Siegfried, tous deux morts en 1930. Dès 1923, Hitler avait été l'hôte de la villa Wahnfried. Les Wagner le soutinrent dans sa marche au pouvoir. Mais Winifred ignore l'idéologie nazie, les événements politiques. Son Hitler était, raconte-t-elle, l'ami intime qu'on appelait Wolf, le « bon oncle » de ses quatre enfants, et elle n'eut, avec lui que des rapports humains et artistiques.

La souveraine de Bayreuth et le maître du IIIe Reich communièrent dans le même culte de la musique. Le reste, la politique, la guerre, les persécutions des juifs, Hitler, dit-elle ne l'avait pas voulu directement. C'étaient les autres, les gens de son entourage, les militaires, etc. Cette vision d'un Hitler simple et amical, touché par l'art wagnérien, ces propos, Syberberg ne les prend pas pour argent comptant. Par des cartons, des citations historiques coupant les phases de l'entretien, il rétablit l'image vraie du Führer et de ses actions. Sa caméra a filmé froidement la vieille dame tranquille à cheveux blancs, qui parle des souvenirs du cœur et de l'esprit, mais dont l'aberration fondamentale se lit dans le réalisme de la mise en scène, l'organisation du montage.

Pour Winifred, gardienne et maîtresse de Bayreuth, Hitler n'a été qu'un homme élu pour participer au destin de sa Maison, dans les nuées d'un art lyrique au-dessus du commun des mortels. Comme la compagne de Karl May, dans le film précédent, Winifred est la « Hohe Frau » (haute dame). Elle assure la continuité de l'autre « Hohe Frau » du dix-neuvième siècle, Cosima, femme émancipée, prêtresse de la mémoire du maître. Produit d'une culture et d'une dynatie, elle représente l'altération de cette culture égarée dans le Walhalla du nazisme. Et aussi la décadence d'une grande famille parée d'une auréole mystique. Il faut revoir tous les films de Syberberg à la lumière de cet inédit, chaînon qui relie « Ludwig » et « Karl May » à « Hitler, un film d'Allemagne ». Car il est bien évident, maintenant, que Syberberg a réalisé une tétralogie cinématographique, qui, entre les mythes et la vie réelle, représente l'itinéraire d'un destin historique, dévoile les monstres issus du ventre maternel et de l'inconscient de l'Allemagne.

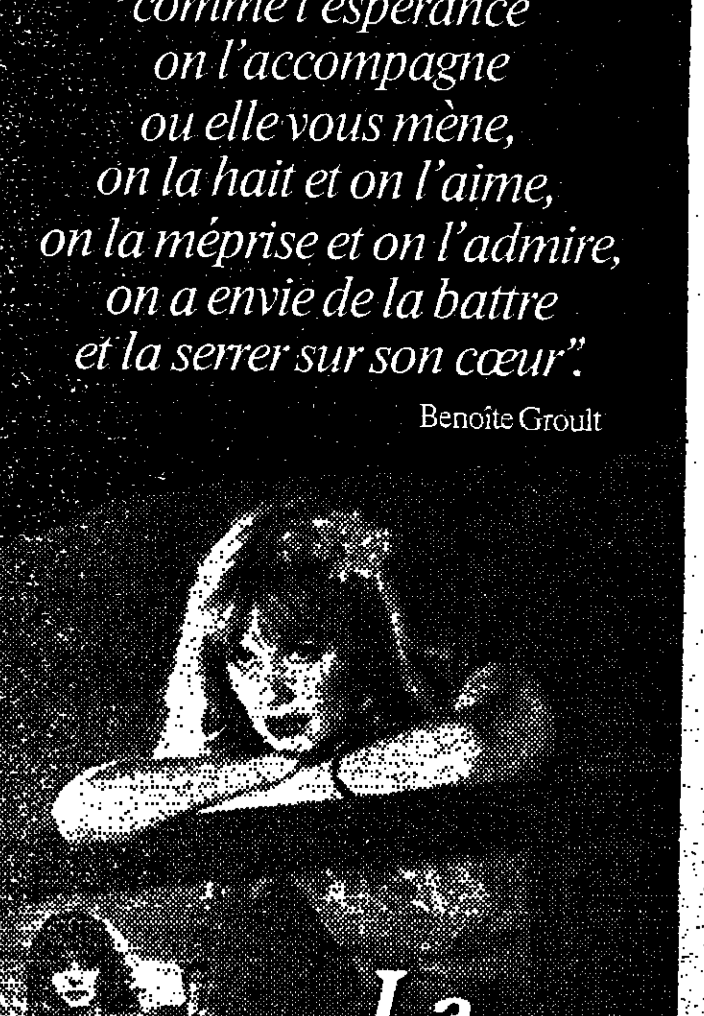
JACQUES SICLIER.

■ **La cantatrice Régine Crespin a annulé son récital du 29 octobre au Théâtre de l'Athénée, pour des raisons de santé, et le reporte au 25 février, au même endroit. Les billets seront validés, ou remboursés aux guichets du théâtre.**










## Théâtres



# SPECTACLES



# théâtres

## Les salles subventionnées et municipales

**Opéra** (073-57-50) : la Sylphide (sam., 19 h. 30).
**Salle Favart** (742-59-69) : la Fille du régiment (sam., 19 h. 30).
**Comédie-Française** (296-10-20) : le Pain de ménage ; Bérénice (sam., 20 h. 30, dim. 14 h. 30) ; Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; Les Fausses Confidences (dim. 20 h. 30).
**Chaillot** (727-81-15), salle Gémier : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
**Petit Odéon** (325-70-32) : Edith Détresses (sam. et dim., 18 h. 30).
**T.E.P.** (797-96-06) : A toi pour toujours, ta Marie-Lou (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
**Petit T.E.P.** (797-96-06) : la Pièce perdue (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
**Centre Pompidou** (277-12-33) : Merce Cunningham (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.). Films et video sur la Chine (sam. et dim. 18 h. 30).
**Carré Silvia-Monfort** (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.).
**Théâtre de la Ville** (274-11-34) : Sol (sam., 18 h. 30). Gin game (sam., 20 h. 30).
**Centre culturel du Marais** (278-66-65) : Quand (sam., 20 h. 30).

## Les autres salles

**Aire libre** (322-70-78) : Une heure avec F. Garcia Lorca (sam., 18 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Croix de sang (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
**Antoine** (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
**Arts-Hébertot** (387-23-23) : A nous de jouer (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
**Athénée** (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
**Bouffes-du-Nord** (239-34-50) : l'Os ; la Conférence des oiseaux (sam., 20 h. 30).
**Bouffes-Parisiens** (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
**Cartoucherie de Vincennes**, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Chapiteau : Darling, darling (sam., 20 h. 30, sam. et dim., 15 h. 30).
**Centre d'art celtique** (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
**Centre culturel belge** (271-26-16) : Des trous dans les nuages (sam. et dim., 20 h. 45, dernières).
**Cité internationale** (589-38-69), Grand Théâtre : le Mariage (sam., 20 h. 30). — Galerie : l'Epopée de Gilgamesh (sam., 20 h. 30). — Resserre : la Danse de mort (sam., 20 h. 30, dernière).
**Comédie Caumartin** (742-43-41), Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
**Edouard-VII** (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
**Eglise Saint-Merri** : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais (dim., 21 h.).
**Essaïon** (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h.).
**Fontaine** (874-82-34) : Troïlus et Cressida (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
**Gymnase** (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
**Grand Hall Montorgueil** (233-80-78) : Cervantès et Don Quichotte (sam., 20 h. 30).
**Huchette** (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
**Il Teatrino** (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
**La Bruyère** (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
**Lucernaire** (544-57-34), Théâtre noir : Marie de l'Incarnation (sam., 18 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; la Poube (sam., 22 h. 30). — Théâtre rouge : les Epiphanies (sam., 18 h. 30) ; Série blême (sam., 20 h. 30) ; Jef (sam., 22 h. 30).
**Madeleine** (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
**Maison des Amandiers** (236-54-39) : les Mystères de Marseille (sam., 21 h.).
**Mathurins** (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
**Michel** (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h.).
**Michodière** (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
**Montparnasse** (320-89-90) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
**Nouveautés** (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
**Oblique** (355-02-94) : Timepiece (sam. et dim., 18 h. 30, dernières) ; l'Ennemi public n° 1 (sam., 22 h. 30 ; dim., 20 h. 30).
**Orsay** (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
**Palais-Royal** (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
**Plaine** (842-32-25) : Voltaire's Folie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
**Plaisance** (320-00-06) : Un auteur nommé Tennessee (sam., 15 h. et 20 h. 30.).
**Poche** (548-92-97) : Neige (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30.
**Présent** (203-02-55) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. — Amphithéâtre : Escurial (sam., 22 h. ; dim., 15 h.).
**Ranelagh** (288-64-44) : Quarante carats (dim., 15 h.).
**Renaissance** (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
**Studio des Champs-Elysées** (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
**Studio-Théâtre 14** (385-15-73) : les Justes (sam., 20 h. 30).
**Théâtre 18** (229-09-27) : Messagère pour un printemps (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02) : B. Garcin (sam., 21 h.).
**Théâtre du Marais** (278-03-53) : les Amours de Don Perlimpin (sam., 20 h. 45).
**Théâtre Marie-Stuart** (508-17-80) : Est-ce que tu m'aimes ? (sam., 20 h. 30 ).
**Théâtre 13** (250-13-54) : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 21 h.).
**Théâtre de l'Union de Paris** (770-90-94) : Ubu (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
**Tristan-Bernard** (522-08-40) : Comédie pour un meurtre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
**Variétés** (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.
**Le 28-Rue-Dunois** (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30).

## Les chansonniers

**Caveau de la République** (278-44-45) : Raymond... ou comment s'en débabarasser (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
**Deux-Anes** (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

## Le music-hall

**Bobino** (322-74-84) : Charles Dumont (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
**Casino de Paris** (874-26-22) : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
**Centre Mandapa** (589-01-60) : Fernado Calonge El Piyayo (sam., 20 h. 45).
**Comédie des Champs-Elysées** (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
**Gaîté-Montparnasse** (322-16-18) : Una Ramos (sam., 20 h. 30) ; Marianne Sergent (sam., 22 h.).
**Lucernaire** (544-57-34) : A. Mirapeu (sam., 20 h.); Shariff Alaoui (sam., 21 h. 20) ; B. Arnac (sam. et dim., 22 h. 30).
**Marigny** (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
**Olympia** (742-25-49) : Nana Mouskouri (sam., 21 h. ; dim., 17 h. et 21 h.).
**Palais des sports** (828-40-90) : le Cirque de Moscou sur glace (sam., 21 h. ; sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
**Théâtre d'Edgar** : Clotilde (sam., 18 h. 30).

## La danse

**Petit Forum des Halles** (297-53-47) : C. Heggen et Y. Marc (Théâtre du Mouvement) (sam. et dim., 20 h. 30).

## Les concerts

**Salle Gaveau** : R. Gallois-Montbrun, J. Hubeau (Fauré, Schmitt, Ravel) (sam., 17 h.) ; Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. C. Bernard (Bach, Beethoven, Fuste-Lambezat) (sam., 20 h.).
**Radio-France** : Orchestre national de France, dir. S. Cambreling (Berlioz, Ives, Kurtz, Debussy) (sam., 20 h. 30) ; Musique de l'Inde (dim., 20 h. 30).
**Heure musicale de Montmartre** : Quatuor Bernède (Haydn), Schubert, Bartok) (sam., 17 h. 45).
**Eglise St-Julien-le-Pauvre** : L. Caravassilis, J. Pontet (Bach, Vivaldi) (sam., 21 h.).
**Eglise américaine** : Sri Chinmoy song-waves (chants mystiques de l'Inde pour chœurs) (sam., 21 h.).
**Eglise Saint-Merri** : P. Guerre (synthétiseur, dioporama-laser) (sam., 21 h.).
**Théâtre d'Orsay** : M. et V. Maisky (Bach) (dim., 11 h.).
**Notre-Dame** : C. Gouinguené, orgue (Buxtehude, Dupré, Gouinguené) (dim., 17 h. 45).
**Eglise des Billettes** : Ensemble 12 (Telemann, Vivaldi, Haydn, Mozart). (dim., 17 h.).
**Salle Pleyel**, orchestre de jeunes A. Loewenguth, chœur de Paris, Petits Chanteurs de Chaillot, maîtrise de danse (dim., 17 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Samedi 27 - Dimanche 28 octobre

**Eglise Saint-Louis des Invalides** : P. Gazin, orgue (dim., 17 h.).
**Musée d'Art Moderne** : Quatuor Via Nova (dim., 16 h.).
**La Forge** : Toshi Tsuchitori, percussions (dim., 20 h.).
**Temple de l'Oratoire** : M. Berthier, M. Hagenmuller, P. Berstel... (Couperin, Rameau, Bach, Haendel).

## Jazz, pop', rock, folk

**American Center** (354-99-92) : Sugar blue (sam. et dim., 21 h.).
**Caveau de la Huchette** (326-65-05) : Gérard Badini Swing Machine (sam. et dim., 22 h.).
**Chapelle des Lombards** (326-65-11) : J.-L. Chautemps (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 30).
**Campagne-Première** (322-75-93) : Chaleur (sam. et dim., 18 h. 30); Verdict (sam. et dim., 20 h. 30) Cheik Tidiane Fall, Jo Maka, Bobby Few (sam. et dim., 22 h. 30).
**Gibus** (700-78-88) : Oth (sam., 22 h.).
**Golf Drouot** (770-47-25) : Mike Lester (sam., 22 h.).
**Hippodrome de Pantin** (205-31-47) : Camel (dim., 20 h.).
**Olympia** (742-25-49) : Lionel Hampton All star big band (sam., 0 h. 30).
**Palace** (246-10-87) : E. Nylon (dim., 17 h.)) ; Chaka Kahn ; Rufus dim., 20 h. 30).
**Pavillon de Paris** (205-44-12) : Johnny Halliday (sam., 16 h. et 21 h., dim., 17 h.).
**Palais des Glaces** (607-49-93) : Aristide Padygros (sam. et dim., 20 h. 30).
**Patio-Méridien** (758-12-30) : Dorothy Donegan (sam et dim., 22 h.).
**Riverbop** (325-93-71) : Trio F. Lockwood (sam et dim., 21 h. 30).
**Théâtre Noir** (797-85-14) : Marcel Magnat (sam. et dim., 20 h. 30) ; Josy Mass (sam. et dim., 22 h. 30).
**Le 28-Rue-Dunois** (584-72-00) : Cerf-volant (sam., 18 h. 30) ; Eric Boell et Laurent Roubach (sam., 23 h.).

## Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

**Musée d'art moderne** : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79 ; Jackson Pollock (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 45).
**Chapelle de la Sorbonne** : Ecritures musicales (sam., de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h.).

THEATRE

**Porte-Saint-Martin** (cycle Molière) : l'Ecole des femmes (sam., 14 h. 30) ; le Tartuffe (dim., 14 h. 30 ; le Misanthrope (sam., 20 h. 30).
**Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe** : les Fausses Confidences (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
**Chaillot** : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
**Théâtre de Paris** : Edison (sam. et dim., 20 h. 15, dim., 14 h. 15).
**Nanterre, Théâtre des Amandiers** : Opéra-Passagio (sam. et dim., 21 h.).

DANSE

**Centre Pompidou, Forum** : Merce Cunningham Dance Company (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).

MUSIQUE

**Chapelle de la Sorbonne** : Ensemble Venance Fortunat; Trio à cordes de Paris (Mozert, Bach, Schoenberg) dim., 18 h.).

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

## La cinémathèque

**Chaillot** (704-24-24), sam. : 15 h., la Roue, d'A. Gance ; 18 h., les Nuits blanches, de L. Visconti ; 20 h., Cent Chevaux pour cent virages, de Z. Kuzminski ; 22 h., Othello, d'O. Welles. — Dim. : 15 h., Autour de Napoléon, et Napoléon, d'A. Gance ; 18 h. 30, Gardiens de phare, de J. Grémillon ; 20 h., la Moisson blanche, de J. Domaradzki ; 22 h., la Mort du président, de J. Kawalerowicz.
**Beaubourg** (278-35-57), sam. : 15 h., Rise and shine, d'A. Dwan ; 17 h., le Voyage de M. Guitton, Arthur, Arthur, le Chant du départ, de P. Aubier ; 19 h., Un rire sous la neige, de H. Carlsen ; 21 h., Dans le silence de la nuit, de T. Chmielewski. — Dim. : 15 h., Alaska passage, d'E. Bernds; 17 h., la Champignonne, Valparaiso, Valparaiso, de P. Aubier ; 19 h., Quatre-vingt-douze minutes de la journée d'hier, de C. Brandt ; 21 h., la Mort du rat, le Dormeur, Puzzle, M. Jean-Claude Vacherin, le Soldat et les Trois Sœurs (débat après projection), de P. Aubier.

## Les exclusivités

**ADOLF ET MARLENE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**APOCALYPSE NOW** (A., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-16) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**AU REVOIR, A LUNDI** (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
**BLOODY CRAZY WAVE** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
**CEDDO** (Sénégal, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**LE CHAMPION** (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**CHARLES ET LUCIE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
**CHER PAPA** (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
**CHROMOSOME 3** (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
**CLAIR DE FEMME** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
**CORPS A CŒUR** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H.Sp.
**COURAGE, FUYONS** (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**LES DEMOISELLES DE WILKO** (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
**LA DEROBADE** (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**LA DROLESSE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE** (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**LE DIVORCEMENT** (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
**L'ECOLE EST FINIE** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (323-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**ET LA TENDRESSE, BORDEL ?** (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).
**L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S.** (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**FLIC OU VOYOU** (Fr.) : Cin'ac, 2e (236-80-27).
**FOLIE-FOLIE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
**HAIR** (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
**HEROES** (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
**HISTOIRES ABOMINABLES** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H.Sp.
**HEXAGONAL'S ROCKERS** (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
**IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME** (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
**INTERIEURS** (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
**IRACEMA** (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
**JANE SERA TOUJOURS JANE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**LE JUSTE DROIT** (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
**LES LARMES DE SANG** (Alg., parlé français) : La Clef, 5e (337-90-90).
**LA LETTRE ECARLATE** (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
**LA LUNA** (It., v.o.) (**) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-37-41).
**MOLIERE** (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
**MOONRAKER** (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**LE MORS AUX DENTS** (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**LE MOUTON NOIR** (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
**LES MOTOS DE LA MORT** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
**NIGHTHAWKS** (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
**NOM DE CODE JAGUAR** (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).
**ON EST VENU LA POUR S'ECLATER** (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
**PASSE TON BAC D'ABORD** (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
**LES PETITES FUGUES** (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
**LE PIEGE A CONS** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**LE POINT DOULOUREUX** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**PROVA D'ORCHESTRA** (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
**LE RABBIN AU FAR-WEST** (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
**ROCKERS** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42). V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
**SANS ANESTHESIE** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
**LE SYNDROME CHINOIS** (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
**LE TAMBOUR** (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46), (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm.) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
**TAPAGE NOCTURNE** (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

## Les films nouveaux

**LE TOUBIB**, film français de Pierre Granier-Deferre. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33); Concorde, 8e (359-92-84) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (737-02-74).
**LE MALIN**, film américain de John Huston. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52).
**LA RACE D'EP**, film français de Guy Hocquenghem et Lionel Soukaz (**). — Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**WINIFRED WAGNER**, film allemand de Hans-Jurgen Syberberg — V.o. : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
**LA CROISADE MAUDITE**, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Vendôme, 2e (742-97-52); Palais des arts, 3e (272-62-98); Grands Augustins, 6e (633-21-13).
**LES CHARLOTS EN DELIRE**, film français d'Alain Basnier. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 19e (606-34-25).
**LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN**, film français de Jean Image. — Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
**QUATRIEME RENCONTRE**, film américain de Roy Garret. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

**THE BIG FIX** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**UTOPIA** (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).
**LE VAMPIRE DE CES DAMES** (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE** (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-73) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**WEST INDIES** (Fr.-Maur.) : Palais des arts, 3e (278-62-98).
**ZOO ZERO** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des arts, 3e (278-62-98).

# RADIO-TÉLÉVISION

*VU*

## Docteur Kissinger

*Il était drôle Henry Kissinger quand il a affirmé, vendredi à « Apostrophes », ne parler aucune langue connue sans accent. Et de refuser ensuite énergiquement de nous dire bonsoir en français, en précisant qu'il ne se risquait à le parler qu'à l'est de Trieste ! Il a eu alors ce sourire mince, vite effacé — les humoristes-nés, et c'en est un, sont rarement des boute-en-train, — qui contraste avec la sévérité réfléchie d'une physionomie volontiers boudeuse, dirait-on, rembrunie.*

*Mains vigoureuses et carrées, grosses joues d'enfant, front plissé, cheveux frisés, regard embusqué derrière des verres épais, on le sentait à l'écoute d'une traduction souvent inutile et à la recherche d'une répartie calculée au plus juste, au plus efficace. Ainsi n'hésite-t-il pas à dire la vérité si son contraire relève à l'évidence du mensonge. Au cas où la Constitution le permettrait, il serait effectivement très heureux et très capable d'être le président des Etats-Unis. Son passé d'universitaire, la vie monacale, tout entière consacrée à l'étude et à la réflexion, qu'il a menée avant d'accéder aux affaires, l'y ont préparé. L'exercice du pouvoir est trop prenant en effet pour autoriser le recyclage ou même la formation continue. A ce niveau, force est de vivre sur son acquis. Ce qui ne l'empêchera pas de prétendre un peu plus tard avoir appris le mécanisme de l'économie moderne sur le terrain à la Maison Blanche. L'exception qui confirme la règle, à l'en croire.*

*Question : à son avis, a-t-il mérité le prix Nobel de la paix ? Réponse : ce prix, il ne l'a pas demandé. Il en a été le premier surpris. Ses interlocuteurs, Bernard Pivot, Olivier Todd et Françoise Giroud, ne lui ont pas fait de cadeau. Gentiment irrespectueux, parfois incisifs, ils ont animé de leur mieux une interview qui n'ajoutait pas grand-chose à ce qu'on a pu lire dans ses Mémoires ou dans les journaux. Reste que, si nos politiciens acceptaient pareille liberté de ton de la part des journalistes, on s'ennuierait un peu moins devant la télé. Lui a l'habitude, notez. On ne le ménageait guère autrefois à Washington où ses boutades à l'emporte-pièce lui ont pourtant valu les faveurs des médias.*

*Kissinger super-star ? Sans doute, mais pourquoi ? Tout simplement, je crois, parce que, malgré son ambition et son absence de modestie, il est totalement lui-même, supérieurement intelligent, net pour ne pas dire brutal, avec un sens de la dérision au vitriol. Bref, l'opposé de ces candidats perpétuels toutes dents dehors que sont les professionnels de la politique d'où qu'ils viennent. C'est un outsider et il tient à le rester, ce qui ne peut qu'ajouter encore à sa crédibilité.*

## Destinées

*C'est dur à vivre l'adolescence. Plus dur encore de s'en sortir, de passer à l'âge d'homme, et particulièrement dur, sans aucun doute, dans une cité ouvrière du treizième arrondissement, filmée par FP 3 en 1971, en noir et blanc. Interviews de jeunes loulous, de jeunes loubards aux cheveux longs. La chaîne a voulu savoir ce qu'ils sont devenus huit ans plus tard. Ils ont les cheveux courts, et d'un. Ils ont suivi — et de deux — le droit fil de personnalités extrêmement dissemblables au départ.*

*Loin de moi l'idée de rouvrir ici l'inextricable querelle de l'hérédité et du milieu. Mais il est quand même frappant de voir combien chacun de ces garçons est tributaire de son courage, de son intelligence, de la trempe de son caractère et de la force de son opposition initiale au « système ». Au fil du magazine « V 3 », un ancien de la bande, le plus exprimé de tous, le plus disert, le plus réfléchi, le plus ouvertement hostile, à l'époque, à la famille et au travail. Eh bien, il a tout quitté, les casses, les bistrots, les copains, sur un coup de tête, sur un coup de cœur. Pas pour une femme. Pour un enfant. Un bébé de six mois dont on lui confiait occasionnellement la garde. Depuis, ce petit, il s'en est entièrement chargé, il en a fait un autre. Il est chauffeur-livreur et suit des cours à l'université de Vincennes pour devenir lui-même éducateur.*

*Tel autre, en revanche, déjà rangé des voitures sous l'influence de sa jeune femme lors de la première émission, a redégringolé la pente quand le ménage s'est brisé. Il est retourné en prison pour n'avoir pas payé de pension alimentaire. Et il se retrouve encore tout endolori par l'éclatement de ce rêve éveillé : faire ou refaire sa vie par le truchement d'autrui.*

*Ça c'est une facilité longtemps réservée aux femmes et aux fils à papa qui n'a plus cours aujourd'hui, ou guère. Pour personne. Il s'en rend compte à présent. A l'écouter, on ne peut s'empêcher de trouver injuste une société où règne encore et toujours la loi du plus fort. Parce que, enfin, cette société c'est vous, c'est moi, c'est eux. C'est Michel et c'est René, partis l'un et l'autre du même coin de la rue et arrivés à des résultats si différents.*

CLAUDE SARRAUTE.

## Samedi 27 octobre

### CHAINE I : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre : Les bilans de santé.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Show Machine.
Emission d'E. Pagès et P. Laforêt, avec L. Vouizy, H. Vilar, D. Rivers, M. Amont, C. Renard.
21 h 35 Série : Los Angeles, années 30.
Le château de rêve.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Série : les Héritiers.
Le régisseur. Scénario J. Robert. Réalisation B. Gantillon.
*Un fermier meurt en laissant 200 hectares à son fils, qui, pour son malheur, se découvre un frère.*
22 h 10 Variétés : Collaroshow.
23 h 10 Fenêtre sur... l'œil de la nuit.
La locature des bois. Une émission de J.-P. Richard. Avec Séty, M. Bourbon.
*Aux confins de la Sologne et du Berry, région qu'affectionnent particulièrement les chasseurs et les jeteurs de sort, un garçon nommé Julien rentre chez lui en fin d'après-midi à motocyclette. Sur le bas côté de la route, une jeune femme, que Julien accepte de conduire vers Clamecy. Une histoire d'amour où la réalité se mêle au fantastique.*
23 h 40 Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Thierry la Fronde ; La cuisine voyageuse.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : Quand je serai petit.
Par le Théâtre de la Colline. Mise en scène : J.-M. Deprats, avec Fr. Bonnal, D. Chacem, C. Chevallier.
22 h 20 Journal.

### FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Carnets de notes en Irlande.
20 h., Le long voyage : La tribu.
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : Maurice Ohana.
20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence 1979 (dans la cour de l'hôtel de ville) : Récital de chant. Nadine Denize, mezzo-soprano, Pascal Rogé, piano. Les Nuits d'été, de Berlioz ; Shéhérazade, de Ravel ; les Chansons de Bilitis, de Debussy ; Wesendonck lieder, de Wagner.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; 23 h., G.R.M. - I.N.A. « Qui-dit-quoi-à-qui ». Altenberg lieder op. 4, de Berg ; Cryptophonos, de Ph. Manoury ; Kreuzpiel, de Stockhausen ; 0 h. 5, Concert de minuit : la Raison des plus fous (Yves Herwan-Chotard).

## Dimanche 28 octobre

### CHAINE I : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe en la basilique Saint-Pie-X, à Lourdes.
Prédicateur : Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.



14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 35 Série : l'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
18 h 15 Téléfilm : Aventures sur le Mississippi.
Scénario de St. Whitmore, réalisation F. J. Loenekamp, avec J. Davis, B. Opkins, T. Matheson.
*Deux jeunes aventuriers attaqués par des bandits parviennent à leur échapper, mais, sur leur péniche endommagée, un produit inflammable risque d'exploser, menaçant à la fois les passagers du bateau et les habitants de la ville voisine.*
19 h 25 Les animaux du monde.
Des oiseaux rares.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Train ».
Film français de P. Granier-Deferre (1973), avec J.-L. Trintignant, R. Schneider, N. Arrighi, F. Mazzieri, M. Biraud, S. Marquand, Regine, A. Wiamzemski (rediffusion).
*Dans un train de l'exode, en mai 1940, un réparateur de radio, réfugié du Nord, séparé de sa femme et de sa famille, rencontre une juive allemande en fuite. Il vit, avec elle, un amour éphémère.*
*Adaptation très réussie d'un roman de mœurs de Simenon. Un drame individuel provoqué par des événements historiques. Impressionnante reconstitution de l'exode.*
22 h 15 Les grands mystères de la musique.
Diaghilev, Stravinski.
23 h Journal.

### CHAINE II : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Concert.
*Concerto pour piano n° 1 en ut majeur* de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. J. Kalichstein.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Tremplin 80.
Variétés.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 5 Des animaux et des hommes.
15 h 55 Majax : passe-passe.
16 h 40 Série : la corde au cou.
17 h 35 Les olympiades du cirque.
18 h 40 Stade 2.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.



20 h 35 Série policière : le Retour du Saint.
Le choix impossible.
21 h 30 Documentaire : Paris-Berlin.
De Teri Wehn-Damisch (quatrième partie).
*Les ruines de Berlin, le mur, les escaliers du Reichstag et une remontée du Landwehrkanal en compagnie de l'écrivain H. M. Enzensberger, qui parle de la genèse du nazisme.*
22 h 35 Magazine : Voir.



23 h 35 Journal.

### CHAINE III : FR 3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
*Pour les jeunes : reportage dans un C.E.S. de Boulogne. Variétés : avec A. Mikhaïl et sa marionnette, le groupe marocain Nass el Ghiwan, danses et chants de l'Ecole espagnole de Paris, poèmes et livres de J. Roberto, la vie à l'école, le Festival du court métrage de Lille.*
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
*L'Orchestre de Philadelphie interprète :* Concerto en ré, *de Haendel ;* la Mer, *de Debussy,* l'Oiseau de feu, *de Stravinski.*
17 h 30 Un comédien lit un auteur : Michel Vitold lit Jacques Copeau.
18 h 30 L'invité de FR 3 : le tour du monde.
*Un jeune homme qui a fait le tour du monde à bicyclette, un autre qui l'a fait à pied, un autre en bateau... ont été invités. Non des professionnels du voyage, mais des gens comme tout le monde qui ont décidé, même fauchés, de tenter l'aventure.*
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
La migration des oiseaux en Martinique.
20 h Grande parade du jazz :
Dizzy Gillespie.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Leningrad.
Par Georges Borrsky. Coproduction FR 3 - Pathé Cinéma. Avec la participation de la télévision soviétique.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma en son temps : les années 50.
22 h Ciné-regards.
Roman Polanski et son dernier film, *Tess.*
22 h 30 Cinéma de minuit : « The Mortal Storm ».
Film américain de F. Borzage (1940), avec M. Sullavan, J. Stewart, R. Young, R. Stack, B. Granville, F. Morgan (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
*En 1933, en Allemagne, l'arrivée de Hitler au pouvoir brise la vie d'un professeur juif et de sa famille. Un jeune fermier allemand cherche à sauver la fille du professeur, qui a rompu ses fiançailles avec un partisan des nazis.*
*Le romantisme de Frank Borzage au service d'un film antinazi, constat déchirant de l'effondrement d'une civilisation et de ses valeurs humaines sous la poussée du mal et de l'intolérance.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'union rationaliste.
10 h., Messe à Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).
11 h., Regards sur la musique :
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares... de Tadeusz Baird : Jutro, drame musical en un acte.
14 h., La Comédie française présente : « Le gendre de monsieur Poirier », d'Emile Augier, « Les rivaux d'eux-mêmes », de Pigault-Lebrun.
16 h., Concert : Quelques aspects du « Dies Irae » : « Requiem », de Saint-Saëns.
17 h. 30, Rencontre avec... Hervé Grasse.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Agenda Dada.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
« 5, 4, 3, 2, 1... Dis-moi un chiffre et je... », par C. Deblé et R. Farabet.
23 h., Musique de chambre.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly :
8 h., Cantate : BWV 49, de Bach (Concentus Musicus de Vienne).
9 h., Sélection concert.
9 h. 7, Charles Tournemire : « L'orgue mystique ». Dix-neuvième dimanche après la Pentecôte, avec G. Delvallée.
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Concert, en direct du Théâtre d'Orsay : Trois Sonates de J.-S. Bach, avec Mischa Maisky, violoncelle, et Valéry Maisky, clavecin.
12 h., Equivalences (interprètes aveugles), par Pierre Lucet, avec Bernard d'Ascoli, piano : sonate, opus 110, de Beethoven ; le Baiser de l'Enfant Jésus, de Messiaen.
12 h. 35, Opéra bouffon : « Cendrillon », de Massenet. Avec F. von Stade, N. Gedda, J. Berbié, J. Bastin, Ambrosian Opera Chorus, Philharmonia Orchestra, dir. : J. Rudel ; Ballet du Cid, de Massenet, Philharmonia Orchestra, dir. : R. Bonynge.
14 h., La Tribune des critiques de disques : la Symphonie n° 45 « les Adieux », de Haydn.
17 h., Concert : Brahms.
19 h., Musiques chorales.
19 h. 35, Jazz vivant : les pianistes Ray Bryant, John Lewis, Paul Bley et Martial Solal.
20 h. 30, Concert de musiques traditionnelles : Maroc. Musique berbère du Haut-Atlas, par Haj Aomar Ouarouch et son groupe.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; Portrait par petites touches : Mozart, fantaisies en ut mineur et ré mineur ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous ? : Mahler.

# PRESSE

## Le conflit du groupe AIGLES

## LE P.-D.G. DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ » SIGNE LE TEXTE DE L'INTERSYNDICALE

M. Louis Richerot, P.-D.G. du *Dauphiné libéré*, a finalement décidé, vendredi 26 octobre, de signer le texte proposé par l'intersyndicale pour « *garantir l'emploi* » et, éventuellement, signer un protocole pour la répartition des personnels du groupe *le Progrès - le Dauphiné libéré* dans d'autres sociétés (*le Monde* du 27 octobre). Rappelons que, pour sa part, M. Jean-Charles Lignel — à défaut de parapher le texte syndical — a fait des contre-propositions qui aboutissent à garantir l'emploi (et même, dit-il, à en créer) pour la moitié des effectifs du groupe, correspondant aux besoins du *Progrès* dont il est le propriétaire.

En dépit des perturbations qu'on enregistrait encore vendredi dans les sociétés de service Data-presse et P.P.H., ce double engagement patronal devrait contribuer à apaiser les craintes des quelque trois mille salariés du groupe.

● *Le collectif des travailleurs de la presse*, qui regroupe l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), la Fédération du livre C.G.T., C.F.D.T. et F.O., le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., le Syndicat parisien du Livre C.F.D.T., le Syndicat national des employés de la presse et de la publicité F.O. et le Syndicat national des cadres du livre C.G.T., constitué pour la défense de M. Claude Prunier, journaliste à *l'Aurore*, menacé de licenciement, va demander une entrevue à M. Boulin, ministre du travail et de la participation.



● *La station Radio-Corse internationale*, gérée par une société italienne de radiodiffusion, a fait des essais le 26 octobre. Les émissions commenceront dans quelques semaines.

Radio-Corse internationale, dont l'antenne est située sur une montagne de l'île d'Elbe, diffuse en modulation de fréquence sur 88 MHz, et couvre la façade est de la Corse, du cap Corse à Bonifacio. A l'intérieur, on parvient à la capter jusqu'à Corte.

● *L'émission d'Europe 1, « Histoire d'un jour »*, sera remplacée le 1er novembre, de 14 heures à 15 heures, par une émission spéciale sur la guerre d'Algérie (qui a commencé le 1er novembre 1954, dans les Aurès), animée par Jean-Pierre Joulin, chef du service de politique étrangère de la station. MM. Michel Debré, Jacques Soustelle, le général Jouhaud, Alain de Sévigny, Roger Hanin, Aït Ahmed, apporteront leur témoignage.

# INFORMATIONS «SERVICES»

## VIVRE A PARIS

### Les urgences du dimanche

**SANTÉ**

● UN SECOURS D'URGENCE. — *Appeler le SAMU en téléphonant*, pour Paris, au 567-50-50, pour l'Essonne, au 088-33-33, pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50, pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le Val-d'Oise, au 464-52-53, pour les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● *UN MEDECIN.* — *A défaut* du médecin traitant, appeler la *permanence des soins* de Paris (542-37-00) ou la garde syndicale des *médecins* de Paris (533-99-11) *ou l'Association pour les urgences médicales* de Paris (AUMP) (828-40-04) ou SOS-Médecins *(707-77-77)*.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 *(hôpital Fernand-Widal)*.

**TRANSPORTS**

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34), à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55), U.T.A. (775-75-75), Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61), U.T.A. (776-41-52), Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

**ÉTAT DES ROUTES**

● INTER SERVICE ROUTE *donne des renseignements généraux au* 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis on peut s'adresser aux centres *régionaux d'information* routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; *Lille (20) 52-22-01* ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; *Metz (87) 62-11-22* ; Rennes (99) 50-73-93.

**P.T.T.**

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale *(52, rue du Louvre, 1er)*, ouvert de 0 h à 24 heures.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 h à 11 h et de 14 h à 20 heures.

— Paris 07, Invalides (3, rue *Constantine)*, ouvert *de 7 h à* 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, *ouvert en permanence*.

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 h à 23 heures.

— Roissy principal, annexes 1 et 2 *(aéroport Charles-de-Gaulle)*, ouverts de 8 h 30 à 18 h 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques postaux de voyage, des chèques de dépannage, des lettres chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

**ANIMAUX**

● *Un vétérinaire* au 871-20-61 (de 8 à 20 heures).

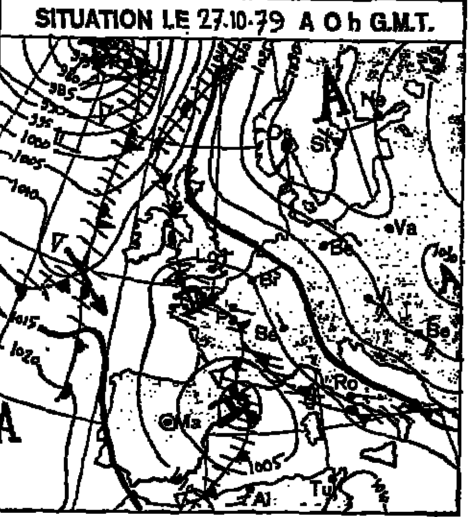
**LOISIRS**

● *L'Office de tourisme de Paris diffuse* une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français *au 720-94-94, en anglais* au 720-88-98.

**S.O.S.-AMITIÉS**

24 heures sur 24 à l'écoute au 825-70-50.

## MÉTÉOROLOGIE




Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 octobre à 0 heure et le dimanche 28 octobre à 24 heures :

Entre les hautes pressions d'Europe et l'anticyclone des Açores, une zone dépressionnaire persistera. Dans cette zone, une dépression, évoluant lentement des Baléares au golfe du Lion, entretiendra un *flux* humide et instable *sur* nos régions méridionales.

Dimanche 28 octobre, de l'Aquitaine au sud des Alpes et à la *Corse, le temps restera* très nuageux ou couvert, avec des pluies souvent abondantes, parfois accompagnées d'orages. De très fortes précipitations sont surtout à craindre sur les Pyrénées orientales, le Roussillon, les Cévennes et le bas Languedoc, ainsi que sur la Provence, la Corse et les Alpes maritimes. Des vents *forts de secteur est souffleront sur* le littoral méditerranéen. Sur le reste du pays, après une matinée fraîche et souvent brumeuse, des éclaircies apparaîtront. En début de journée, des brouillards se localiseront principalement de la Bretagne aux Charentes et au Massif Central. De faibles gelées auront lieu localement sur le Nord, le Bassin parisien *et le Nord-Est. Les vents faibles* souffleront le plus souvent du secteur est. Les températures subiront une légère baisse.

Samedi 27 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,6 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 22 et 16 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 7 ; Dijon, 10 et 6 ; Grenoble, 10 et 7 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 11 et 9 ; Marseille, 14 et 11 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 14 et 7 ; Nice, 11 et 10 ; Paris - Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 11 *et 8* ; Strasbourg, 9 *et* 1 ; *Tours*, 11 et 5 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 ; Amsterdam, 9 et 0 ; *Athènes, 9 et 10* ; Berlin, 9 *et* —2 ; Bonn, 11 et —1 ; Bruxelles, 11 et —1 ; Iles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 11 et 7 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 13 et 6 ; *Madrid*, 10 et 6 ; Moscou, 0 et —2 ; New-York, 5 et 4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 20 et 13 ; Stockholm, 1 et 0 ; Téhéran, 14 et 13.

● *Les pluies abondantes qui sont tombées sur le sud de la France* depuis jeudi 25 octobre, ont gonflé de nombreux cours d'eau. Dans l'Ardèche, plusieurs rivières ont atteint leur cote d'alerte, leur niveau s'élevant parfois de 20 centimètres à l'heure. A Fabrègues, village situé près de Montpellier (Hérault), trois cent cinquante personnes ont été évacuées, les eaux ayant envahi leurs maisons.

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 28 OCTOBRE**

« L'Assemblée nationale », 14 h., 107, rue de l'Université, Mme Oswald.
« Hôtel de Roquelaure », 15 h., 246, boulevard Saint-Germain, *Mme Lamy-Lassalle*.
« Paris janséniste », 15 h., devant Saint-Merri, rue Saint-Martin, Mme Lemarchand.
« Palais du Luxembourg et Sénat », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).
« L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle », 10 h., Grand Palais (l'Art pour tous).
« De l'assassinat d'Henri IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu », 15 h. 15, 8, rue de la Ferronnerie (Mme Barbier).
« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Mme Camus).
« Le Palais-Royal », 15 h., place du *Palais-Royal (Connaissance d'ici* et d'ailleurs).
« Le château de la Muette », 15 h., 2, rue André-Pascal (Mme Ferrand).
« Mystérieuse civilisation de l'islam », *15 h., mosquée, place* du Puits-de-l'Ermite (Mme Bauller).
« La Cour de cassation », 15 h., grille du Palais (Histoire et Archéologie).
« *L'Académie française sous* la coupole », 15 h., 23, quai de Conti (M. de La Roche).
« De l'imprimerie de Marat à Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., 150, boulevard Saint-Germain (Lutèce-Visites).
« Les tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h. 45, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Tourisme culturel).
« Les synagogues de la rue des Rosiers ; le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue *Malher* (le *Vieux Paris*).
« Faubourg Saint-Germain », 15 h., 128, rue du Bac (Visages de Paris).
« Récits des temps gothiques », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).
« L'hôtel Lauzun », *15 h.*, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).
« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Le Vieux-Paris).

**LUNDI 29 OCTOBRE**

« Le Centre Georges-Pompidou », 14 h. 30, devant l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Mme Allaz.
« Musée de la police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes, Mme Legregeois.
« Musée des monuments français », *15 h., place* du Trocadéro. *Mme Meynial*.
« L'église russe Alexandre-Newsky », 15 h., 12, rue Daru, Mme Oswald.
« L'art européen à la cour d'Espagne », 15 h., Grand Palais (Arcus).
« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

## CONFÉRENCES

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corée du Sud-Taïwan » ; *17 h.* : « Les Philippines-Hongkong », projection.

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Robert Tatry : « Hommage à André Messager » (les Artisans de *l'esprit*).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Mme France Quéré : « Tout amour est esprit » (Recherches et expériences spirituelles).

*17 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna* : « Une grande randonnée sur les routes de la vieille Russie » (Autour du monde », projection.

**LUNDI 29 OCTOBRE**

18 h. 30, lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, professeur Eric Baer : « La science de l'énergie créative, l'évolution scientifique actuelle » (Université populaire de Paris).

*15 h.*, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Anne Prache : « La première architecture gothique ».

17 h. 30, 61, rue du Cherche-Midi, *M. le rabbin Kaplan et le professeur* Pierre Pierrard : « Justice pour la loi juive » (Centre Siloé).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 octobre 1979 :
*DES DECRETS*

● Fixant le régime de rémunération de certains personnels rémunérés sur le budget des établissements scolaires *pour l'exécution* des conventions portant création de centres de formation d'apprentis ;

● *Relatif à l'apprentissage* ;

● Portant organisation des services extérieurs des *télécommunications* dans les départements d'outre-mer.

## SPORTS

### TENNIS

### AVANT L'OPEN DE COUBERTIN

## BOURLINGUER

**L'open de Coubertin, qui est doté de 50 000 dollars de prix, dont 8 750 au vainqueur du simple et 2 600 aux vainqueurs du double, mettra en présence trente-deux joueurs (vingt-trois sélectionnés, quatre qualifiés et cinq invités) à partir de lundi 29 octobre. Les meilleurs joueurs étrangers engagés sont les Américains Harold Solomon, Brian Gottfried, l'Italien Corrado Barazzutti et le Mexicain Raul Ramirez. En l'absence de Yannick Noah, parti pour le Japon, les meilleurs Français seront Dominique Bedel, Patrice Dominguez, Patrick Proisy, Jean-François Caujolle, Pascal Portes et Gilles Moretton. En présentant ce tournoi à la presse, M. Philippe Chatrier, président des Fédérations française et internationale de tennis, a fait le point sur ce sport.**

Le cap des 600 000 licenciés allègrement doublé, un jeune champion, Yannick Noah, qui ne manque jamais de rendre grâces à la direction technique *nationale* et dont la presse sportive fait ses choux gras, un marché *en pleine expansion* avec 600 000 douzaines de balles, *5.. 000 cadres de raquette* et 500 000 paires de chaussures *vendus la saison dernière*. Ah ! on peut dire que le président de la Fédération *française de tennis* a toutes les raisons d'être satisfait *quand on sait, de surcroît*, que plus de 160 000 spectateurs se sont bousculés cette année dans les allées de Roland-Garros. *D'ailleurs, il fallait* le voir ces jours derniers, tout pétulant, bourlinguer plus d'une *heure de* rang à tous *les azimuts* de la *planète tennis*.

*Car* il a plusieurs casquettes, le capitaine Chatrier. Sous celle de président de la Fédération internationale, il sillonne le *globe*, Ulysse de la raquette en quête de nouveaux licenciés. D'Asie il a *ramené* le sentiment que la Chine ne considère plus *le tennis comme un* sport bourgeois. Autrement dit, les Chinois, *qui font actuellement* quelques timides apparitions dans les *tournois du bout du monde*, pourraient réintégrer la Fédération *internationale en* juillet 1980 et jouer la Coupe Davis — même contre *Taiwan* — dès 1981.

En Afrique du Sud, il s'est forgé une philosophie politique : l'apartheid dans le tennis a *pratiquement* disparu mais la lutte contre l'apartheid n'en est pas terminée pour autant. En clair, l'Afrique du Sud ne peut être représentée en tant qu'Etat dans aucune des grandes compétitions internationales comme la Coupe Davis ou la Coupe de la Fédération.

A *Lausanne, siège du Comité* international olympique (C.I.O.), *M. Chatrier a acquis la conviction* que le tennis pourrait redevenir *une discipline olympique en* 1988, en dépit de la résistance *sournoise des autres fédérations* sportives qui se partagent actuellement la manne *des droits de télévision. La* décision serait prise en 1981 et permettrait aux pays de l'Est et aux pays en *développement — qui* subventionnent essentiellement les sports olympiques parce qu'ils rapportent des médailles, — de *faire un effort particulier* en faveur de la petite balle. Bref, beaucoup de nouveaux licenciés en perspective !

Au total, tout cela fait bien des sujets de satisfaction.

En revanche, sous sa toute *nouvelle casquette de* capitaine du conseil professionnel chargé *d'organiser le jeu*, M. Philippe Chatrier navigue sur des eaux *beaucoup plus troubles*. Les organisateurs fédéraux se *battent à coups de centaines* de milliers de dollars pour avoir *une date au calendrier* officiel du grand prix. Et les promoteurs privés *font de la surenchère : le* Texan Lamar Hunt met sur pied une exhibition pour 1981 dotée de 500 000 dollars, et une abusive Coupe des nations à Düsseldorf distribuera 400 000 dollars — alors que les tournois du « grand chelem » Roland-Garros, Wimbledon, Flushing - Meadow, Melbourne) offrent seulement 350 000 dollars.

*Pour lutter contre « cette folie collective »*, qui ne permet plus *au public de distinguer le bon* grain de l'ivraie, M. Chatrier *propose de modifier la formule* du grand prix pour le limiter à *une quinzaine de grands tournois* dans l'année qui constitueraient *des rendez-vous majeurs*, à l'image du Championnat du monde automobile. *Il demande* ensuite *que les exhibitions* — Björn Borg les appelle « *des entraînements publics* » — ne soient pas *présentées au public* comme les prétendues revanches de Roland-Garros ou de Wimbledon. « *Il y a une désorganisation dont trop de gens profitent*, dit M. Philippe Chatrier. *La vraie compétition doit être administrée conjointement par ceux qui pratiquent le tennis professionnel (les joueurs) et par ceux qui représentent le public (les fédérations).* » Il fallait le dire. Quant à le faire, voilà qui promet quelques coups de - tabac puisque, au moins, quatre des dix meilleurs joueurs mondiaux (Connors, McEnroe, Gerulaitis et Vilas) refusent de se plier aux règles de l'Association des joueurs professionnels.

ALAIN GIRAUDO.

### D'UN SPORT A L'AUTRE...

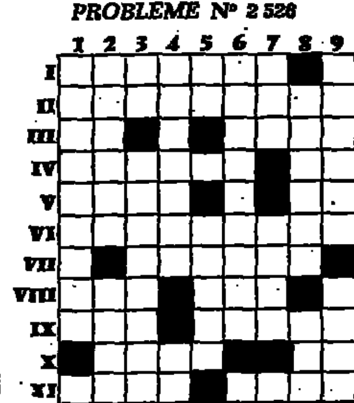
HANDBALL. — *Le tournoi de France, qui se poursuivait le 26 octobre à Trèbes (Aude), a vu la victoire de l'équipe de France A sur l'Autriche, 21 à 17, et de l'équipe de France B sur les Pays-Bas, 21 à 16.*

TENNIS — *Au cours de la cinquième journée du grand prix de Vienne, le jeune Tchécoslovaque Ivan Lendl a battu le favori américain Eddie Dibbs, 6-1, 6-7, 6-3. En quart de finale, l'Américain Gene Mayer a battu le Sud-Africain Frew McMillan, 6-1, 3-6, 6-4.*

RUGBY. — *En signe de protestation contre la tournée des Barbarians sud-africains (huit joueurs blancs, huit noirs, huit métis), en Grande-Bretagne, l'équipe soviétique Aviateur de Kiev, qui devait partir pour l'Angleterre dans quelques jours, a annulé son voyage.* « La fédération de rugby d'U.R.S.S. a pleinement approuvé cette décision », *a précisé l'agence Tass. Cette mesure soviétique pourrait être un premier pas vers l'exclusion de la Grande-Bretagne des Jeux olympiques de Moscou, qui a été demandée par le Conseil supérieur du sport africain (C.S.S.A.)* (le Monde *du 24 octobre).*

## MOTS CROISÉS

*PROBLEME N° 2 526*



HORIZONTALEMENT

I. Grasse quand on arrondit les sommes. — *II. Qui font donc de* l'effet. — III. Adverbe ; Fit une *touche*. — IV. Fit un travail de vannier ; Plus au berceau (épelé). — V. Peut faire l'objet d'un passage ; Article. — VI. Mauvaises affaires. — VII. Pays qui évoque de grandes campagnes. — VIII. Un étranger ; On y trouve des anémones. — IX. Pas fin ; Vont moins loin que les bulles. — X. Peut s'agiter pour un oui ou pour un non ; Sur la Tille. — XI. Disparu ; Qui a donc une toison.

VERTICALEMENT

1. Font ballon quand elles perdent leurs dents. — 2. Insuffisant pour celui qui veut embrasser ; Ne doit pas être enlevé par le copiste. — 3. Souvent sur la planche ; Qui semblent donc endormies. — 4. Rendent comme un arc ; Pronom. — 5. Mot d'enfant ; Nom qu'on peut donner à un joli pied. — 6. Faire l'ouverture. — 7. Dans un alphabet étranger ; Circule en Italie. — 8. Mise à plat ; Ne trompe personne *quand* il est blanc. — 9. Qui ne flambent *donc* plus ; Pas fin.

**Solution du problème n° 2 525**

*Horizontalement*

I. Embouteillage. — II. Poussiéreuse ; Ur. — III. Item ; Eté ; Cendré. — IV. Te ; Ringard ; Is. — V. *Ru* ; Sœur ; Aa. — VI. Erodé ; Energie. — VII. Nets ; Flegme. — VIII. Ile ; Rabat ; Rente. — IX. Ni ; Li ; Lue ; Ton. — X. Tavelées ; Olt ; Ut. — XI. Eole ; Sablier. — XII. Renne ; Balsa ; Ote. — XIII. Suri ; Crâne. — XIV. Tort ; Tarauds ; Au. — XV. Sueur ; SE ; Abus.

*Verticalement*

1. Epître ; Intérêts. — 2. Moteur ; Lia ; Ou. — 3. Bue ; One ; Ventre. — 4. Osmonde ; Léon ; Tu. — 5. Us ; Etrillés. — 6. Tiers ; SA ; EE ; Ut. — 7. *Eetion* ; Blé ; Bras. — 8. Irène ; Faussaire. — *9. Lé ; Guelte ; Al. — 10. Lucarne ;* Obscur. — 11. Aser ; Egrillard. — 12. Gendarme ; Ti ; Asa. — 13. Agent ; Eon. — 14. Uri ; Tourteau. — 15. Prestement ; Us.

GUY BROUTY.

# CARNET

## Décès

**GERMAINE PEYROLES**

Nous apprenons le décès de
**Mme Germaine PEYROLES,**
*ancien député de Seine-et-Oise* (M.R.P.),
ancienne vice-présidente
de l'Assemblée nationale.

[Née le 22 mars 1902, à Montaigu (Jura), avocat à la cour d'appel de Paris, Mme Peyroles s'est passionnée très jeune pour la politique. Secrétaire générale féminine du Parti démocrate populaire avant la guerre, elle milita pour le vote des femmes. Son action dans la Résistance lui valut d'être arrêtée et d'obtenir la croix de guerre 1939-1945 et la rosette de la Résistance.

En 1945, elle est élue — et réélue — à *l'Assemblée constituante et, en 1946*, elle devient député de Seine-et-Oise sous la bannière du Mouvement républicain populaire. Vice-présidente de l'Assemblée nationale de 1947 à 1949, elle ne fut pas *réélue en 1951* sur la liste où elle figurait en seconde position derrière M. Bichet. En 1954, elle redevient député à la faveur *d'une élection partielle en Seine-et-Oise* en devançant au second tour M. André Stil (P.C.). Elle n'a pas été réélue en 1956. Mais elle a *continué* de militer activement dans le Mouvement européen.

*Germaine Peyroles était la mère de* l'écrivain Gilles Perrault.]

— Mme Jean Freyssinge,
M. et Mme Michel de la Theardière et leurs enfants,
Mlle Janine *Freyssinge*,
Mme Rosine Freyssinge - Sakakini et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
**M. Jean FREYSSINGE,**
le 24 octobre 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité.

— La présidente,
*Le conseil d'administration* de la FEPEM (Fédération nationale des groupements d'employeurs de personnel employé de maison),
ont l'infinie tristesse de faire part *du décès de*
**Mme Marguerite MESTRALLET,**
leur présidente d'honneur,
survenu à Lyon, le 25 octobre 1979.
*Ses funérailles* auront lieu le mardi 30 octobre 1979, à 10 heures, en l'église Saint-Pothin de Lyon.
Pendant trente ans, elle dépensa sans compter son inlassable *ténacité* au service de la justice et sa générosité sans limite au service de la Fédération, dont elle fut la présidente de 1959 à 1965 et dont elle était restée depuis cette date la présidente d'honneur.

— Le président, le conseil de l'université, le département d'histoire, les enseignants, personnels et étudiants de l'université de Paris-VIII ont la douleur d'annoncer la mort de
**M. Hernan RAMIREZ-NECOCHEA,**
professeur au département d'histoire de l'université de Paris-VIII,
ancien doyen
de la faculté de philosophie et d'éducation de l'université du Chili.
*Un hommage lui sera rendu* le mardi 30 octobre 1979, à 19 h. 30, à l'université de Paris-VIII Vincennes (amphithéâtre I).

— L'Association internationale des anciens des Communautés européennes a le profond regret de faire part du décès de
**Mme Marie RUPPERT,**
survenu le 25 octobre dernier.
Mme Ruppert, qui collabora dès le début aux institutions européennes, était le dévouement *personnifié*. Sa perte sera douloureusement ressentie par tous les membres de l'Association, *à laquelle elle* consacrait depuis sa retraite, le meilleur de son temps.
Ses obsèques auront lieu le lundi 29 octobre 1979, à 14 heures, à *l'église évangélique luthérienne* de La Villette, 65, rue Manin, 75019 Paris, où l'on se réunira.

## Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de
**Sergine CHAMBELLANT de MAILLY**
*le 29 octobre, une pensée émue* est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— A l'occasion du centième anniversaire de la naissance à Marseille du
**docteur J. LEVY-VALENSI,**
professeur de clinique psychiatrique à la faculté de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
mort dans une chambre à gaz d'Auschwitz, *on demande une pensée* à ceux qui l'ont aimé et admiré.

## Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Alain Gerber donnera une conférence *sur* le thème : « La marquise sortit à 5 heures », le lundi 29 octobre, à 20 h. 30 *précises (45, rue d'Ulm, Paris-5e)*.

Le Monde

# économie

## SOCIAL

AU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

### Les enquêtes sur les violations syndicales dans certains pays européens devront être rendues publiques

De notre correspondante

Genève. — La troisième conférence européenne organisée par le Bureau international du travail, réunie à Genève du 11 au 25 octobre (trois cent quatre-vingt-deux délégués de trente pays d'Europe), avait pour thème le rôle de notre continent dans le développement mondial.

Parmi les résolutions adoptées, celle qui tend au renforcement de la liberté syndicale a indéniablement suscité le plus d'intérêt. Le texte adopté rappelle que *« le plein exercice des libertés syndicales est un objectif prioritaire et constitue un élément essentiel dans la promotion des droits de l'homme »*.

Il souligne la *« vive préoccupation »* que suscitent *« certains pays européens »* où le droit des travailleurs de former des syndicats de leur choix, à l'abri de toute ingérence gouvernementale, ne peut, et c'est le moins que l'on puisse dire, être effectivement exercé. Le conseil d'administration du B.I.T. a été invité à *« traiter avec diligence les plaintes concernant la violation de la liberté syndicale... et à donner une pleine publicité aux constatations et conclusions »* auxquelles ces plaintes aboutissent. M. Francis Blanchard, directeur général du B.I.T., est chargé d'entrer en contact avec les pays qui *« enfreignent d'importants principes de liberté syndicale »*, afin de *« promouvoir la pleine application de ces principes. »*

La résolution portant sur les jeunes et le travail a mis l'accent sur la revalorisation de la formation professionnelle, en préconisant notamment l'inclusion, dans tous les programmes d'enseignement général, d'éléments de formation technique et économique. Lorsque fut évoqué le problème des travailleurs immigrés, M. Blanchard annonça la mise en chantier d'une étude entreprise par le B.I.T., le Conseil de l'Europe et l'O.C.D.E. sur les problèmes posés par la *« deuxième génération de migrants »* (insertion des parents et de la famille dans le pays d'emploi, retour volontaire et insertion dans le pays d'origine, départ préparé et organisé vers de nouveaux pays, etc.). La conférence a rappelé les principes relatifs à l'égalité de chances et de traitement entre travailleurs nationaux et immigrés.

ISABELLE VICHNIAC.

### Un projet du président de la République

### LES CANDIDATS AU CONCOURS DU MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE DEVRAIENT BÉNÉFICIER D'UNE BOURSE

A l'exposition du concours des meilleurs ouvriers de France, le président de la République a annoncé qu'il avait *« chargé le secrétaire d'Etat au travail manuel de lui proposer, en liaison avec les divers ministères concernés, un système de bourses qui, dès le concours 1982, permette à tous les candidats méritants de tenter leur chance à ce concours »*.

*« Nous avons également entrepris*, a ajouté le président, *de créer un échelon de maître-ouvrier qui, dans les classifications professionnelles, reconnaîtra le mérite des compagnons qui, parvenus au sommet de leur qualification, souhaitent faire carrière dans le travail manuel plutôt que passer au niveau de la maîtrise. Je me réjouis à cet égard que la branche bâtiment ait donné l'exemple en créant, dans un acord récent, ce nouvel échelon. Et je souhaite que, dans toute entreprise, le maître-ouvrier gagne au moins autant qu'un jeune cadre diplômé en début de carrière. »*

### Les ouvriers d'Alsthom manifesteront le 30 octobre à Paris

*Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O. de l'usine Alsthom de Belfort, où le conflit se prolonge depuis un mois, ont décidé de venir manifester à Paris, mardi 30 octobre. Des ouvriers des autres établissements du groupe se joindront au millier de grévistes qui viendront en train dans la capitale (voyage couvert par le conseil du district de Belfort, dont M. Chevènement est président).*

Le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre a fixé au même jour la réunion de la commission de conciliation, dont les syndicalistes ont regretté qu'elle soit si tardive. En effet, le lendemain matin, la cour d'appel de Besançon statuera sur la demande d'évacuation présentée par la direction de l'usine.

Dimanche 28 octobre, M. François Mitterrand, en se rendant à Belfort pour la Fête de la rose, doit rencontrer l'intersyndicale et les grévistes dans l'usine occupée.

Des grèves se poursuivent dans d'autres usines du groupe. Déclenchées le 26 octobre chez Delle-Alsthom, à Lyon-Villeurbanne, elles ont cessé à Mâcon, où le juge des *référés avait décidé* l'évacuation des ateliers.

● D'autres conflits se durcissent : chez Merlin-Gerrin, à Grenoble où le tribunal de grande instance a prononcé, là aussi, l'évacuation des lieux, mesure arrêtée également par le tribunal du Puy (Haute-Loire), à l'encontre des grévistes de *Ducellier*, et par celui de Meaux (Seine-et-Marne) pour l'entreprise K.R.P. (Kléber-Reinolith Plastique).

● Dans le pneumatique, des débrayages continuent chez *Kléber-Colombes*, à Nevers et Decize (Nièvre) et dans plusieurs services chez *Michelin*, à Clermont-Ferrand.

● Aux Houillères de La Mure, grève depuis le 8 octobre, des mineurs ont retenu vendredi 26 au soir jusqu'à une heure avancée de la nuit le directeur et plusieurs de ses collaborateurs.

### Un accord est signé aux Ardoisières d'Angers

A Trélazé, près d'Angers, les quinze cents mineurs des Ardoisières, après trois semaines de grève (*le Monde* du 24 octobre), ont approuvé, le 26 octobre, un accord qui permet de faire un *grand pas vers la mensualisation*, signé par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. (modification ou suppression du délai de carence, majoration de l'indemnité complémentaire en cas de maladie, etc.).

D'autres accords viennent d'être conclus après de longues grèves chez Motobécane (Aisne) où les quatre cent cinquante suppressions d'effectifs, initialement annoncées, donneront lieu à des mises en retraite anticipées ou à *des garanties de ressources*, mesures accompagnées d'améliorations sur le « boni » ; chez Potain (Rhône), où les salaires ont augmenté de 6 % avec l'octroi d'une prime de vie chère ; chez Hema (Finistère), où les rémunérations sont majorées et où une cantine sera construite ; à la caisse *d'épargne de Saint-Etienne*, où une prime compensera l'augmentation des cotisations de sécurité sociale ; aux laboratoires Labaz (Gironde), où les salaires sont relevés de 1,5 %, plus diverses primes, avec la perspective d'une réduction de la durée du travail.

## CORRESPONDANCE

### APRÈS L'EXPULSION D'UN DEMI-MILLIER D'IMMIGRÉS D'UN FOYER DE NANTERRE

### Le point de vue de la Sonacotra

*Après notre article sur l'expulsion d'un demi-millier de locataires des foyers d'immigrés de la Sonacotra à Nanterre* (le Monde *du 25 octobre), M. Pierre Bon, directeur général de cette société d'économie mixte, nous écrit notamment, dans une lettre datée du 25 octobre :*

Le compte rendu que vous donnez dans votre numéro du 25 octobre de la fermeture du foyer de Nanterre, accumule tant d'omissions qu'il parvient à présenter comme une voie de fait de la Sonacotra ce qui a été l'application d'une série de décisions de justice, dont un arrêt de la cour d'appel de Versailles.

Ecrire par exemple : *« Expulsion de résidents dénoncés comme grévistes par le gérant »* ignore le fait que nous n'avions nul besoin de dénonciation puisque, au moment où les actions judiciaires ont été lancées, tous les habitants du foyer refusaient les paiements. Toutes les personnes concernées par l'expulsion ont été nommément condamnées par le tribunal de grande instance de Nanterre.

Je remarque, à propos de « bavures », que vous passez sous silence la plainte pour coups et blessures déposée hier par un résident. Celui-ci avait récemment repris les paiements et, le 24 octobre, il a fait l'objet d'une agression de la part des grévistes.

*Je constate enfin que vous avez disposé du dossier que nous avions intentionnellement adressé à la presse afin de la tenir informée des raisons pour lesquelles nous devions fermer ce foyer. Il vous a paru inutile de reprendre les chiffres relatifs aux sommes en jeu : dette accumulée par chaque résident supérieure à 12 000 F ; proposition de la Sonacotra de ramener cette dette aux environs de 5 000 F ; coût de fonctionnement des deux foyers de l'ordre de 4 millions de francs par an.*

Vos lecteurs auraient mieux compris la raison de notre décision.

**[Dans l'article cité, nous avons bien indiqué que les immigrés jetés à la rue observaient depuis quatre ans la grève des loyers, *dont nous* avons communiqué le montant quotidien. Quant à la plainte dont M. Bon fait état, nous n'en avions pas connaissance, l'article auquel se réfère le directeur général de la Sonacotra ayant été rédigé avant le dépôt de cette plainte...]**

## AGRICULTURE

LA « GUERRE » DU MOUTON

### Les ministres de l'agriculture des Neuf se retrouvent le 30 octobre à Luxembourg

Le délicat dossier du mouton va être largement évoqué par les instances européennes, la semaine prochaine à *Luxembourg*. *Lundi 29 octobre* une réunion du comité spécial agricole à Luxembourg sera consacrée à *ce problème* et le lendemain les ministres de l'agriculture des Neuf s'en saisiront à leur tour. Le climat risque d'être tendu. La Grande-Bretagne a en effet réagi de façon très *réservée à la décision prise par la* France d'ouvrir provisoirement et pour des quantités limitées ses frontières à des importations de mouton congelé (*le Monde* du 20 octobre). La Fédération des exploitants agricoles britanniques s'est élevée contre cette décision qu'elle juge insuffisante, et Londres a *demandé* des explications supplémentaires à Paris.

Les positions des uns et des autres sont connues. Les éleveurs français craignent d'être envahis par la production de Grande-Bretagne, où le prix de revient du mouton est nettement moins élevé. Ils demandent que le commerce de la viande de mouton congelé soit soumis à des réglementations particulières car, disent-ils, les Britanniques consomment le mouton néo-zélandais qu'ils importent congelé et nous expédient leur viande fraîche. Enfin, ils sont opposés au principe du paiement d'une prime qui comblerait la différence entre le prix de revient français et le prix de marché.

La Grande-Bretagne, de son côté, demande que la France respecte le principe de la libre circulation des produits à l'intérieur de la C.E.E. et lève les restrictions tarifaires aux importations de mouton anglais. Favorable au paiement par la France d'une prime nationale pour les éleveurs, elle s'oppose à ce que cette prime soit financée en partie par les Neuf comme le souhaite Paris. La solution à trouver doit à la fois respecter le principe de la libre circulation des produits, mais aussi celui de la préférence communautaire, ce qui en réalité pose le problème des importations de viande congelée en provenance des pays tiers.

*A plus long terme*, la politique de la Communauté pourrait être également mise sur la sellette. Le *jeudi 25 octobre, en effet*, la commission du budget de l'Assemblée européenne de Strasbourg a proposé de réduire de 280 millions d'unités de compte (1,65 milliard de francs) les crédits affectés au marché laitier et transférer sur ce total de 250 millions d'unités de compte (1,47 milliard de francs) à un Fonds de réserve qui serait utilisé pour restructurer les exploitations. Par ce biais, l'Assemblée entend signifier clairement au conseil des ministres de la C.E.E. qu'il est temps de modifier dans un sens plus rigoureux une politique de soutien jugée trop laxiste (30 milliards de francs prévus pour 1980).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 155 F | 270 F | 385 F | 500 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 260 F | 480 F | 700 F | 920 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 183 F | 325 F | 468 F | 610 F |
| II. — SUISSE-TUNISIE | 230 F | 420 F | 612 F | 800 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



## CONJONCTURE

### L'évolution des prix de détail en septembre

| | EN 1 MOIS (sept. 1979 par rapport à août 1979) | EN 3 MOIS (sept. 1979 par rapport à juin 1979) | EN 6 MOIS (sept. 1979 par rapport à mars 1979) | EN 1 AN (sept. 1979 par rapport à sept. 1979) |
|---|---|---|---|---|
| ENSEMBLE | 0,8 | 3,2 | 6,2 | 11 |
| ALIMENTATION (y compris boissons) | 1 | 2,6 | 4,7 | 8,7 |
| Produits à base de céréales | + 1,7 | + 3,2 | + 5,0 | +11,8 |
| Viandes de boucherie | + 0,5 | + 1,7 | + 4,4 | + 6,3 |
| Porc et charcuterie | + 1,1 | + 4,3 | + 6,8 | + 8,9 |
| Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande | + 1,4 | + 1,1 | + 2,2 | + 6,4 |
| Produits de la pêche | + 1,0 | + 2,3 | + 4,6 | +10,7 |
| Laits, fromages | + 0,8 | + 2,5 | + 5,5 | + 9,4 |
| Œufs | + 4,7 | + 7,0 | — 0,2 | + 3,3 |
| *Corps gras et beurres* | + *0,8* | + *1,5* | + 2,8 | + 2,7 |
| Légumes et fruits | + 0,8 | + 1,4 | + 4,1 | + 8,4 |
| Autres produits alimentaires | + 0,7 | + 2,6 | + 5,2 | + 9,1 |
| Boissons alcoolisées | + 0,4 | + 1,4 | + 3,9 | +11,4 |
| Boissons non alcoolisées | + 2,8 | + 6,8 | + 7,8 | + 8,5 |
| PRODUITS MANUFACTURÉS | 0,8 | 3,9 | 7,2 | 12,1 |
| 1) HABILLEM. ET TEXTILES | + 1 | + 1,8 | + 4,9 | +11,2 |
| 2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS | + 0,8 | + 4,4 | + 7,9 | +12,5 |
| Meubles et tapis | + 0,8 | + 2,4 | + 5,3 | +10,9 |
| Appareils ménagers électriques et à gaz | + 1,5 | + 2,1 | + 3,9 | + 8,3 |
| Autres articles d'équipement du ménage | + 1,0 | + 3,2 | + 6,6 | +13,8 |
| Savons de ménage, produits *détersifs et prod. d'entret.* | + *1,3* | + *3,6* | + 6,7 | +*13,0* |
| Art. de toilette et de soins | + 0,7 | + 3,0 | + 4,8 | + 9,1 |
| Véhicules | + 0,7 | + 5,1 | + 6,3 | +11,1 |
| Papeterie, librairie, journaux | + 0,5 | + 3,4 | + 5,3 | +10,4 |
| Photo, optique, élect.-acoust. | + 0,2 | + 0,4 | + 1,6 | + 3,9 |
| Autres articles de loisir | + 0,4 | + 1,2 | + 3,6 | + 7,6 |
| Combustibles, énergie | + 0,9 | + 7,6 | +13,8 | +18,0 |
| Tabacs et produits manufacturés divers | + 1,6 | + 6,5 | +10,9 | + 14,6 |
| SERVICES | 0,7 | 2,8 | 6,1 | 11,5 |
| Services relatifs au logement dont : loyers | + 0,2 | + 2,3 | + 5,1 | +11,8 |
| Soins personnels, soins de l'habillement | (=) + 1,1 | (+ 7,5) + 3,5 | (+ 4,9) + 6,4 | (+11,0) + 9,9 |
| Services de santé | = | = | + 4,4 | + 8,1 |
| Transports publics | + 1,8 | + 8,7 | +10,3 | +16,3 |
| Services d'utilisation de véhicules privés | + 1,6 | + 4,3 | + 8,1 | +12,2 |
| Hôtels, cafés, rest., cantines | + 1,0 | + 2,4 | + 6,2 | +12,0 |
| Autres services | + 0,9 | + 3,8 | + 6,1 | +10,6 |

*On notera tout particulièrement la forte hausse des produits* « à base de céréales » *(+ 1,7 % en un mois, + 11,8 % en un an, mais 13,4 % en rythme annuel sur les trois derniers mois connus), qui s'explique surtout par les hausses enregistrées sur le pain (+ 1,9 %), les gateaux frais (+ 1,6 %), les biscottes (+ 2 %), les gateaux industriels (+ 1,6 %), les pâtes alimentaires (+ 1,9 %). L'augmentation du poste* « boissons non alcoolisées » *(+ 2,8 % en un mois) s'explique par une très forte hausse du prix du café (+ 6,5 % en un mois).*

*On notera également une hausse rapide du poste* « autres articles d'équipement du ménage » *(+ 1 % en un mois, + 13,8 % en un an), qui, en septembre, s'explique surtout par la quincaillerie et les articles d'électricité (ampoules, piles...). Le prix des produits d'entretien (savons, détersifs...) continuent d'augmenter très rapidement (+ 1,3 % en un mois, + 13 % en un an). La très vive hausse du poste* « tabacs et produits manufacturés divers » *(+ 1,6 % en un mois, 28,7 % en rythme annuel) s'explique par* « l'horlogerie et la bijouterie » *dont les prix s'envolent littéralement : + 2,9 % en un mois, + 20,9 % par rapport à septembre 1978, 26,7 % en rythme annuel. Montée des cours de l'or qui sert de matière première aux bijoux, spéculation, valeur-refuge ? Toujours est-il que les prix traduisent dans ce secteur de fortes perturbations.*

*Au chapitre des* « services », *la hausse de 1,1 % du poste* « soins personnels, soins de l'habillement » *provient des tarifs des teinturiers et blanchisseurs. Le poste* « transports publics » *augmente de 1,8 % à cause du relèvement des tarifs de la S.N.C.F. (+ 4,6 %, compte tenu des réductions accordées pour certains tarifs familiaux). Le poste* « services d'utilisation de véhicules privés » *augmente de 1,6 % en septembre et de 12,2 % en un an (+ 18,3 % en rythme annuel), à cause notamment des garages et stations-service (+ 1,7 % en septembre). Les prix des restaurants progressent de 1,3 % en un mois.*

### Le filet de bœuf à 100 francs le kilo

### « UN PHÉNOMÈNE TRÈS PONCTUEL » selon les professionnels de la boucherie

Le filet de bœuf a atteint pour la première fois le prix de 100 francs le kilo dans certains arrondissements de Paris le vendredi 26 octobre. Ce prix est, semble-t-il, très réellement supérieur à ceux pratiqués dans l'ensemble du pays. Le prix du filet de bœuf, dont la progression sur un an correspond à la hausse du coût de la vie, était de 72,48 francs le kilo au mois d'août dernier, et l'inflation a été de 0,8 % en septembre.

M. Georges Cron, président de la fédération parisienne de la boucherie, estime que ces fortes hausses sont tout à fait ponctuelles. Le filet de bœuf « paré », a-t-il expliqué, représente 2,1 à 2,5 kilos de viande sur une carcasse de 100 kilos. Par conséquent, dans certains arrondissements de Paris (7e, 8e et 16e, en l'occurrence), les morceaux de base sont fréquemment délaissés. Les commerçants sont donc amenés à majorer les prix des morceaux de premier choix.

● *Peugeot fermera ses usines de Mulhouse le 2 novembre pour réduire ses stocks.* La direction des usines Peugeot de Mulhouse (Haut-Rhin) a fait savoir, récemment, au comité d'établissement, que ce centre de production serait fermé le 2 novembre. Environ 16 000 salariés seront touchés par cette décision.

### En septembre

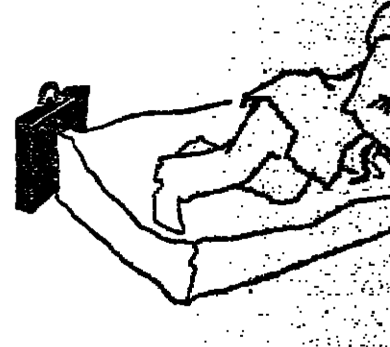
### LES VENTES D'AUTOMOBILES ONT FLÉCHI

Les ventes des constructeurs français d'automobiles ont fléchi *en septembre pour la première* fois depuis le début de l'année. La baisse des immatriculations sur le marché intérieur (114 566 unités, en recul de 18,8 % sur l'an passé), *« n'a que peu de signification »*, assure toutefois la chambre syndicale des constructeurs automobiles dans sa note mensuelle de conjoncture, car *« la nouvelle définition du millésime depuis cette année a entraîné une modification des influences saisonnières »*. Il s'agit en fait, assure la chambre, d'une *« stabilisation à un haut niveau après les progrès du premier semestre »*. Le recul des exportations, qui ont fléchi de 6,8 % sur l'an passé avec 132 455 unités, *« imputable pour partie à une pause technique (...) reflète également la tendance au tassement constatée en Europe »*.

En septembre, la production d'automobiles s'est cependant maintenue à un niveau élevé : 278 373 unités produites, soit 1,6 % de plus qu'en septembre 1978.

Au cours des neuf premiers mois de l'année, la production a progressé de 5,6 %, les exportations de 8,3 % et les immatriculations de 3 % par rapport à l'an dernier. Pour les véhicules utilitaires lourds, la dégradation du marché se poursuit et les immatriculations ont fléchi de 9,6 % par rapport à l'an passé. En dépit d'une amélioration des exportations (+ 11 %), la production a encore chuté n'atteignant que 3 988 véhicules, soit 10,1 % de moins qu'en septembre 1978.

Le coût des importations a augmenté de 4 % de...



L'éolienne d'Ouessant de 10 à 20 % de l'é...

LA C.F.D.T. SUSPEND LE MOUVEMENT DE GRÈVE À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

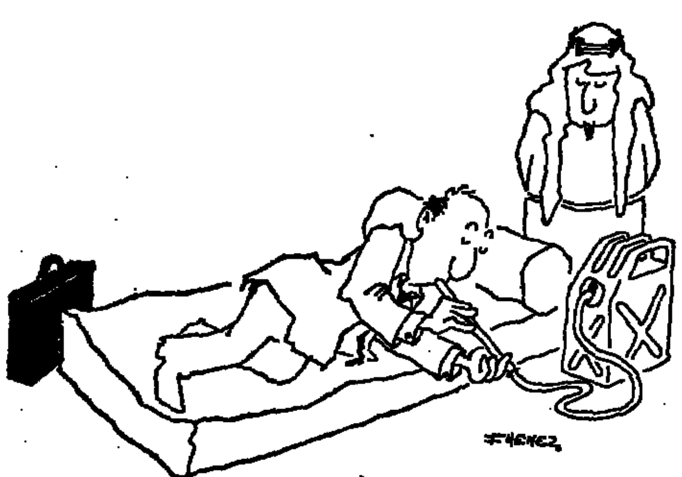
## ÉNERGIE

# Le coût des importations françaises de pétrole a augmenté de 4 % depuis le 1er octobre

Le prix du pétrole *brut importé* par la France a accusé une hausse de 4 % depuis le début du mois d'octobre, à la suite de la décision de plusieurs pays de l'OPEP de relever leurs tarifs, a affirmé, le 26 octobre, M. André Giraud, ministre de l'industrie, à Europe 1.

Alors que l'approvisionnement français avait renchéri de 57 % depuis le début de l'année, la hausse dépasse *maintenant* 60 %. Et ce n'est pas fini. Les acheteurs de brut nigérian attendent, en effet, une augmentation prochaine du pétrole de ce pays. Le Nigéria, qui avait l'intention de relever ses prix de 3 dollars au quatrième trimestre, y avait renoncé finalement, sous la pression de l'Algérie et de la Libye, deux pays qui possèdent la même qualité de brut, peu sulfureux et très léger. La Libye d'abord, bientôt suivie par l'Algérie, ayant décidé de fixer le prix de leur brut à 26,27 dollars le baril, le Nigéria devrait s'aligner *sur ces deux pays*.

De plus, selon le *Financial Times*, le pétrole de la mer du Nord devrait lui aussi être augmenté dans la même *proportion* (10 % à 12 %) ces jours-ci. Il semble donc que la majorité des pays membres de l'OPEP est en train de relever ses prix en fonction d'un prix de référence théorique de 22 dollars. Si telle devait être la base d'un accord *lors de* la conférence de Caracas, le 17 décembre, le seul retour à la cohérence des prix entraînerait une nouvelle hausse de l'ordre de 15 %.



(Dessin de CHENEZ.)

# L'éolienne d'Ouessant devrait fournir de 10 à 20 % de l'électricité de l'île

De notre envoyée spéciale

Ouessant. — Un pylône gris en haut duquel tourne une hélice grise. Un petit bâtiment en béton peint en vert foncé. Tout autour la lande, plus loin la mer, l'île *Molène et des îlots rocheux* sur lesquels s'écrasent de grosses vagues. Le cadre où a été installée l'éolienne *Avel Eussa* (le vent *d'Ouessant, en breton*) est superbe.

*Avel Eussa* ne ressemble en rien aux vieux moulins bretons. *Mais elle n'écrase* pas le paysage. La seule note vive est le gouvernail, qui assure l'orientation de l'hélice face au vent, et dont la *couleur rouge vif a été choisie* pour être visible des petits avions qui atterrissent sur la piste en herbe de l'île.

*En 1976, la délégation aux* énergies nouvelles a demandé à Electricité de France de relancer l'énergie éolienne abandonnée *depuis 1966*. L'île d'Ouessant a été choisie pour installer, avec l'aide financière de l'Agence pour les économies d'énergie, un aérogénérateur de 100 kilowatts. Celui-ci serait raccordé au réseau insulaire alimenté par des moteurs *Diesel. Produisant de l'électricité* dès que le vent soufflerait à 18 kilomètres à l'heure, *Avel Eussa* atteindrait sa puissance *nominale de 100 kilowatts* avec des vents de 47 kilomètres à l'heure, arriverait à 140 kilowatts lorsque le vent soufflerait à des *vitesses égales ou supérieures* à 52 kilomètres à l'heure (l'ensemble a été calculé pour résister à des vents de 216 kilomètres à *l'heure). L'énergie ainsi produite* serait évacuée sur le réseau de l'île, la puissance demandée aux diesels diminuant automatique*ment du nombre de kilowatts* fournis par l'éolienne.

*Avel Eussa* tourne depuis le 10 octobre. Elle est équipée de multiples capteurs qui mesurent les *contraintes mécaniques subies* par le mât, l'arbre de l'hélice, les pales et le gouvernail, qui relèvent les données météorologiques (direction et vitesse du vent en tout premier lieu), qui enregistrent toutes les variations de l'électricité produite et les paramètres liés au fonctionnement de la machine.

Si tout va bien, *Avel Eussa* sera couplée au réseau *de l'île dans* le courant du mois de décembre. Plusieurs mois après, on sera en mesure de voir si la *machine, étudiée par Aérowatt* et E.D.F., construite par Wonder en Bretagne (à Pont-Château, Loire-Atlantique), pourra réellement fournir — et à quel prix — 200 000 à 400 000 kilowatts-heure par an, soit environ 10 à 20 % de la consommation d'Ouessant.

YVONNE REBEYROL.

## LA C.F.D.T. SUSPEND LE MOUVEMENT DE GRÈVE A LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES

La C.F.D.T. a *suspendu*, dans l'après-midi du 26 octobre, le mouvement de grève qu'*elle avait* lancé la *veille pour protester* contre le chargement du premier réacteur de la centrale nucléaire *de Gravelines (Nord)*. Les autres organisations syndicales ne s'étaient pas associées à cette grève, qui, en pratique, ne gênait pas les opérations de chargement.

*Vingt organisations signataires* de la pétition nationale sur l'énergie — dont le P.S., le P.S.U. et la C.F.D.T. — ont apporté *« leur solidarité »* aux grévistes. L'association écologique des Amis de la Terre, ainsi que deux particuliers *riverains respectivement des* centrales de Gravelines et de Tricastin, ont engagé une action en référé devant le tribunal de Paris *pour réclamer qu'il soit sursis* au chargement des réacteurs tant que les pièces fissurées n'auront pas été réparées ou *changées*. Le *tribunal devrait* se prononcer le 31 octobre.

● *M. Giscard d'Estaing* a demandé à MM. Jacques Barrot, *ministre* de la santé et de la Sécurité sociale, et Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, *de formuler*, lors du conseil des *ministres* du 31 octobre, des propositions visant à atténuer les charges de chauffage pour les personnes disposant de *faibles* revenus.

Aux Etats-Unis

## L'EXPLOITANT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE THREE-MILE-ISLAND EST CONDAMNÉ A 150 000 DOLLARS D'AMENDE

Washington *(A.F.P.)*. — La commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.) a infligé plusieurs amendes d'un montant de total de 150 000 dollars (630 000 francs) à la Compagnie *Metropolitan Edison*, qui exploite la centrale nucléaire de Three-Mile-Island (Pennsylvanie) où, le 28 mars dernier, a eu lieu *l'accident* le *plus grave* jamais survenu dans l'industrie nucléaire aux Etats-Unis.

*La Metropolitan Edison a été* reconnue coupable de dix-sept infractions, notamment de n'avoir pas signalé des fuites dans les tuyauteries, d'avoir laissé une valve principale dans une mauvaise position pendant six mois, enfin de n'avoir averti la N.R.C. *de l'explosion survenue dans* le bâtiment du réacteur que deux jours après l'accident.

M. Robert Arnold, vice-président de la Metropolitan Edison, a protesté contre cette décision. Tout en reconnaissant *« qu'il y avait eu des déficiences »*, il a souligné que la compagnie *« ne pensait pas que ses ressources, ses capacités techniques, son organisation, sa compétence ou son souci de sécurité étaient déficients »*. La compagnie n'a pas encore décidé si elle ferait appel.

## URBANISME

Grève des architectes dans les Pays de la Loire

## « LES SOUMISSIONS AUX CONCOURS NOUS COUTENT TROP CHER »

*(De notre correspondant.)*

Laval. — Dans une lettre datée du 9 octobre, le Conseil régional des Pays de Loire de l'ordre des architectes a *« recommandé à ses membres de s'abstenir de rendre leurs réponses »* au concours de la *Maison individuelle lancé par* l'Office public départemental d'H.L.M. de la Mayenne. Le *Conseil régional* de Bretagne est allé encore plus loin, puisqu'il a purement et simplement décidé que les propositions de ceux de *ses membres* qui avaient *concouru* devaient rester dans les cartons.

Origine du conflit : le concours portant sur la réalisation de quatre cents logements, échelonnée sur quatre ans, et que se partageraient à parts égales quatre lauréats. Les architectes de la Mayenne, des départements limitrophes, et ceux qui ont un pied-à-terre ou un cabinet secondaire *dans le département* — au total quatre cents personnes environ — ont été invités à concourir.

Premier reproche des architectes : *« Ce n'est plus une esquisse mais un véritable avant-projet »* qu'exige le règlement du concours ; *« chaque étude a demandé trois cents heures de travail en gros et a coûté environ 25 000 à 30 000 francs. Et tout ça pour espérer obtenir, face à une telle concurrence, la réalisation de vingt-cinq logements par an »*.

G. L.

## CIRCULATION

Grâce à l'ouverture du tronçon Villefranche-de-Lauragais Carcassonne

## TOULOUSE EST DÉSORMAIS RELIÉE AU RÉSEAU AUTOROUTIER EUROPÉEN

(De notre envoyé spécial.)

Carcassonne. — MM. Joel Le *Theule, ministre des transports, et* Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement, ont inauguré le 26 octobre la section Villefranche-de-Lau*ragais - Carcassonne de l'autoroute* A-61. Ces 50 derniers kilomètres de la grande voie des Deux-Mers rattache désormais Toulouse au système autoroutier *français et européen*.

Le 1er janvier 1979, la société des autoroutes du *sud de la France* avait déjà réalisé la jonction Narbonne-Carcassonne ; au printemps 1979, elle ouvrait la section Tou*louse - Villefranche-de-Lauragais* et cet été mettait en service, dans le sens ouest-est, la déviation de Carcassonne. Mais cette dernière ville *(qu'aucun boulevard périphérique* ne permet de contourner) reste le point noir des automobilistes qui empruntent la *nationale* 113. Seule la A-61 permet d'éviter le bouchon de la capitale de l'Aude.

La nouvelle autoroute, longue de *142 kilomètres, met les plages* de la Méditerranée à un peu plus d'une heure de Toulouse alors qu'il faut deux heures par la nationale 113. *Le péage est actuellement fixé* à 27 F. Les 384 kilomètres de la A-61 sur tout son parcours Narbonne-Bordeaux seront *terminés*, a déclaré M. Le Theule, en 1982.

Passant au sud de Carcassonne, l'autoroute *des* Deux-Mers permet de contempler le site médiéval de la cité. Deux belvédères ont été installés pour permettre aux touristes de s'arrêter et d'admirer l'architecture *des remparts avec pour* toile de fond la Montagne Noire. Des plans d'eau ont été aménagés près du *canal du Midi*.

*LÉO PALACIO.*

## TOURISME

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE PARTICIPERA AU RACHAT DU CHATEAU DE VALENÇAY

Par 23 voix contre 1, le conseil *général de l'Indre a donné délégation* à la commission départementale pour participer au financement de l'achat du *château de Valençay*. L'acquéreur de l'ancienne propriété des Talleyrand sera une association comprenant le conseil général, la ville de Valençay, le *Crédit agricole et* la Caisse mutuelle régionale d'assurances.

Ce rachat décidé par le conseil général, que préside M. André Laignel (P.S.), est destiné à protéger et à mettre en valeur un patrimoine historique et touristique, dont une banque franco-*arabe, une société* belge, une société de vins de *champagne* s'étaient portées acquéreurs.

## ENVIRONNEMENT

## ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES A METZ

# Les municipalités veulent reprendre le contrôle de leurs dépenses d'énergie

De notre envoyé spécial

Metz. — *Dans les greniers* luxueusement aménagés de l'Institut européen d'écologie, on a chassé le « gaspi » pendant deux jours. Quarante *directeurs* de services techniques et ingénieurs municipaux participaient les 24 et 25 octobre à un stage sur « Les économies d'énergie et la ville », organisé par le *Centre* de formation du personnel communal avec le concours de l'Association écologiste Léonard Baldner, de Strasbourg.

On a parlé thermie, kilowatt-heure, tonne d'équivalent pétrole ; on a écouté des exposés généraux, recensé des expériences précises. On a questionné, pris des notes, échangé des recettes. Manifestement, un vent nouveau souffle sur les équipes municipales. Chez un certain nombre d'entre elles au moins, la manie des réalisations de prestige — dévoreuses de crédits et d'énergie — semble avoir cédé le pas devant le souci de la qualité de la vie quotidienne et des économies. On songe en *somme* à réduire le train de vie de la cité et à limiter les charges de ses habitants. Il suffit pour s'en *convaincre* d'avoir entendu les applaudissements qui saluèrent la démonstration de M. Pierre Bernard, ancien fonctionnaire *devenu expert en économie* d'énergie.

Ce praticien a démonté pièce par pièce la mécanique du gaspillage municipal hérité de plusieurs décennies de négligence. Elle commence par les tarifs *d'abonnement « consentis » par* E.D.F. aux communes et qui sont souvent *« totalement inadaptés »* *(Telle école qui consomme* 50 kWh paye un abonnement pour 500.) Elle continue par le chauffage des locaux brûlant inutilement nuit et *jour*. Un collège laisse tourner sa chaudière 5 500 heures par an, alors qu'il ne dispense que 1 000 heures de cours. Quelques horloges bon marché et une douzaine de thermostats y mettraient bon ordre. *La chasse aux courants d'air et aux mauvaises isolations est le* début de la *sagesse* énergétique. Chaque fente de 5 mm sous une porte coûte 25 francs par an en calories.

Des milliers de communes ont sur leur territoire des usines qui *ne savent comment se débarrasser* de leur chaleur excédentaire. Des milliers d'autres possèdent en propre des futaies — le sixième de la forêt française — mais se ruinent en achat de fuel. D'autres encore se dotent de stations *d'épuration coûteuses en courant* électrique ou bien brûlent inutilement leurs déchets. Or, en Grande-Bretagne, on ne compte *plus les usines d'épuration* transformant leurs boues en gaz méthane et produisant ainsi leur *propre énergie*.

La solution ? Elle devrait passer par la nomination, dans chaque ville de plus de 20 000 habitants, d'un « Monsieur Energie ». A partir de ce chiffre de population, l'engagement d'un jeune *ingénieur électronicien ou frigoriste*, chargé de pourchasser les « gaspis » est hautement rentable.

### La ZUP de Laval

Les collectivités locales, qui ont osé se pencher sur leurs dépenses d'énergie, *ne le regrettent pas*. Dans les Hauts-de-Seine, la ville de Colombes, 87 000 habitants, a mis en route un programme de *travaux d'isolation pour ses groupes* scolaires et de surveillance générale des consommations de thermies. Economie réalisée : 30 %. Laval, qui ne savait que faire de ses ordures ménagères, les transforme en combustible et alimente les *chaudières de chauffage* urbain d'une ZUP de 12 000 habitants. Cette expérience, que *la ville* mène seule depuis deux ans, passionne les techniciens municipaux et même certaines entreprises privées qui *flairent un gros marché*.

S'ils en avaient eu le *loisir*, les stagiaires de l'Institut européen d'écologie auraient pu se rendre à l'hôtel de ville de Metz, où l'on vient de *nommer deux personnes* — un élu et un cadre municipal — déléguées aux économies d'énergie. Objectif *immédiat* : épargner 2 000 tonnes d'équivalent pétrole, c'est-à-dire près de 20 % de l'énergie consommée en *1978 par les services municipaux*. On va d'abord réguler et programmer le chauffage d'une centaine d'établissements scolaires, puis *entamer l'isolation* des plus mal construits. Les contrats de chauffage passés avec des sociétés privées — intéressées à la consommation — *seront révisés*. Plusieurs dizaines de véhicules du parc automobile vont être alimentés en gaz ou dotés d'économiseurs de carburant. Calories, kilowatts, litres d'essence, c'est partout que seront traqués les *gaspillages*.

Ces *premières initiatives* en annoncent bien d'autres. Le Centre de formation des personnels municipaux a organisé cette année, outre le stage de Metz, trois cycles d'enseignement consacré aux économies d'énergie. Près de cent directeurs et techniciens les ont suivis, et on a refusé du monde. Autre indice : le congrès 1980 de l'Association des ingénieurs des villes de France (deux mille membres) aura pour thème la même préoccupation.

Celle-ci n'est pas seulement comptable ou *technique*. *Elle a* un aspect proprement politique. *« Les collectivités locales*, a remarqué l'un des conférenciers de *Metz, avaient autrefois le contrôle de leur énergie grâce aux moulins et aux forêts. Avec le charbon, le pétrole et l'électricité, elles l'ont perdu. Elles sont peut-être aujourd'hui en train de reprendre une part de leur pouvoir énergétique grâce aux économies. Car à partir de là, on peut aller très loin. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

## A PROPOS DE...

PAN AM ABANDONNE SES CHARTERS

# Voler à l'économie

**La compagnie américaine Pan Am vient d'annoncer qu'elle allait renoncer à *desservir plusieurs destinations* et abandonnait tous ses vols charters en raison de l'augmentation du coût du carburant.**

A temps exceptionnels, moyens exceptionnels. Dès cet hiver, Pan Am supprimera ses vols à destination de Johannesburg en *Afrique du Sud*, *Tahiti*, les îles Samoa dans le Pacifique, de même que tous ses vols fret à destination de l'Extrême-Orient, vient d'indiquer à Washington M. Colussy, son président. La *compagnie américaine abandonnera également* son vol du matin entre New-York et Londres et sa liaison entre San-Juan-de-Porto-Rico et l'Europe.

Pan Am renoncera, d'autre part, à exploiter des vols à la demande. Elle était la première compagnie *régulière* à *« faire du charter »*, *l'an dernier*, elle avait traité, au départ ou à destination de Paris, 33 202 passagers « charter » se classant au troisième rang pour ce genre de *trafic, derrière deux autres* transporteurs *américains* : Transamerica Airlines et Capitol International.

La compagnie américaine différera, enfin, ses projets d'expansion, retardant notamment l'ouverture des lignes Seattle-Hongkong et Los Angeles-Hongkong.

*Ces décisions drastiques sont* dues à la *« hausse explosive et sans précédent »* du coût du carburant, a expliqué M. Colussy. La facture *de kérosène de Pan Am aura augmenté*, cette *année*, de 200 millions de dollars (85 millions de francs). Le président de la compagnie américaine a, d'autre part, indiqué que ses vols subsoniques au-dessus de *l'Atlantique Nord* subissaient durement la *concurrence* de Concorde.

*Pan Am n'est pas la première* compagnie à réagir ainsi à la crise de l'énergie. D'autres transporteurs américains, comme T.W.A. *et United Airlines, ont* déjà annoncé des *réductions* de vols, des compressions de personnel, et... des majorations de tarifs. L'augmentation très sensible *du trafic* qu'avait suscitée à *l'intérieur des Etats-Unis, la* politique de *déréglementation mise* en place par la Maison Blanche, tend aujourd'hui à se tasser.

Les hausses répétées du prix du carburant touchent les compagnies aériennes plus durement qu'en 1974. Depuis ce premier *avertissement, celles-ci ont* développé une stratégie d'économies qui a fait appel à toutes les techniques possibles et imaginables pour améliorer le rendement des avions et des *réacteurs*.

*Elles ne disposent donc plus* aujourd'hui que d'une marge de manœuvre très étroite pour accroître leur productivité et se voient dans l'obligation de tra*duire* automatiquement dans *leurs tarifs les augmentations* du coût du kérosène. L'Association du transport aérien international (IATA) a déjà proposé deux hausses des barèmes de*puis le début de cette année* : 5 à 7 % le 1er avril, 9 à 13 % le 1er septembre ; un troisième avant la fin de cette année.

Au moment où les compagnies aériennes sont invitées à resserrer leurs coûts, paradoxalement, *sur le réseau international*, com*mencent* de se faire sentir les effets de la « déréglementation » américaine qui les poussent à s'*engager* dans une *politique* de désescalade tarifaire. Les points relèvement *pourrait être autorisé* « chauds » de la *concurrence* demeurent toujours l'Atlantique Nord et l'Asie du Sud-Est, mais d'autres champs de bataille *s'ouvrent, notamment à l'intérieur* de l'Europe. La pression des consommateurs sera-t-elle plus forte que celle des événements ?

JACQUES DE BARRIN.

# ÉCONOMIE

## 1929 ET NOUS

### II. — L'APPEL DU VIDE

par PAUL FABRA

**Après avoir cru naïvement que l'histoire de l'économie moderne avait commencé en 1945, les sociétés capitalistes se souviennent avec crainte qu'il y a un demi-siècle commençait par une série de krachs dévastateurs à Wall Street une crise dont elles ne sortirent qu'en entrant dans la deuxième guerre mondiale. Dans un contexte tout à fait différent, plusieurs des mêmes facteurs qui ont conduit il y a un demi-siècle à la dislocation des systèmes financier et monétaire internationaux, à la faillite de milliers d'entreprises et au chômage, ainsi qu'à l'abolition du libre-échange, sont à l'œuvre. Ne serait-ce pas à travers l'inflation qu'on aurait jusqu'alors trouvé une échappatoire ?**

L'idée que le cycle économique habituel, fait d'une succession alternée de périodes d'expansion et de périodes de ralentissement — ou de pause, — a été profondément perturbé, sinon complètement faussé par de graves désordres monétaires, n'est pas neuve. A propos de la grande dépression (1929-1935) qui a été suivi, rappelons en passant (bien qu'il ne s'agisse pas là d'une circonstance négligeable) d'une profonde rechute au deuxième semestre de l'année 1937, au cours de laquelle la baisse de la production industrielle fut aux Etats-Unis plus brutale qu'à l'automne de 1929, le grand économiste suédois G. Cassel écrivait (1) : *« L'évolution économique de l'après-guerre* [il s'agit, bien sûr, de la guerre de 1914-1918] *a été dominée de façon si frappante par des troubles monétaires que les cycles commerciaux du type traditionnel ne sont plus applicables. »*

Quant à l'interdépendance des nations, pour le meilleur et pour le pire, elle était également ressentie comme une des caractéristiques de la situation. Dans son troisième rapport annuel, publié au printemps de 1933, la BRI (Banque des règlements internationaux) faisait ressortir que *« l'internationalisme monétaire n'était pas seulement un idéal abstrait, mais un fait ayant d'ores et déjà une réalité. L'histoire de l'exercice 1932-1933, avec la succession précipitée de ses difficultés monétaires et bancaires, pays après pays, n'aurait pas été ce qu'elle a été s'il n'existait pas une unité fondamentale dans les rapports financiers et monétaires internationaux par-dessus les frontières politiques et géographiques ».*

#### Une chronologie inverse

Alors qu'au cours de la présente décennie la crise du système monétaire international qui devait conduire à une double dévaluation du dollar désormais coupé de l'or et à l'abandon par étapes — de 1971 à 1973 — des accords de Bretton-Woods sur les taux de change fixes a précédé la récession économique, la chronologie a été plutôt inverse lors de la grande dépression. Les chômeurs se comptaient déjà par millions en Amérique du Nord et en Europe lorsque le premier grand craquement se produisit dans ce domaine avec l'abolition de la convertibilité en or de la livre sterling le 21 septembre 1931 (présentée comme une simple *« suspension »*, expression qu'employa aussi, beaucoup plus tard le président Nixon pour annoncer, le 15 août 1971, la même décision à propos du dollar).

Cependant, la lecture du calendrier n'est pas suffisante pour se faire une idée complète de l'enchaînement des faits. Les tensions sur les systèmes bancaires nationaux avaient commencé à se faire sentir beaucoup plus tôt. Le premier mouvement de panique qui précipita les Américains aux guichets de leurs banques pour réclamer la conversion de leurs dépôts en billets — les demandes d'or vinrent plus tard — eut lieu en octobre 1930. Craignant pour la sécurité de leurs placements extérieurs, les banques américaines (imitées en cela par les banques anglaises) retirèrent massivement les fonds qu'elles avaient prêtés à l'étranger, surtout dans les pays d'Europe centrale. D'où une redoutable aggravation des difficultés dans lesquelles se débattaient déjà les marchés allemands et autrichiens. C'est en mai 1931 que devait se produire l'effondrement de la Oesterreichische Credit Anstalt de Vienne, qui secoua de fond en comble le système financier du monde. Déplacements de capitaux internationaux et fragilité des systèmes bancaires nationaux étaient deux phénomènes étroitement liés.

Le fait que, de nos jours, ces systèmes aient infiniment mieux tenu le coup (sans exclure quelques retentissantes faillites comme celles de la Franklin Bank aux Etats-Unis) n'a pas toujours été la preuve d'une meilleure santé, comme en témoignerait un examen attentif des bilans des plus grands établissements, encore encombrés d'un montant non négligeable de « faux actifs » sous forme de créances irrecouvrables (les prêts des banques new-yorkaises à la construction des supertankers sont l'exemple le plus connu).

#### L'erreur de Churchill

Rien n'illustre mieux la profonde similitude des phénomènes qui se sont produits à moins d'un demi-siècle de distance, et les éactions de sens opposés auxquelles ils ont donné lieu, que la double comparaison suivante, touchant à deux aspects fondamentaux du système monétaire des temps modernes.

1) En 1925, le cabinet britannique, au sein duquel Churchill occupait le poste de chancelier de l'Echiquier, avait pris une des décisions les plus désastreuses de l'histoire monétaire d'entre les deux guerres. Dans l'orgueilleux souci de restaurer le prestige de la livre sterling face au dollar, qui lui avait ravi la première place, il décidait de rétablir la parité-or d'avant 1914, alors qu'entre temps la monnaie britannique avait beaucoup perdu de son pouvoir d'achat intérieur et extérieur.

De même que la surévaluation du dollar pendant les années 60 fut un des facteurs de désagrégation du système de Bretton-Woods, de même la surévaluation de la devise britannique pendant la deuxième moitié des années 20 accrut considérablement la fragilité de la *reconstruction monétaire* de l'après—première guerre, caractérisée par une innovation de portée considérable : l'utilisation du dollar et de la live sterling comme monnaie de réserve à côté de l'or, c'est-à-dire la généralisation de l'étalon de change-or (ou *gold exchange standard)* régime monétaire qui, avant la première guerre mondiale, était celui des seuls pays colonisés (l'empire des Indes, les Philippines, etc.). Les pemières demandes de conversion en or des balances sterling furent présentées à la Banque d'Angleterre dès 1928, par la France surtout. La crise bancaire du printemps de 1931 accentua les pressions sur la place de Londres au point d'obliger les Britanniques à laisser flotter la livre à partir du 21 septembre.

L'une des plus importantes conséquences de cette crise monétaire a été la quasi-liquidation, en l'espace de quelques mois, de l'étalon de change-or : à la fin de 1932 (alors que le dollar, qui devait être dévalué par la suite, avait commencé à son tour d'inspirer de la méfiance aux autorités monétaires étrangères), le solde net des avoirs en devises détenues à titre de réserves par des banques centrales était égal au quart seulement du montant qu'il atteignit au printemps de 1931. Soudaine *déflation* des moyens de paiement internationaux, qui contraste avec ce qui s'est passé après l'effondrement du système de Bretton-Woods (2). Non seulement on n'a pas assisté, après 1973, à un arrêt des achats de dollars par les banques centrales d'Europe, du Japon et des pays pétroliers, mais au contraire les interventions de ces dernières n'ont jamais été aussi massives depuis six ans, ce qui a été une source formidable d'inflation qu'Allemands, Suisses et Japonais ont pu, pendant un certain temps, neutraliser en imposant à leurs économies respectives de lourds sacrifices (arrêts des investissements).

Avec le recul du temps, on s'aperçoit que deux événements de même nature, le flottement de la livre sterling en 1931 (sonnant le glas du système monétaire international de l'époque), le flottement du dollar en mars 1973 (condamnant à mort les accords de Bretton-woods), ont revêtu une signification contraire. Le premier sanctionnait l'impossibilité pour le régime de l'étalon de change-or, qui porte en lui les germes de sa propre destruction, de prolonger — dans les circonstances économiques et *politiques* de l'époque — son existence. Le deuxième s'est révélé, à l'inverse, la soupape de sûreté rendue nécessaire pour permettre à ce même régime de se survivre et de se développer de plus belle (avec tous ses effets inflationnistes), malgré la suppression de la convertibilité du dollar en or, devenue avec le temps plus symbolique que réelle.

2) Le même contraste existe en ce qui concerne l'évolution de l'endettement international privé, l'étalon de change-or, étant, soulignons-le à nouveau, le mécanisme à travers lequel s'accroît l'endettement extérieur public des Etats-Unis, puisque les dollars détenus à titre de réserves par les banques centrales d'Europe, du Japon, d'Arabie Saoudite, sont placés en bons du Trésor américain. Si le mot d'eurodevises n'avait pas encore été inventé après la première guerre mondiale, un phénomène à maints égards comparable s'était produit à l'époque. Le quatrième rapport annuel de la BRI parle de l'*« accroissement prodigieux »* des emprunts internationaux à court terme, en ajoutant que des mesures auraient certainement été prises pour en modérer la progression si on en avait connu à temps l'ampleur. Aujourd'hui, les autorités responsables, qui ont renoncé il y a quelques semaines à tous leurs projets de contrôle du marché des eurodevises, n'ont plus l'excuse de l'ignorance.

Au début de 1931, neuf mois avant l'ébranlement provoqué par la chute de la livre sterling, c'est à quelque 70 milliards de francs suisses — une somme considérable pour l'époque — qu'était évalué le volume de l'endettement international privé, en tenant compte, précise la BRI dans le document que l'on vient de citer, *« du placement sur un marché étranger des mêmes fonds qu'un marché donné a empruntés lui-même à l'étranger »*. Cette dernière remarque fait ressortir la parenté des mécanismes de marché de l'époque avec ceux qui expliquent l'accroissement encore plus « prodigieux » des engagements en eurodevises de notre temps.

#### L'accroissement indéfini de l'endettement

Cette masse de 70 milliards de francs suisses, qui dépassait d'une dizaine de milliards la totalité des réserves officielles de change des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon, n'est certainement pas sans commune mesure avec la masse des eurodevises qui existait au début de 1971 — 73 milliards de dollars environ pour un total de réserves officielles des mêmes pays de 66 milliards de dollars, — huit mois avant la première chute du dollar.

Mais ce qui est très différent, c'est le sort qui allait advenir à l'une et à l'autre de ces masses par la suite. Dès la fin de 1931, en conséquence des retraits de fonds dont nous avons déjà parlé, le volume de l'endettement international privé était ramené à 45 milliards de francs suisses. A la fin de 1933 — la panique bancaire américaine et la chute du dollar avaient eu lieu entretemps, — il n'était plus que de 32 milliards de francs suisses, soit une réduction de plus de moitié en l'espace de trois ans.

Depuis le début de 1971, la masse des eurodevises a été multipliée par onze, et, au cours des dernières trois années (1976-1979), par 2,8.

Nous n'avons pu ici que retenir quelques phénomènes marquants des deux périodes. Tant après la première qu'après la seconde guerre mondiale, les vainqueurs ont cherché à reconstruire un ordre économique (fondé sur le libre-échange) et financier (fondé en principe sur l'or, en réalité sur le dollar et la livre, puis sur le dollar seul). Toute la liquidité d'un tel système repose sur l'accroissement indéfini de l'endettement à court terme. Il ne peut avoir que deux issues. Ou bien il s'effondre, quand arrive la phase descendante du cycle des échanges, et c'est l'immense tragédie de la brutale déflation qui a conduit à la dépression des années 30 ; ou bien on le prolonge, mais c'est nécessairement au prix d'une inflation de plus en plus forte, qu'on combat en imposant des restrictions inutiles de plus en plus sévères à l'activité économique. Dans les deux cas, c'est le développement assuré du chômage, dont on atténue aujourd'hui considérablement les effets sur les revenus par des systèmes d'aide qui ont pour contrepartie de développer d'autres formes de démoralisation publique et privée. Pour les jeunes, comme pendant les années 30, les carrières sont bouchées.

Rien ne pourra arrêter durablement la montée de l'inflation, entrecoupée par des paliers (à hauteur de plus en plus élevée), sauf une réforme radicale qui porterait sur les mécanismes qui la nourrissent sans cesse. Faute de l'entreprendre, le monde vivra de plus en plus dangereusement, mais non pas héroïquement. Il pourrait bien, à force de gagner du temps, se trouver un jour devant une situation où les expédients ne « marchent » plus.

FIN

(1) Cité par G. Haberler dans un livre, *Prosperity and Depression*.

(2) Voir nos deux articles : « Dans quel système monétaire vivons-nous ? », publié dans *le Monde* daté 29-30 septembre et du 1er octobre.



# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

### Légère hausse du dollar
### Forte baisse de l'or et de la livre

Les deux événements de la semaine ont été la forte baisse de l'or (le cours de l'once de métal est revenu de 395 dollars à 375 dollars sur l'annonce, par le Trésor américain d'une « vente surprise », et celle de la livre sterling à la suite de la suppression totale du contrôle des changes en Grande-Bretagne. Le dollar, favorisé par la hausse du taux d'intérêt outre-Atlantique (voir d'autre part) et par le repli de l'or, s'est légèrement raffermi. Le yen japonais a continué à s'affaiblir, tandis que le franc français faisait bonne contenance au sein du système monétaire européen.

Première préoccupation des milieux financiers internationaux, la tenue du dollar a été jugée satisfaisante cette semaine. Certes, l'annonce d'une hausse de 10 % du prix de son pétrole brut par l'Irak, imité par l'Algérie, a bien jeté un froid. Mais le nouveau relèvement du taux de base (prime rate) des banques américaines, porté de 14,5 % à 15 % mardi 23 octobre, a permis au dollar de se maintenir vis-à-vis des autres monnaies. L'annonce conjointe, par les Etats-Unis et la R.F.A. d'une nouvelle émission de bons Carter libellés en DM, pour un montant de 4 milliards de DM, et s'ajoutant aux 5,5 milliards de DM déjà souscrits au début de 1979, n'a guère eu d'effet.

Ce qui en a eu, en revanche, aussi bien sur le cours de l'or que sur celui du dollar, c'est l'annonce, jeudi 25 octobre, d'une « vente surprise » de métal par les soins du Trésor des Etats-Unis : ce dernier, avec un préavis de sept jours, indispensable pour permettre l'acheminement des appels d'offres, va adjuger 1,25 million d'onces de 31,1 grammes (39 tonnes) le jeudi 1er novembre 1979. Cette vente, qui sort du cadre des ventes mensuelles du Trésor, dont la dernière (750 000 onces) avait eu lieu le 16 octobre dernier, ne précédera que d'une semaine celle du Fonds monétaire international (444 000 onces) le 7 novembre prochain.

Tout cela fait beaucoup de métal offert sur le marché, une telle tactique étant conforme aux vœux du Trésor américain, qui avait précisément annoncé, la semaine précédente, son intention de faire varier désormais tant la date de son adjudication, que les quantités de métal offertes.

La réaction des marchés internationaux a été immédiate : le cours de l'once a vigoureusement fléchi, perdant près de 17 dollars à la veille du week-end pour revenir de 392 à 375 dollars. Ce vif repli annule, et au-delà, la hausse qui avait eu lieu mercredi à l'annonce de la suppression totale du contrôle des changes en Grande-Bretagne, qui permet aux résidents britanniques d'acheter de l'or librement : la perspective d'achats avait fait bondir les cours de 10 dollars. Reste à savoir si ce repli sera durable : tout va dépendre de la tenue du dollar et du prix du pétrole. Autre effet de la suppression du contrôle des changes outre-Manche : une forte baisse de la livre sterling, qui a perdu plus de 2,5 %. Comme pour l'or, les opérateurs estiment que cette mesure va permettre aux résidents britanniques d'augmenter massivement leurs investissements à l'étranger, ce qui provoquerait des achats de devises et donc des ventes de livres.

Ajoutons que le niveau des taux d'intérêt, désormais plus élevé aux Etats-Unis et sur l'eurodollar que sur la livre (deux points de plus), constitue un facteur baissier pour la monnaie britannique. A la Banque d'Angleterre, qui est intervenue massivement pour enrayer la baisse de la livre, on estime que ce phénomène est temporaire : d'ailleurs, on na pas jugé bon de relever le taux d'escompte officiel, toujours fixé à 14 %.

Le yen japonais continue à baisser. Il faut payer désormais environ 235 yens pour 1 dollar, soit la somme la plus élevée depuis dix-huit mois. Selon M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon, l'affaiblissement du yen ne se poursuivra pas en raison du redressement progressif de la balance des paiements et de l'accroissement des exportations nippones. La Banque du Japon n'en a pas moins soutenu massivement sa monnaie, et les experts redoutent l'effet déprimant qu'exercerait une nouvelle hausse du prix du pétrole.

#### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ U.S. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres... | — | 2,1050 | 8,8988 | 3,5048 | 3,7974 | 61,0871 | 4,2215 | 1749,78 |
| | — | 2,1545 | 9,0919 | 3,5398 | 3,8737 | 62,3512 | 4,2906 | 1785,64 |
| New-York. | 2,1050 | — | 23,6546 | 60,0600 | 55,4323 | 3,4458 | 49,8628 | 0,1203 |
| | 2,1545 | — | 23,6966 | 60,8642 | 55,6173 | 3,4554 | 50,2134 | 0,1206 |
| Paris..... | 8,8988 | 4,2275 | — | 253,90 | 234,34 | 14,5675 | 210,79 | 5,0857 |
| | 9,0919 | 4,2200 | — | 256,84 | 234,70 | 14,5818 | 211,90 | 5,0916 |
| Zurich.... | 3,5048 | 166,50 | 39,3949 | — | 92,2949 | 5,7374 | 83,0216 | 2,0039 |
| | 3,5398 | 164,30 | 38,9336 | — | 91,3793 | 5,6772 | 82,5006 | 1,9823 |
| Francfort. | 3,7974 | 180,40 | 42,6729 | 108,3483 | — | 6,2164 | 89,9526 | 2,1702 |
| | 3,8737 | 179,80 | 42,6966 | 109,4339 | — | 6,2128 | 90,2837 | 2,1694 |
| Bruxelles. | 61,0871 | 29,0200 | 6,8645 | 17,4294 | 16,0864 | — | 14,4702 | 3,4911 |
| | 62,3512 | 28,9400 | 6,8578 | 17,6141 | 16,0956 | — | 14,5317 | 3,4917 |
| Amsterdam | 4,2215 | 200,55 | 47,4393 | 120,4504 | 111,1696 | 6,9107 | — | 2,4126 |
| | 4,2906 | 199,15 | 47,1919 | 121,2111 | 110,7619 | 6,8814 | — | 2,4028 |
| Milan.... | 1749,78 | 8,3125 | 196,6292 | 499,2492 | 460,7815 | 28,6440 | 414,4851 | — |
| | 1785,64 | 8,2880 | 196,3981 | 504,4430 | 460,9565 | 28,6385 | 416,1687 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Hausse du sucre - Repli du cacao et du blé

METAUX. — *Les cours du cuivre ont fait preuve de dispositions plus soutenues au Metal Exchange de Londres, malgré de nouvelles réductions de prix appliquées par les producteurs américains de métal raffiné. Les stocks britanniques de métal sont revenus à 148 250 tonnes (— 1 060 tonnes).*

*Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une baisse sensible s'est produite sur les cours du cuivre à Londres, en raison du ralentissement soudain des achats effectués par les utilisateurs.*

*Après avoir atteint leur niveau le plus élevé depuis l'ouverture du marché à terme à Londres, les prix de l'aluminium se sont ensuite repliés. Les stocks mondiaux de métal se sont légèrement accrus et atteignent 1 529 000 tonnes.*

*Sur le marché de Londres, en corrélation avec les fluctuations de l'or, les cours de l'argent se sont repliés en fin de semaine.*

TEXTILES. — *Légère progression des cours du coton à New-York. En fin de saison, les stocks mondiaux sont évalués à 24 et 25 millions de balles contre 22,5 millions de balles au 1er août. La production mondiale est estimée par le Comité consultatif du coton à 60,1 millions de balles en augmentation de 4,3 millions de balles sur la précédente. Quant à la consommation mondiale, elle devrait se maintenir à 62,8 millions de balles.*

*Variations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les exportations australiennes atteindront 679 millions de kilos pour la saison 1979-80, soit 20 millions de kilos de plus que lors de la précédente estimation. En 1978-79, elles se sont élevées à 730 millions de kilos.*

DENREES. — *Nouvelle et sensible avance des cours du sucre sur les places commerciales, malgré le rejet par la Chambre des représentants aux Etats-Unis du projet de loi sucrière.*

*La baisse se poursuit sur les cours du cacao, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis trois ans. Le surplus mondial de production de fèves est évalué entre 40 000 et 50 000 tonnes pour la saison 1979-80. Les récoltes africaines seront supérieures de 60 000 tonnes à la précédente.*

CEREALES. — *Fléchissement des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale est estimée par le Conseil international du blé à 414 millions de tonnes, soit 9 millions de tonnes de plus qu'il y a un mois. Après les Etats-Unis et le Canada, la Chine s'est tournée vers l'Australie pour lui acheter 1,5 million de tonnes de blé.*

Les « cours des principaux marchés » seront publiés dans la première édition du « Monde » daté 30 octobre.

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | COURS 19/10 | COURS 26/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 54000 | 52450 |
| — (kilo en lingot) | 54420 | 52895 |
| Pièce française (20 fr.) | 431 50 | 430 |
| Pièce française (10 fr.) | 305 10 | 315 50 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 400 10 | 393 10 |
| Union latine (20 fr.) | 380 | 365 |
| ● Pièce tunis. (20 fr.) | 307 | 313 |
| Souverain | 467 90 | 460 50 |
| ● Souverain Elizabeth II | 462 | 463 50 |
| ● Demi-souverain | 488 | 488 |
| Pièce de 20 dollars | 2050 | 2030 |
| — 10 dollars | 1062 | 1065 |
| — 5 dollars | 720 50 | 722 50 |
| — 50 pesos | 2143 50 | 2099 |
| ● — 20 marks | 445 | 429 90 |
| — 10 florins | 384 50 | 384 50 |
| ● — 5 roubles | 240 | 260 |

## MARCHÉ MONÉTAIRE

### Toujours la hausse aux États-Unis

La hausse des taux se poursuit aux Etats-Unis, par contraste avec l'Europe, où le niveau du loyer de l'argent est à nouveau resté étale, la Bundesbank n'ayant pas relevé son taux, comme certains l'escomptaient.

Outre-Atlantique, donc, on bat des records tous les jours : le taux de base des banque (prime rate) est passé de 14.5 % à 15 %, et même 15,25 % pour la Citibank, à la veille du week-end. Certains pensent que l'on pourrait monter à 16 %, la tension pouvant se perpétuer jusqu'au premier mois de 1980 : c'est ce que prévoit le président de la Bank of America, M. Clausen. Sur le marché monétaire américain, une sorte de panique a même régné au début de la semaine, les taux bondissant à 18 % et 20 %, à la suite de mesures restrictives prises par le FED, qui s'alarmait de la croissance trop rapide de la masse monétaire. Coup de théâtre à la veille du week-end : le FED devait avouer piteusement qu'une erreur massive s'était glissée dans ses calculs, et que ladite masse avait diminué de 200 millions de dollars au 10 octobre, et non pas augmenté de 3,7 milliards de dollars, ce qui changeait les perspectives.

L'annonce de cette erreur a soulevé la colère et les quolibets des opérateurs dont les réactions allaient de « poignée d'irresponsables » à « bande de clowns ». Dans ces conditoins, le président du FED, M. Volcker, peut recommander aux banques, pour la fixation de leur taux, de prendre en considération la tendance profonde du marché plutôt que ses soubresauts à court terme...

En Europe, la Bundesbank n'a pas jugé bon de relever son taux d'escompte ou son taux d'avance sur titre (Lombard) comme l'intention lui en avait été prêtée. Peut-être n'a-t-elle pas voulu affaiblir le dollar en diminuant l'écart du taux avec les Etats-Unis. Il est à remarquer que le secrétaire d'Etat aux finances ouest-allemand, M. Manfred Lahnstein, dans un article remarqué du *Handelsblatt*, s'est prononcé contre une hausse outre-Rhin, une telle mesure n'étant pas justifiée puisque la Bundesbank a « bien en main » le contrôle de la masse monétaire et qu'un relèvement de l'expansion se profile en 1980.

En France, c'est virtuellement le *statu quo*, comme si l'on avait renoncé à suivre les Etats-Unis dans leur escalade. La Banque de France a atténué la tension sur le loyer de l'argent au jour le jour, monté à 11 7/8 %, en adjugeant 5 milliards de francs à 11 1/2 % (inchangé), une très légère poussée étant enregistrée sur le marché à terme, où l'on paie 12 % à 12 1/8 % à un mois, 12 1/2 % à 12 5/8 % à trois mois, et 12 1/2 % uniformément à six mois et un an.

On note, enfin, une nette détente sur la « prime de désencadrement », qui revient de 3 1/2 % à 2 - 2 1/2 % environ. On sait que cette prime correspond au prix que les banques, trop « serrées » dans leur encadrement, consentent à payer pour racheter la place disponible chez les autres. Actuellement, une grande banque de la place alimente libéralement le marché, préférant, probablement, améliorer son compte d'exploitation plutôt que son bilan...

FRANÇOIS RENARD.

# LA REVUE DES VALEURS

## BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 22 AU 26 OCTOBRE

### Le malaise persiste

ENCORE chancelante après sa dernière attaque, la Bourse de Paris n'a pas réussi cette semaine à se redresser. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Mais le cœur n'y étant pas, sa tentative a échoué et, sur un nouveau mouvement de repli amorcé à la veille du week-end, elle a glissé encore un peu plus bas.

Une semaine, au demeurant, qui avait assez mal commencé, un nouvel assaut des vendeurs ayant provoqué dès lundi de nouveaux dégâts à la cote. Mais le lendemain, mardi, *jour de liquidation générale, l'état du marché* s'améliorait un peu. Certes, l'hémorragie n'était pas stoppée et de nombreux titres étaient encore éprouvés. Mais l'effort déployé par les organismes de placement collectif pour éviter une nouvelle hécatombe allait se révéler payant. Et un nombre important de valeurs, encore durement éprouvées la veille, se redressèrent. Bref, les différents indices se stabilisèrent. *Cela étant, la liquidation* n'en fut pas moins lourdement perdante (— 9 % environ), *la plus « saignante »* depuis octobre 1976 (— 9,8 %).

Mercredi, premier jour du nouveau mois boursier, un timide rayon de soleil éclaira la corbeille à la faveur d'une remontée subite des pétroles sur la rumeur, confirmée par la suite, d'une découverte de gaz en mer du Nord néerlandaise au bénéfice d'Elf-Aquitaine et de la Française des Pétroles. L'effervescence ainsi créée stimula quelque peu le marché, et les opérateurs, encore très hésitants quelques heures plus tôt, se risquèrent timidement. Ce retour, même réticent, mis un peu de baume sur le cœur des boursiers et en même temps fit réapparaître une lueur d'espoir. Las ! Si la séance de jeudi, parfaitement terne, *n'offrit aucun intérêt particulier, celle de* vendredi, en revanche, fut franchement mauvaise. Ce jour-là, la Bourse reperdit, et même largement au-delà, les maigres gains acquis péniblement deux jours plus tôt. En définitive, la semaine s'est achevée sur un nouveau repli *des cours* de 1,2 % *en moyenne*, ce qui porte à près de 11 % la baisse des valeurs françaises depuis le 5 octobre dernier.

De toute évidence, profondément choquée par sa triste et récente mésaventure, la Bourse ne s'est pas encore remise de ses émotions. Il eût fallu pour cela lui administrer des calmants. Mais l'actualité ne pouvait *lui en fournir avec son cortège de mauvaises nouvelles :* perspective, à nouveau, d'un mauvais indice des prix pour octobre ; scénarios économiques très pessimistes imaginés pour 1985 par l'INSEE avec, dans tous les cas, un chômage élevé ; incapacité de Wall Street, désormais *au plus bas de l'année et depuis 1969, à se redresser ;* hésitation du dollar ; hausse accélérée des taux d'intérêt outre-Atlantique (voir d'autre part) ; évocation à nouveau d'un prix du pétrole brut en forte augmentation pour 1980 ; maladie du premier ministre, qui s'éternise un peu trop *aux yeux de certains. Rien n'a manqué pour éprouver* un peu plus les nerfs des boursiers déjà à fleur de peau. Pour couronner le tout, la presse écrite, la radio et la télévision ont fait une large publicité autour d'un petit « scandale boursier » survenu en 1976. Cette « bavure » ne *remet* pas en cause la crédibilité des agents de change (voir d'autre part), mais elle a quand même fait régner un *léger malaise*.

Que dans ces conditions, une grande morosité ait régné autour de la corbeille n'a vraiment rien pour surprendre. Les professionnels, naguère les plus optimistes, n'escomptent plus maintenant de reprises d'ici à la fin de l'année. *« Bien heureux déjà, affirment-ils, si les niveaux des* cours actuels peuvent être maintenus. » Le désappointement est si grand que très peu croient maintenant aux chances de Rhône-Poulenc de réussir son augmentation de capital dont le principe avait pourtant été chaleureu*sement salué. Pour l'instant*, les *SICAV-Monory continuent* de se bien placer et seuls deux grands établissements bancaires ont noté un petit ralentissement de la demande. Mais combien de temps encore ? Si le ressort du marché est cassé, comme certains le prétendent, on ne devrait pas tarder *à être fixé*.

ANDRÉ DESSOT.

### *Valeurs à revenu fixe ou indexées*

L'emprunt 4 1/2 % 1973 a perdu plus de 5 % cette semaine, tandis que l'emprunt 7 % 1973 restait pratiquement stable. Le marché obligataire est bien fourni actuellement : après l'emprunt d'E.D.F. de 1,9 milliard de francs, c'est

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 1 280,10 | — 69,90 |
| 7 % 1973 | 5 211 | + 11 |
| Emp. 10,30 % 1975 | 94,10 | — 0,40 |
| 10 % 1976 | 96,45 | — 0,05 |
| P.M.E. 10,60 % 1976 | 95,40 | — 0,35 |
| P.M.E. 11 % 1977 | 96,85 | — 0,30 |
| 8,80 % 1977 | 108,10 | inchangé |
| 10 % 1978 | 95,60 | — 0,20 |
| 9,80 % 1978 | 94,55 | — 0,05 |
| 9,45 % 1978 | 92,70 | — 0,05 |
| 8,80 % 1978 | 90,05 | + 0,45 |
| C.N.E. 3 % | 4 500 | —200 |
| 9 avr. 79 | 98,70 | inchangé |
| 10 % juin 79 | 95,25 | + 0,15 |
| 10,80 % sept. 79 | 99,40 | — 0,10 |

celui du Crédit agricole (2,6 milliards de francs), tous deux émis à 11,70 %.

### *Banques, assurances, sociétés d'investissement*

Pour l'exercice de huit mois *clos le 31 août 1979*, le bénéfice disponible de la *Compagnie du Midi* s'élève à 76,55 millions de francs, plus 20,6 millions de francs de solde net d'impôts de plus-values sur cession d'actifs. Le dividende global est fixé à 24,75 francs contre 22,50 francs. En outre, il pourra, éventuellement, être distribué gratuitement aux actionnaires, en une ou plusieurs fois, 253 800 actions Compagnie des Immeubles de la Plaine Monceau.

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Equipement | 226 | — 2 |
| Banque Rothschild | 157,50 | + 6,50 |
| B.C.T. | 132,50 | — 1,50 |
| Cetelem | 158,10 | — 82,90 |
| Cie Bancaire | 329,50 | — 11,50 |
| C.C.F. | 166 | + 2,50 |
| C.F.F. | 477 | — 6 |
| C.F.I. | 173,50 | + 0,80 |
| Crédit du Nord | 59,50 | — 0,60 |
| Financ. de Paris | 225 | + 2 |
| Locafrance | 212,20 | — 1,80 |
| Locindus | 420,10 | — 4,90 |
| Prétabail | 460 | — 25 |
| U.C.B. | 170,10 | — 54,90 |
| Eurafrance | 326,90 | + 0,90 |
| Cie du Midi | 762 | + 2 |
| Pricel | 224 | — 21 |
| Schneider | 158,80 | — 2,70 |
| Suez | 275 | + 4 |

*Immobanque* annonce un bénéfice, au *30 juin 1979*, de 15,08 millions de francs (+ 41,40 %) pour un capital à rémunérer *augmenté* de 35 % par suite de conversion d'obligations.

### *Bâtiment et travaux publics*

Le bénéfice total consolidé du *Groupe Lafarge* passe, au 30 juin

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'Entrep. | 415 | + 10 |
| Bouygues | 527 | — 13 |
| Chim. et Routière | 141 | + 0,50 |
| Ciments Français | 141,50 | — 5,50 |
| Dumez | 717 | — 33 |
| Ent. J. Lefebvre | 125 | — 29 |
| Gén. d'Entrep. | 207 | — 4 |
| Gds trvx Marseille | 104,60 | — 16,40 |
| Lafarge | 246 | — 1,50 |
| Maisons Phénix | 520 | — 12 |
| Poliet et Chausson | 197 | — 2 |

1979, de 62,38 *millions* de francs à 105,06 millions de francs, le chiffre d'affaires augmentant de 20 %. La forte progression enregistrée au cours du premier semestre permettra aux résultats nets annuels d'augmenter à un rythme supérieur à celui de l'inflation.

Les *Ciments Français* font état au 30 juin 1979, contre 11,8 millions de francs au 30 juin 1978.

### *Alimentation*

*Martell* a décidé d'augmenter

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Beghin-Say | 137,50 | — 2,50 |
| B.S.N.-Gerv.-D. | 810 | — 51 |
| Carrefour | 1 535 | + 4 |
| Casino | 1 390 | + 15 |
| Gén. Occidentale | 280 | — 9,50 |
| Guyenne et Gasc. | 316 | — 13 |
| Moët-Hennesy | 502 | — 11 |
| Mumm | 450 | + 10 |
| Olida-Caby | 174 | — 3 |
| Pernod-Ricard | 242,40 | — 7,80 |
| Radar | 551 | + 3 |
| Raf. Saint-Louis | 134 | — 2,50 |
| Saupiquet | 245 | + 5 |
| Vve Clicquot | 752 | — 3 |
| Viniprix | 418 | — 12,50 |
| Nestlé | 8 950 | —280 |

son capital de *94,88* à *150 millions* de francs, et ce, en une ou plusieurs fois et par tous moyens.

### *Filatures, textiles, magasins*

*Le Printemps* annonce pour le premier semestre de 1979 un bénéfice net de 10,8 millions de francs (maison mère du *groupe*), résultat non comparable au pré-

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Dollfus-Mieg | 71 | — 2,80 |
| Sommer-Allibert | 317 | — 16 |
| Agache-Willot | 480 | — 7 |
| Lainière-Roubaix | 45 | — 1,50 |
| *Roudière* | 310 | inchangé |
| Saint-Frères | 79,90 | + 1,60 |
| S.C.O.A. | 45,70 | + 0,50 |
| C.F.A.O. | 300,10 | — 5,90 |
| B.H.V. | 100 | — 1,50 |
| Darty | 451 | + 6 |
| Gal. Lafayette | 121 | + 1 |
| Prénatal | 36,40 | — 5,10 |
| Printemps | 110 | + 13 |
| La Redoute | 458 | + 34 |

cédent (*18,5 millions de francs*). Au niveau du groupe, les résultats sont du même ordre qu'à l'issue du premier semestre de 1978.

D'autre part, dans la bataille qui l'oppose à « *Radar* » pour une prise de participation dans le capital de « *Paris France* », le « *Printemps* » a demandé au *Trésor* l'autorisation de porter l'O.P.A. de 34 à 50 % du capital *convoité*.

### *Matériel électrique, services publics*

Le bénéfice net du troisième trimestre de 1979 de *Schlumberger* s'est élevé à 174 millions de dollars

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Alsthom-Atlant. | 71,60 | — 0,40 |
| C.E.M. | 56,80 | — 3,20 |
| *C.I.T.-Alcatel* | 1 105 | — 22 |
| C.G.E. | 342 | — 4 |
| *C.S.F.* | 417 | — 8 |
| Legrand | 1 315 | —260 |
| Leroy-Somer | 671 | — 43 |
| Mach. Bull | 61,50 | — 3 |
| Matra | 7 420 | —350 |
| Moulinex | 82,90 | — 1,20 |
| P.M. Labinal | 213 | — 13,50 |
| Radiotechni. | 325 | — 4 |
| S.E.B. | 238 | — 7 |
| Signaux | 536 | — 2 |
| Thomson-Brandt | 213 | — 4 |
| I.B.M. | 258,10 | — 4,50 |
| I.T.T. | 102,40 | — 3,60 |
| Schlumberger | 351,90 | — 3,10 |
| Siemens | 600 | — 18 |
| Gén. des Eaux | 435 | — 6,10 |
| Lyonn. des Eaux | 432 | + 1,50 |

(+ 28 % par rapport au trimestre correspondant de 1978). Pour les *neuf premiers mois* (résultats de Fairchild inclus) le bénéfice net ressort à *463 millions* de dollars (+ 27 %).

*Le bénéfice avant impôts de SAT* pour le premier semestre de *1979* s'est élevé à *49,8 millions* de francs contre 56,16 millions un an plus tôt.

### *Métallurgie, constructions mécaniques*

« Creusot Loire » annonce une *perte* de 139,5 millions de francs au 30 juin 1978, après 84 millions *de francs d'amortissements*.

Pour l'exercice 1978 tout entier, la perte avait *été de* 332,8 millions de francs après 148,9 millions de francs *d'amortissements*. La société, estimant que les résultats du premier semestre *1979* ont « enregistré la majeure partie du coût des opérations de réorganisation entreprise, fait

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Chiers-Chatillon | 16,90 | — 0,30 |
| Creusot-Loire | 65 | — 2,90 |
| Marine-Wendel | 39 | — 0,80 |
| Métal-Normandie | 51,50 | — 0,50 |
| Nord-Est | 35,20 | — 0,90 |
| Pompey | 84 | + 0,90 |
| Sacilor | 25,10 | — 0,20 |
| Saulnes | 50,40 | — 2,60 |
| *Usinor* | 13,20 | — 0,50 |
| Vallourec | 107 | — 2 |
| Alspi | 91,80 | — 3,20 |
| Babcock-Fives | 130 | + 3 |
| Gén. de Fonderie | 207 | — 11 |
| Poclain | 232,10 | — 2,40 |
| Sagem | 730 | — 10 |
| *Saunier-Duval* | 171 | — 2,50 |
| Penhoët | 275,10 | — 0,90 |
| *Peugeot-Citroën* | 265 | — 20 |
| Ferodo | 325,10 | — 9,90 |

état d'un redressement sensible des résultats pour 1979, qui traduira les premiers effets de la politique de réduction des coûts et d'allègement des structures activement poursuivies ».

### *Pétroles*

*Amrep* va distribuer le 12 décembre un acompte sur dividende de 15 F (global), auquel auront droit les actions actuellement dis*tribuées gratuitement* dans la

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Aquitaine | 1 135 | — 40 |
| Esso | 240 | — 34,80 |
| Franç. des pétroles | 262 | — 18 |
| Pétroles B.P. | 85,10 | — 2,90 |
| Primagaz | 229,90 | — 9,10 |
| Raffinage | 170 | inchangé |
| Sogerap | 179 | — 4 |
| Exxon | 238 | — 8,50 |
| Petrofina | 156 | — 48 |
| Royal Dutch | 317,50 | — 14,50 |

proportion d'une pour quatre.

*La « Société française des pé*troles BP » annonce, pour le premier semestre de 1979, un bénéfice d'exploitation de 167 *millions* de francs. La marge brute d'autofinancement atteint 733 millions de francs. Sauf événement imprévu, le résultat de l'exercice en entier devrait permettre de résorber le déficit accumulé au cours des exercices antérieurs.

Le résultat net d'« Esso SAF » (filiale d'« Exxon ») au 30 juin 1979, s'est élevé à 146 millions de francs (dont 84 millions de dividendes d'« Esso-Rep »), contre 62 millions au 30 juin 1978 (dont 58 millions d'« Esso-Rep »).

*Exxon* annonce un bénéfice net de 1,14 milliard de dollars pour le troisième trimestre de 1979, contre 525 millions un an auparavant. Pour les neuf premiers mois, les chiffres correspondants ressortent à 2,93 milliards de dollars contre 1,93 milliard.

### *Valeurs diverses*

Pour le premier semestre 1979, « Saint-Gobain-Pont-à-Mousson » annonce une amélioration « sensible » sur la plupart de ses résultats, notamment pour les activités françaises, qui rede-

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| *A.D.G.* | 182 | — 9,90 |
| L'Air Liquide | 453 | + 1 |
| Bic | 575 | — 15 |
| Europe n° 1 | 350 | — 20 |
| Gle Ind. Part. | 139,50 | — 1 |
| L'Oréal | 671 | — 12 |
| J. Borel | 115 | — 8 |
| *Club Méditerranée* | 366 | — 28,50 |
| Arjomari | 171,10 | — 8,90 |
| Hachette | 190 | — 8 |
| Presses de la Cité | 290,10 | — 4,90 |
| P.U.K | 85,70 | — 5,30 |
| St-Gobain P.-à-M. | 132 | + 3,90 |
| Skis Rosignol | 1 196 | — 94 |
| Chargeurs Réunis | 210,50 | — 1,50 |
| U.T.A. | 158 | + 5 |

viennent bénéficiaires (+ 64 millions) après avoir été globalement déficitaires (— 26 millions) en 1978 pour la première fois. Le résultat consolidé net s'élève à 301 millions de francs, comme au premier semestre 1978, mais le second semestre 1979 devrait être meilleur que celui de 1978 (+ 112 millions de francs). Quant au résultat d'exploitation, il augmente de 20 % à 879 millions de francs (+ 16 % après 129 millions de francs de charges liées à la crise, contre 80 millions de francs au premier semestre 1978).

Les pertes de « Jacques Borel International » se réduisent, revenant de 47,5 millions de francs au 30 juin 1978 à 28,4 millions de francs au 30 juin 1979.

En raison du redressement progressif du groupe, le second semestre de 1979 devrait être en bénéfice, et permettre d'obtenir, pour l'ensemble de l'année, une perte d'exploitation inférieure à celle du premier semestre 1979.

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

« Amax » annonce pour le troisième trimestre *1979* un *bénéfice* net de 94,7 millions de dollars, soit 1,86 dollar par action, contre 44,3 millions de dollars et 78 cents par action au troisième trimestre

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| Imetal | 64,20 | — 4,30 |
| Penarroya | 52,90 | — 4,10 |
| Charter | 14,05 | — |
| Inco | 79,10 | — 6 |
| R.T.Z. | 24,85 | — 1,75 |
| Union minière | 183 | — 3,50 |
| Z.C.I. | 0,93 | — |
| Kléber | 70 | — 4 |
| Michelin | 826 | — 41 |

1978. Pour les neuf premiers mois de 1979, les chiffres sont de 262,3 millions de dollars contre 99,2 millions de dollars, soit 4,67 dollars par action contre 1,67 dollar.

### *Produits chimiques*

Bénéfice avant impôts, *mais*

| | 26 oct. | Diff. |
|---|---|---|
| C.M.-Industries | 317 | — 21 |
| Institut Mérieux | 785 | + 5 |
| Laboratoire Bellon | 275 | — 3,50 |
| Nobel-Bozel | 44,60 | — 1,90 |
| Pierrefitte-Auby | 104 | — 3 |
| Rhône-Poulenc | 140 | — 1,20 |
| Roussel-Uclaf | 238,10 | — 14,90 |
| B.A.S.F. | 317 | — 12,50 |
| Bayer | 293 | — 10 |
| Hoechst | 287,50 | — 20 |
| Norsk Hydro | 522 | — 19,50 |

après amortissements des *Ets J. Lefebvre* pour le premier semestre 1979 : 7,64 millions de francs contre 18,62 *millions* au 30 juin 1978.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 22 oct. | 23 oct. | 24 oct. | 25 oct. | 26 oct. |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 164 738 356 | 190 094 202 | 123 337 950 | 115 832 681 | 153 436 621 |
| Compt. | | | | | |
| R. et obl. | 164 247 057 | 165 079 494 | 115 039 332 | 131 469 161 | 137 031 008 |
| Actions | 87 072 944 | 100 680 901 | 70 146 519 | 90 279 424 | 71 759 468 |
| Total | 416 058 357 | 455 854 597 | 308 523 801 | 337 581 266 | 362 227 097 |

### INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Franç. | 115,4 | 115,7 | 116,6 | 116,7 | 114 |
| Etrang. | 129,8 | 129,1 | 128,8 | 129,3 | 126,5 |

### COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1978)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tendance | 107,6 | 108,1 | 110 | 110,2 | 108,3 |

(base 100, 29 décembre 1961)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ind. gén. | 99,9 | 100,2 | 101,7 | 102,3 | 101,1 |

## Bourses étrangères

### NEW-YORK

#### Au plus bas de l'année

*Une seule séance de hausse* (la dernière) en une semaine. La performance n'a pas été suffisante pour renverser la tendance et, d'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a encore cédé du terrain.

Certes, la chute s'est encore ralentie (5,41 à 809,29), mais ce sursaut ne se serait produit que pour des raisons techniques (mardi, en cours de séance, l'indice est même tombé au-dessous des 800 points, phénomène inconnu depuis décembre 1978).

Les deux nouvelles hausses de taux d'intérêt décidées cette semaine ont, malgré la révision en baisse des statistiques monétaires de la semaine précédente, incité les opérateurs à demeurer sur une *prudente réserve*. Avec un « prime rate » (taux de base) de 15 1/4 %, la concurrence devient de plus en plus vive pour les actions.

En cinq séances, le nombre de titres échangés s'est élevé à *167,99 millions* d'actions contre 170,30 millions la semaine précédente.

| | Cours 19 oct. | Cours 26 oct. |
|---|---|---|
| Alcoa | 49 1/2 | 52 |
| A.T.T. | 52 1/2 | 52 7/8 |
| Boeing | 41 1/2 | 41 1/8 |
| Chase Man. Bank | 34 7/8 | 35 7/8 |
| *Du P. de Nemours* | 38 1/4 | 37 7/8 |
| Eastman Kodak | 49 7/8 | 49 7/8 |
| Exxon | 57 3/8 | 56 1/4 |
| Ford | 47 3/8 | 37 1/4 |
| General Electric | 47 1/8 | 47 3/4 |
| General Foods | 33 3/8 | 33 3/8 |
| General Motors | 58 1/4 | 56 1/4 |
| *Goodyear* | 14 1/4 | 13 1/8 |
| I.B.M. | 62 | 62 1/4 |
| I.T.T. | 25 1/8 | 24 5/8 |
| Kennecott | 23 7/8 | 24 |
| Mobil Oil | 46 3/8 | 46 1/2 |
| Pfizer | 34 1/8 | 34 7/8 |
| Schlumberger | 83 1/2 | 83 5/8 |
| *Texaco* | 29 3/4 | 28 |
| U.A.L. Inc. | 20 7/8 | 20 1/2 |
| Union Carbide | 40 | 39 1/4 |
| U.S. Steel | 21 | 21 1/8 |
| Westinghouse | 19 7/8 | 18 5/8 |
| Xerox Corp | 57 3/4 | 58 1/4 |

### LONDRES

#### Au plus bas depuis juillet 1977

Après l'abolition de tout contrôle des changes (voir page précédente), les valeurs industrielles se sont effondrées cette semaine au Stock Exchange. En baisse de près de 30 points en cinq séances, l'indice du « Financial Times » est tombé à la veille du week-end à son plus bas niveau depuis juillet 1977.

Les craintes concernant une fuite, désormais facile, du capital à l'étranger ont également provoqué la chute des fonds d'Etat, dont l'indice spécial a cédé 10 % avant de se retrouver à 68,86 le 26 octobre, plus bas niveau depuis février 1979.

Quant aux mines d'or, c'est la baisse du métal qui est à l'origine de leur rechute, leur propre indice tombant de 211,8 à 193,5 à la veille du week-end.

| | Cours 19 oct. | Cours 26 oct. |
|---|---|---|
| Bowater | 173 | 160 |
| Brit. Petroleum | 402 | 372 |
| Charter | 178 | 168 |
| Courtaulds | 88 | 83 |
| De Beers | $ 7,84 | $ 7,70 |
| Free State Geduld* | 32 1/2 | 33 1/8 |
| Gt Univ. Stores | 382 | 358 |
| Imp. Chemical | 354 | 327 |
| Shell | 370 | 340 |
| Vickers | 140 | 125 |
| War Loan | 32 1/2 | 29 3/8 |

### FRANCFORT

#### La baisse s'accélère

Déjà sensible la semaine dernière, le mouvement de baisse s'est accéléré au cours de ces cinq séances à la Bourse de Francfort. L'indice de la Commerzbank des soixante valeurs les plus représentatives de la cote est tombé de 748 à 721,7 le 26 octobre.

| | Cours 19 oct. | Cours 26 oct. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 40,20 | 39,40 |
| B.A.S.F. | 141,70 | 137,80 |
| Bayer | 130,80 | 125,90 |
| Commerzbank | 192 | 186,50 |
| Hoechst | 129,50 | 124,70 |
| Mannesman | 152,30 | 143,10 |
| Siemens | 264 | 256 |
| Volkswagen | 194,80 | 187,20 |

### TOKYO

#### La baisse continue

Le mouvement de recul s'est poursuivi cette semaine au Kabuto-cho, où la hausse des taux d'intérêts américains fait craindre une mesure identique au Japon.

*Le volume* des transactions de la semaine a atteint 1 252 millions d'actions contre 1 395 *millions*.

L'indice Nikkei Dow Jones est *passé de 6 439,75 à 6 207,89*

| | Cours 19 oct. | Cours 26 oct. |
|---|---|---|
| Canon | 554 | 538 |
| Fuji Bank | 355 | 354 |
| Honda Motors | 544 | 548 |
| Matsushita Electric | 690 | 699 |
| Mitsubishi Heavy | 167 | 161 |
| Sony Corp | 1 720 | 1 680 |
| Toyota Motors | 865 | 852 |

## L'« ESCROQUERIE » DE LA BOURSE

### Fausses questions et vraies interrogations

Qui a découvert l'« escroquerie » de la Bourse à laquelle la presse a donné cette semaine un certain écho (« le Monde » des 25 et 26 octobre) ? Est-ce la Commission des opérations de Bourse, *comme* l'un de ses mystérieux « porte-parole » le prétendait à nos confrères de l'A.F.P. le 23 octobre ? Est-ce la Compagnie des agents de change, comme son syndic le précisait à la même agence de presse le lendemain ? Cette question, a priori marginale, a pourtant divisé les deux organismes en cause et continue d'alimenter une controverse.

« La manière dont la COB a *présenté* l'affaire est proprement choquante sur le plan des principes », dit-on à la chambre syndicale. « C'est nous qui l'avons alerté après avoir sanctionné nos deux commis fautifs le 7 oc*tobre 1976. » Pourquoi* la COB, selon ses dires, n'a-t-elle été *saisie qu'un an plus tard ?* « C'est faux. Il ne se passe rien à la Bourse que la COB ne sache immédiatement », rétor*que-t-on encore* au 4 place de la Bourse. Compte tenu des liens *très étroits existants* entre les deux institutions — le syndic *et plusieurs agents de change* sont membres du collège de la *COB, un représentant de cette* dernière étant présent chaque *jour* au Palais Brongniart, — on voit mal, en effet, comment *la COB* a *pu ignorer douze mois* durant une affaire qui avit tout *de même fait* un certain bruit dans les milieux dirigeants boursiers à l'époque.

Banale en apparence, cette controverse relance pourtant l'épineux problème de l'information *sur* le fonctionnement d'un service public.

*De tout temps*, la *corporation* s'est enfermée dans une discré*tion frôlant* la *manie névrotique* du secret. « On préfère laver notre linge sale en famille », dit-on volontiers. Encore tous ses membres ne sont-ils pas invités aux séances de « grand déballage », puisqu'un certain nombre d'agents de change — ils ne sont pourtant que quelques dizaines — ont pris connaissance de l'« affaire » en même temps que le grand public.

Pourquoi n'avoir pas dit, dès octobre 1976, que les deux commis fautifs avaient été sanctionnés en commission disciplinaire ? Pourquoi ne pas révéler que ces malversations ont pu se produire à l'occasion *d'une* pratique courante dans la profession bancaire (et assurance), à savoir la recherche, à certaines époques de l'année, d'obligations dont la détention, même temporaire, permet très légalement d'obtenir un régime fiscal plus favorable (obligations dont on peut se débarrasser rapidement après les avoir enregistrées dans le portefeuille) ?

Pourquoi taire le nom de la Banque Rothschild, qui a pourtant su renvoyer de sa « maison » l'actuaire indélicat, soupçonné d'avoir tiré un profit personnel de l'opération en question, aux dépens de la *MAAF*, de Niort, la mutuelle d'assurances qui l'avait avertie de son intention ?

*Pourquoi cacher qu'en définitive*, celle-ci, grâce à l'avantage fiscal *qu'elle a retiré tout de* même de cette opération, n'a perdu qu'environ 175 000 F, *et* non 365 000, montant du gain *des commis* ?

Pourquoi ne pas porter sur la place publique un problème qui agite toute la Bourse depuis des années, et qui se trouve en partie à l'origine de toute cette *affaire*, à savoir *la* possibilité, pour les compagnies d'assurances et les banques *d'effectuer* toutes transactions en obligations à moins de *sept ans* pour le prix d'un abonnement annuel *limité à environ 10 000 F ? Ce* traitement privilégié, qui avait *déclenché une réclamation officielle* du syndicat C.G.C.-Bourse en *décembre* 1976, est pourtant à l'origine de bien des problèmes, les actuaires des agents de change cherchant d'autres moyens, *notamment de différences* de cours, pour rémunérer leurs services.

En répondant à temps à toutes ces questions, il eût été possible de ramener à sa juste proportion une « bavure » qui n'a revêtu son caractère de scandale boursier qu'en raison du silence qui, depuis le début, l'a enveloppée.

PATRICE CLAUDE.

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



### LIRE ÉGALEMENT



● *Un ressortissant français* a été incarcéré à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, le vendredi 26 octobre. M. Jacques Bortheirou, vingt-trois ans, originaire de Bayonne et domicilié à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), avait été arrêté mercredi dernier et accusé de collaboration avec l'organisation terroriste basque ETA militaire. Me Alvaro Reizabel, avocat de M. Bortheirou, a déclaré que son client avait été maltraité au commissariat de Saint-Sébastien, et a déposé plainte. — *(A.F.P.)*



APRÈS NEUF JOURS D'HOSPITALISATION

## M. Raymond Barre a regagné l'hôtel Matignon

M. Raymond Barre a quitté samedi 27 octobre, à 9 heures, l'hôpital militaire du Val-de-Grâce où il avait été hospitalisé, le jeudi matin 18 octobre. Les médecins qui ont soigné le premier ministre ont diffusé, à l'issue d'une dernière visite médicale, le bulletin de santé suivant : « *Une hospitalisation de neuf jours a été rendue nécessaire pour régulariser une poussée hypertensive et des troubles métaboliques liés à une longue période d'activité intense. A ce jour, cette régularisation a été obtenue grâce à l'action conjuguée du repos et de la thérapeutique.* »

M. Barre a regagné immédiatement l'hôtel Matignon. Son service de presse indique que le chef du gouvernement reprendra ses activités dès le début de la semaine. Il doit notamment recevoir, lundi 29 octobre, à 11 h. 30, M. Michel Debatisse, qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat chargé des industries agricoles et alimentaires, puis, à 17 heures, M. Bernard Clapier, gouverneur de la Banque de France.

Mardi 30 octobre, à 10 heures, M. Barre sera reçu à l'Elysée par le président de la République, et il participera à la réunion préparatoire au prochain voyage du chef de l'Etat dans le Sud-Ouest. A 16 heures, à l'hôtel Matignon, il présidera un comité interministériel consacré à la préparation de la loi de finances rectificative.

Mercredi 31 octobre, M. Barre participera, le matin, au conseil des ministres, et se rendra, à 15 heures, au Palais-Bourbon, pour assister à la séance consacrée aux questions au gouvernement. A 17 heures, il recevra, à l'hôtel Matignon, MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., en présence de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

*L'affaire des diamants de Bokassa*

## M. Patasse pourrait faire des révélations
### écrit l'envoyé spécial du « Point »

Expulsé de Bangui le mardi 23 octobre (*le Monde* du 25 octobre), Jean Lesieur, envoyé spécial de l'hebdomadaire *le Point*, écrit cette semaine à propos de la situation à Bangui :

« *Pendant plusieurs jours de la semaine dernière, on a perquisitionné dans les quartiers de Boy Rabé et de Fou, là même où Bokassa lâchait ses meutes.*

» *A l'origine de ces perquisitions, des rumeurs de complot et de distribution d'armes qui auraient été organisées par l'ancien premier ministre de Bokassa, Ange Patasse. Etrange bonhomme ! Lui aussi, dit-on, a largement puisé dans les caisses de l'Etat. Lui aussi a couvert les multiples folies de l'ancien capitaine de l'armée française. Un simple tête-à-tête avec lui, peu avant qu'il ne donne une conférence de presse, m'a valu d'être expulsé de la République Centrafricaine et d'y être interdit de séjour. Pour l'opinion, il ne représente pourtant pas grand-chose, sinon la corruption associée à l'ancien régime. Mais il fait peur aux nouveaux maîtres installés par Paris. Parce qu'il est assoiffé de pouvoir, mais aussi parce qu'il sait beaucoup de choses sur Dacko et ses amis.*

» *Les mauvaises langues insinuent même qu'il en saurait aussi beaucoup sur l'affaire des diamants de Giscard : il a des bureaux dans le petit immeuble qui abrite la Diamond Distributors, compagnie partenaire de l'Etat centrafricain dans la Taillerie nationale de diamants. Et c'est lui qui était premier ministre du pays en 1973 quand Giscard reçut*, selon le Canard enchaîné, *la fameuse plaquette de son « paren. » Bokassa. Circonstance aggravante : snobé par la France au profit de Dacko, après avoir espéré un moment être l'heureux élu de l'Elysée, il aurait eu toutes les raisons d'en vouloir à V.G.E. (...)*

» *Tristes tropiques ! Pendant ce temps, les militaires français s'installent. Et, au palais de la présidence, c'est un para français qui tient le registre des visiteurs. Comme au bon vieux temps.* »

En désaccord avec la « grève du zèle » des inspecteurs

## LE BUREAU DU SYNDICAT AUTONOME DES POLICIERS EN CIVIL DÉMISSIONNE

**En désaccord avec la commission exécutive syndicale, qui s'était réunie à Paris les 25 et 26 octobre, le bureau national du Syndicat national des policiers en civil (S.N.A.P.C.) a remis collectivement sa démission. En conséquence, un congrès extraordinaire du syndicat aura lieu, vraisemblablement à Lyon, au début du mois de décembre. Du nouveau bureau qui sera élu à cette occasion, la commission exécutive du S.N.A.P.C. attend qu'il prenne des orientations « répondant aux aspirations de la base ». Elle exige aussi « la définition de nouveaux moyens d'action nécessaires à la défense des intérêts matériels et moraux de la profession ».**

**La crise résulte directement de la « grève du zèle » des inspecteurs de la région parisienne, déclenchée il y a plus d'un mois pour obtenir une revalorisation des remboursements de frais engagés pendant les missions. Le bureau national du S.N.A.P.C. était, dans sa majorité, hostile au mouvement déclenché par la section Ile-de-France du syndicat. Il avait, dans un second temps, refusé d'étendre le mouvement aux services de province.**

● *La grève des contrôleurs aériens.* — Des perturbations risquaient d'affecter le trafic aérien les 27 et 28 octobre à cause des mouvements de grève des contrôleurs du trafic dans plusieurs centres. Ceux-ci entendent protester contre « *la réduction des effectifs, l'augmentation du trafic aérien, le démantèlement des services de contrôle et la non-indexation des primes dans leur traitement* ». De plus, ils veulent attirer l'attention sur les « *risques entraînés par la cohabitation entre le trafic civil et militaire* » (*le Monde* du 25 octobre).

Des arrêts de travail étaient prévus par les contrôleurs d'Aix-en-Provence, de Marseille-Marignane, de Nice, d'Athis-Mons et de Lyon-Satolas, notamment.

L'INFLATION AUX ÉTATS-UNIS

## Le rythme annuel de la hausse des prix atteint 13,4 %

La hausse des prix de détail a de nouveau été très forte en septembre aux Etats-Unis, atteignant 1,1 % en un mois et 13,2 % en un an (septembre 1979 comparé à septembre 1978). Ce nouveau bond, survenant après ceux de juillet et d'août, porte à 13,4 % le rythme annuel d'inflation calculé sur les trois derniers mois.

Le mauvais résultat de septembre s'explique évidemment par la hausse des produits pétroliers (fuel), mais aussi par celle des prix alimentaires, dont on a trop tendance à oublier qu'ils augmentent très vite, après être restés stables jusqu'à l'été. Ainsi l'indice des prix de gros alimentaires a-t-il fait, coup sur coup, en août (+ 1,2 %) et en septembre (+ 1,8 %), deux bonds très importants.

Troisième facteur de hausse accélérée : les prix du logement. Ils augmentent si vite que M. Ray Marshall, secrétaire au travail, a déclaré qu'il faudrait opérer des contrôles, notamment au niveau du crédit.

Il faut remonter très loin dans le passé — trente-trois ans ont calculé certains experts — pour trouver dans l'histoire des Etats-Unis pareille situation inflationniste. M. Alfred Kahn, responsable dans l'équipe Carter de la politique anti-hausse des prix, estime qu'il est vain d'attendre à court terme un ralentissement, ce qui signifie que le rythme d'inflation restera pendant un certain temps supérieur à 10 % l'an. M. Charles Schultze, l'un des principaux conseillers économiques du président, estime, quant à lui, que le taux « sous-jacent » de l'inflation (excluant le facteur pétrolier) est de 7 % à 7,5 % par an, contre 6 % à 6,5 % par an jusqu'à une époque récente. M. Schultze, qui s'adressait à des hommes d'affaires et à des économistes, a indiqué que cette accélération s'expliquait en grande partie par la baisse de la productivité américaine.

### Faire monter les taux

Toujours est-il que les taux d'intérêt continuent à monter outre-Atlantique. La Citybank, deuxième banque américaine, a porté son taux de base préférentiel (prime rate) de 14 5/8 % au niveau record de 15,25 %. Déjà, au début de la semaine, les autres grands établissements avaient porté le leur de 14,5 % à 15 %. Ce relèvement est le deuxième depuis l'annonce des mesures de restriction du crédit, prises le 6 octobre par les autorités monétaires des Etats-Unis. On sait que ces mesures ont délibérément pour objectif — et pour conséquences — de faire monter les taux.

L'autorité monétaire centrale (le FED) joue sur tous les claviers : non seulement, elle élève le niveau du loyer de l'argent entre banques (en diminuant ses concours par le moyen du Federal Funds), mais elle vient de « geler » une partie des dépôts des banques en instituant des réserves obligatoires non rémunérées sur ces dépôts à hauteur de 8 %, cela afin de restreindre les liquidités. Enfin, elle majore le coût d'accès des banques au guichet officiel de l'escompte, dont le taux vient d'être porté de 11 % à 12 %, l'institution de réserves obligatoires obligeant précisément les établissements à recourir davantage à ce guichet.

Cette ascension est-elle terminée ? Selon M. Clausen, président de la Bank of America, numéro un des Etats-Unis, qui étudie la possibilité d'imiter la Citybank, la décrue des taux d'intérêt pourrait s'amorcer au début de l'année prochaine, probablement à la fin du premier trimestre. A noter, enfin, un événement qui défraie la chronique à New-York, et a passablement secoué le marché financier : le FED a avoué, jeudi 25, avoir commis une erreur massive dans le calcul de l'évaluation de la masse monétaire dans la première quinzaine d'octobre 1979, erreur imputable à des renseignements erronés provenant d'une banque non identifiée.

Le résultat a été un fort gonflement de la masse monétaire (3,7 milliards de dollars), qui a incité les autorités monétaires à faire monter encore les taux d'intérêt, la semaine dernière, jetant une sorte de panique sur le marché. L'annonce de cette erreur a entraîné une détente immédiate des taux, et provoqué, outre la colère des opérateurs, la création d'une commission d'enquête de la Chambre des représentants.

## WASHINGTON RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU ROI HASSAN II

Le département d'Etat américain a réaffirmé, le vendredi 26 octobre, son soutien au roi Hassan II du Maroc, à la suite d'un rapport, attribué à la C.I.A., et dont le contenu, qui fait état d'un renversement prochain du souverain chérifien, si celui-ci poursuit sa politique, a été révélé par la chaîne de télévision américaine ABC, jeudi. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis avaient toute confiance dans les capacités de dirigeant du roi Hassan II, et souligné les liens d'amitié qui unissent le souverain chérifien au gouvernement américain.

Celui-ci a décidé récemment de fournir des armes au gouvernement de Rabat, notamment des hélicoptères et des avions de reconnaissance.

A ce propos, l'Algérie a réagi officiellement, dans une déclaration du bureau politique du F.L.N. publiée jeudi et exprimant « *sa profonde préoccupation* »... à la suite de la « *démarche de l'administration américaine, qui ne peut que tendre à la prolongation et à l'intensification d'une guerre d'oppression et de conquête territoriale, à compromettre les possibilités de recherches d'une solution pacifique, et à aggraver les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la région* ». — *(A.F.P.)*

AU CONGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN

## M. Blanc invite ses partenaires de la majorité à ne pas se mêler au « concert de récriminations »

**Le troisième congrès du parti républicain s'est ouvert samedi matin 27 octobre, à Paris, porte de Pantin. M. Raymond Barre n'a pu participer, comme prévu, à la fin des travaux de la matinée. Le congrès s'est terminé samedi en début de soirée. M. Jacques Blanc devait être réélu à son poste de secrétaire général.**

**Au début des travaux, dans la matinée, il semblait que pour ce congrès le P.R. était en passe de réussir la démonstration qu'il tente de faire depuis longtemps : rassembler une foule considérable et se donner les moyens de mériter le qualificatif de « parti populaire ». Près de deux cents cars étaient arrivés et les quatre forums réunissaient chacun deux à trois mille personnes dans les divers bâtiments des anciens abattoirs de La Villette. Selon les organisateurs, le cap des dix mille participants était dépassé dès 11 heures. Fanfares, groupes folkloriques, merguez, cacahuètes, pralines et ballons rouges : le parti républicain a fait ses premiers pas dans la « politique des chapiteaux ». Politique dans laquelle les succès de son partenaire, le R.P.R., ont souvent suscité sa jalousie.**

Dans le message qu'il a adressé samedi aux congressistes, le premier ministre remercie le P.R. pour « *le soutien loyal et actif* » qu'il apporte à son action. Il ajoute : « *Vous savez que la majorité ne sera forte et crédible que si elle préserve sa cohésion, et je vous félicite de donner l'exemple. (...) Vous savez que l'action entreprise, à l'appel du président de la République, pour le redressement de notre économie et l'adaptation de la France au nouvel état du monde, doit être poursuivie avec ténacité si nous voulons survivre en tant que nation de premier plan. Je souhaite que vous continuiez à m'aider à l'expliquer, encore et sans cesse, à nos compatriotes, car la lucidité est, avec la confiance en notre avenir, la condition du succès.* »

Les congressistes du P.R. ont ensuite participé aux quatre forums consacrés au thème « Faire face » et à la réflexion sur l'organisation du parti (*le Monde* du 27 octobre). Puis M. Jacques Blanc a présenté le bilan de son action de secrétaire général depuis son élection à ce poste lors de la Convention nationale de Fréjus, en mai 1978. Saluant « *les milliers de participants* », il a noté : « *Je crois bien vous connaître à peu près tous* » (1), et a ajouté : « *Nous sommes désormais une force militante vraiment représentative de la population française dans son ensemble, incarnant en quelque sorte ce « groupe central » de la « Démocratie française.* » (...)

» *Chacun sait que l'action menée par le parti républicain, au sein de l'U.D.F. en mars, et de l'U.F.E. en juin, pour avoir été discrète, n'en a pas moins été déterminante.* »

Au sujet de l'ouverture, il a noté : « *Quand on a une stratégie qui gagne, on n'en change pas ! Nous n'en changerons pas. Pour nous, la formation de l'U.D.F. est l'élément clé d'une action permanente. (...)*

» *Ce n'est pas parce que nous avons gagné que nous croyons être les seuls détenteurs de la vérité. Nous savons au contraire que beaucoup d'autres, qui ne sont pas encore avec nous, peuvent apporter la force de leur conviction et la valeur de leurs idées à la réalisation de cette « politique de tous les Français » que nous appelons de nos vœux — et dont nous ne prétendons être que les éclaireurs, et non pas les propriétaires.* »

Le secrétaire général du P.R. a ensuite réaffirmé le soutien de son parti au gouvernement, qui conduit à ses yeux « *la seule politique possible* ». Il a ajouté : « *Notre rôle est de dénoncer l'attitude du parti communiste, qui, tout en essayant de rejeter sur le gouvernement la responsabilité de la crise, s'acharne, pour sa part, avec un cynisme total, à saper les efforts des Français.*

» *Quant au parti socialiste, il dissimule, il promet — mais il doute et n'ose pas sortir d'une voie sans issue parce qu'il est impuissant à rompre le pseudo-lien marxiste qui l'attache au parti communiste.* »

M. Blanc a poursuivi en parlant de la cohésion de la majorité : « *L'unité n'est pas une simple affaire de langage, mais de volonté de travail en commun dans le respect des institutions de la Ve République. Et je dois dire que le déroulement du débat budgétaire ne me paraît conforme ni à cette volonté ni à l'esprit même de nos institutions. (...)*

» *Le droit à la critique, nous le revendiquons tous. Nous ne sommes pas des inconditionnels. Mais quiconque exerce ce droit imprescriptible doit exercer aussi son devoir de proposition. On ne condamne pas une politique sans en proposer une autre. C'est une question de responsabilité. Notre rôle est de rappeler à tous ceux qui seraient parfois tentés de l'oublier le sens de leur engagement. Lorsqu'arrivent les difficultés et que s'amplifient les critiques, ce n'est pas le moment de descendre du rempart, de se mêler au concert des récriminations. Ce n'est pas le moment des paroles inutiles et des silences prudents.* »

Enfin, dans sa conclusion, M. Blanc a évoqué l'élection présidentielle de 1981. Il a déclaré : « *Il ne faut pas laisser miner notre vie nationale, paralyser nos institutions par un climat de bataille électorale permanente. Nous n'entrons pas en campagne.*

» *Le rôle d'un parti n'est pas de désigner un candidat, mais de se déterminer en fonction d'un candidat. Le candidat le meilleur pour la France ne saurait être le candidat d'un parti. Nous attendrons donc le moment où le seul qui, pour nous, puisse permettre à la France de gagner prendra lui-même sa décision (...). Laisser respirer le temps — mais être prêts au bon moment : n'est-ce point là l'une des leçons que nous a données Valéry Giscard d'Estaing ?* »

M. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., ancien ministre d'Etat, devait ensuite intervenir pour recommander aux congressistes de consacrer leur réflexion « *à ce qui est important : « la déstabilisation (...) économique (...), politique et militaire du monde* ». « *Faire face aujourd'hui*, a-t-il dit, *c'est soutenir l'action en profondeur entreprise par Raymond Barre, parce qu'il n'y a pas d'autre politique possible (...). Faire face demain, c'est assurer un grand transfert des secteurs traditionnels, venus du XIXe siècle, vers les secteurs modernes et d'avenir.* » — N.-J. B.

(1) M. Jacques Blanc affirmait néanmoins, jeudi, ne pas connaître le nom du militant du Jura, M. Meyer, qui envisageait d'être candidat face à lui pour l'élection au secrétariat général...

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1979 a été tiré à 574 957 exemplaires.





TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

BULLETIN DU JOUR

Nuages sur les Petites Antilles

